This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08237880 7

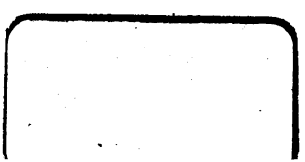

BAP
Voltaire

Voltaire
BAP
~~994 A~~

ESSAI

SUR

LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS.

TOME SIXIEME.

ESSAI

SUR LES MŒURS ET L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'À LOUIS XIII:

PAR VOLTAIRE.

TOME SIXIEME.

6942

ÉDITION STÉRÉOTYPE,
D'après le procédé de Firmin DIDOT.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ET DE LA FONDERIE STÉRÉOTYPES
DE PIERRE DIDOT L'AÎNÉ, ET DE FIRMIN DIDOT.
AN XIII. (1805.)

ESSAI

SUR

LES MŒURS ET L'ESPRIT

DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'À LOUIS XIII.

CHAPITRE CXXVIII.

De Luther. Des indulgences.

Vous n'ignorez pas que cette grande révolution dans l'esprit humain et dans le système politique de l'Europe commença par Martin Luther, moine augustin, que ses supérieurs chargerent de prêcher contre la marchandise qu'ils n'avaient pu vendre. La querelle fut d'abord entre les augustins et les dominicains.

Vous avez dû voir que toutes les querelles de religion étaient venues jusque-là des prêtres théologiens; car Pierre Valdo, marchand de Lyon, qui passe pour l'auteur de la secte des Vaudois, n'en était point l'auteur; il ne fit que rassembler ses freres et les encourager : il suivait les dogmes de Bérenger, de Claude, évêque de Turin, et de plusieurs autres. Ce n'est qu'après Luther que les sécu-

liers ont dogmatisé en foule, quand la bible traduite en tant de langues, et différemment traduite, a fait naître presque autant d'opinions qu'elle a de passages difficiles à expliquer.

Si on avait dit alors à Luther qu'il détruirait la religion romaine dans la moitié de l'Europe, il ne l'aurait pas cru : il alla plus loin qu'il ne pensait, comme il arrive dans toutes les disputes et dans presque toutes les affaires.

(1517) Après avoir décrié les indulgences il examina le pouvoir de celui qui les donnait aux chrétiens. Un coin du voile fut levé : les peuples animés voulurent juger ce qu'ils avaient adoré. Les horreurs d'Alexandre VI et de sa famille n'avaient pas fait naître un doute sur la puissance spirituelle du pape : trois cent mille pélerins étaient venus dans Rome à son jubilé ; mais les temps étaient changés, la mesure était comble. Les délices de Léon furent punies des crimes d'Alexandre. On commença par demander une réforme, on finit par une séparation entière. On sentait assez que les hommes puissants ne se réforment pas : c'était à leur autorité et à leurs richesses qu'on en voulait ; c'était le joug des taxes romaines qu'on voulait briser. Qu'importait en effet à Stockholm, à Copenhague, à Londres, à Dresde, que l'on eût du plaisir à Rome ? mais il importait qu'on ne payât point de taxes exorbitantes, que l'archevêque d'Upsal ne fût pas le maître d'un royaume. Les revenus de l'archevêché de Magdebourg, ceux de tant de riches abbayes, tentaient les princes séculiers. La séparation qui se fit comme

d'elle-même, et pour des causes très légères, a opéré cependant à la fin en grande partie cette réforme tant demandée, et qui n'a servi de rien. Les mœurs de la cour romaine sont devenues plus décentes, le clergé de France plus savant. Il faut avouer qu'en général le clergé a été corrigé par les protestants, comme un rival devient plus circonspect par la jalousie surveillante de son rival ; mais on n'en a versé que plus de sang, et les querelles des théologiens sont devenues des guerres de cannibales.

Pour parvenir à cette grande scission il ne fallait qu'un prince qui animât les peuples. Le vieux Frédéric, électeur de Saxe, surnommé le Sage, celui-là même qui après la mort de Maximilien eut le courage de refuser l'empire, protégea Luther ouvertement. Cette révolution dans l'église commença comme toutes celles qui ont détrôné les souverains : on présente d'abord des requêtes, on expose des griefs, on finit par renverser le trône. Il n'y avait point encore de séparation marquée en se moquant des indulgences, en demandant à communier avec du pain et du vin, en disant des choses très peu intelligibles sur la justification et sur le libre arbitre, en voulant abolir les moines, en offrant de prouver que l'écriture sainte n'a pas expressément parlé du purgatoire.

(1520) Léon X, qui dans le fond méprisait ces disputes, fut obligé, comme pape, d'anathématiser solennellement par une bulle toutes ces propositions. Il ne savait pas combien Luther était protégé secrètement en Allemagne : il fallait, disait-on, le

faire changer d'opinion par le moyen d'un chapeau rouge. Le mépris qu'on eut pour lui fut fatal à Rome.

Luther ne garda plus de mesures: il composa son livre *de la Captivité de Babylone*; il exhorta tous les princes à secouer le joug de la papauté; il se déchaîna contre les messes privées; et il fut d'autant plus applaudi qu'il se récriait contre la vente publique de ces messes. Les moines mendiants les avaient mises en vogue au treizieme siecle; le peuple les payait comme il les paie encore aujourd'hui quand il en commande: c'est une légere rétribution dont subsistent les pauvres religieux et les prêtres habitués. Ce faible honoraire, qu'on ne pouvait guere envier à ceux qui ne vivent que de l'autel et d'aumônes, était alors en France d'environ deux sous de ce temps-là, et moindre encore en Allemagne. La transsubstantiation fut proscrite comme un mot qui ne se trouve ni dans l'Ecriture ni dans les Peres. Les partisans de Luther prétendaient que la doctrine qui fait évanouir la substance du pain et du vin et qui en conserve la forme n'avait été universellement établie dans l'église que du temps de Grégoire VII, et que cette doctrine avait été soutenue et expliquée pour la premiere fois par le bénédictin Paschase Ratbert au neuvieme siecle. Ils fouillaient dans les archives ténébreuses de l'antiquité pour y trouver de quoi se séparer de l'église romaine sur des mysteres que la faiblesse humaine ne peut approfondir. Luther retenait une partie du mystere et rejetait l'autre: il avoue que le corps de Jésus-Christ est dans les especes consacrées; mais

Il y est, dit-il, comme le feu est dans le fer enflammé, le fer et le feu subsistent ensemble. C'est cette manière de se confondre avec le pain et le vin qu'Osiander appela *inpanation*, *invination*, *consubstantiation*. Luther se contentait de dire que le corps et le sang étaient dedans, dessus et dessous, *in*, *cum*, *sub*. Ainsi tandis que ceux qu'on appelait *papistes* mangeaient Dieu sans pain, les luthériens mangeaient du pain et Dieu. Les calvinistes vinrent bientôt après, qui mangèrent le pain et qui ne mangerent point Dieu.

Les luthériens voulurent d'abord de nouvelles versions de la Bible en toutes les langues modernes, et des versions purgées de toutes les négligences et infidélités qu'ils imputaient à la Vulgate. En effet lorsque le concile voulut depuis faire réimprimer cette Vulgate, les six commissaires chargés de ce soin par le concile trouverent dans cette ancienne traduction huit mille fautes; et les savants prétendent qu'il y en a bien davantage: de sorte que le concile se contenta de déclarer la Vulgate authentique, sans entreprendre cette correction. Luther traduisit d'après l'hébreu la Bible germanique; mais on prétend qu'il savait peu d'hébreu, et que sa traduction est plus remplie de fautes que la Vulgate.

Les dominicains avec les nonces du pape qui étaient en Allemagne firent brûler les premiers écrits de Luther. Le pape donna une nouvelle bulle contre lui; Luther fit brûler la bulle du pape et les décrétales dans la place publique de Wittemberg. On voit par ce trait si c'était un homme hardi; mais aussi on

voit qu'il était déjà bien puissant. Dès-lors une partie de l'Allemagne, fatiguée de la grandeur pontificale, était dans les intérêts du réformateur, sans trop examiner les questions de l'école.

Cependant ces questions se multiplient. La dispute du libre arbitre, cet autre écueil de la raison humaine, mêlait sa source intarissable de querelles absurdes à ce torrent de haines théologiques. Luther nia le libre arbitre, que cependant ses sectateurs ont admis dans la suite. L'université de Louvain, celle de Paris écrivirent : celle-ci suspendit l'examen de la dispute s'il y a en trois *Magdeleines*, ou une seule *Magdeleine*, pour proscrire les dogmes de Luther.

Il demanda ensuite que les vœux monastiques fussent abolis, parcequ'ils ne sont pas de l'institution primitive ; que les prêtres pussent être mariés, parceque plusieurs apôtres l'étaient ; que l'on communiât avec du vin, parceque Jésus avait dit, *Buvez-en tous* ; qu'on ne vénérât point les images, parceque Jésus n'avait point eu d'image : enfin il n'était d'accord avec l'église romaine que sur la trinité, le baptême, l'incarnation, la résurrection ; dogmes encore qui, ont été autrefois les sujets des plus vives querelles, et dont quelques-uns ont été combattus dans les derniers temps : de sorte qu'il n'est aucun point de théologie sur lequel les hommes ne se soient divisés.

Il fallait bien qu'Aristote entrât dans la querelle ; car il était alors le maître des écoles. Luther ayant affirmé que la doctrine d'Aristote était fort inutile pour l'intelligence de l'écriture, la sacrée faculté de

Paris traita cette assertion d'erronée et d'insensée. Les theses les plus vaines étaient mêlées avec les plus profondes; et des deux côtés les fausses imputations, les injures atroces, les anathèmes, nourrissaient l'animosité des partis.

On ne peut sans rire de pitié lire la maniere dont Luther traite tous ses adversaires, et sur-tout le pape : « Petit pape, petit papelin, vous êtes un « âne, un ânon; allez doucement, il fait glacé, vous « vous rompriez les jambes, et on dirait, Que diable « est ceci? le petit ânon de papelin est estropié. Un « âne sait qu'il est âne, une pierre sait qu'elle est « pierre; mais ces petits ânons de papes ne savent « pas qu'ils sont ânons ». Ces basses grossièretés, aujourd'hui si dégoûtantes, ne révoltaient point des esprits assez grossiers. Luther avec ces bassesses d'un style barbare triomphait dans son pays de toute la politesse romaine.

Si on s'en était tenu à des injures, Luther aurait fait moins de mal à l'église romaine qu'Erasme; mais plusieurs docteurs hardis, se joignant à lui, éleverent leurs voix, non pas seulement contre les dogmes des scholastiques, mais contre le droit que les papes s'étaient arrogé depuis Grégoire VII de disposer des royaumes, contre le trafic de tous les objets de la religion, contre les oppressions publiques et particulieres; ils étalaient dans les chaires et dans leurs écrits un tableau de cinq cents ans de persécutions: ils représentaient l'Allemagne baignée dans le sang par les querelles de l'empire et du sacerdoce; les peuples traités comme des animaux sauvages; le purgatoire ouvert et fermé à prix

d'argent par des incestueux, des assassins, et des empoisonneurs. De quel front un Alexandre VI, l'horreur de toute la terre, avait-il osé se dire le vicaire de Dieu? et comment Léon X, dans le sein des plaisirs et des scandales, pouvait-il prendre ce titre?

Tous ces cris excitaient les peuples; et les docteurs de l'Allemagne allumaient plus de haine contre la nouvelle Rome que Varus n'en avait excité contre l'ancienne dans les mêmes climats.

La bizarre destinée qui se joue de ce monde voulut que le roi d'Angleterre, Henri VIII, entrât dans la dispute. Son pere l'avait fait instruire dans les vaines et absurdes sciences de ce temps-là. L'esprit du jeune Henri, ardent et impétueux, s'était nourri avidement des subtilités de l'école. Il voulut écrire contre Luther; mais auparavant il fit demander à Léon X la permission de lire les livres de cet hérésiarque dont la lecture était interdite sous peine d'excommunication. Léon X accorda la permission. Le roi écrit; il commente saint Thomas; il défend sept sacrements contre Luther, qui alors en admettait trois, lesquels bientôt se réduisirent à deux. Le livre s'acheve à la hâte; on l'envoie à Rome. Le pape ravi compare ce livre, que personne ne lit aujourd'hui, aux écrits des Augustin et des Jérôme. Il donna le titre de *défenseur de la foi* au roi Henri et à ses successeurs: et à qui le donnait-il? à celui qui devait être quelques années après le plus sanglant ennemi de Rome.

Peu de personnes prirent le parti de Luther en Italie. Ce peuple ingénieux, occupé d'intrigues et de plaisirs, n'eut aucune part à ces troubles. Les Es-

pagnols, tout vifs et tout spirituels qu'ils sont, ne s'en mêlerent pas. Les Français, quoiqu'ils aient avec l'esprit de ces peuples un goût plus violent pour les nouveautés, furent long-temps sans prendre parti. Le théâtre de cette guerre d'esprit était chez les Allemands, chez les Suisses, qui n'étaient pas réputés alors les hommes de la terre les plus déliés, et qui passent pour circonspects. La cour de Rome, savante et polie, ne s'était pas attendue que ceux qu'elle traitait de barbares pourraient, la bible comme le fer à la main, lui ravir la moitié de l'Europe, et ébranler l'autre.

C'est un grand problème si Charles-Quint alors empereur devait embrasser la réforme, ou s'y opposer. En secouant le joug de Rome, il vengeait tout d'un coup l'empire de quatre cents ans d'injures que la tiare avait faites à la couronne impériale; mais il courait risque de perdre l'Italie. Il avait à ménager le pape, qui devait se joindre à lui contre François I; de plus ses états héréditaires étaient tous catholiques. On lui reproche même d'avoir vu avec plaisir naître une faction qui lui donnerait lieu de lever des taxes et des troupes dans l'empire, et d'écraser les catholiques, ainsi que les luthériens, sous le poids d'un pouvoir absolu. Enfin sa politique et sa dignité l'engagerent à se déclarer contre Luther, quoique peut-être il fût, dans le fond, de son avis sur quelques articles, comme les Espagnols l'en soupçonnerent après sa mort. On peut ajouter qu'au moment où Charles-Quint renonça au gouvernement, les états de la maison d'Autriche en Allemagne, les Pays-bas, l'Espagne, Naples,

étaient remplis de protestants ; que les catholiques mêmes de tous ces pays demandaient une réforme ; qu'il lui eût été facile en excluant le pape et ses sujets du concile d'en obtenir des décisions conformes à l'intérêt général de l'Europe ; qu'il en eût été le maître, sur-tout du temps de Paul IV, pontife également sanguinaire et insensé. Il imagina malheureusement qu'avec des bulles, des rescrits, et de l'or, il se rendrait le maître de l'Allemagne et de l'Italie ; et après trente ans d'intrigues et de guerres, il se trouva beaucoup moins puissant lorsqu'il abdiqua l'empire qu'au moment de son élection.

Il somma Luther de venir rendre compte de sa doctrine en sa présence à la diete impériale de Worms, c'est-à-dire de venir y déclarer s'il soutenait les dogmes que Rome avait proscrits (1521). Luther comparut avec un sauf-conduit de l'empereur, s'exposant hardiment au sort de Jean Hus ; mais cette assemblée étant composée de princes, il se fia à leur honneur. Il parla devant l'empereur et devant la diete, et soutint sa doctrine avec courage. On prétend que Charles-Quint fut sollicité par le nonce Alexandre de faire arrêter Luther malgré le sauf-conduit, comme Sigismond avait livré Jean Hus sans égard pour la foi publique ; mais que Charles-Quint répondit « qu'il ne voulait pas avoir « à rougir comme Sigismond. »

Cependant Luther ayant contre lui son empereur, le roi d'Angleterre, le pape, tous les évêques et tous les religieux, ne s'étonna pas. Caché dans une forteresse de Saxe, il brava l'empereur, irrita la

moitié de l'Allemagne contre le pape, répondit au roi d'Angleterre comme à son égal, fortifia et étendit son église naissante.

Le vieux Frédéric, électeur de Saxe, souhaitait l'extirpation de l'église romaine. Luther crut qu'il était temps enfin d'abolir la messe privée. Il s'y prit d'une maniere qui dans un temps plus éclairé n'eût pas trouvé beaucoup d'applaudissements : il feignit que le diable lui étant apparu lui avait reproché de dire la messe et de consacrer; le diable lui prouva, dit-il que c'était une idolâtrie. Luther, dans le récit de cette fiction, avoua que le diable avait raison, et qu'il fallait l'en croire. La messe fut abolie dans la ville de Wittemberg, et bientôt après dans le reste de la Saxe. On abattit les images. Les moines et les religieux sortaient de leurs cloîtres ; et peu d'années après Luther épousa une religieuse, nommée Catherine Bore. Les ecclésiastiques de l'ancienne communion lui reprocherent qu'il ne pouvait se passer de femme : Luther leur répondit qu'ils ne pouvaient se passer de maîtresses. Ces reproches mutuels étaient bien différents : les prêtres catholiques qu'on accusait d'incontinence étaient forcés d'avouer qu'ils transgressaient la discipline de l'église entiere ; Luther et les siens la changeaient.

La loi de l'histoire oblige de rendre justice à la plupart des moines qui abandonnerent leurs églises et leurs cloîtres pour se marier. Ils reprirent, il est vrai, la liberté dont ils avaient fait le sacrifice ; ils rompirent leurs vœux, mais ils ne furent point libertins, et on ne peut leur reprocher des mœurs scandaleuses. La même impartialité doit reconnaître

que Luther et les autres moines, en contractant des mariages utiles à l'état, ne violaient guere plus leurs vœux que ceux qui ayant fait serment d'être pauvres et humbles possédaient des richesses fastueuses.

Parmi les voix qui s'élevaient contre Luther plusieurs faisaient entendre avec ironie que celui qui avait consulté le diable pour détruire la messe témoignait au diable sa reconnaissance en abolissant les exorcismes, et qu'il voulait renverser tous les remparts élevés pour repousser l'ennemi des hommes. On a remarqué depuis dans tous les pays où l'on cessa d'exorciser que le nombre énorme de possessions et de sortileges diminua beaucoup; on disait, on écrivait que les démons entendaient mal leurs intérêts de ne se réfugier que chez les catholiques, qui seuls avaient le pouvoir de leur commander; et on n'a pas manqué d'observer que le nombre des sorciers et des possédés a été prodigieux dans l'église romaine jusqu'à nos derniers temps. Il ne faut point plaisanter sur les sujets tristes : c'était une matiere très sérieuse rendue funeste par le malheur de tant de familles, et le supplice de tant d'infortunés; et c'est un grand bonheur pour le genre humain que les tribunaux dans les pays éclairés n'admettent plus enfin les obsessions et la magie. Les réformateurs arracherent cette pierre de scandale deux cents ans avant les catholiques : on leur reprochait de heurter les fondements de la religion chrétienne; on leur disait que les obsessions et les sortileges sont admis expressément dans l'écriture, que Jésus-Christ

chassait les démons, et qu'il envoya sur-tout ses apôtres pour les chasser en son nom. Ils répondaient à cette objection pressante ce que répondent aujourd'hui tous les magistrats sages, que Dieu permettait autrefois des choses qu'il ne permet plus aujourd'hui ; que l'église naissante avait besoin de miracles dont l'église affermie n'a plus besoin : en un mot nous croyons, par le témoignage de l'écriture qu'il y avait des possédés et des sorciers, et il est certain qu'il n'y en a pas aujourd'hui : car si dans nos derniers temps les protestants du nord ont été encore assez imbécilles et assez cruels pour faire brûler deux ou trois misérables accusés de sorcellerie, il est constant qu'enfin cette sotte abomination est entièrement abolie.

CHAPITRE CXXIX.

De Zuingle, et de la cause qui rendit la religion romaine odieuse dans une partie de la Suisse.

La Suisse fut le premier pays hors de l'Allemagne où s'étendit la nouvelle secte qu'on appelait la *primitive église*. Zuingle, curé de Zurich, alla plus loin encore que Luther : chez lui point d'*impanation*, point d'*invination* ; il n'admit point que Dieu entrât dans le pain et dans le vin, moins encore que tout le corps de Jésus-Christ fût tout entier dans chaque parcelle et dans chaque goutte. Ce fut lui qu'en France on appela *sacramentaire*,

nom qui fut d'abord donné à tous les réformateurs de sa secte.

(1523) Zuingle s'attira des invectives du clergé de son pays. L'affaire fut portée aux magistrats. Le sénat de Zurich examina le procès comme s'il s'était agi d'un héritage : on alla aux voix ; la pluralité fut pour la réformation. Le peuple attendait en foule la sentence du sénat : lorsque le greffier vint annoncer que Zuingle avait gagné sa cause, tout le peuple fut dans le moment de la religion du sénat : une bourgade de la Suisse jugea Rome. Heureux peuple, après tout, qui dans sa simplicité s'en remettait à ses magistrats sur ce que ni lui, ni eux, ni Zuingle, ni le pape, ne pouvaient entendre !

Quelques années après, Berne, qui est en Suisse ce qu'Amsterdam est dans les Provinces-unies, jugea plus solennellement encore ce même procès. Le sénat, ayant entendu pendant deux mois les deux parties, condamna la religion romaine. L'arrêt fut reçu sans difficulté de tout le canton ; et l'on érigea une colonne sur laquelle on grava en lettres d'or ce jugement solennel, qui est depuis demeuré dans toute sa force.

(1528) Quand on voit ainsi la nation la moins inquiete, la moins remuante, la moins volage de l'Europe, quitter tout d'un coup une religion pour une autre, il y a infailliblement une cause qui doit avoir fait une impression violente sur tous les esprits. Voici cette cause de la révolution des Suisses.

Une animosité ouverte excitait les franciscains contre les dominicains depuis le treizieme siecle.

Les dominicains perdaient beaucoup de leur crédit chez le peuple, parcequ'ils honoraient moins la Vierge que les cordeliers, et qu'ils lui refusaient avec saint Thomas le privilege d'être née sans péché; les cordeliers au contraire gagnaient beaucoup de crédit et d'argent en prêchant par-tout la conception immaculée soutenue par saint Bonaventure. La haine entre ces deux ordres était si forte, qu'un cordelier prêchant à Francfort sur la Vierge (1503), et voyant entrer un dominicain, s'écria qu'il remerciait Dieu de n'être pas d'une secte qui déshonorait la mere de Dieu même, et qui empoisonnait les empereurs dans l'hostie. Le dominicain, nommé Vigan, lui cria qu'il en avait menti, et qu'il était hérétique. Le franciscain descendit de sa chaire, excita le peuple; il chassa son ennemi à grands coups de crucifix, et Vigan fut laissé pour mort à la porte. (1504) Les dominicains tinrent à Wimpfen un chapitre dans lequel ils résolurent de se venger des cordeliers, et de faire tomber leur crédit et leur doctrine en armant contre eux la Vierge même. Berne fut choisi pour le lieu de la scene: on y répandit pendant trois ans plusieurs histoires d'apparitions de la Mere de Dieu qui reprochait aux cordeliers la doctrine de l'immaculée conception, et qui disait que c'était un blasphême, lequel ôtait à son fils la gloire de l'avoir lavée du péché originel et sauvée de l'enfer (1507). Les cordeliers opposaient d'autres apparitions. Enfin les dominicains ayant attiré chez eux un jeune frere lai, nommé Tetser, se servirent de lui pour convaincre le peuple. C'était une opinion établie dans les couvents

de tous les ordres que tout novice qui n'avait pas fait profession, et qui avait quitté l'habit, restait en purgatoire jusqu'au jugement dernier, à moins qu'il ne fût racheté par des prieres et des aumônes au couvent.

Le prieur dominicain du couvent entra la nuit dans la cellule de Yetser, vêtu d'une robe où l'on avait peint des diables; il était chargé de chaînes, accompagné de quatre chiens, et sa bouche, dans laquelle on avait mis une petite boîte ronde pleine d'étoupes, jetait des flammes. Ce prieur dit à Yetser qu'il était un ancien moine mis en purgatoire pour avoir quitté l'habit, et qu'il en serait délivré si le jeune Yetser voulait bien se faire fouetter en sa faveur par les moines devant le grand autel. Yetser n'y manqua pas; il délivra l'ame du purgatoire: l'ame lui apparut rayonnante et en habit blanc, pour lui apprendre qu'elle était montée au ciel, et pour lui recommander les intérêts de la Vierge que les cordeliers calomniaient.

Quelques jours après, sainte Barbe, à qui frere Yetser avait une grande dévotion, lui apparut: c'était un autre moine qui était sainte Barbe: elle lui dit qu'il était saint, et qu'il était chargé par la Vierge de la venger de la mauvaise doctrine des cordeliers.

Enfin la Vierge descendit elle-même par le plafond avec deux anges; elle lui commanda d'annoncer qu'elle était née dans le péché originel, et que les cordeliers étaient les plus grands ennemis de son fils: elle lui dit qu'elle voulait l'honorer des

inq plaies dont sainte Lucie et sainte Catherine eussent été favorisées.

La nuit suivante, les moines ayant fait boire au frère du vin mêlé d'opium, on lui perça les mains, les pieds et le côté : il se réveilla tout en sang. On lui dit que la Sainte-Vierge lui avait imprimé les stigmates ; et en cet état on l'exposa sur l'autel à la vue du peuple.

Cependant, malgré son imbécillité, le pauvre frère ayant cru reconnaître dans la Sainte-Vierge la voix du sous-prieur, commença à soupçonner l'imposture. Les moines n'hésitèrent pas à l'empoisonner : on lui donna, en le communiant, une hostie saupoudrée de sublimé corrosif. L'âcreté qu'il ressentit lui fit rejeter l'hostie ; aussitôt les moines le chargèrent de chaînes comme un sacrilege : il promit, pour sauver sa vie, et jura sur une hostie, qu'il ne révélerait jamais le secret. Au bout de quelque temps ayant trouvé le moyen de s'évader, il alla tout déposer devant le magistrat. Le procès dura deux années, au bout desquelles quatre dominicains furent brûlés à la porte de Berne, le dernier mai 1509, ancien style, après la condamnation prononcée par un évêque délégué de Rome.

Cette aventure inspira une horreur pour les moines telle qu'elle devait la produire. On ne manqua pas d'en relever toutes les circonstances affreuses au commencement de la réforme. On oubliait que Rome même avait fait punir ce sacrilege par le plus grand supplice ; on ne se souvenait que du sacrilege : le peuple, qui en avait été témoin,

croyait sans peine cette foule de profanations et de prestiges faits à prix d'argent, qu'on reprochait particulièrement aux ordres mendiants, et qu'on imputait à toute l'église. Si ceux qui tenaient encore pour le culte romain objectaient que le siege de Rome n'était pas responsable des crimes commis par les moines, on leur mettait devant les yeux les attentats dont plusieurs papes s'étaient souillés. Rien n'est plus aisé que de rendre un corps entier odieux en détaillant les crimes de ses membres.

Le sénat de Berne et celui de Zurich avaient donné une religion au peuple; mais à Bâle ce fut le peuple qui contraignit le sénat à la recevoir. Il y avait déja alors treize cantons suisses : Lucerne, et quatre des plus petits et des plus pauvres, Zug, Schwitz, Uri, Undervald, étant demeurés attachés à la communion romaine, commencerent la guerre civile contre les autres. Ce fut la premiere guerre de religion entre les catholiques et les réformés. Le curé Zuingle se mit à la tête de l'armée protestante; il fut tué dans le combat (1531), regardé comme un saint martyr par son parti, et comme un hérétique détestable par le parti opposé : les catholiques vainqueurs firent écarteler son corps par le bourreau, et le jeterent ensuite dans les flammes. Ce sont là les préludes des fureurs auxquelles on s'emporta depuis.

Ce fameux Zuingle, en établissant sa secte, avait paru plus zélé pour la liberté que pour le christianisme : il croyait qu'il suffisait d'être vertueux pour être heureux dans l'autre vie, et que Caton et saint Paul, Numa et Abraham, jouissaient de la

même béatitude. Ce sentiment est devenu celui d'une infinité de savants modérés : ils ont pensé qu'il était abominable de regarder le pere de la nature comme le tyran de presque tout le genre humain, et le bienfaiteur de quelques personnes dans quelques petites contrées. Ces savants se sont trompés, sans doute ; mais qu'il est humain de se tromper ainsi !

La religion de Zuingle s'appela depuis *le calvinisme*. Calvin lui donna son nom, comme Amério Vespuce donna le sien au nouveau monde découvert par Colomb. Voilà en peu d'années trois églises nouvelles ; celle de Luther, celle de Zuingle, celle d'Angleterre, détachées du centre de l'union, et se gouvernant par elles-mêmes. Celle de France, sans jamais rompre avec le chef, était encore regardée à Rome comme un membre séparé sur bien des articles, comme sur la supériorité des conciles, sur la faillibilité du premier pontife, sur quelques droits de l'épiscopat, sur le pouvoir des légats, sur la nomination aux bénéfices, sur les tributs que Rome exigeait.

La grande société chrétienne ressemblait en un point aux empires profanes qui furent dans leurs commencements des républiques pauvres : ces républiques devinrent avec le temps de riches monarchies ; et ces monarchies perdirent quelques provinces qui redevinrent républiques.

CHAPITRE CXXX.

Progrès du luthéranisme en Suede, en Danemarck, et en Allemagne.

Le Danemarck et toute la Suede embrassaient le luthéranisme, appelé *la religion évangélique*. (1523) Les Suédois, en secouant le joug des évêques de la communion romaine, écouterent surtout les motifs de la vengeance : opprimés longtemps par quelques évêques, et sur-tout par les archevêques d'Upsal, primats du royaume, ils étaient encore indignés de la barbarie commise (1520), il n'y avait que trois ans, par le dernier archevêque nommé Troll. Cet archevêque, ministre et complice de Christiern II, surnommé le *Néron du nord*, tyran du Danemarck et de la Suede, était un monstre de cruauté non moins abominable que Christiern : il avait obtenu une bulle du pape contre le sénat de Stockholm qui s'était opposé à ses déprédations aussi-bien qu'à l'usurpation de Christiern ; mais tout ayant été appaisé, les deux tyrans, Christiern et l'archevêque, ayant juré sur l'hostie d'oublier le passé, le roi invita à souper dans son palais deux évêques, tout le sénat, et quatre-vingt-quatorze seigneurs. Toutes les tables étaient servies : on était dans la sécurité et dans la joie, lorsque Christiern et l'archevêque sortirent de table ; ils rentrerent un moment après, mais suivis de satel-

lites et de bourreaux. L'archevêque, la bulle du pape à la main, fit massacrer tous les convives; on fendit le ventre au grand prieur de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, et on lui arracha le cœur.

Cette fête de deux tyrans fut terminée par la boucherie qu'on fit de plus de six cents citoyens sans distinction d'âge ni de sexe.

Les deux monstres, qui devaient périr par le supplice du grand prieur de saint-Jean, moururent à la vérité dans leur lit, mais l'archevêque après avoir été blessé dans un combat, et Christiern après avoir été détrôné. Le fameux Gustave Vasa, comme nous l'avons dit en parlant de la Suede, délivra sa patrie du tyran (1523); et les quatre états du royaume lui ayant décerné la couronne, il ne tarda pas à exterminer une religion dont on avait abusé pour commettre de si exécrables crimes.

Le luthéranisme fut donc bientôt établi, sans aucune contradiction, dans la Suede et dans le Danemarck, immédiatement après que le tyran eut été chassé de ses deux états.

Luther se voyait l'apôtre du nord, et jouissait en paix de sa gloire. Dès l'an 1525 les états de Saxe, de Brunswick, de Hesse, les villes de Strasbourg et de Francfort, embrassaient sa doctrine.

Il est certain que l'église romaine avait besoin de réforme: le pape Adrien, successeur de Léon X, l'avouait lui-même. Il n'est pas moins certain que s'il n'y avait pas eu dans le monde chrétien une autorité qui fixât le sens de l'écriture et les dogmes de la religion, il y aurait autant de sectes que d'hommes qui sauraient lire: car enfin le divin lé-

gislateur n'a daigné rien écrire ; ses disciples ont dit très peu de choses, et ils les ont dites d'une maniere qu'il est quelquefois très difficile d'entendre par soi-même ; presque chaque mot peut susciter une querelle : mais aussi une puissance qui aurait le droit de commander toujours aux hommes, au nom de Dieu, abuserait bientôt d'un tel pouvoir. Le genre humain s'est trouvé souvent dans la religion comme dans le gouvernement, entre la tyrannie et l'anarchie, prêt à tomber dans l'un de ces deux gouffres.

Les réformateurs d'Allemagne, qui voulaient suivre l'évangile mot à mot, donnerent un nouveau spectacle quelques années après : ils dispenserent d'une loi reconnue, laquelle semblait ne devoir plus recevoir d'atteinte ; c'est la loi de n'avoir qu'une femme, loi positive sur laquelle paraît fondée le repos des états et des familles dans toute la chrétienté ; mais loi quelquefois funeste, et qui peut avoir besoin d'exception comme tant d'autres lois. Il est des cas où l'intérêt même des familles et surtout l'intérêt de l'état, demandent qu'on épouse une seconde femme du vivant de la premiere, quand cette premiere ne peut donner un héritier nécessaire. La loi naturelle alors se joint au bien public, et le but du mariage étant d'avoir des enfants, il paraît contradictoire de refuser l'unique moyen qui mene à ce but.

Il ne s'est trouvé qu'un seul pape qui ait écouté cette loi naturelle ; c'est Grégoire II, qui, dans sa célebre décrétale de l'an 726, déclara « que quand

« un homme a une épouse infirme, incapable des « fonctions conjugales, il peut en prendre une se- « conde, pourvu qu'il ait soin de la premiere ». Luther alla beaucoup plus loin que le pape Grégoire II : Philippe-le-Magnanime landgrave de Hesse voulut, du vivant de sa femme, Christine de Saxe, qui n'était point infirme, et dont il avait des enfants, épouser une jeune demoiselle nommée Catherine de Saal, dont il était amoureux. Ce qui est peut-être plus étrange, c'est qu'il paraît, par les pieces originales concernant cette affaire, qu'il entrait de la délicatesse de conscience dans le dessein de ce prince. C'est un des grands exemples de la faiblesse de l'esprit humain : cet homme, d'ailleurs sage et politique, semblait croire sincèrement qu'avec la permission de Luther et de ses compagnons il pouvait transgresser une loi qu'il reconnaissait. Il représenta donc à ces chefs de son église que sa femme, la princesse de Saxe, « était laide, sentait mauvais, et « s'enivrait souvent » ; ensuite il avoue avec naïveté, dans sa requête, qu'il est tombé très souvent dans la *fornication ;* et que son tempérament lui rend le plaisir nécessaire : mais, ce qui n'est pas si naïf, il fait sentir adroitement à ses docteurs que s'ils ne veulent pas lui donner la dispense dont il a besoin, il pourrait bien la demander au pape.

Luther assembla un petit synode dans Wittemberg, composé de six réformateurs : ils sentaient qu'ils allaient choquer une loi reçue dans leur parti même. La loi naturelle parlait seule en faveur du landgrave ; la nature lui avait donné au nombre de

trois ce qu'elle ne donne d'ordinaire aux autre qu'au nombre de deux ; mais il n'apporte poin cette raison physique dans sa requête.

La décrétale de Grégoire II, qui permet deux femmes, n'était point en vigueur, et n'autorise personne : les exemples que plusieurs rois chrétiens, et sur-tout les rois goths avaient donnés autrefois de la polygamie, n'étaient regardés par tous les chrétiens que comme des abus. Si l'empereur Valentinien l'ancien épousa Justine du vivant de Severa, sa femme ; si plusieurs rois francs eurent deux ou trois femmes à la fois, le temps en avait presque effacé le souvenir. Le synode de Wittemberg ne regardait pas le mariage comme un sacrement, mais comme un contrat civil : il disait que la discipline de l'église admet le divorce, quoique l'évangile le défende ; il disait que l'évangile n'ordonne pas expressément la monogamie : mais enfin il voyait si clairement le scandale, qu'il le déroba autant qu'il put aux yeux du public. La permission de la polygamie fut signée ; la concubine fut épousée du consentement même de la légitime épouse : ce que, depuis Grégoire, jamais n'avaient osé les papes, dont Luther attaquait le pouvoir excessif, il le fit sans aucun pouvoir. Sa dispense fut secrete, mais le temps révele tous les secrets de cette nature ; si cet exemple n'a guere eu d'imitateurs, c'est qu'il est rare qu'un homme puisse conserver chez soi deux femmes dont la rivalité ferait une guerre domestique continuelle, et rendrait trois personnes malheureuses.

Cowper, chancelier d'Angleterre du temps de

Charles II, épousa secrètement une seconde femme avec le consentement de la premiere : il fit un petit livre en faveur de la polygamie, et vécut heureusement avec ses deux épouses ; mais ces cas sont très rares.

La loi qui permet la pluralité des femmes aux orientaux est de toutes les lois la moins en vigueur chez les particuliers. On a des concubines, mais il n'y a pas à Constantinople quatre Turcs qui aient plusieurs épouses. (1)

Si les nouveautés n'avaient apporté que ces scandales paisibles, le monde eût été trop heureux ; mais l'Allemagne fut un théâtre de scenes plus tragiques.

CHAPITRE CXXXI.

Des anabaptistes.

Deux fanatiques, nommés Storck et Muncer, nés en Saxe, se servirent de quelques passages de l'écriture qui insinuent qu'on n'est point disciple de Christ sans être inspiré : ils prétendirent l'être.

(1523) Ce sont les premiers enthousiastes dont on ait ouï parler dans ces temps-là : ils voulaient qu'on rebaptisât les enfants parceque le Christ avait été baptisé étant adulte : c'est ce qui leur procura le nom d'*anabaptistes*. Ils se dirent inspirés et envoyés pour réformer la communion romaine et la

(1) Voyez le Dictionnaire philosophique.

luthérienne, et pour faire périr quiconque s'opposerait à leur évangile, se fondant sur ces paroles : « Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le « glaive. »

Luther avait réussi à faire soulever les princes, les seigneurs, les magistrats, contre le pape et les évêques : Muncer souleva les paysans contre tous ceux-ci. Lui et ses disciples s'adressèrent aux habitants des campagnes en Suabe, en Misnie, dans la Thuringe, dans la Franconie : ils développèrent cette vérité dangereuse qui est dans tous les cœurs, c'est que les hommes sont nés égaux ; et que si les papes avaient traité les princes en sujets, les seigneurs traitaient les paysans en bêtes. A la vérité le manifeste de ces sauvages au nom des hommes qui cultivent la terre aurait été signé par Lycurgue ; ils demandaient qu'on ne levât sur eux que les dixmes des grains ; qu'une partie fût employée au soulagement des pauvres ; qu'on leur permît la chasse et la pêche pour se nourrir ; que l'air et l'eau fussent libres ; qu'on modérât leurs corvées ; qu'on leur laissât du bois pour se chauffer. Ils réclamaient les droits du genre humain, mais ils les soutinrent en bêtes féroces.

Les cruautés que nous avons vu exercées par les communes de France, et en Angleterre du temps des rois Charles VI et Henri V, se renouvelerent en Allemagne, et furent plus violentes par l'esprit du fanatisme. Muncer s'empare de Mulhausen en Thuringe en prêchant l'égalité, et fait porter à ses pieds l'argent des habitants en prêchant le désintéressement. (1525) Les paysans se soulevent de la

Saxe jusqu'en Alsace ; ils massacrent les gentilshommes qu'ils rencontrent, ils égorgent une fille bâtarde de l'empereur Maximilien I: ce qui est très remarquable, c'est qu'à l'exemple des anciens esclaves révoltés, qui, se sentant incapables de gouverner, choisirent pour leur roi le seul de leurs maîtres échappé au carnage, ces paysans mirent à leur tête un gentilhomme.

Ils ravagerent tous les endroits où ils pénétrerent depuis la Saxe jusqu'en Allemagne : mais bientôt ils eurent le sort de tous les attroupements qui n'ont pas un chef habile ; après avoir fait des maux affreux ces troupes furent exterminées par des troupes régulieres. Muncer, qui avait voulu s'ériger en Mahomet, périt à Mulhausen sur l'échafaud (1525); Luther, qui n'avait point eu de part à ces emportements, mais qui en était pourtant malgré lui le premier principe, puisque le premier il avait franchi la barriere de la soumission, ne perdit rien de son crédit, et n'en fut pas moins le prophete de sa patrie.

CHAPITRE CXXXII.

Suite du luthéranisme et de l'anabaptisme.

Il n'était plus possible à l'empereur Charles-Quint ni à son frere Ferdinand d'arrêter le progrès des réformateurs. En vain la diete de Spire fit des articles modérés de pacification (1529) ; quatorze villes et plusieurs princes protesterent contre cet édit de

Spire : ce fut cette protestation qui fit donner depuis à tous les ennemis de Rome le nom de *protestants*. Luthériens, zuingliens, œcolampadiens, carlostadiens, calvinistes, presbytériens, puritains, haute église anglicane, petite église anglicane; tous sont désignés aujourd'hui sous ce nom. C'est une république immense composée de factions diverses, qui se réunissent toutes contre Rome leur ennemie commune.

(1530) Les luthériens présentèrent leur confession de foi dans Augsbourg; et c'est cette confession qui devint leur boussole; le tiers de l'Allemagne y adhérait : les princes de ce parti se liguaient déja contre l'autorité de Charles-Quint, ainsi que contre Rome; mais le sang ne coulait point encore dans l'empire pour la cause de Luther : il n'y eut que les anabaptistes qui, toujours transportés de leur rage aveugle, et peu intimidés par l'exemple de leur chef Muncer, désolèrent l'Allemagne au nom de Dieu. (1534) Le fanatisme n'avait point encore produit dans le monde une fureur pareille; tous ces paysans, qui se croyaient prophetes, et qui ne savaient rien de l'écriture sinon qu'il faut massacrer sans pitié les ennemis du Seigneur, se rendirent les plus forts en Vestphalie, qui était alors la patrie de la stupidité : ils s'emparerent de la ville de Munster, dont ils chasserent l'évêque. Ils voulaient d'abord établir la théocratie des Juifs, et être gouvernés par Dieu seul : mais un nommé Matthieu, leur principal prophete, ayant été tué, un garçon tailleur, nommé Jean de Leyde, né à Leyde en Hollande, assura que Dieu lui était apparu, et l'avait nommé roi : il le dit, et le fit croire.

La pompe de son couronnement fut magnifique : on voit encore de la monnaie qu'il fit frapper ; ses armoiries étaient deux épées dans la même position que les clefs du pape. Monarque et prophete à la fois, il fit partir douze apôtres qui allerent annoncer son regne dans toute la basse Allemagne. Pour lui, à l'exemple des rois d'Israël, il voulut avoir plusieurs femmes, et en épousa jusqu'à dix à la fois. L'une d'elles ayant parlé contre son autorité, il lui trancha la tête en présence des autres, qui, soit par crainte, soit par fanatisme, danserent avec lui autour du cadavre de leur compagne.

Ce roi prophete eut une vertu qui n'est pas rare chez les bandits et chez les tyrans, la valeur : il défendit Munster contre son évêque, Valdec, avec un courage intrépide pendant une année entiere ; et dans les extrémités où le réduisait la famine il refusa tout accommodement. (1536) Enfin il fut pris les armes à la main par une trahison des siens. Sa captivité ne lui ôta rien de son orgueil inébranlable : l'évêque lui ayant demandé comment il avait osé se faire roi ; le prisonnier lui demanda à son tour de quel droit l'évêque osait être seigneur temporel : « J'ai été élu par mon chapitre, dit le prélat ; et « moi par Dieu même, reprit Jean de Leyde ». L'évêque, après l'avoir quelque temps montré de ville en ville comme on fait voir un monstre, le fit tenailler avec des tenailles ardentes. L'enthousiasme anabaptiste ne fut point éteint par le supplice que ce roi et ses complices subirent : leurs freres des Pays-bas furent sur le point de surprendre Amsterdam. On extermina ce qu'on trouva de conjurés :

et dans ce temps-là tout ce qu'on rencontrait d'ana baptistes dans les Provinces-unies, était traité comme les Hollandais l'avaient été par les Espagnols; on les noyait, on les étranglait, on les brûlait; conjurés ou non, tumultueux ou paisibles, on courut par-tout sur eux dans toute la basse Allemagne comme sur des monstres dont il fallait purger la terre.

Cependant la secte subsiste assez nombreuse, cimentée du sang des prosélytes, qu'ils appellent *martyrs*, mais entièrement différente de ce qu'elle était dans son origine: les successeurs de ces fanatiques sanguinaires sont les plus paisibles de tous les hommes, occupés de leurs manufactures et de leur négoce, laborieux, charitables; il n'y a point d'exemple d'un si grand changement: mais comme ils ne font aucune figure dans le monde, on ne daigne pas s'appercevoir s'ils sont changés ou non, s'ils sont méchants ou vertueux.

Ce qui a changé leurs mœurs, c'est qu'ils se sont rangés au parti des unitaires, c'est-à-dire de ceux qui ne reconnaissent qu'un seul Dieu, et qui, en révérant le Christ, vivent sans beaucoup de dogmes et sans aucune dispute; hommes condamnés dans toutes les autres communions, et vivant en paix au milieu d'elles. Ainsi ils ont été le contraire des chrétiens: ceux-ci furent d'abord des freres paisibles, souffrants et cachés, et enfin des scélérats absurdes et barbares. Les anabaptistes commencerent par la barbarie, et ont fini par la douceur et la sagesse.

CHAPITRE CXXXIII.

De Geneve et de Calvin.

Autant que les anabaptistes méritaient qu'on sonnât le tocsin sur eux de tous les coins de l'Europe, autant les protestants devinrent recommandables aux yeux des peuples par la maniere dont leur réforme s'établit en plusieurs lieux. Les magistrats de Geneve firent soutenir des theses pendant tout le mois de juin 1535 : on invita les catholiques et les protestants de tous les pays à venir y disputer : quatre secrétaires rédigerent par écrit tout ce qui se dit d'essentiel pour et contre ; ensuite le grand conseil de la ville examina pendant deux mois le résultat des disputes. C'était ainsi à-peu-près qu'on en avait usé à Zurich et à Berne, mais moins juridiquement et avec moins de maturité et d'appareil. Enfin le conseil proscrivit la religion romaine ; et l'on voit encore aujourd'hui dans l'hôtel-de-ville cette inscription gravée sur une plaque d'airain : « En mémoire de la grace que Dieu nous « a faite d'avoir secoué le joug de l'antechrist, aboli « la superstition, et recouvré notre liberté. »

Les Génevois recouvrerent en effet leur vraie liberté. L'évêque qui disputait le droit de souveraineté sur Geneve au duc de Savoie et au peuple, à l'exemple de tant de prélats allemands, fut obligé de fuir et d'abandonner le gouvernement aux ci-

toyens. Il y avait depuis long-temps deux partis dans la ville, celui des protestants et celui des romains : les protestants s'appelaient *egnots*, du mot *eidgnossen*, *alliés par serment*. Les egnots qui triompherent attirerent à eux une partie de la faction opposée, et chasserent le reste. De là vient que les réformés de France eurent le nom d'*egnots* ou d'*huguenots;* terme dont la plupart des écrivains français inventerent depuis de vaines origines.

Cette réforme sur-tout opposa la sévérité des mœurs aux scandales que donnaient alors les catholiques. Il y avait, sous la protection de l'évêque, comme prince de Geneve, des lieux publics de débauche établis dans la ville; les filles légalement prostituées payaient une taxe au prélat; le magistrat élisait tous les ans la reine du b....., comme on parlait alors, afin que toutes choses se passassent en regle et avec décence. On aurait pu excuser en quelque sorte ces débauches en disant qu'alors il était plus difficile qu'aujourd'hui de séduire les femmes mariées ou leurs filles : mais il régnait des dissolutions plus révoltantes; car après qu'on eut aboli les couvents dans Geneve, on trouva des chemins secrets qui donnaient entrée aux cordeliers dans des couvents de filles; on découvrit à Lausanne dans la chapelle de l'évêque, derriere l'autel, une petite porte qui conduisait par un chemin souterrain chez des religieuses du voisinage, et cette porte existe encore.

La religion de Geneve n'était pas absolument celle des Suisses; mais la différence était peu de chose; et jamais leur communion n'en a été altérée.

Le fameux Calvin, que nous regardons comme l'apôtre de Geneve, n'eut aucune part à ce changement : il se retira quelque temps après dans cette ville; mais il en fut d'abord exclus, parceque sa doctrine ne s'accordait pas en tout avec la dominante; il y retourna ensuite, et s'érigea en pape des protestants.

Son nom propre était Chauvin. Il était né à Noyon, en 1509; il savait du latin, du grec, et de la mauvaise philosophie de son temps. Il écrivait mieux que Luther, et parlait plus mal : tous deux laborieux et austeres, mais durs et emportés; tous deux brûlant de l'ardeur de se signaler et d'obtenir cette domination sur les esprits qui flatte tant l'amour-propre, et qui d'un théologien fait une espece de conquérant.

Les catholiques peu instruits qui savent en général que Luther, Zuingle, Calvin, se marierent, que Luther fut obligé de permettre deux femmes au landgrave de Hesse, pensent que ces fondateurs s'insinuerent par des séductions flatteuses, et qu'ils ôterent aux hommes un joug pesant pour leur en donner un trop léger; mais c'est tout le contraire : ils avaient des mœurs farouches; leurs discours respiraient le fiel. S'ils condamnerent le célibat des prêtres, s'ils ouvrirent les portes des couvents, c'était pour changer en couvents la société humaine. Les jeux, les spectacles, furent défendus chez les réformés; Geneve pendant plus de cent ans n'a pas souffert chez elle un instrument de musique. Ils proscrivirent la confession auriculaire, mais ils la voulurent publique : dans la Suisse, dans l'Ecosse,

à Geneve, elle l'a été ainsi que la pénitence. On ne réussit guere chez les hommes, du moins jusqu'aujourd'hui, en ne leur proposant que le facile et le simple; le maître le plus dur est le plus suivi: ils ôtaient aux hommes le libre arbitre, et l'on courait à eux. Ni Luther, ni Calvin, ni les autres, ne s'entendirent sur l'eucharistie; l'un, ainsi que je l'ai déja dit, voyait Dieu dans le pain et dans le vin comme du feu dans un fer ardent; l'autre, comme le pigeon dans lequel était le Saint-Esprit. Calvin se brouilla d'abord avec ceux de Geneve qui communiaient avec du pain levé; il voulait du pain azyme. Il se réfugia à Strasbourg; car il ne pouvait retourner en France, où les bûchers étaient alors allumés, et où François I laissait brûler les protestants, tandis qu'il faisait alliance avec ceux d'Allemagne. S'étant marié à Strasbourg avec la veuve d'un anabaptiste, il retourna enfin à Geneve; et communiant avec du pain levé comme les autres, il y acquit autant de crédit que Luther en avait en Saxe.

Il régla les dogmes et la discipline que suivent tous ceux que nous appelons *calvinistes* en Hollande, en Suisse, en Angleterre, et qui ont si longtemps partagé la France. Ce fut lui qui établit les synodes, les consistoires, les diacres, qui régla la forme des prieres et des prêches: il institua même une juridiction consistoriale, avec droit d'excommunication.

Sa religion est conforme à l'esprit républicain; et cependant Calvin avait l'esprit tyrannique.

On en peut juger par la persécution qu'il suscita contre Castalion, homme plus savant que lui, que

sa jalousie fit chasser de Geneve, et par la mort cruelle dont il fit périr long-temps après le malheureux Michel Servet.

CHAPITRE CXXXIV.

De Calvin et de Servet.

Michel Servet, de Villanueva en Aragon, très savant médecin, méritait de jouir d'une gloire paisible pour avoir, long-temps avant Harvey, découvert la circulation du sang : mais il négligea un art utile pour des sciences dangereuses ; il traita de la préfiguration du Christ dans le verbe, de la vision de Dieu, de la substance des anges, de la manducation supérieure : il adoptait en partie les anciens dogmes soutenus par Sabellius, par Eusebe, par Arius, qui dominèrent dans l'orient, et qui furent embrassés au seizieme siecle par Lelio-Socini, reçus ensuite en Pologne, en Angleterre, en Hollande.

Pour se faire une idée des sentiments très peu connus de cet homme, que sa mort barbare a seule rendu célebre, il suffira peut-être de rapporter ce passage de son quatrieme livre de la Trinité : « Comme le germe de la génération était en Dieu « avant que le fils de Dieu fût fait réellement, ainsi « le créateur a voulu que cet ordre fût observé dans « toutes les générations. La semence substantielle du « Christ et toutes les causes séminales et formes ar- « chétypes étant véritablement en Dieu, etc. » En li-

sant ces paroles on croit lire Origene; et, au mot de Christ près, on croit lire Platon, que les premiers théologiens chrétiens regarderent comme leur maître.

Servet était de si bonne foi dans sa métaphysique obscure, que de Vienne en Dauphiné, où il séjourna quelque temps, il écrivit à Calvin sur la Trinité. Ils disputerent par lettres: de la dispute Calvin passa aux injures, et des injures à cette haine théologique, la plus implacable de toutes les haines. Calvin eut par trahison les feuilles d'un ouvrage que Servet faisait imprimer secrètement; il les envoya à Lyon avec les lettres qu'il avait reçues de lui: action qui suffirait pour le déshonorer à jamais dans la société; car ce qu'on appelle l'esprit de la société est plus honnête et plus sévere que tous les synodes. Calvin fit accuser Servet par un émissaire. Quel rôle pour un apôtre! Servet, qui savait qu'en France on brûlait sans miséricorde tout novateur, s'enfuit tandis qu'on lui faisait son procès. Il passe malheureusement par Geneve: Calvin le sait, le dénonce, le fait arrêter à l'enseigne *de la rose* lorsqu'il était prêt d'en partir. On le dépouilla de quatre-vingt-dix-sept pieces d'or, d'une chaîne d'or, et de six bagues. Il était sans doute contre le droit des gens d'emprisonner un étranger qui n'avait commis aucun délit dans la ville: mais aussi Geneve avait une loi qu'on devrait imiter; cette loi ordonne que le délateur se mette en prison avec l'accusé. Calvin fit la dénonciation par un de ses disciples qui lui servait de domestique.

Ce même Jean Calvin avait avant ce temps-là pu-

ché la tolérance ; on voit ces propres mots dans une de ses lettres imprimées : « En cas que quelqu'un soit « hétérodoxe, et qu'il fasse scrupule de se servir des « mots *trinité* et *personne*, etc. nous ne croyons « pas que ce soit une raison pour rejeter cet homme ; « nous devons le supporter, sans le chasser de l'église, « et sans l'exposer à aucune censure comme un hé- « rétique. »

Mais Jean Calvin changea d'avis dès qu'il se livra à la fureur de sa haine théologique : il demandait la tolérance dont il avait besoin pour lui en France, et il s'armait de l'intolérance à Geneve. Calvin, après le supplice de Servet, publia un livre dans lequel il prétendit prouver qu'il fallait punir les hérétiques.

Quand son ennemi fut aux fers il lui prodigua les injures et les mauvais traitements que font les lâches quand ils sont maîtres. Enfin, à force de presser les juges, d'employer le crédit de ceux qu'il dirigeait, de crier et de faire crier que Dieu demandait l'exécution de Michel Servet, il le fit brûler vif ; et jouit de son supplice, lui qui, s'il eût mis le pied en France, eût été brûlé lui-même ; lui qui avait élevé si fortement sa voix contre les persécutions.

Cette barbarie d'ailleurs qui s'autorisait du nom de justice pouvait être regardée comme une insulte aux droits des nations : un Espagnol qui passait par une ville étrangere était-il justiciable de cette ville pour avoir publié ses sentiments sans avoir dogmatisé ni dans cette ville ni dans aucun lieu de sa dépendance ?

Ce qui augmente encore l'indignation et la pitié c'est que Servet, dans ses ouvrages publiés, reconnaît nettement la divinité éternelle de Jésus-Christ ; il déclara dans le cours de son procès qu'il était fortement persuadé que Jésus-Christ était le fils de Dieu, engendré de toute éternité du père, et conçu par le Saint-Esprit dans le sein de la Vierge Marie. Calvin, pour le perdre, produisit quelques lettres secretes de cet infortuné, écrites long-temps auparavant à ses amis en termes hasardés.

Cette catastrophe déplorable n'arriva qu'en 1553, dix-huit ans après que Geneve eut rendu son arrêt contre la religion romaine ; mais je la place ici pour mieux faire connaître le caractere de Calvin, qui devint l'apôtre de Geneve et des réformés de France. Il semble aujourd'hui qu'on fasse amende honorable aux cendres de Servet ; de savants pasteurs des églises protestantes, et même les plus grands philosophes, ont embrassé ses sentiments et ceux de Socin : ils ont encore été plus loin qu'eux ; leur religion est l'adoration d'un Dieu par la médiation du Christ. Nous ne faisons ici que rapporter les faits et les opinions, sans entrer dans aucune controverse, sans disputer contre personne, respectant ce que nous devons respecter, et uniquement attachés à la fidelité de l'histoire.

Le dernier trait au portrait de Calvin peut se tirer d'une lettre de sa main, qui se conserve encore au château de la Bastie-Roland, près de Montelimar : elle est adressée au marquis de Poët, grand-chambellan du roi de Navarre, et datée du 30 septembre 1561.

« Honneur, gloire, et richesses, seront la récom-
« pense de vos peines : sur-tout ne faites faute de dé-
« faire le pays de ces zélés faquins qui excitent les
« peuples à se bander contre nous. Pareils monstres
« doivent être étouffés, comme j'ai fait de Michel
« Servet, Espagnol. »

Jean Calvin avait usurpé un tel empire dans la ville de Geneve, où il fut d'abord reçu avec tant de difficulté, qu'un jour ayant su que la femme du capitaine-général (qui fut ensuite premier syndic) avait dansé après souper avec sa famille et quelques amis, il la força de paraître en personne devant le consistoire pour y reconnaître sa faute; et que Pierre Ameaux, conseiller d'état, accusé d'avoir mal parlé de Calvin, d'avoir dit qu'il était un très méchant homme, qu'il n'était qu'un Picard, et qu'il prêchait une fausse doctrine, fut condamné (quoiqu'il demandât grace) à faire amende honorable en chemise, la tête nue, la torche au poing, par toute la ville.

Les vices des hommes tiennent souvent à des vertus. Cette dureté de Calvin était jointe au plus grand désintéressement : il ne laissa pour tout bien en mourant que la valeur de cent vingt écus d'or. Son travail infatigable abrégea ses jours, mais lui donna un nom célebre et un grand crédit.

Il y a des lettres de Luther qui ne respirent pas un esprit plus pacifique et plus charitable que celles de Calvin. Les catholiques ne peuvent comprendre que les protestants reconnaissent de tels apôtres : les protestants répondent qu'ils n'invoquent point ceux qui ont servi à établir leur réforme, qu'ils ne sont

ni *luthériens*, ni *zuingliens*, ni *calvinistes;* qu'ils croient suivre les dogmes de la primitive église ; qu'ils ne canonisent point les passions de Luther et de Calvin ; et que la dureté de leur caractere ne doit pas plus décrier leurs opinions dans l'esprit des réformés, que les mœurs d'Alexandre VI et de Léon X, et les barbaries des persécutions, ne font tort à la religion romaine dans l'esprit des catholiques.

Cette réponse est sage, et la modération semble aujourd'hui prendre dans les deux partis opposés la place des anciennes fureurs. Si le même esprit sanguinaire avait toujours présidé à la religion, l'Europe seroit un vaste cimetiere. L'esprit de philosophie a enfin émoussé les glaives. Faut-il qu'on ait éprouvé plus de deux cents ans de frénésie pour arriver à des jours de repos?

Ces secousses, qui par les évènements des guerres remirent tant de biens d'église entre les mains des séculiers, n'enrichirent pas les théologiens promoteurs de ces guerres. Ils eurent le sort de ceux qui sonnent la charge et qui ne partagent point les dépouilles. Les pasteurs des églises protestantes avaient si hautement élevé leurs voix contre les richesses du clergé, qu'ils s'imposerent à eux-mêmes la bienséance de ne pas recueillir ce qu'ils condamnaient ; et presque tous les souverains les astreignirent à cette bienséance. Ils voulurent dominer en France, et ils y eurent en effet un très grand crédit ; mais ils y ont fini enfin par en être chassés, avec défense d'y reparaître, sous peine d'être pendus. Par-tout où leur religion s'est établie leur pouvoir a été res-

treint à la longue dans des bornes étroites par les princes ou par les magistrats des républiques.

Les pasteurs calvinistes et luthériens ont eu partout des appointements qui ne leur ont pas permis de luxe. Les revenus des monasteres ont été mis presque par-tout entre les mains de l'état, et appliqués à des hôpitaux. Il n'est resté de riches évêques protestants en Allemagne que ceux de Lubeck et d'Osnabruk dont les revenus n'ont pas été distraits. Vous verrez, en continuant de jeter les yeux sur les suites de cette révolution, l'accord bizarre, mais pacifique, par lequel le traité de Vestphalie a rendu cet évêché d'Osnabruk alternativement catholique et luthérien. La réforme en Angleterre a été plus favorable au clergé anglican qu'elle ne l'a été en Allemagne, en Suisse, et dans les Pays-bas aux luthériens et aux calvinistes. Tous les évêchés sont considérables dans la Grande-Bretagne; tous les bénéfices y donnent de quoi vivre honnêtement. Les curés de la campagne y sont plus à leur aise qu'en France : l'état et les séculiers n'y ont profité que de l'abolissement des monasteres. Il y a des quartiers entiers à Londres qui ne formaient autrefois qu'un seul couvent, et qui sont peuplés aujourd'hui d'un très grand nombre de familles. En général toute nation qui a converti les couvents à l'usage public y a beaucoup gagné, sans que personne y ait perdu : car en effet on n'ôte rien à une société qui n'existe plus. On ne fit tort qu'aux possesseurs passagers que l'on dépouillait, et ils n'ont point laissé de descendants qui puissent se plaindre; et si ce fut une

injustice d'un jour, elle a produit un bien pour des siecles.

Il est arrivé enfin par différentes révolutions que l'église latine a perdu plus de la moitié de l'Europe chrétienne, qu'elle avait eue presque tout entiere en divers temps; car outre le pays immense qui s'étend de Constantinople jusqu'à Corfou, et jusqu'à la mer de Naples, elle n'a plus ni la Suede, ni la Norwege, ni le Danemarck; la moitié de l'Allemagne, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, la Hollande, les trois quarts de la Suisse, se sont séparés d'elle. Le pouvoir du siege de Rome a bien plus perdu encore; il ne s'est véritablement conservé que dans les pays immédiatement soumis au pape.

Cependant, avant qu'on pût poser tant de limites, et qu'on parvint même à mettre quelque ordre dans la confusion, les deux partis catholique et luthérien mettaient alors l'Allemagne en feu. Déja la religion qu'on nomme *évangélique* était établie, vers l'an 1555, dans vingt-quatre villes impériales, et dans dix-huit petites provinces de l'empire. Les luthériens voulaient abaisser la puissance de Charles-Quint, et il prétendait les détruire: on faisait des ligues; on donnait des batailles. Mais il faut suivre ici ces révolutions de l'esprit humain en fait de religion, et voir comment s'établit l'église anglicane, et comment fut déchirée l'église de France.

CHAPITRE CXXXV.

Du roi Henri VIII. De la révolution de la reli Angleterre.

On sait que l'Angleterre se sépara du pape que le roi Henri VIII fut amoureux. Ce q vaient pu ni le *denier de saint Pierre*, réserves, ni les provisions, ni les annates, collectes et les veutes des indulgences, n cents années d'exactions toujours combattu les lois des parlements et par les murmu peuples, un amour passager l'exécuta, ou du en fut la cause. La premiere pierre qu'on jet pour renverser ce grand monument dès long ébranlé par la haine publique.

Henri VIII, homme voluptueux, fougue opiniâtre dans tous ses desirs, eut parmi bea de maîtresses Anne de Boulen, fille d'un homme de son royaume. Cette fille, d'un e ment et d'une liberté qui promettait tou pourtant l'adresse de ne se pas abandonner e ment, et d'irriter la passion du roi, qui n d'en faire sa femme.

Il était marié depuis dix-huit ans à Cat d'Espagne, fille de Ferdinand et d'Isabell tante de Charles-Quint, de laquelle il avait e enfants, et dont il lui restait encore la pri Marie, qui fut depuis reine d'Angleterre. Cor faire un divorce? comment casser son mariag

une femme telle que Catherine d'Espagne, à laquelle on ne pouvait reprocher ni stérilité, ni mauvaise conduite, ni même cette humeur qui accompagne si souvent la vertu des femmes? Ayant d'abord épousé le prince Artur, frere aîné de Henri VIII, et l'ayant perdu au bout de quelques mois, Henri VII l'avait fiancée à son second fils Henri, avec la dispense du pape Jules II, et ce Henri VIII, après la mort de son pere, l'avait solennellement épousée. Il eut long-temps après un bâtard d'une maîtresse nommée Blunt. Il ne sentait alors que des dégoûts de son mariage, et point de scrupules; mais quand il aima éperdument Anne de Boulen, et qu'il ne put venir à bout de jouir d'elle sans l'épouser, alors il eut des remords de conscience, et trembla d'avoir offensé Dieu dix-huit ans avec sa femme. Ce prince, soumis encore aux papes, sollicita Clément VII de casser la bulle de Jules II, et de déclarer son mariage avec la tante de Charles-Quint contraire aux lois divines et humaines.

Clément VII, bâtard de Julien de Médicis, venait de voir Rome saccagée par l'armée de Charles-Quint. Ayant ensuite fait à peine la paix avec l'empereur, il craignit toujours que ce prince ne le fît déposer pour sa bâtardise: il craignait encore plus qu'on ne le déclarât simoniaque, et qu'on ne produisît le fatal billet qu'il avait fait au cardinal Colonne; billet par lequel il lui promettait des biens et des honneurs s'il parvenait au pontificat par la faveur de sa voix et de ses bons offices.

Il ne pouvait déclarer la tante de l'empereur con-

cubine, et mettre les enfants de cette femme, si long-temps légitime, au rang des bâtards. D'ailleurs un pape ne pouvait guere avouer que son prédécesseur n'avait pas été en droit de donner une dispense ; il aurait sappé lui-même les fondements de la grandeur pontificale en avouant qu'il y avait des lois que les papes ne pouvaient enfreindre.

Louis XII avait fait, il est vrai, dissoudre son mariage ; mais le cas étoit bien différent : il n'avait point eu d'enfants de sa femme ; et le pape Alexandre VI, qui ordonna ce divorce, était lié d'intérêt avec Louis XII.

François I, roi de France, devenu par son second mariage neveu de Catherine d'Espagne, soutint à Rome le parti de Henri VIII, comme son allié, et sur-tout comme ennemi de Charles-Quint, devenu si redoutable. Le pape, pressé entre l'empereur et ces deux rois, et qui écrivait qu'il « était entre « l'enclume et le marteau », négocia, temporisa, promit, se rétracta, espéra que l'amour de Henri VIII durerait moins qu'une négociation italienne. Il se trompa. Le monarque anglais, qui était malheureusement théologien, fit servir la théologie à son amour : lui et tous les docteurs de son parti avaient recours au Lévitique qui défend « de révé- « ler la turpitude de la femme de son frere, et d'é- « pouser la sœur de sa femme ». Les états chrétiens ont long-temps manqué, et manquent encore de bonnes lois positives : leur jurisprudence, encore gothique en plusieurs points, composée des anciennes coutumes de cinq cents petits tyrans, a recours souvent aux lois romaines et à celles des

Hébreux, comme un homme égaré qui demande sa route : ils vont chercher dans le code du peuple juif les regles de leurs tribunaux.

Mais si on voulait suivre les lois matrimoniales des Hébreux, il faudrait donc les suivre en tout ; il faudrait condamner à la mort celui qui approche de sa femme quand elle a ses regles, et se soumettre à beaucoup de commandements qui ne sont faits ni pour nos climats, ni pour nos mœurs, ni pour la loi nouvelle.

Ce n'est là que la moindre partie de l'abus où l'on se jetait en jugeant le mariage de Henri par le Lévitique : on se dissimulait que dans ces mêmes livres où Dieu semble, selon nos faibles lumieres, commander quelquefois les contraires pour exercer l'obéissance humaine, il était non seulement permis par le Deutéronome, mais ordonné d'épouser la veuve de son frere quand elle n'avait point d'enfants ; que la veuve était en droit de sommer son beau-frere d'exécuter cette loi, et que sur son refus elle devait lui jeter un soulier à la tête.

On oubliait encore que, si les lois juives défendaient à un frere d'épouser sa propre sœur, cette défense même n'était pas absolue ; témoin Thamar, fille de David, qui, avant d'être violée par son frere Amnon, lui dit en propres mots : « Mon « frere, ne me faites pas de sottises, vous passeriez « pour un fou : demandez-moi en mariage à mon « pere, il ne vous refusera pas ». C'est ainsi que les lois sont presque toujours contradictoires. Mais il était plus étrange encore de vouloir gouverner l'isle d'Angleterre par les coutumes de la Judée.

C'était un spectacle curieux et rare de voir, d'un côté le roi d'Angleterre solliciter les universités de l'Europe d'être favorables à son amour, de l'autre, l'empereur presser leurs décisions en faveur de sa tante, et le roi de France au milieu d'eux soutenir la loi du Lévitique contre celle du Deutéronome, pour rendre Charles-Quint et Henri VIII irréconciliables. L'empereur donnait les bénéfices aux docteurs italiens qui écrivaient sur la validité du mariage de Catherine, Henri VIII payait par-tout les avis des docteurs qui se déclaraient pour lui. Le temps a découvert ces mystères; on a vu dans les comptes d'un agent secret de ce roi, nommé Crouk: « A un religieux servite, un écu; à deux de l'obser-« vance, deux écus; au prieur de S.-Jean, quinze « écus; au prédicateur Jean Marino, vingt écus ». On voit que le prix était différent selon le crédit du suffrage. Cet acheteur de décisions théologiques s'excusait en protestant qu'il n'avait jamais marchandé, et que jamais il n'avait donné l'argent qu'après la signature. (1530) Enfin les universités de France, et sur-tout la Sorbonne, décideront que le mariage de Henri avec Catherine d'Espagne n'était point légitime, et que le pape n'avait pas le droit de dispenser de la loi du Lévitique.

Les agents de Henri VIII allerent jusqu'à se munir des suffrages des rabbins: ceux-ci avouerent qu'à la vérité le Deutéronome ordonnait qu'on épousât la veuve de son frere; mais ils dirent que cette loi n'était que pour la Palestine, et que le Lévitique devait être observé en Angleterre. Les universités et les rabbins des pays autrichiens pensaient

tout autrement ; mais Henri ne les consulta pas : jamais les théologiens ne firent voir tant de démence et tant de bassesse.

Muni des approbations qui ne lui avaient pas coûté cher, pressé par sa maîtresse, lassé des subterfuges du pape, soutenu de son clergé, autorisé par les universités, et maître de son parlement, encouragé encore par François I, Henri fait casser son mariage (1533) par une sentence de Cranmer, archevêque de Cantorbéri. La reine ayant soutenu ses droits avec fermeté, mais avec modestie, et ayant décliné cette juridiction sans donner des armes contre elle par des plaintes trop ameres, retirée à la campagne, laissa son lit et son trône à sa rivale. Cette maîtresse, déja grosse de deux mois quand elle fut déclarée femme et reine, fit son entrée dans Londres avec une pompe autant au-dessus de la magnificence ordinaire que sa fortune passée était au-dessous de sa dignité présente.

Le pape Clément VII ne put alors se dispenser d'accorder à Charles-Quint outragé et aux prérogatives du saint-siege une bulle contre Henri VIII : mais le pape par cette bulle perdit le royaume d'Angleterre. (1534) Henri, presque au même temps, se fait déclarer par son clergé chef suprême de l'église anglaise : son parlement lui confirme ce titre, et abolit toute l'autorité du pape, ses annates, son denier de saint Pierre, les provisions des bénéfices. Les peuples prêterent avec alégresse un nouveau serment au roi, qu'on appela *le serment de suprématie*. Tout le crédit du pape, si puissant pendant tant de siecles, tomba en un instant sans

contradiction, malgré le désespoir des ordres religieux.

Ceux qui prétendaient que dans un grand royaume on ne pouvait rompre avec le pape sans danger, virent qu'un seul coup pouvait renverser ce colosse vénérable, dont la tête était d'or et dont les pieds étaient d'argile. En effet les droits par lesquels la cour de Rome avait vexé long-temps les Anglais n'étaient fondés que sur ce qu'on voulait bien être rançonné ; et dès qu'on ne voulut plus l'être on sentit qu'un pouvoir qui n'est pas fondé sur la force n'est rien par lui-même.

Le roi se fit donner par son parlement les annates que prenaient les papes : il créa six évêchés nouveaux ; il fit faire en son nom la visite des couvents. On voit encore les procès-verbaux de quelques débauches scandaleuses, qu'on eut soin d'exagérer ; de quelques faux miracles dont on se servait dans plus d'un couvent pour exciter la piété et pour attirer les offrandes. (1535) On brûla dans le marché de Londres plusieurs statues de bois que des moines faisaient mouvoir par des ressorts.

Mais parmi ces instruments de fraude le peuple ne vit qu'avec une horreur douloureuse brûler les restes de saint Thomas de Cantorbéri, que l'Angleterre révérait ; le roi s'en appropria la châsse enrichie de pierreries. S'il reprochait aux moines leurs extorsions, il les mettait bien en droit de l'accuser de rapine. Tous les couvents furent supprimés : on assigna des retraites aux vieux religieux qui ne pouvaient retourner dans le monde, une pension aux autres ; leurs rentes furent mises dans la main

du roi; il y avait, au calcul de Burnet, pour cent soixante mille livres sterling de revenu: le mobilier, l'argent comptant, étaient considérables. De ces dépouilles Henri fonda ses six nouveaux évêchés et un collége (1586), récompensa quelques serviteurs, et convertit le reste à son usage.

Ce même roi qui avait soutenu de sa plume l'autorité du pape contre Luther devenait ainsi un ennemi irréconciliable de Rome. Mais ce zele, qu'il avait si hautement montré contre les opinions de cet hérésiarque réformateur, fut une des raisons qui le retinrent sur le dogme quand il eut changé la discipline.

Il voulut bien être le rival du pape, mais non *luthérien* ou *sacramentaire*. L'invocation des saints ne fut point abolie, mais restreinte. Il fit lire l'écriture en langue vulgaire, mais il ne voulut pas qu'on allât plus avant. Ce fut un crime capital de croire au pape; c'en fut un d'être protestant. Il fit brûler dans la même place ceux qui parlaient pour le pontife, et ceux qui se déclaraient de la réforme d'Allemagne.

Le célebre Morus, qui avait été grand chancelier, et un évêque nommé Fisher, qui refuserent de prêter serment de suprématie, c'est-à-dire de reconnaître Henri VIII pour le pape d'Angleterre, furent condamnés par le parlement à perdre la tête, selon la rigueur de la loi nouvellement portée; car c'était toujours avec le glaive de la loi que Henri VIII faisait périr quiconque résistait.

Presque tous les historiens, et sur-tout ceux de la communion romaine, se sont accordés à regarder

ce Thomas More ou Morus comme un homme vertueux, comme une victime des lois, comme un sage rempli de clémence et de bonté ainsi que de doctrine; mais la vérité est que c'était un superstitieux et un barbare persécuteur : il avait, un an avant son supplice, fait venir chez lui un avocat nommé Bainham, accusé de favoriser les opinions des luthériens; et l'ayant fait battre de verges en sa présence, l'ayant ensuite fait conduire à la tour, où il fut témoin des tortures qu'il lui fit subir, il l'avait enfin fait brûler vif dans la place de Smithfield; plusieurs autres malheureux avaient péri dans les flammes par des arrêts principalement émanés de ce chancelier qu'on nous peint comme un homme si doux et si tolérant. C'était pour de telles cruautés qu'il méritait le dernier supplice, et non pas pour avoir nié la nouvelle suprématie de Henri VIII. Il mourut en plaisantant : il eût mieux valu avoir un caractere plus sérieux et moins barbare.

Le pape Paul III, successeur de Clément VII, crut sauver la vie à l'évêque Fisher pendant qu'on instruisait son procès en lui envoyant le chapeau de cardinal; il ne fit que donner au roi le plaisir de faire périr un cardinal sur l'échafaud. La tête du cardinal Polus ou de la Pole, qui était à Rome, fut mise à prix : le roi fit périr par la main du bourreau la mere de ce cardinal, sans respecter ni la vieillesse, ni le sang royal dont elle était, et tout cela parcequ'on lui contestait sa qualité de pape anglais.

Un jour le roi, sachant qu'il y avait à Londres un sacramentaire assez habile nommé Lambert, vou-

lut se donner la gloire de disputer contre lui dans une grande assemblée convoquée à Westminster : la fin de la dispute fut que le roi lui donna le choix d'être de son avis ou d'être pendu. Lambert eut le courage de choisir le dernier parti, et le roi eut la lâche cruauté de le faire exécuter. Les évêques d'Angleterre étaient encore catholiques en renonçant à la juridiction du pape ; et ils étaient si animés contre les hérétiques, que lorsqu'ils les avaient condamnés au feu, ils accordaient quarante jours d'indulgence à quiconque apportait du bois au bûcher.

Tous ces meurtres se faisaient par l'autorité du parlement. Ce masque de justice, plus odieux peut-être que l'oppression qui brave les lois, fut pourtant ce qui prévint les guerres civiles. Il n'y eut que quelques séditions dans les provinces ; Londres tremblante fut tranquille : tant Henri VIII, adroit et terrible, avait su se rendre absolu !

Sa volonté faisait toutes les lois ; et ces lois, par lesquelles on jugeait les hommes, étaient si imparfaites qu'on pouvait alors condamner à mort un accusé sans avoir deux témoins contre lui : ce ne fut que sous le regne d'Edouard VI que les Anglais décernerent, à l'exemple des autres nations, qu'il faut deux témoins pour faire condamner un coupable.

Anne de Boulen jouissait de son triomphe à l'ombre de l'autorité du roi. On prétend que les partisans secrets de Rome conjurerent sa perte, dans l'espérance que si le roi se séparait d'elle la fille de Catherine d'Espagne hériterait du royaume, et rétablirait la religion abolie pour sa rivale. Le com-

plot réussit au-delà de ce qu'on espérait : le roi, amoureux de Jeanne de Seymour, fille d'honneur de la reine, reçut avidement ce qu'on lui dit contre sa femme. Toutes ses passions étaient extrêmes : il ne craignit point la honte d'accuser son épouse d'adultere dans la chambre des pairs. Ce parlement, qui ne fut jamais que l'instrument des passions du roi, condamna la reine au supplice sur des indices si légers qu'un citoyen qui se brouillerait avec sa femme pour si peu de chose passerait pour un homme injuste. On fit trancher la tête à son frere, qu'on supposait avoir commis un inceste avec elle sans qu'on en eût la moindre preuve. On fit mourir deux hommes qui lui avaient dit un jour de ces choses flatteuses qu'on dit à toutes les femmes, et qu'une reine vertueuse peut entendre quand l'enjouement de son esprit permet quelque liberté à ses courtisans. On pendit un musicien qu'on avait engagé à déposer qu'il avait eu ses faveurs, et qui ne lui fut jamais confronté. La lettre que cette malheureuse reine écrivit à son mari avant d'aller à l'échafaud paraît un grand témoignage de son innocence et de son courage : « Vous m'avez toujours élevée, « dit-elle ; de simple demoiselle vous me fîtes mar- « quise, de marquise reine, et de reine vous voulez « aujourd'hui me faire sainte ». Enfin Anne de Boulen passa du trône à l'échafaud par la jalousie d'un mari qui ne l'aimait plus. Ce ne fut pas la vingtieme tête couronnée qui périt tragiquement en Angleterre, mais ce fut la premiere qui mourut par la main du bourreau. Le tyran (on ne peut lui donner un autre nom) fit encore un divorce avec sa femme

avant de la faire mourir, et par-là déclara bâtarde sa fille Elisabeth, comme il avait déclaré bâtarde sa première fille Marie.

Dès le lendemain même de l'exécution de la reine il épousa Jeanne de Seymour, qui mourut l'année suivante, après lui avoir donné un fils.

(1539) Henri passe bientôt à de nouvelles noces avec Anne de Cleves, séduit par un portrait que le fameux peintre Holbens avait fait de cette princesse; mais quand il la vit il la trouva si différente de ce portrait qu'au bout de six mois il se résolut à un troisième divorce. Il dit à son clergé qu'en épousant Anne de Cleves il n'avait pas donné un consentement intérieur à son mariage. On ne peut avoir l'audace d'alléguer une telle raison que quand on est sûr que ceux à qui on la donne auront la lâcheté de la trouver bonne. Les bornes de la justice et de la honte étaient passées depuis long-temps: le clergé et le parlement donnerent la sentence de divorce. Il épousa une cinquième femme; c'est Catherine Howard, l'une de ses sujettes. Tout autre se fût lassé d'exposer sans cesse au public la honte vraie ou fausse de sa maison; mais Henri, ayant appris que la reine avant son mariage avait eu des amants, fit encore trancher la tête à cette reine (1542) pour une faute passée qu'il devait ignorer, et qui ne méritait aucune peine lorsqu'elle fut commise.

Souillé de trois divorces et du sang de deux épouses, il fit porter une loi dont la honte, la cruauté, le ridicule, l'impossibilité dans l'exécution, sont égales; c'est que tout homme qui sera instruit d'une galanterie de la reine doit l'accuser

sous peine de haute trahison; et que toute fille qui épouse un roi d'Angleterre, et n'est pas vierge, doit le déclarer sous la même peine.

La plaisanterie (si on pouvait plaisanter dans une telle cour) disait qu'il fallait que le roi épousât une veuve: aussi en épousa-t-il une dans la personne de Catherine Parr, sa sixieme femme (1543). Elle fut près de subir le sort d'Anne de Boulen et de Catherine Howard, non pour ses galanteries, mais parcequ'elle fut quelquefois d'un autre avis que le roi sur les matieres de théologie.

Quelques souverains qui ont changé la religion de leurs états ont été des tyrans, parceque la contradiction et la révolte font naître la cruauté. Henri VIII était cruel par son caractere; tyran dans le gouvernement, dans la religion, dans sa famille. Il mourut dans son lit (1545); et Henri VI, le plus doux des princes, avait été détrôné, emprisonné, assassiné.

On vit dans sa derniere maladie un effet singulier du pouvoir qu'ont les lois en Angleterre jusqu'à ce qu'elles soient abrogées, et combien on s'est tenu dans tous les temps à la lettre plutôt qu'à l'esprit de ces lois. Personne n'osait avertir Henri de sa fin prochaine, parcequ'il avait fait statuer quelques années auparavant par le parlement que c'était un crime de haute trahison de prédire la mort du souverain. Cette loi, aussi cruelle qu'inepte, ne pouvait être fondée sur les troubles que la succession entrainerait, puisque cette succession était réglée en faveur du prince Edouard: elle n'était que le fruit de la tyrannie de Henri VIII, de sa crainte de

la mort, et de l'opinion où les peuples étaient encore qu'il y a un art de connaître l'avenir.

CHAPITRE CXXXVI.

Suite de la religion d'Angleterre.

Sous le barbare et capricieux Henri VIII les Anglais ne savaient encore de quelle religion ils devaient être : le luthéranisme, le puritanisme, l'ancienne religion romaine, partageaient et troublaient les esprits, que la raison n'éclairait pas encore ; ce conflit d'opinions et de cultes bouleversait les têtes, s'il ne subvertissait pas l'état : chacun examinait, chacun raisonnait : et ce furent les premieres semences de cette philosophie hardie qui se déploya long-temps après sous Charles II et sous ses successeurs.

Déja même, quoique le scepticisme eût peu de partisans en Angleterre, et qu'on ne disputât que pour savoir sous quel maître on devait s'égarer, il y eut dans le grand parlement convoqué par Henri des esprits mâles qui déclarerent hautement qu'il ne fallait croire ni à l'église de Rome, ni aux sectes de Luther et de Zuingle. Le célebre lord Herbert nous a conservé le discours plus hardi d'un membre du parlement (1529), lequel déclara que la prodigieuse multitude d'opinions théologiques qui s'étaient combattues dans tous les temps mettait les hommes dans la nécessité de n'en croire aucune, et que

la seule religion nécessaire était de croire un Dieu, et d'être juste. On l'écouta, on ne murmura pas, et on resta dans l'incertitude.

Sous le regne du jeune Edouard VI, fils de Henri VIII et de Jeanne Seymour, les Anglais furent protestants, parceque le prince et son conseil le furent, et que l'esprit de réforme avait jeté par-tout des racines. Cette église était alors un mélange de *sacramentaires* et de *luthériens;* mais personne ne fut persécuté pour sa foi, hors deux pauvres femmes anabaptistes, que l'archevêque de Cantorbéri, Cranmer, qui était luthérien, s'obstina à faire brûler, ne prévoyant pas qu'un jour il périrait par le même supplice. Le jeune roi ne voulait pas consentir à l'arrêt porté contre une de ces infortunées: il résista long-temps, il signa en pleurant. Ce n'était pas assez de verser des larmes, il fallait ne pas signer; mais il n'était âgé que de quatorze ans, et ne pouvait avoir de volonté ferme ni dans le mal ni dans le bien.

Ceux que l'on appelait alors anabaptistes en Angleterre sont les peres de ces quakers pacifiques, dont la religion a été tant tournée en ridicule, et dont on a été forcé de respecter les mœurs. Ils ressemblaient très peu par les dogmes, et encore moins par leur conduite, à ces anabaptistes d'Allemagne, ramas d'hommes rustiques et féroces que nous avons vus pousser les fureurs d'un fanatisme sauvage aussi loin que peut aller la nature humaine abandonnée à elle-même. Les anabaptistes anglais n'avaient point encore de corps de doctrine arrêté: aucune secte établie populairement n'en peut jamais avoir qu'à

la longue ; mais ce qui est très extraordinaire, c'est que se croyant chrétiens, et ne se piquant nullement de philosophie, ils n'étaient réellement que des déistes ; car ils ne reconnaissaient Jésus-Christ que comme un homme à qui Dieu avait daigné donner des lumieres plus pures qu'à ses contemporains. Les plus savants d'entre eux prétendaient que le terme de *fils de Dieu* ne signifie chez les Hébreux qu'*homme de bien*, comme *fils de Satan* ou de *Bélial* ne veut dire que *méchant homme*. La plupart des dogmes, disaient-ils, qu'on a tirés de l'écriture, sont des subtilités de philosophie dont on a enveloppé des vérités simples et naturelles : ils ne reconnaissaient ni l'histoire de la chûte de l'homme, ni le mystere de la Sainte-Trinité, ni par conséquent celui de l'incarnation. Le baptême des enfants était absolument rejeté chez eux, ils en conféraient un nouveau aux adultes ; plusieurs même ne regardaient le baptême que comme une ancienne ablution orientale, adoptée par les Juifs, renouvelée par saint Jean-Baptiste, et que le Christ ne mit jamais en usage avec aucun de ses disciples. C'est en cela sur-tout qu'ils ressemblerent le plus aux quakers qui sont venus après eux ; et c'est principalement leur aversion pour le baptême des enfants qui leur fit donner par le peuple le nom d'*anabaptistes*. Ils pensaient suivre l'évangile à la lettre, et en mourant pour leur secte ils croyaient mourir pour le christianisme : bien différents en cela des théistes ou des déicoles, qui établirent plus que jamais leurs opinions secretes au milieu de tant de sectes publiques.

Ceux-ci, plus attachés à Pláton qu'à Jésus-Christ, plus philosophes que chrétiens, fatigués de tant de disputes malheureuses, rejeterent témérairement la révélation divine dont les hommes avaient trop abusé, et l'autorité ecclésiastique dont on avait abusé encore davantage. Ils étaient répandus dans toute l'Europe, et se sont multipliés depuis à un excès prodigieux, mais sans jamais établir ni secte ni société, sans s'élever contre aucune puissance. C'est la seule religion sur la terre qui n'ait jamais eu d'assemblée, celle dans laquelle on a le moins écrit, celle qui a été la plus paisible; elle s'est étendue par-tout sans aucune communication: composée originairement de philosophes qui, en suivant trop leurs lumieres naturelles, et sans s'instruire mutuellement, se sont tous égarés d'une maniere uniforme; passant ensuite dans l'ordre mitoyen de ceux qui vivent dans le loisir attaché à une fortune bornée, elle est montée depuis chez les grands de tous les pays, et elle a rarement descendu chez le peuple. L'Angleterre a été de tous les pays du monde celui où cette religion, ou plutôt cette philosophie, a jeté avec le temps les racines les plus profondes et les plus étendues; elle y a pénétré même chez quelques artisans, et jusque dans les campagnes. Le peuple de cette isle est le seul qui ait commencé à penser par lui-même; mais le nombre de ces philosophes agrestes est très petit, et le sera toujours: le travail des mains ne s'accorde point avec le raisonnement, et le commun peuple en général n'use ni n'abuse guere de son esprit.

Un athéisme funeste, qui est le contraire du

théisme, naquit encore dans presque toute l'Europe de ces divisions théologiques. On prétend qu'alors il y avait plus d'athées en Italie qu'ailleurs. Ce ne furent pas les querelles de doctrine qui conduisirent les philosophes italiens à cet excès ; ce furent les désordres dans lesquels presque toutes les cours, et celle de Rome, étaient tombées. Si on lit avec attention plusieurs écrits italiens de ces temps-là, on verra que leurs auteurs, trop frappés du débordement des crimes dont ils parlaient, ne reconnaissaient point l'Etre suprême dont la providence permet ces crimes, et pensaient comme Lucrèce pensait dans des temps non moins malheureux. Cette opinion pernicieuse s'établit chez les grands en Angleterre et en France : elle eut peu de cours dans l'Allemagne et dans le nord, et il n'est pas à craindre qu'elle fasse jamais de grands progrès : la vraie philosophie, la morale, l'intérêt de la société, l'ont presque anéantie ; mais alors elle s'établissait par les guerres de religion ; et des chefs de parti devenus athées conduisaient une multitude d'enthousiastes.

(1553) Edouard VI mourut dans ces temps funestes, n'ayant encore pu donner que des espérances. Il avait déclaré, en mourant, héritière du royaume sa cousine Jeanne Gray, descendante de Henri VII, au préjudice de Marie sa sœur, fille de Henri VIII et de Catherine d'Espagne. Jeanne Gray fut proclamée à Londres ; mais le parti et le droit de Marie l'emporterent. A peine y eut-il une guerre. Marie enferma sa rivale dans la tour avec la princesse Elisabeth, qui régna depuis avec tant de gloire.

Beaucoup plus de sang fut répandu par les bourreaux que par les soldats. Le pere, le beau-pere, l'époux de Jeanne Gray, elle-même enfin, furent condamnés à perdre la tête. Voilà la troisieme reine expirant en Angleterre par le dernier supplice : elle n'avait que dix-sept ans ; on l'avait forcée à recevoir la couronne ; tout parlait en sa faveur ; et Marie devait craindre l'exemple trop fréquent de passer du trône à l'échafaud : mais rien ne la retint ; elle était aussi cruelle que Henri VIII. Sombre et tranquille dans ses barbaries autant que Henri son pere était emporté, elle eut un autre genre de tyrannie.

Attachée à la communion romaine, toujours irritée du divorce de sa mere, elle commença par convoquer, à force d'adresse et d'argent, une chambre des communes toute catholique. Les pairs, qui pour la plupart n'avaient de religion que celle du prince, ne furent pas difficiles à gagner : il arriva en matiere de religion ce qu'on avait vu en politique dans les guerres de la *rose blanche* et de la *rose rouge*. Le parlement avait condamné tour-à-tour les Yorck et les Lancastre : il poursuivit sous Henri VIII les protestants ; il les encouragea sous Edouard VI ; il les brûla sous Marie. On a demandé souvent pourquoi ce supplice horrible du feu est chez les chrétiens le châtiment de ceux qui ne pensent pas comme l'église dominante, tandis que les plus grands crimes sont punis d'une mort plus douce : l'évêque Burnet en donne pour raison que comme on croyait les hérétiques condamnés à être brûlés éternellement dans l'enfer, quoique leur corps n'y

fût point avant la résurrection, on pensait imiter la justice divine en brûlant leurs corps sur la terre.

(1553) L'archevêque de Cantorbéri, Cranmer, qui avait beaucoup servi Henri VIII dans son divorce, ne fut pas condamné pour ce dangereux service, mais pour être protestant. Il eut la faiblesse d'abjurer; et Marie eut la satisfaction de le faire brûler après l'avoir déshonoré. Ce primat du royaume reprit son courage sur le bûcher : il déclara qu'il mourait protestant, fit réellement ce qu'on a écrit et probablement ce qu'on a feint de Mutius Scévola; il plongea d'abord dans les flammes la main qui avait signé l'abjuration, et n'élança son corps dans le bûcher que quand sa main fut tombée : action aussi intrépide et plus louable que celle qu'on attribue à Mutius. L'Anglais se punissait d'avoir succombé à ce qui lui paraissait une faiblesse, et le Romain d'avoir manqué un assassinat.

On compte environ huit cents personnes livrées aux flammes sous Marie. Une femme grosse accoucha dans le bûcher même : quelques citoyens, touchés de pitié, arrachèrent l'enfant du feu; le juge catholique l'y fit rejeter. En lisant ces actions abominables croit-on être né parmi des hommes, ou parmi ces êtres qui nous sont représentés dans un gouffre de supplices, acharnés à y plonger le genre humain?

De tous ceux que Marie fit exécuter vifs dans les flammes il n'y en eut aucun qui fût accusé de révolte; la religion faisait tout. On laisse aux Juifs l'exercice de leur loi, on leur donne des privileges; et les chrétiens livrent à la plus horrible

mort d'autres chrétiens qui diffèrent d'eux sur quelques articles.

(1558) Marie mourut paisible, mais méprisée de son mari Philippe II et de ses sujets, qui lui reprochent encore la perte de Calais, laissant enfin une mémoire odieuse dans l'esprit de quiconque n'a pas l'ame d'un persécuteur.

A Marie catholique succéda Elisabeth protestante. Le parlement fut protestant; la nation entière le devint, et l'est encore. Alors la religion fut fixée; la liturgie qu'on avait ébauchée sous Edouard VI fut établie telle qu'elle est aujourd'hui; la hiérarchie romaine, conservée avec bien moins de cérémonies que chez les catholiques, et un peu plus que chez les luthériens; la confession permise, et non ordonnée; la créance que Dieu est dans l'eucharistie sans transsubstantiation: c'est en général ce qui constitue la religion anglicane. La politique exigeait que la suprématie restât à la couronne: une femme fut donc chef de l'église.

Cette femme avait plus d'esprit, et un meilleur esprit que Henri VIII son père, et que Marie sa sœur: elle évita la persécution autant qu'ils l'avaient excitée. Comme elle vit à son avènement que les prédicateurs des deux partis étaient, en chaire, les trompettes de la discorde, elle ordonna qu'on ne prêchât de six mois sans une permission expresse signée d'elle, afin de préparer les esprits à la paix. Cette précaution nouvelle contint ceux qui croyaient avoir le droit, et qui pouvaient avoir le talent d'émouvoir le peuple; personne ne fut persécuté ni même recherché pour sa croyance:

mais on poursuivit sévèrement selon la loi ceux qui violaient la loi et qui troublaient l'état. Ce grand principe si long-temps méconnu s'établit alors en Angleterre dans les esprits, que c'est à Dieu seul à juger les cœurs qui peuvent lui déplaire, et que c'est aux hommes à réprimer ceux qui s'élevent contre le gouvernement établi par les hommes. Vous examinerez dans la suite ce que vous devez penser d'Elisabeth, et sur-tout ce que fut sa nation.

CHAPITRE CXXXVII.

De la religion en Ecosse.

La religion n'éprouva de troubles en Ecosse que comme un reflux de ceux d'Angleterre. Vers l'an 1559 quelques calvinistes s'étaient d'abord insinués dans le peuple, qu'il faut presque toujours gagner le premier : il est de bonne foi ; il se met lui-même la bride qu'on lui présente, jusqu'à ce qu'il vienne quelque homme puissant qui la tienne, et qui s'en serve à son avantage.

Les évêques catholiques ne manquèrent pas d'abord de faire condamner au feu quelques hérétiques : c'était une chose aussi en usage en Europe que de faire périr un voleur par la corde.

Il arriva en Ecosse ce qui doit arriver dans tous les pays où il reste de la liberté. Le supplice d'un vieux prêtre, que l'archevêque de Saint-André avait

condamné au bûcher (1559), ayant fait beaucoup de prosélytes, on se servit de cette liberté pour répandre plus hardiment les nouveaux dogmes, et pour s'élever contre la cruauté de l'archevêque. Plusieurs seigneurs firent en Ecosse, dans la minorité de la fameuse reine Marie Stuart, ce que firent depuis ceux de France dans la minorité de Charles IX. Leur ambition attisa le feu que les disputes de religion allumaient; il y eut beaucoup de sang répandu, comme ailleurs. Les Ecossais, qui étaient alors un des peuples les plus pauvres et les moins industrieux de l'Europe, auraient bien mieux fait de s'appliquer à fertiliser par leur travail leur terre ingrate et stérile, et à se procurer au moins par la pêche une subsistance qui leur manquait, que d'ensanglanter leur malheureux pays pour des opinions étrangeres, et pour l'intérêt de quelques ambitieux. Ils ajouterent ce nouveau malheur à celui de l'indigence où ils étaient alors.

(1559) La reine régente, mere de Marie Stuart, crut étouffer la réforme en faisant venir des troupes de France; mais elle établit par cela même le changement qu'elle voulait empêcher. Le parlement d'Ecosse, indigné de voir le pays rempli de soldats étrangers, obligea la régente de les renvoyer : il abolit la religion romaine, et établit la confession de foi de Geneve.

Marie Stuart, veuve du roi de France François II, princesse faible, née seulement pour l'amour, forcée par Catherine de Médicis, qui craignait sa beauté, de quitter la France et de retourner en Ecosse, ne trouva qu'une contrée malheureuse di-

visée par le fanatisme. Vous verrez comme elle augmenta par ses faiblesses les malheurs de son pays.

Le calvinisme enfin l'a emporté en Ecosse, malgré les évêques catholiques, et ensuite malgré les évêques anglicans. Il est aujourd'hui presque aboli en France, du moins il n'y est plus toléré. Tout a été révolution depuis le seizieme siecle, en Ecosse, en Angleterre, en Allemagne, en Suede, en Danemarck, en Hollande, en Suisse, et en France.

CHAPITRE CXXXVIII.

De la religion en France sous François I et ses successeurs.

Les Français depuis Charles VII étaient regardés à Rome comme des schismatiques, à cause de la pragmatique sanction faite à Bourges, conformément aux décrets du concile de Bâle, ennemi de la papauté. Le plus grand objet de cette pragmatique était l'usage des élections parmi les ecclésiastiques; usage encourageant à la vertu et à la doctrine en de meilleurs temps, mais source de factions : il était cher aux peuples par ces deux endroits; il l'était aux esprits rigides, comme un reste de la primitive église; aux universités, comme récompense de leurs travaux. Les papes cependant, malgré cette pragmatique qui abolissait les annates et les autres exactions, les recevaient presque toujours. Fromenteau nous dit que dans les dix-sept années du regne

de Louis XII ils tirerent du diocese de Paris la somme exorbitante de trois millions trois cent mille livres numéraires de ce temps-là.

Lorsque François I alla faire, en 1515, ses expéditions d'Italie, brillantes au commencement comme celles de Charles VIII et de Louis XII, et ensuite plus malheureuses encore, Léon X, qui s'était d'abord opposé à lui, en eut besoin et lui fut nécessaire.

(1515 et 1516) Le chancelier Duprat, qui fut depuis cardinal, fit, avec les ministres de Léon X, ce fameux concordat par lequel on disait que le roi et le pape se donnerent ce qui ne leur appartenait pas. Le roi obtint la nomination des bénéfices; et le pape eut, par un article secret, le revenu de la premiere année, en renonçant aux mandats, aux réserves, aux expectatives, à la prévention; droits que Rome avait long-temps prétendus. Le pape, immédiatement après la signature du concordat, se réserva les annates par une bulle. L'université de Paris, qui perdait un de ses droits, s'en attribua un qu'à peine un parlement d'Angleterre pourrait prétendre: elle fit afficher une défense d'imprimer le concordat du roi, et de lui obéir; cependant les universités ne sont pas si maltraitées par cet accord du roi et du pape, puisque la troisieme partie des bénéfices leur est réservée, et qu'elles peuvent les impétrer pendant quatre mois de l'année, janvier, avril, juillet, et octobre, qu'on nomme les mois des *gratués*.

Le clergé, et sur-tout les chapitres, à qui on ôtait le droit de nommer leurs évêques, en murmurerent;

l'espérance d'obtenir des bénéfices de la cour les appaisa; le parlement, qui n'attendait pas de graces de la cour, fut inébranlable dans sa fermeté à soutenir les anciens usages, et les libertés de l'église gallicane dont il était le conservateur; il résista respectueusement à plusieurs lettres de jussion; et enfin, forcé d'enregistrer le *concordat*, il protesta que c'était par le commandement du roi réitéré plusieurs fois. (1)

Cependant le parlement dans ses remontrances, l'université dans ses plaintes, semblaient oublier un service essentiel que François I rendait à la nation en accordant les *annates:* elles avaient été payées avant lui sur un pied exorbitant, ainsi qu'en Angleterre: il les modéra; elles ne montent pas aujourd'hui à quatre cent mille francs, année commune. Mais enfin les vœux de toute la nation étaient qu'on ne payât point du tout d'*annates* à Rome.

On souhaitait au moins un concordat semblable au concordat germanique: les Allemands, toujours jaloux de leurs droits, avaient stipulé avec Nicolas V que l'élection canonique serait en vigueur dans toute l'Allemagne; qu'on ne paierait point d'annates à Rome; que seulement le pape pourrait nommer à certains canonicats pendant six mois de l'année, et que les pourvus paieraient au pape une somme dont on convint. Ces riches canonicats allemands étaient encore un grand abus aux yeux des jurisconsultes, et cette redevance à Rome une simonie. C'était, selon eux, un marché onéreux et scan-

(1) Voyez l'Histoire du parlement.

daleux de payer en Italie pour obtenir un revenu dans la Germanie et dans la Gaule. Ce trafic paraissait la honte de la religion; et les calculateurs politiques faisaient voir que c'était une faute capitale en France d'envoyer tous les ans à Rome environ quatre cent mille livres dans un temps où l'on ne regagnait point par le commerce ce que l'on perdait par ce contrat pernicieux. Si le pape exigeait cet argent comme un tribut, il était odieux; comme une aumône, elle était trop forte. Mais enfin aucun accord ne s'est jamais fait que pour de l'argent; reliques, indulgences, dispenses, bénéfices, tout a été vendu.

S'il fallait mettre ainsi la religion à l'encan, il valait mieux sans doute faire servir cette simonie au bien de l'état qu'au profit d'un évêque étranger, qui, par le droit de la nature et des gens, n'était pas plus autorisé à recevoir la première année du revenu d'un bénéfice en France, que la première année du revenu de la Chine et des Indes.

Cet accord alors si révoltant se fit dans le temps qui précéda la rupture du nord entier, de l'Angleterre et de la moitié de l'Allemagne, avec le siege de Rome. Ce siege en devint bientôt plus odieux à la France; et la religion pouvait souffrir de la haine que Rome inspirait.

Tel fut long-temps le cri de tous les magistrats, de tous les chapitres, de toutes les universités. Ces plaintes s'aggraverent encore quand on vit la bulle dans laquelle le voluptueux Léon X appelle la pragmatique sanction *la dépravation du royaume de France*.

s'armerent contre l'empereur qui voulait les détruire ; mais François 1, Henri II, n'avaient chez eux ni princes ni seigneurs à craindre.

La cour, divisée depuis sous des minorités malheureuses, était alors réunie dans une obéissance parfaite à François I ; aussi ce prince laissa-t-il plutôt persécuter les hérétiques qu'il ne les poursuivit. Les évêques, les parlements allumerent des bûchers ; il ne les éteignit pas : il les aurait éteints si son cœur n'avait pas été endurci sur les malheurs des autres autant qu'amolli par les plaisirs ; il aurait du moins mitigé la peine de Jean le Clerc, qui fut tenaillé vif, et à qui on coupa les bras, les mamelles et le nez, pour avoir parlé contre les images et contre les reliques. Il souffrit qu'on brûlât à petit feu vingt misérables accusés d'avoir dit tout haut ce que lui-même pensait sans doute tout bas, si l'on en juge par toutes les actions de sa vie. Le nombre des suppliciés pour n'avoir pas cru au pape, et l'horreur de leurs supplices font frémir : il n'en était point ému ; la religion ne l'embarrassait guere. Il se liguait avec les protestants d'Allemagne, et même avec les mahométans contre Charles-Quint ; et quand les princes luthériens d'Allemagne, ses alliés, lui reprocherent d'avoir fait mourir leurs freres qui n'excitaient aucun trouble en France, il rejetait tout sur les juges ordinaires.

Nous avons vu les juges d'Angleterre, sous Henri VIII et sous Marie, exercer des cruautés qui font horreur : les Français, qui passent pour un peuple plus doux, surpasserent beaucoup ces barbaries faites au nom de la religion et de la justice.

Il faut savoir qu'au douzieme siecle Pierre Valdo, riche marchand de Lyon, dont la piété et les erreurs donnerent, dit-on, naissance à la secte des Vaudois, s'étant retiré avec plusieurs pauvres qu'il nourrissait dans des vallées incultes et désertes entre la Provence et le Dauphiné, il leur servit de pontife comme de pere; il les instruisit dans sa secte, qui ressemblait à celle des Albigeois, de Wiclef, de Jean Hus, de Luther, de Zuingle, sur plusieurs points principaux. Ces hommes, long-temps ignorés, défricherent ces terres stériles, et par des travaux incroyables les rendirent propres aux grains et au pâturage : ce qui prouve combien il faut accuser notre négligence s'il reste en France des terres incultes. Ils prirent à cens les héritages des environs; leurs peines servirent à les faire vivre, et enrichir leurs seigneurs, qui jamais ne se plaignirent d'eux. Leur nombre en deux cent cinquante ans se multiplia jusqu'à près de dix-huit mille; ils habiterent trente bourgs, sans compter les hameaux : tout cela était l'ouvrage de leurs mains. Point de prêtres parmi eux, point de querelles sur leur culte, point de procès; ils décidaient entre eux leurs différents. Ceux qui allaient dans les villes voisines étaient les seuls qui sussent qu'il y avait une messe et des évêques : ils priaient Dieu dans leur jargon, et un travail assidu rendait leur vie innocente. Ils jouirent pendant plus de deux siecles de cette paix, qu'il faut attribuer à la lassitude des guerres contre les Albigeois. Quand l'esprit humain s'est emporté long-temps aux dernieres fureurs, il mollit vers la patience et l'indifférence;

on le voit dans chaque particulier et dans les nations entieres. Ces Vaudois jouissaient de ce calme, quand les réformateurs d'Allemagne et de Geneve apprirent qu'ils avaient des freres. (1540) Aussitôt ils leur envoyerent des ministres : on appellait de ce nom les desservants des églises protestantes. Alors ces Vaudois furent trop connus ; les édits nouveaux contre les hérétiques les condamnaient au feu. Le parlement de Provence décerna cette peine contre dix-neuf des principaux habitants du bourg de Mérindol, et ordonna que leurs bois seraient coupés, et leurs maisons démolies. Les Vaudois effrayés députerent vers le cardinal Sadolet, évêque de Carpentras, qui était alors dans son évêché : cet illustre savant, vrai philosophe, puisqu'il était humain, les reçut avec bonté, et intercéda pour eux. Laugeai, commandant en Piémont, fit surseoir l'exécution (1541) ; François I leur pardonna, à condition qu'ils abjureraient. Ou n'abjure guere une religion sucée avec le lait. Leur opiniâtreté irrita le parlement provençal, composé d'esprits ardents. Jean Meynier d'Oppede, alors premier président, le plus emporté de tous, continua la procédure.

Les Vaudois enfin s'attroupererent : d'Oppede irrité aggrava leurs fautes auprès du roi, et obtint permission d'exécuter l'arrêt suspendu cinq années entieres. Il fallait des troupes pour cette expédition ; d'Oppede et l'avocat-général Guérin en prirent. Il paraît évident que ces habitants trop opiniâtres, appelés par le déclamateur Maimbourg

une canaille révoltée, n'étaient point du tout disposés à la révolte, puisqu'ils ne se défendirent pas; ils s'enfuirent de tous côtés en demandant miséricorde : le soldat égorgea les femmes, les enfants, les vieillards qui ne purent fuir assez tôt.

D'Oppede et Guérin courent de village en village : on tue tout ce qu'on rencontre; on brûle les maisons et les granges, les moissons et les arbres; on poursuit les fugitifs à la lueur de l'embrasement. Il ne restait dans le bourg fermé de Cabrieres que soixante hommes et trente femmes : ils se rendent, sous la promesse qu'on épargnera leur vie; mais à peine rendus on les massacre. Quelques femmes, réfugiées dans une église voisine en sont tirées par l'ordre d'Oppede; il les enferme dans une grange à laquelle il fait mettre le feu. On compta vingt-deux bourgs mis en cendres; et lorsque les flammes furent éteintes, la contrée, auparavant florissante et peuplée, fut un désert où l'on ne voyait que des corps morts. Le peu qui échappa se sauva vers le Piémont. François I en eut horreur : l'arrêt dont il avait permis l'exécution portait seulement la mort de dix-neuf hérétiques; d'Oppede et Guérin firent massacrer des milliers d'habitants. Le roi recommanda en mourant à son fils de faire justice de cette barbarie qui n'avait point d'exemple chez des juges de paix.

En effet Henri II permit aux seigneurs ruinés de ces villages détruits et de ces peuples égorgés de porter leurs plaintes au parlement de Paris. L'affaire fut plaidée : d'Oppede eut le crédit de pa-

raître innocent ; tout retomba sur l'avocat-général Guérin ; il n'y eut que cette tête qui paya le sang de cette multitude malheureuse.

Ces exécutions n'empêchaient pas le progrès du calvinisme. On brûlait d'un côté, et on chantait de l'autre en riant les psaumes de Marot ; selon le génie toujours léger et quelquefois très cruel de la nation française. Toute la cour de Marguerite, reine de Navarre et sœur de François I, était calviniste ; la moitié de celle du roi l'était. Ce qui avait commencé par le peuple avait passé aux grands, comme il arrive toujours. On faisait secrètement des prêches ; on disputait par-tout hautement : ces querelles, dont personne ne se soucie aujourd'hui ni dans Paris, ni à la cour, parce qu'elles sont anciennes, aiguillonnaient dans leur nouveauté tous les esprits. Il y avait dans le parlement de Paris plus d'un membre attaché à ce qu'on appelait *la réforme* : ce corps était toujours occupé à combattre les prétentions de l'église de Rome, que l'hérésie détruisait. La liberté rigide et républicaine de quelques conseillers se plaisait encore à favoriser une secte sévere qui condamnait les débauches de la cour. Henri II, mécontent de plusieurs membres de ces corps, entre un jour inopinément dans la grand'chambre tandis qu'on délibérait sur l'adoucissement de la persécution contre les huguenots ; il fait arrêter cinq conseillers (1554) : l'un d'eux, Anne du Bourg, qui avait parlé avec le plus de force, signa dans la Bastille sa confession de foi, qui se trouva conforme en

beaucoup d'articles à celle des calvinistes et des luthériens.

Il y avait alors un inquisiteur en France, quoique le tribunal de l'inquisition, qui est en horreur à tous les Français, n'y fût pas établi. L'évêque de Paris, cet inquisiteur, nommé Mouchi, et des commissaires du parlement, jugerent et condamnerent du Bourg, malgré l'ancienne loi suivant laquelle il ne devait être jugé que par des chambres du parlement assemblées; loi toujours subsistante, toujours réclamée, et presque toujours inutile : car rien n'est si commun dans l'histoire de France que des membres du parlement jugés ailleurs que dans le parlement. Anne du Bourg ne fut exécuté que sous le regne de François II. Le cardinal de Lorraine, homme qui gouvernait l'état avec violence, voulait sa mort (1559) ! on pendit et on brûla dans la greve ce prêtre magistrat, esprit trop inflexible, mais juge integre et d'une vertu reconnue. (1)

Les martyrs font des prosélytes : le supplice d'un tel homme fit plus de réformés que les livres de Calvin. La sixieme partie de la France était calviniste sous François-II, comme le tiers de l'Allemagne au moins fut luthérien sous Charles-Quint.

Il ne restait qu'un parti à prendre; c'était d'imiter Charles-Quint, qui finit, après bien des guerres, par laisser la liberté de conscience; et la reine Elisabeth, qui, en protégeant la religion dominante, laissa chacun adorer Dieu suivant ses principes, pourvu qu'on fût soumis aux lois de l'état.

(1) Voyez l'Histoire du parlement.

C'est ainsi qu'on en use aujourd'hui dans tous les pays désolés autrefois par les guerres de religion, après que trop d'expériences funestes ont fait connaître combien ce parti est salutaire.

Mais pour le prendre il faut que les lois soient affermies, et que la fureur des factions commence à se calmer. Il n'y eut en France que des factions sanglantes depuis François II jusqu'aux belles années du grand Henri. Dans ce temps de troubles les lois furent inconnues; et le fanatisme, survivant encore à la guerre, assassina ce monarque au milieu de la paix par la main d'un furieux et d'un imbécille échappé du cloître.

M'étant fait ainsi une idée de l'état de la religion en Europe au seizieme siecle, il me reste à parler des ordres religieux, qui combattaient les opinions nouvelles, et de l'inquisition, qui s'efforçait d'exterminer les protestants.

CHAPITRE CXXXIX.

Des ordres religieux.

La vie monastique, qui fait tant de bien et tant de mal, qui a été une des colonnes de la papauté, et qui a produit celui par qui la papauté fut exterminée dans la moitié de l'Europe, mérite une attention particuliere.

Beaucoup de protestants et de gens du monde s'imaginent que les papes ont inventé toutes ces mi-

lices différentes en habit, en chaussure, en nourriture, en occupations, en regles, pour être dans tous les états de la chrétienté les armées du saint-siege. Il est vrai que les papes les ont mises en usage, mais ils ne les ont point inventées.

Il y eut chez les peuples de l'orient, dans la plus haute antiquité, des hommes qui se retiraient de la foule pour vivre ensemble dans la retraite. Les Perses, les Egyptiens, les Indiens sur-tout, eurent des communautés de cénobites, indépendamment de ceux qui étaient destinés au culte des autels. C'est des Indiens que nous viennent ces prodigieuses austérités, ces sacrifices et ces tourments volontaires auxquels les hommes se condamnent, dans la persuasion que la Divinité se plaît aux souffrances des hommes. L'Europe en cela ne fut que l'imitatrice de l'Inde. L'imagination ardente et sombre des orientaux s'est portée beaucoup plus loin que la nôtre. On ne voit point de moines chez les Grecs et chez les Romains; tous les colleges de prêtres desservaient leurs temples auxquels ils étaient attachés. La vie monastique était inconnue à ces peuples. Les Juifs eurent leurs esséniens et leurs thérapeutes: les chrétiens les imiterent.

Saint Basile, au commencement du quatrieme siecle, dans une province barbare vers la mer Noire, établit sa regle suivie de tous les moines de l'orient: il imagina les trois vœux, auxquels les solitaires se soumirent tous. Saint Benédict ou Benoît donna la sienne au sixieme siecle, et fut le patriarche des cénobites de l'occident.

Ce fut long-temps une consolation pour le genre

humain qu'il y eût de ces asiles ouverts à tous ceux qui voulaient fuir les oppressions du gouvernement goth et vandale. Presque tout ce qui n'était pas seigneur de château était esclave : on échappait dans la douceur des cloîtres à la tyrannie et à la guerre. Les lois féodales de l'occident ne permettaient pas, à la vérité, qu'un esclave fût reçu moine sans le consentement du seigneur ; mais les couvents savaient éluder la loi. Le peu de connaissances qui restait chez les barbares fut perpétué dans les cloîtres : les bénédictins transcrivirent quelques livres ; peu-à-peu il sortit des cloîtres plusieurs inventions utiles. D'ailleurs ces religieux cultivaient la terre, chantaient les louanges de Dieu, vivaient sobrement, étaient hospitaliers ; et leurs exemples pouvaient servir à mitiger la férocité de ces temps de barbarie. On se plaignit que bientôt après les richesses corrompirent ce que la vertu et la nécessité avaient institué : il fallut des réformes. Chaque siècle produisit en tous pays des hommes animés par l'exemple de saint Benoît, qui tous voulurent être fondateurs de congrégations nouvelles.

L'esprit d'ambition est presque toujours joint à celui d'enthousiasme, et se mêle, sans qu'on s'en aperçoive, à la piété la plus austère. Entrer dans l'ordre ancien de saint Benoît, ou de saint Basile, c'était se faire sujet ; créer un nouvel institut, c'était se faire un empire : de là cette multitude de clercs, de chanoines réguliers, de religieux et de religieuses. Quiconque a voulu fonder un ordre a été bien reçu des papes, parcequ'ils ont été tous immédia-

tement soumis au saint-[illegible] et soustraits, autant qu'on l'a pu, à la domination de leurs évêques. La plupart de leurs généraux résident à Rome comme dans le centre de la chrétienté, et de cette capitale ils envoient au bout du monde les ordres que le pontife leur donne.

Mais ce qu'on n'a pas assez remarqué, c'est qu'il s'en est fallu peu que le pontificat romain n'ait été pour jamais entre les mains des moines. Ce dernier avilissement qui manquait à Rome ne fut pas à craindre lorsque Grégoire I fut élu pape par le clergé et par le peuple (590). Il est vrai qu'auparavant il avait été bénédictin, mais il y avait long-temps qu'il était sorti du cloître. Les Romains depuis s'accoutumerent à voir des moines sur la chaire papale: elle fut remplie par des dominicains et par des franciscains aux treizieme et quatorzieme siecles, et il y en eut beaucoup au quinzieme. Les cardinaux dans ces temps de trouble, d'ignorance, de fausse science, et de barbarie, avaient ravi au clergé et au peuple romain le droit d'élire leur évêque. Si ces moines papes avaient osé seulement mettre dans le college des cardinaux les deux tiers de moines, le pontificat restait pour jamais entre leurs mains; les moines alors auraient gouverné despotiquement toute la chrétienté catholique; tous les rois auraient été exposés à l'excès de l'opprobre. Les cardinaux n'ont paru sentir ce danger que vers la fin du seizieme siecle, sous le pontificat du cordelier Sixte-Quint. Ce n'est que dans ce temps qu'ils ont pris la résolution de ne donner le chapeau de cardinal qu'à

très peu de moines [illegible] n'en élire aucun pour pape. (1)

Tous les états chrétiens étaient inondés, au commencement du seizieme siecle, de citoyens devenus étrangers dans leur patrie, et sujets du pape. Un autre abus, c'est que ces familles immenses se perpétuent aux dépens de la race humaine. On peut assurer qu'avant que la moitié de l'Europe eût aboli les cloîtres, ils renfermaient plus de cinq cent mille personnes. Il y a des campagnes dépeuplées; les colonies du nouveau monde manquent d'habitants; le fléau de la guerre emporte tous les jours trop de citoyens. Si le but de tout législateur est la multiplication des sujets, c'est aller sans doute contre ce grand principe que de trop encourager cette multitude d'hommes et de femmes que perd chaque état, et qui s'engagent par serment, autant qu'il est en eux, à la destruction de l'espece humaine. Il serait à souhaiter qu'il y eût des retraites douces pour la vieillesse; mais ce seul institut nécessaire est le seul qui ait été oublié: c'est l'extrême jeunesse qui peuple les cloîtres; c'est dans un âge où il n'est permis nulle part de jouir de ses biens qu'il est permis de disposer de sa liberté pour jamais.

On ne peut nier qu'il y ait eu dans le cloître de très grandes vertus: il n'est guere encore de monastere qui ne renferme des ames admirables, qui font honneur à la nature humaine. Trop d'écrivains se

(1) Malgré cette résolution, inspirée par la politique, il y a eu dans ce siecle deux papes tirés des ordres religieux, Orsini (Benoît VIII), dominicain; Ganganelli (Clément XIV), franciscain: tant les choses changent!

sont fait un plaisir de rechercher les désordres et les vices dont furent souillés quelquefois ces asiles de la piété. Il est certain que la vie séculiere a toujours été plus vicieuse, et que les plus grands crimes n'ont pas été commis dans les monasteres; mais ils ont été plus remarqués par leur contraste avec la regle. Nul état n'a toujours été pur. Il faut n'envisager ici que le bien général de la société; il faut plaindre mille talents ensevelis, et des vertus stériles qui eussent été utiles au monde. Le petit nombre des cloîtres fit d'abord beaucoup de bien: ce petit nombre proportionné à l'étendue de chaque état eût été respectable; le grand nombre les avilit, ainsi que les prêtres, qui, autrefois presque égaux aux évêques, sont maintenant à leur égard ce qu'est le peuple en comparaison des princes.

Il est vrai qu'entre les anciens moines noirs et les nouveaux moines blancs il régnait une inimitié scandaleuse. Cette jalousie ressemblait à celle des factions vertes et bleues dans l'empire romain; mais elle ne causa pas les mêmes séditions.

Dans cette foule d'ordres religieux, les bénédictins tenaient toujours le premier rang. Occupés de leur puissance et de leurs richesses, ils n'entrerent guere, au seizieme siecle, dans les disputes scholastiques: ils regardaient les autres moines comme l'ancienne noblesse voit la nouvelle. Ceux de Cîteaux, de Clairvaux, et beaucoup d'autres, étaient des rejetons de la souche de saint Benoit, et n'étaient, du temps de Luther, connus que par leur opulence. Les riches abbayes d'Allemagne, tranquilles dans leurs états, ne se mêlaient pas de controverse, et les béné-

dictins de Paris n'avaient pas encore employé leur loisir à ces savantes recherches qui leur ont donné tant de réputation.

Les carmes, transplantés de la Palestine en Europe, au treizième siecle, étaient contents pourvu qu'on crût qu'Elie était leur fondateur.

L'ordre des chartreux, établi près de Grenoble à la fin du onzieme siecle, seul ordre ancien qui n'ait jamais eu besoin de réforme, était en petit nombre; trop riche à la vérité pour des hommes séparés du siecle, mais, malgré ces richesses, consacrés sans relâchement au jeûne, au silence, à la priere, à la solitude; tranquilles sur la terre au milieu de tant d'agitations dont le bruit venait à peine jusqu'à eux, et ne connaissant les souverains que par les prieres où leurs noms sont insérés. Heureux si des vertus si pures et si persévérantes avaient pu être utiles au monde!

Les prémontrés, que saint Norbert fonda (1120), ne faisaient pas beaucoup de bruit, et n'en valaient que mieux.

Les franciscains étaient les plus nombreux et les plus agissants. François d'Assise, qui les fonda vers l'an 1210, était l'homme de la plus grande simplicité et du plus prodigieux enthousiasme; c'était l'esprit du temps; c'était en partie celui de la populace des croisés; c'était celui des Vaudois et des Albigeois. Il trouva beaucoup d'hommes de sa trempe, et se les associa. Les guerres des croisades nous ont déja fait voir un grand exemple de son zele et de celui de ses compagnons quand il alla proposer au soudan d'Egypte de se faire chrétien, et que frere Gilles prêcha si obstinément dans Maroc.

Jamais les égarements de l'esprit n'ont été poussés plus loin que dans le livre *des conformités de François avec le Christ*, écrit de son temps, augmenté depuis, recueilli et imprimé enfin au commencement du seizieme siecle par un cordelier nommé Barthelemi Albici. On regarde dans ce livre le Christ comme précurseur de François. C'est là qu'on trouve l'histoire de la femme de neige que François fit de ses mains; celle d'un loup enragé qu'il guérit miraculeusement, et auquel il fit promettre de ne plus manger de moutons; celle d'un cordelier devenu évêque, qui, déposé par le pape, et étant mort après sa déposition, sortit de sa biere pour aller porter une lettre de reproche au pape; celle d'un médecin qu'il fit mourir par ses prieres dans Nocera pour avoir le plaisir de le ressusciter par de nouvelles prieres. On attribuait à François une multitude prodigieuse de miracles. C'en était un grand en effet qu'avait opéré ce fondateur d'un si grand ordre de l'avoir multiplié au point que de son vivant, à un chapitre général qui se tint près d'Assise (1219), il se trouva cinq mille de ses moines. Aujourd'hui, quoique les protestants leur aient enlevé un nombre prodigieux de leurs monasteres, ils ont encore sept mille maisons d'hommes sous des noms différents, et plus de neuf cents couvents de filles. On a compté par leurs derniers chapitres cent quinze mille hommes, et environ vingt-neuf mille filles; abus intolérable dans des pays où l'on a vu l'espece humaine manquer sensiblement.

Ceux-là étaient ardents à tout; prédicateurs, théologiens, missionnaires, quêteurs, émissaires, cou-

rant d'un bout du monde à l'autre, et en tous lieux ennemis des dominicains. Leur querelle théologique roulait sur la naissance de la mere de Jésus-Christ: les dominicains assuraient qu'elle était née livrée au démon comme les autres; les cordeliers prétendaient qu'elle avait été exempte du péché originel. Les dominicains croyaient être fondés sur l'opinion de saint Thomas; les franciscains sur celle de Jean Duns, Ecossais, nommé improprement Scot, et connu en son temps par le titre de *docteur subtil*.

La querelle politique de ces deux ordres était la suite du prodigieux crédit des dominicains.

Ceux-ci, fondés un peu après les franciscains, n'étaient pas si nombreux; mais ils étaient plus puissants, par la charge de maître du sacré palais de Rome, qui depuis saint Dominique est affectée à cet ordre, et par les tribunaux de l'inquisition auxquels ces religieux président. Les généraux même nommerent long-temps les inquisiteurs dans la chrétienté: le pape, qui les nomme actuellement, laisse toujours subsister la congrégation de cet office dans le couvent de la Minerve des dominicains; et ces moines sont encore inquisiteurs dans trente-deux tribunaux de l'Italie, sans compter ceux du Portugal et de l'Espagne.

Pour les augustins, c'était originairement une congrégation d'ermites, auxquels le pape Alexandre IV donna une regle (1254). Quoique le sacristain du pape fût toujours tiré de leur corps, et qu'ils fussent en possession de prêcher et de vendre les indulgences, ils n'étaient ni si répandus que les cordeliers, ni si puissants que les dominicains; et

ils ne sont guere connus du monde séculier que pour avoir eu Luther dans leur ordre.

Les minimes ne faisaient ni bien ni mal. Ils furent fondés par un homme sans jugement, par ce Francesco Martorillo, que Louis XI priait de lui prolonger la vie. Ce Martorillo ayant réglé en Calabre que ses moines mangeraient tout à l'huile, parceque l'huile y est presque pour rien, ordonna la même chose à ses moines établis par lui-même dans les climats septentrionaux de France, où les oliviers ne croissent point, et où l'huile est quelquefois si chere, que cette nourriture ordonnée par la frugalité est un luxe.

J'omets un grand nombre de congrégations différentes; car, dans ce plan général, je ne fais point passer en revue tous les régiments d'une armée. Mais l'ordre des jésuites, établi du temps de Luther, demande une attention distinguée. Le monde chrétien s'est épuisé à en dire du bien et du mal; cette société s'est étendue par-tout, et par-tout elle a eu des ennemis. Un très grand nombre de personnes pense que sa fondation était l'effort de la politique, et que l'institut d'Inigo, que nous nommons Ignace, était un dessein formé d'asservir les consciences des rois à son ordre, de le faire dominer sur les esprits des peuples, et de lui acquérir une espece de monarchie universelle.

Ignace de Loyola était bien éloigné d'une pareille vue, et ne fut jamais en état de former de telles prétentions. C'était un gentilhomme biscayen, sans lettres, né avec un esprit romanesque, entêté de livres de chevalerie, et disposé à l'enthousiasme. Il

servait dans les troupes d'Espagne tandis que les Français, qui voulaient en vain retirer la Navarre des mains de ses usurpateurs, assiégeaient le château de Pampelune (1521). Ignace, qui alors avait près de trente ans, était renfermé dans le château ; il y fut blessé. La Légende dorée, qu'on lui donna à lire pendant sa convalescence, et une vision qu'il crut avoir, le déterminèrent à faire le pélerinage de Jérusalem. Il se dévoua à la mortification ; on assure même qu'il passa sept jours et sept nuits sans manger ni boire ; chose presque incroyable qui marque une imagination un peu faible, et un corps extrêmement robuste. Tout ignorant qu'il était, il prêcha de village en village. On sait le reste de ses aventures ; comment il fit la veille des armes, et s'arma chevalier de la Vierge ; comment il voulut combattre un Maure qui avait parlé peu respectueusement de celle dont il était chevalier, et comme il abandonna la chose à la décision de son cheval, qui prit un autre chemin que celui du Maure. Il prétendit aller prêcher les Turcs : il alla jusqu'à Venise ; mais faisant réflexion qu'il ne savait pas le latin, langue pourtant assez inutile en Turquie, il retourna, à l'âge de trente-trois ans, commencer ses études à Salamanque.

L'inquisition l'ayant fait mettre en prison parce qu'il dirigeait des dévotes, et en faisait des pélerines, et n'ayant pu apprendre dans Alcala ni dans Salamanque les premiers rudiments de la grammaire, il alla se mettre en sixieme dans Paris au college de Montaigu, se soumettant au fouet comme les petits garçons de sa classe. Incapable d'apprendre le latin, pauvre, errant dans Paris, et méprisé, il

trouva des Espagnols dans le même état ; il se les associa : quelques Français se joignirent à eux. Ils allerent tous à Rome, vers l'an 1537, se présenter au pape Paul III, en qualité de pélerins qui voulaient aller à Jérusalem, et y former une congrégation particuliere. Ignace et ses compagnons avaient de la vertu ; ils étaient désintéressés, mortifiés, pleins de zele : on doit avouer aussi qu'Ignace brûlait de l'ambition d'être chef d'un institut. Cette espece de vanité, dans laquelle entre l'ambition de commander, s'affermit dans un cœur par le sacrifice des autres passions, et agit d'autant plus puissamment qu'elle se joint à des vertus. Si Ignace n'avait pas eu cette passion, il serait entré avec les siens dans l'ordre des théatins que le cardinal Cajetan avait établi. En vain ce cardinal le sollicitait d'entrer dans cette communauté, l'envie d'être fondateur l'empêcha d'être religieux sous un autre.

Les chemins de Jérusalem n'étaient pas sûrs ; il fallut rester en Europe. Ignace, qui avait appris un peu de grammaire, se consacra à enseigner les enfants. Ses disciples remplirent cette vue avec un très grand succès : mais ce succès même fut une source de troubles ; les jésuites eurent à combattre des rivaux dans les universités où ils furent reçus ; et les villes où ils enseignerent en concurrence avec l'université furent un théâtre de divisions.

Si le desir d'enseigner, que la charité inspira à ce fondateur, a produit des évènements funestes, l'humilité par laquelle il renonça lui et les siens aux dignités ecclésiastiques est précisément ce qui a fait la grandeur de son ordre. La plupart des souverains

prirent des jésuites pour confesseurs, afin de n'avoir pas un évêché à donner pour une absolution; et la place de confesseur est devenue souvent bien plus importante qu'un siege épiscopal: c'est un ministere secret qui devient puissant à proportion de la faiblesse du prince.

Enfin Ignace et ses compagnons, pour arracher du pape une bulle d'établissement, fort difficile à obtenir, furent conseillés de faire, outre les vœux ordinaires, un quatrieme vœu particulier d'obéissance au pape: et c'est ce quatrieme vœu qui dans la suite a produit des missionnaires portant la religion et la gloire du souverain pontife aux extrémités de la terre. Voilà comme l'esprit du monde le moins politique donna naissance au plus politique de tous les ordres monastiques. En matiere de religion l'enthousiasme commence toujours le bâtiment, mais l'habileté l'acheve.

(1540) Paul III promulgua leur bulle d'institution avec la clause expresse que leur nombre ne passerait jamais soixante: cependant Ignace, avant de mourir, eut plus de mille jésuites sous ses ordres. La prudence gouverna enfin son enthousiasme: son livre des *Exercices spirituels*, qui devait diriger ses disciples, était à la vérité romanesque; il y représente Dieu comme un général d'armée dont les jésuites sont les capitaines: mais on peut faire un très mauvais livre, et bien gouverner. Il fut assisté sur-tout par un Lainez et un Salmeron, qui, étant devenus habiles, composerent avec lui les lois de son ordre. François de Borgia, duc de Gandie, petit-fils du pape Alexandre VI, et neveu de César

Borgia, aussi dévot et aussi simple que son oncle et son grand-pere avaient été méchants et fourbes, entra dans l'ordre des jésuites, et lui procura des richesses et du crédit. François Xavier, par ses missions dans l'Inde et au Japon, rendit l'ordre célebre. Cette opiniâtreté, ce mélange d'enthousiasme et de souplesse, qui fait le caractere de tout nouvel institut, fit recevoir les jésuites dans presque tous les royaumes, malgré les oppositions qu'ils essuyerent. (1561) Ils ne furent admis en France qu'à condition qu'ils ne prendraient jamais le nom de jésuites, et qu'ils seraient soumis aux évêques. Ce nom de jésuite paraissait trop fastueux : on leur reprochait de vouloir s'attribuer à eux seuls un titre commun à tous les chrétiens ; et les vœux qu'ils faisaient au pape donnaient de la jalousie.

On les a vus depuis gouverner plusieurs cours de l'Europe, se faire un grand nom par l'éducation qu'ils ont donnée à la jeunesse, aller réformer les sciences à la Chine, rendre pour un temps le Japon chrétien, et donner des lois aux peuples du Paraguai. (1) A l'époque de leur expulsion du Portugal, premier signal de leur destruction, ils étaient environ dix-huit mille dans le monde, tous soumis à un général perpétuel et absolu, liés tous ensemble uniquement par l'obéissance qu'ils vouent à un seul. Leur gouvernement était devenu le modele d'un gouvernement monarchique. Ils avaient des maisons pauvres, ils en avaient de très riches. L'évêque du Mexique, don Jean de Palafox, écrivait

(1) Voyez le chapitre du Paraguai.

au pape Innocent X, environ cent ans après leur institution: « J'ai trouvé entre les mains des jésuites « presque toutes les richesses de ces provinces. « Deux de leurs colleges possedent trois cents mille « moutons, six grandes sucreries, dont quelques « unes valent près d'un million d'écus; ils ont des « mines d'argent très riches; leurs mines sont si « considérables qu'elles suffiraient à un prince qui « ne reconnaîtrait aucun souverain au-dessus de « lui ». Ces plaintes paraissent un peu exagérées, mais elles étaient fondées.

Cet ordre eut beaucoup de peine à s'établir en France, et cela devait être; il naquit, il s'éleva sous la maison d'Autriche, alors ennemie de la France, et fut protégé par elle. Les jésuites, du temps de la ligue, étaient les pensionnaires de Philippe II; les autres religieux, qui entrerent tous dans cette faction, excepté les bénédictins et les chartreux, n'attisaient le feu qu'en France: les jésuites le soufflaient de Rome, de Madrid, de Bruxelles, au milieu de Paris. Des temps plus heureux ont éteint ces flammes.

Rien ne semble plus contradictoire que cette haine publique dont ils ont été chargés, et cette confiance qu'ils se sont attirée; cet esprit qui les exila de plusieurs pays, et qui les remit en crédit; ce prodigieux nombre d'ennemis, et cette faveur populaire: mais on avait vu des exemples de ces contrastes dans les ordres mendiants. Il y a toujours dans une société nombreuse, occupée des sciences et de la religion, des esprits ardents et inquiets qui se font des ennemis, des savants qui

se font de la réputation, des caracteres insinuants qui se font des partisans, et des politiques qui tirent parti du travail et du caractere de tous les autres.

Il ne faut pas sans doute attribuer à leur institut, à un dessein formé, général et toujours suivi, les crimes auxquels des temps funestes ont entraîné plusieurs jésuites. Ce n'est pas certainement la faute d'Ignace si les PP. Matthieu, Guignard, Gueret, et d'autres, cabalerent et écrivirent contre Henri IV avec tant de fureur, et s'ils ont été enfin chassés de la France, de l'Espagne et du Portugal, et détruits par un pape cordelier, malgré le quatrieme vœu qu'ils faisaient au saint-siege : de même que ce n'est pas la faute du fondateur des dominicains si un de leurs freres empoisonna l'empereur Henri VII en le communiant, et si un autre assassina le roi de France Henri III. On ne doit pas imputer davantage à saint Benoît l'empoisonnement du duc de Guienne, frere de Louis XI, par un bénédictin. Nul ordre religieux ne fut fondé dans des vues criminelles, ni même politiques.

Les PP. de l'Oratoire de France, d'une institution plus nouvelle, sont différents de tous les ordres : leur congrégation est la seule où les vœux soient inconnus, et où n'habite point le repentir : c'est une retraite toujours volontaire. Les riches y vivent à leurs dépens, les pauvres aux dépens de la maison ; on y jouit de la liberté qui convient à des hommes ; la superstition et les petitesses n'y déshonorent guere la vertu.

Il a régné entre tous ces ordres une émulation qui est souvent devenue une jalousie éclatante. La

haine entre les moines noirs et les moines blancs subsista violemment pendant quelques siècles : les dominicains et les franciscains furent nécessairement divisés, comme on l'a remarqué ; chaque ordre semblait se rallier sous un étendard différent. Ce qu'on appelle esprit de corps anime toutes les sociétés.

Les instituts consacrés au soulagement des pauvres et au service des malades n'ont pas été les moins respectables. Peut-être n'est-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat de la beauté et de la jeunesse, souvent de la haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères humaines, dont la vue est si humiliante pour l'orgueil humain, et si révoltante pour notre délicatesse. Les peuples séparés de la communion romaine n'ont imité qu'imparfaitement une charité si généreuse ; mais aussi cette congrégation si utile est la moins nombreuse.

Il est une autre congrégation plus héroïque ; car ce nom convient aux trinitaires de la rédemption des captifs, établis vers l'an 1120 par un gentilhomme nommé Jean de Matha. Ces religieux se consacrent depuis six cents ans à briser les chaînes des chrétiens chez les Maures : ils emploient à payer les rançons des esclaves leurs revenus et les aumônes qu'ils recueillent, et qu'ils portent eux-mêmes en Afrique.

On ne peut se plaindre de tels instituts ; mais on se plaint en général que la vie monastique a dérobé trop de sujets à la société civile. Les reli-

gieuses sur-tout sont mortes pour la patrie : les tombeaux où elles vivent sont presque tous très pauvres. Une fille qui travaille de ses mains aux ouvrages de son sexe gagne beaucoup plus que ne coûte l'entretien d'une religieuse : leur sort peut faire pitié, si celui de tant de couvents d'hommes trop riches peut faire envie. Il est bien évident que leur trop grand nombre dépeuplerait un état. Les Juifs pour cette raison n'eurent ni esséniennes, ni filles thérapeutes. Il n'y eut aucun asile consacré à la virginité en Asie ; les Chinois et les Japonais seuls ont quelques bonzesses ; mais elles ne sont pas absolument inutiles. Il n'y eut jamais dans l'ancienne Rome que six vestales, encore pouvaient-elles sortir de leur retraite au bout d'un certain temps pour se marier. Les temples eurent très peu de prêtresses consacrées à la virginité. Le pape saint Léon, dont la mémoire est si respectée, ordonna (458), avec d'autres évêques, qu'on ne donnerait jamais le voile aux filles avant l'âge de quarante ans ; et l'empereur Majorien fit une loi de l'état de cette sage loi de l'église. Un zele imprudent abolit avec le temps ce que la sagesse avait établi.

Un des plus horribles abus de l'état monastique, mais qui ne tombe que sur ceux qui, ayant eu l'imprudence de se faire moines, ont le malheur de s'en repentir, c'est la licence que les supérieurs des couvents se donnent d'exercer la justice, et d'être chez eux lieutenants-criminels ; ils enferment pour toujours dans des cachots souterrains ceux dont ils sont mécontents, ou dont ils se défient.

Il y en a mille exemples en Italie, en Espagne ; il y en a eu en France : c'est ce que dans le jargon des moines ils appellent « être *in pace*, à l'eau « d'angoisse et au pain de tribulation. »

Vous trouverez dans l'histoire du droit public ecclésiastique (1), auquel travaille M. d'Argenson, le ministre des affaires étrangeres, homme beaucoup plus instruit et plus philosophe qu'on ne croyait ; vous trouverez, dis-je, que l'intendant de Tours délivra un de ces prisonniers, qu'il découvrit difficilement après les plus exactes recherches. Vous verrez que M. de Coaslin, évêque d'Orléans, délivra un de ces malheureux moines enfermé dans une citerne bouchée d'une grosse pierre : mais ce que vous ne lirez pas, c'est qu'on ait puni l'insolence barbare de ces supérieurs monastiques qui s'attribuaient le droit de la puissance royale, et qui l'exercaient avec tant de tyrannie (2).

La politique semble exiger qu'il n'y ait pour le service des autels, et pour les autres secours, que le nombre de ministres nécessaire. L'Angleterre, l'Ecosse, et l'Irlande, n'en ont pas vingt mille : la Hollande, qui contient deux millions d'habitants, n'a pas mille ecclésiastiques ; encore ces hommes consacrés à l'église, étant presque tous mariés, fournissent des sujets à la patrie, et des sujets élevés avec sagesse.

On comptait en France, vers l'an 1700, plus

(1) Tome I, page 599.

(2) Le parlement de Paris punit, en 1765, les moines de Clairvaux d'une vexation semblable ; il leur en coûta quarante mille écus.

de deux cent cinquante mille ecclésiastiques tant séculiers que réguliers; et c'est beaucoup plus que le nombre ordinaire de ses soldats. Le clergé de l'état du pape composait environ trente-deux mille hommes, et le nombre des religieux et des filles cloîtrées allait à huit mille. C'est de tous les états catholiques celui où le nombre des clercs séculiers excede le plus celui des religieux. Mais avoir quarante mille ecclésiastiques, et ne pouvoir entretenir dix mille soldats, c'est le sûr moyen d'être toujours faible.

La France a plus de couvents que toute l'Italie ensemble. Le nombre des hommes et des femmes que renferment les cloîtres montait en ce royaume à plus de quatre-vingt-dix mille au commencement du siecle courant. L'Espagne n'en a environ que cinquante mille, si on s'en rapporte au dénombrement fait par Gonzalès d'Avilla (1620); mais ce pays n'est pas à beaucoup près la moitié aussi peuplé que la France; et après l'émigration des Maures et des Juifs, après la transplantation de tant de familles espagnoles en Amérique, il faut convenir que les cloîtres en Espagne tiennent lieu d'une mortalité qui détruit insensiblement la nation.

Il y a dans le Portugal un peu plus de dix mille religieux de l'un et de l'autre sexe. C'est un pays à-peu-près d'une population égale à celle de l'état du pape, et cependant les cloîtres y sont plus peuplés.

Il n'est point de royaume où l'on n'ait souvent proposé de rendre à l'état une partie des citoyens que les monasteres lui enlevent; mais ceux qui gou-

vernent sont rarement touchés d'une utilité éloignée, toute sensible qu'elle est, sur-tout quand cet avantage futur est balancé par les difficultés présentes.

Les ordres religieux s'opposent tous à cette réforme : chaque supérieur qui se voit à la tête d'un petit état voudrait accroître la multitude de ses sujets ; et souvent un moine, que le repentir desseche dans son cloître, est encore attaché à l'idée du bien de son ordre, qu'il préfere au bien réel de la patrie.

CHAPITRE CXL.

De l'inquisition.

Si une milice de cinq ou six cent mille religieux, combattant par la parole sous l'étendard de Rome ne put empêcher la moitié de l'Europe de se soustraire au joug de cette cour, l'inquisition n'a réellement servi qu'à faire perdre au pape encore quelques provinces, comme les sept Provinces-unies, et à brûler ailleurs inutilement des malheureux.

On se souvient que, dans les guerres contre les Albigeois, le pape Innocent III établit, vers l'an 1230, ce tribunal, qui juge les pensées des hommes, et qu'au mépris des évêques, arbitres naturels dans les procès de doctrine, il fut confié à des dominicains et à des cordeliers.

Ces premiers inquisiteurs avaient le droit de citer tout hérétique, de l'excommunier, d'accorder des

indulgences à tout prince qui exterminerait les condamnés, de réconcilier à l'église, de taxer les pénitents, et de recevoir d'eux en argent une caution de leur repentir.

La bizarrerie des évènements, qui met tant de contradictions dans la politique humaine, fit que le plus violent ennemi des papes fut le protecteur le plus sévere de ce tribunal.

L'empereur Frédéric II, accusé par le pape, tantôt d'être mahométan, tantôt d'être athée, crut se laver de ce reproche en prenant sous sa protection les inquisiteurs : il donna même quatre édits à Pavie (1244), par lesquels il ordonnait aux juges séculiers de livrer aux flammes ceux que les inquisiteurs condamneraient comme hérétiques obstinés, et de laisser dans une prison perpétuelle ceux que l'inquisition déclarerait repentants.

Frédéric II, malgré cette politique, n'en fut pas moins persécuté ; et les papes se servirent depuis, contre les droits de l'empire, des armes qu'il leur avait données.

En 1255, le pape Alexandre III établit l'inquisition en France, sous le roi saint Louis. Le gardien des cordeliers de Paris et le provincial des dominicains étaient les grands inquisiteurs. Ils devaient, par la bulle d'Alexandre, consulter les évêques ; mais ils n'en dépendaient pas. Cette étrange juridiction donnée à des hommes qui font vœu de renoncer au monde indigna le clergé et les laïques. Un cordelier inquisiteur assista au jugement des templiers ; mais bientôt le soulèvement de tous les esprits ne laissa à ces moines qu'un titre inutile.

En Italie les papes avaient plus de crédit, parceque, tout désobéis qu'ils étaient dans Rome, tout éloignés qu'ils en furent long-temps, ils étaient toujours à la tête de la faction guelfe contre celle des gibelins. Ils se servirent de cette inquisition contre les partisans de l'empire (1302); car le pape Jean XXII fit procéder par des moines inquisiteurs contre Matthieu Visconti, seigneur de Milan, dont le crime était d'être attaché à l'empereur Louis de Baviere. Le dévouement du vassal à son suzerain fut déclaré hérésie; la maison d'Est, celle de Malatesta furent traitées de même pour la même cause; et si le supplice ne suivit pas la sentence, c'est qu'il était alors plus aisé aux papes d'avoir des inquisiteurs que des armées.

Plus ce tribunal s'établit, et plus les évêques, qui se voyaient enlever un droit qui semblait leur appartenir, le réclamerent vivement. Les papes les associerent aux moines inquisiteurs, qui exerçaient pleinement leur autorité dans presque tous les états d'Italie, et dont les évêques ne furent que les assesseurs.

(1289) Sur la fin du treizieme siecle, Venise avait déja reçu l'inquisition; mais si ailleurs elle était toute dépendante du pape, elle fut dans l'état vénitien soumise au sénat. La plus sage précaution qu'il prit fut que les amendes et les confiscations n'appartinssent pas aux inquisiteurs. On croyait modérer leur zele en leur ôtant la tentation de s'enrichir par leurs jugements; mais comme l'envie de faire valoir les droits de son ministere est chez les hommes une passion aussi forte que l'avarice, les

entreprises des inquisiteurs obligerent le sénat long-temps après, au seizieme siecle, d'ordonner que l'inquisition ne pourrait jamais faire de procédure sans l'assistance de trois sénateurs. Par ce réglement et par plusieurs autres aussi politiques l'autorité de ce tribunal fut anéantie à Venise à force d'être éludée.

Un royaume où il semblait que l'inquisition dût s'établir avec le plus de facilité et de pouvoir est précisément celui où elle n'a jamais eu d'entrée; c'est le royaume de Naples. Les souverains de cet état et ceux de Sicile se croyaient en droit, par les concessions des papes, d'y exercer la juridiction ecclésiastique: le pontife romain et le roi disputant toujours à qui nommerait les inquisiteurs, on n'en nomma point; et les peuples profiterent pour la premiere fois des querelles de leurs maîtres: il y eut pourtant dans Naples et Sicile moins d'hérétiques qu'ailleurs. Cette paix de l'église dans ces royaumes prouva bien que l'inquisition était moins un rempart de la foi qu'un fléau inventé pour troubler les hommes.

Elle fut enfin autorisée en Sicile après l'avoir été en Espagne par Ferdinand et Isabelle (1478); mais elle fut en Sicile, plus encore qu'en Castille, un privilege de la couronne, et non un tribunal romain; car en Sicile c'est le roi qui est pape.

Il y avait déja long-temps qu'elle était reçue dans l'Aragon: elle y languissait ainsi qu'en France sans fonctions, sans ordre, et presque oubliée.

Mais ce ne fut qu'après la conquête de Grenade qu'elle déploya dans toute l'Espagne cette force et

cette rigueur que jamais n'avaient eu les tribunaux ordinaires. Il faut que le génie des Espagnols eût alors quelque chose de plus austere et de plus impitoyable que celui des autres nations : on le voit par les cruautés réfléchies dont ils inonderent bientôt après le nouveau monde ; on le voit sur-tout ici par l'excès d'atrocité qu'ils mirent dans l'exercice d'une juridiction ou les Italiens, ses inventeurs, mettaient beaucoup plus de douceur. Les papes avaient érigé ces tribunaux par politique, et les inquisiteurs espagnols y ajouterent la barbarie.

Lorsque Mahomet II eut subjugué Constantinople et la Grece, lui et ses successeurs laisserent les vaincus vivre en paix dans leur religion ; et les Arabes, maîtres de l'Espagne, n'avaient jamais forcé les chrétiens régnicoles à recevoir le mahométisme. Mais après la prise de Grenade, le cardinal Ximenès voulut que tous les Maures fussent chrétiens, soit qu'il y fût porté par zele, soit qu'il écoutât l'ambition de compter un nouveau peuple soumis à sa primatie. C'était une entreprise directement contraire au traité par lequel les Maures s'étaient soumis, et il fallait du temps pour la faire réussir : mais Ximenès voulut convertir les Maures aussi vîte qu'on avait pris Grenade. On les prêcha, on les persécuta : ils se souleverent, on les soumit, et on les força de recevoir le baptême (1499). Ximenès fit donner à cinquante mille d'entre eux ce signe d'une religion à laquelle ils ne croyaient pas.

Les Juifs, compris dans le traité fait avec les rois de Grenade, n'éprouverent pas plus d'indulgence que les Maures. Il y en avait beaucoup en Espa-

gne : ils étaient ce qu'ils sont par-tout ailleurs, les courtiers du commerce. Cette profession, loin d'être turbulente, ne peut subsister que par un esprit pacifique. On compte plus de vingt mille Juifs autorisés par le pape en Italie : il y a près de deux cents quatre-vingts synagogues en Pologne ; la seule province de Hollande possede environ douze mille Hébreux, quoiqu'elle puisse assurément faire sans eux le commerce. Les Juifs ne paraissaient pas plus dangereux en Espagne ; et les taxes qu'on pouvait leur imposer étaient des ressources assurées pour le gouvernement : il est donc bien difficile de pouvoir attribuer à une sage politique la persécution qu'ils essuyerent.

L'inquisition procéda contre eux et contre les musulmans. Nous avons déja observé combien de familles mahométanes et juives aimerent mieux quitter l'Espagne que de soutenir la rigueur de ce tribunal, et combien Ferdinand et Isabelle perdirent de sujets. C'étaient certainement ceux de leur secte les moins à craindre, puisqu'ils préféraient la fuite à la révolte. Ce qui restait feignit d'être chrétien ; mais le grand inquisiteur, Torquemada, fit regarder à la reine Isabelle tous ces chrétiens déguisés comme des hommes dont il fallait confisquer les biens et proscrire la vie.

Ce Torquemada, dominicain, devenu cardinal, donna au tribunal de l'inquisition espagnole cette forme juridique opposée à toutes les lois humaines, laquelle s'est toujours conservée. Il fit en quatorze ans le procès à près de quatre-vingt mille hommes, et en fit brûler six mille avec l'appareil et la pompe

des plus augustes fêtes. Tout ce qu'on nous raconte des peuples qui ont sacrifié des hommes à la Divinité n'approche pas de ces exécutions accompagnées de cérémonies religieuses. Les Espagnols n'en conçurent pas d'abord assez d'horreur, parceque c'étaient leurs anciens ennemis et des Juifs qu'on immolait; mais bientôt eux-mêmes devinrent victimes; car lorsque les dogmes de Luther éclaterent, le peu de citoyens qui fut soupçonné de les admettre fut immolé. La forme des procédures devint un moyen infaillible de perdre qui on voulait; on ne confronte point les accusés aux délateurs, et il n'y a point de délateur qui ne soit écouté. Un criminel public et flétri par la justice, une courtisanne, sont des accusateurs graves : le fils même peut déposer contre son pere, la femme contre son époux; enfin l'accusé est obligé d'être lui-même son propre délateur, de deviner et d'avouer le délit qu'on lui suppose, et que souvent il ignore. Cette procédure, inouie jusqu'alors, fit trembler l'Espagne : la défiance s'empara de tous les esprits; il n'y eut plus d'amis, plus de société : le frere craignit son frere, le pere son fils. C'est de là que le silence est devenu le caractere d'une nation née avec toute la vivacité que donne un climat chaud et fertile. Les plus adroits s'empresserent d'être les archers de l'inquisition sous le nom de ses familiers, aimant mieux être satellites que suppliciés.

Il faut encore attribuer à ce tribunal cette profonde ignorance de la saine philosophie où les écoles d'Espagne demeurent plongées, tandis que l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Italie même,

ont découvert tant de vérités, et ont élargi la sphere de nos connaissances. Jamais la nature humaine n'est si avilie que quand l'ignorance superstitieuse est armée du pouvoir.

Mais ces tristes effets de l'inquisition sont peu de chose en comparaison de ces sacrifices publics qu'on nomme *auto-da-fé*, acte de foi, et des horreurs qui les précedent.

C'est un prêtre en surplis, c'est un moine voué à l'humilité et à la douceur, qui fait, dans de vastes cachots, appliquer des hommes aux tortures les plus cruelles. C'est ensuite un théâtre dressé dans une place publique, où l'on conduit au bûcher tous les condamnés, à la suite d'une procession de moines et de confréries : on chante, on dit la messe, et on tue des hommes. Un Asiatique qui arriverait à Madrid le jour d'une telle exécution ne saurait si c'est une réjouissance, une fête religieuse, un sacrifice, ou une boucherie; et c'est tout cela ensemble. Les rois, dont ailleurs la seule présence suffit pour donner grace à un criminel, assistent nu-tête à ce spectacle, sur un siege moins élevé que celui de l'inquisiteur, et voient expirer leurs sujets dans les flammes. On reprochait à Montezuma d'immoler des captifs à ses dieux; qu'aurait-il dit s'il avait vu un *auto-da-fé*?

Ces exécutions sont aujourd'hui plus rares qu'autrefois; mais la raison, qui perce avec tant de peine quand le fanatisme est établi, n'a pu les abolir encore (1).

(1) Le célebre comte d'Aranda a détruit, en 1771, une partie de ces abus abominables, et ils ont reparu depuis.

L'inquisition ne fut introduite dans le Portugal que vers l'an 1557, quand ce pays n'était point soumis aux Espagnols. Elle essuya d'abord toutes les contradictions que son seul nom devait produire; mais enfin elle s'établit, et sa jurisprudence fut la même à Lisbonne qu'à Madrid. Le grand inquisiteur est nommé par le roi, et confirmé par le pape: les tribunaux particuliers de cet office, qu'on nomme *saint*, sont soumis en Espagne et en Portugal au tribunal de la capitale. L'inquisition eut dans ces deux états la même sévérité et la même attention à signaler son pouvoir.

En Espagne, après la mort de Charles-Quint, elle osa faire le procès au confesseur de cet empereur, Constantin Ponce, qui mourut dans un cachot, et dont l'effigie fut brûlée après sa mort dans un *auto-da-fé*.

En Portugal, Jean de Bragance, ayant arraché son pays à la domination espagnole, voulut aussi le délivrer de l'inquisition; mais il ne put réussir qu'à priver les inquisiteurs des confiscations. Ils le déclarerent excommunié après sa mort: il fallut que la reine, sa veuve, les engageât à donner au cadavre une absolution aussi ridicule que honteuse. Par cette absolution on le déclarait coupable.

Quand les Espagnols s'établirent en Amérique, ils porterent l'inquisition avec eux. Les Portugais l'introduisirent aux Indes occidentales immédiatement après qu'elle fut autorisée à Lisbonne.

On connaît l'inquisition de Goa. Si cette juridiction opprime ailleurs le droit naturel, elle est dans Goa contraire à la politique. Les Portugais ne

sont dans l'Inde que pour y négocier : le commerce et l'inquisition paraissent incompatibles. Si elle était reçue dans Londres et dans Amsterdam, ces villes ne seraient ni si peuplées ni si opulentes. En effet, quand Philippe II la voulut introduire dans les provinces de Flandre, l'interruption du commerce fut une des principales causes de la révolution. La France et l'Allemagne ont été heureusement préservées de ce fléau : elles ont essuyé des guerres horribles de religion ; mais enfin les guerres finissent, et l'inquisition une fois établie est éternelle.

Il n'est pas étonnant qu'on ait imputé à un tribunal si détesté des excès d'horreur et d'insolence qu'il n'a pas commis. On trouve dans beaucoup de livres que ce Constantin Ponce, confesseur de Charles-Quint, condamné par l'inquisition, avait été accusé au saint-office d'avoir dicté le testament de l'empereur, dans lequel il n'y avait pas assez de legs pieux, et que le confesseur et le testament furent condamnés l'un et l'autre à être brûlés ; qu'enfin tout ce que put Philippe II fut d'obtenir que la sentence ne s'exécutât pas sur le testament de l'empereur son pere. Tout cela est manifestement faux : Constantin Ponce n'était plus depuis longtemps confesseur de Charles-Quint quand il fut emprisonné ; et le testament de ce prince fut respecté par Philippe II, qui était trop habile et trop puissant pour souffrir qu'on déshonorât le commencement de son regne et la gloire de son pere.

On lit encore, dans plusieurs ouvrages écrits contre l'inquisition, que le roi d'Espagne, Phi-

lippe III, assistant à un *auto-da-fé*, et voyant brûler plusieurs hommes, Juifs, mahométans, hérétiques, ou soupçonnés de l'être, s'écria: « Voilà « des hommes bien malheureux de mourir parce- « qu'ils n'ont pu changer d'opinion »! Il est très vraisemblable qu'un roi ait pensé ainsi, et que ces paroles lui aient échappé; il est seulement bien cruel qu'il ne sauvât pas ceux qu'il plaignait. Mais on ajoute que le grand inquisiteur, ayant recueilli ces paroles, en fit un crime au roi même; qu'il eut l'impudence atroce d'en demander une réparation; que le roi eut la bassesse d'en faire une, et que cette réparation à l'honneur du saint-office consista à se faire tirer du sang, que le grand inquisiteur fit brûler par la main du bourreau. Philippe III fut un prince borné, mais non d'une imbécillité si humiliante: une telle aventure n'est croyable d'aucun prince; elle n'est rapportée que dans des livres sans aveu, dans le tableau des papes, et dans ces faux mémoires imprimés en Hollande sous tant de faux noms: il faut être d'ailleurs bien mal-adroit pour calomnier l'inquisition, et pour chercher dans le mensonge de quoi la rendre odieuse.

Ce tribunal, inventé pour extirper les hérésies, est précisément ce qui éloigne le plus les protestants de l'église romaine. Il est pour eux un objet d'horreur: ils aimeraient mieux mourir que s'y soumettre; et les chemises ensoufrées du saint-office sont l'étendard contre lequel ils sont à jamais réunis.

L'inquisition a été moins cruelle à Rome et en Italie, où les Juifs ont de grands privileges, et où les citoyens sont tous plus empressés à faire leur

fortune et celle de leurs parents dans l'église, qu'à disputer sur des mysteres. Le pape Paul IV, qui donna trop d'étendue au tribunal de l'inquisition romaine, fut détesté des Romains; le peuple troubla ses funérailles, jeta sa statue dans le Tibre, démolit les prisons de l'inquisition, et jeta des pierres aux ministres de cette juridiction: cependant l'inquisition romaine, sous Paul IV, n'avait fait mourir personne. Pie IV fut plus barbare; il fit brûler trois malheureux savants, accusés de ne pas penser comme les autres; mais jamais l'inquisition italienne n'a égalé les horreurs de celle d'Espagne. Le plus grand mal qu'elle ait fait à la longue en Italie a été de tenir autant qu'elle l'a pu dans l'ignorance une nation spirituelle: il faut que ceux qui écrivent demandent à un jacobin permission de penser, et les autres, permission de lire. Les hommes éclairés, qui sont en grand nombre, gémissent tout bas en Italie; le reste vit dans les plaisirs et l'ignorance; le bas peuple, dans la superstition. Plus les Italiens ont d'esprit, plus on a voulu le restreindre; et cet esprit ne leur sert qu'à être dominés par des moines dont il faut baiser la main dans plusieurs provinces; de même qu'il ne leur a servi qu'à baiser les fers des Goths, des Lombards, des Francs, et des Teutons.

Ayant ainsi parcouru tout ce qui est attaché à la religion, et réservant pour un autre lieu l'histoire plus détaillée des malheurs dont elle fut, en France et en Allemagne, la cause ou le prétexte, je viens au prodige des découvertes qui firent en ce temps la gloire et la richesse du Portugal et de

l'Espagne, qui embrasserent l'univers entier, et qui rendirent Philippe II le plus puissant monarque de l'Europe.

CHAPITRE CXLI.

Des découvertes des Portugais.

Jusqu'ici nous n'avons guere vu que des hommes dont l'ambition se disputait ou troublait la terre connue. Une ambition qui semblait plus utile au monde, mais qui ensuite ne fut pas moins funeste, excita enfin l'industrie humaine à chercher de nouvelles terres et de nouvelles mers.

On sait que la direction de l'aimant vers le nord, si long-temps inconnue aux peuples les plus savants, fut trouvée dans le temps de l'ignorance, vers la fin du treizieme siecle. Flavio Goia, citoyen d'Amalsi au royaume de Naples, inventa bientôt après la boussole; il marqua l'aiguille aimantée d'une fleur-de-lis, parceque cet ornement entrait dans les armoiries des rois de Naples, qui étaient de la maison de France.

Cette invention resta long-temps sans usage; et les vers que Fauchet rapporte pour prouver qu'on s'en servait avant l'an 1300 sont probablement du quatorzieme siecle.

On avait déja retrouvé les isles Canaries sans le secours de la boussole, vers le commencement du quatorzieme siecle : ces isles qui, du temps de Ptolomée et de Pline, étaient nommées *les isles*

fortunées, furent fréquentées des Romains, maîtres de l'Afrique Tingitane dont elles ne sont pas éloignées; mais la décadence de l'empire romain ayant rompu toute communication entre les nations d'occident, qui devinrent toutes étrangeres l'une à l'autre, ces isles furent perdues pour nous. Vers l'an 1300 des Biscayens les retrouverent. Le prince d'Espagne, Louis de la Cerda, fils de celui qui perdit le trône, ne pouvant être roi d'Espagne, demanda, l'an 1306, au pape Clément V le titre de roi des isles fortunées; et comme les papes voulaient donner alors les royaumes réels et imaginaires, Clément VI le couronna roi de ces isles dans Avignon. La Cerda aima mieux rester dans la France, son asile, que d'aller dans les isles fortunées.

Le premier usage bien avéré de la boussole fut fait par des Anglais, sous le regne du roi Edouard III.

Le peu de science qui s'était conservé chez les hommes était renfermé dans les cloitres. Un moine d'Oxford, nommé Linna, habile astronome pour son temps, pénétra jusqu'à l'Islande, et dressa des cartes des mers septentrionales, dont on se servit depuis sous le regne de Henri VI.

Mais ce ne fut qu'au commencement du quinzieme siecle que se firent les grandes et utiles découvertes. Le prince Henri de Portugal, fils du roi Jean I, qui les commença, rendit son nom plus glorieux que celui de tous ses contemporains : il était philosophe, il mit sa philosophie à faire du bien au monde; *Talent de bien faire* était sa devise.

A cinq degrés en-deçà de notre tropique est un promontoire qui s'avance dans la mer Atlantique, et qui avait été jusque-là le terme des navigations connues ; on l'appelait le *cap Non :* ce monosyllabe marquait qu'on ne pouvait le passer.

Le prince Henri trouva des pilotes assez hardis pour doubler ce cap, et pour aller jusqu'à celui de Boyador, qui n'est qu'à deux degrés du tropique ; mais ce nouveau promontoire s'avançant l'espace de six-vingts milles dans l'océan, bordé de tous côtés de rochers, de bancs de sable, et d'une mer orageuse, découragea les pilotes. Le prince, que rien ne décourageait, en envoya d'autres : ceux-ci ne purent passer ; mais, en s'en retournant par la grande mer (1419), ils retrouverent l'isle de Madere, que sans doute les Carthaginois avaient connue, et que l'exagération avait fait prendre pour une isle immense, laquelle, par une autre exagération, a passé dans l'esprit de quelques modernes pour l'Amérique même. On lui donna le nom de *Madere*, parcequ'elle était couverte de bois, et que *madera* signifie *bois*, d'où nous est venu le mot de *madrier*. Le prince Henri y fit planter des vignes de Grece et des cannes de sucre, qu'il tira de Sicile et de Chypre, où les Arabes les avaient apportées des Indes ; et ce sont ces cannes de sucre qu'on a transplantées depuis dans les isles de l'Amérique qui en fournissent aujourd'hui l'Europe.

Le prince don Henri conserva Madere, mais il fut obligé de céder aux Espagnols les Canaries dont il s'était emparé. Les Espagnols firent valoir le droit de Louis de la Cerda, et la bulle de Clément V.

Le cap Boyador avait jeté une telle épouvante dans l'esprit de tous les pilotes que pendant treize années aucun n'osa tenter le passage. Enfin la fermeté du prince Henri inspira du courage : on passa le tropique (1446) ; on alla à près de quatre cents lieues par-delà jusqu'au cap Verd : c'est par ses soins que furent trouvées les isles du cap Verd et les Açores (1460). S'il est vrai qu'on vit (1461) sur un rocher des Açores une statue représentant un homme à cheval tenant la main gauche sur le cou du cheval et montrant l'occident de la main droite, on peut croire que ce monument était des anciens Carthaginois : l'inscription, dont on ne put connaître les caracteres, semble favorable à cette opinion.

Presque toutes les côtes d'Afrique qu'on avait découvertes étaient sous la dépendance des empereurs de Maroc, qui du détroit de Gibraltar jusqu'au fleuve du Sénégal étendaient leur domination et leur secte à travers les déserts ; mais le pays était peu peuplé, et les habitants n'étaient guere au-dessus des brutes. Lorsqu'on eut pénétré au-delà du Sénégal on fut surpris de voir que les hommes étaient entièrement noirs au midi de ce fleuve, tandis qu'ils étaient de couleur cendrée au septentrion. La race des Negres est une espece d'hommes différente de la nôtre, comme la race des épagneuls l'est des lévriers : la membrane muqueuse, ce réseau que la nature a étendu entre les muscles et la peau, est blanche chez nous, chez eux noire, bronzée ailleurs. Le célebre Ruysh fut le premier de nos jours qui, en disséquant un Negre à Amster-

dam, fut assez adroit pour enlever tout ce réseau muqueux : le czar Pierre l'acheta; mais Ruysh en conserva une petite partie, que j'ai vue, et qui ressemblait à de la gaze noire. Si un Negre se fait une brûlure, sa peau devient brune quand le réseau a été offensé, sinon la peau renaît noire; la forme de leurs yeux n'est point la nôtre; leur laine noire ne ressemble point à nos cheveux, et on peut dire que si leur intelligence n'est pas d'une autre espece que notre entendement, elle est fort inférieure : ils ne sont pas capables d'une grande attention; ils combinent peu, et ne paraissent faits ni pour les avantages, ni pour les abus de notre philosophie. Ils sont originaires de cette partie de l'Afrique, comme les éléphants et les singes; guerriers, hardis et cruels dans l'empire de Maroc, souvent même supérieurs aux troupes basanées qu'on appelle *blanches :* ils se croient nés en Guinée pour être vendus aux blancs, et pour les servir.

Il y a plusieurs especes de Negres : ceux de Guinée, ceux d'Ethiopie, ceux de Madagascar, ceux des Indes, ne sont pas les mêmes. Les noirs de Guinée, de Congo, ont de la laine, les autres de longs crins. Les peuplades noires qui avaient le moins de commerce avec les autres nations ne connaissaient aucun culte. Le premier degré de stupidité est de ne penser qu'au présent et aux besoins du corps; tel était l'état de plusieurs nations, et sur-tout des insulaires. Le second degré est de prévoir à demi, de ne former aucune société stable, de regarder les astres avec admiration, et de célé-

brer quelques fêtes, quelques réjouissances au retour de certaines saisons, à l'apparition de certaines étoiles, sans aller plus loin et sans avoir aucune notion distincte. C'est entre ces deux degrés d'imbécillité et de raison commencée que plus d'une nation a vécu pendant des siecles.

Les découvertes des Portugais étaient jusqu'alors plus curieuses qu'utiles : il fallait peupler les isles; et le commerce des côtes occidentales d'Afrique ne produisait pas de grands avantages. On trouva enfin de l'or sur les côtes de Guinée, mais en petite quantité, sous le roi Jean II : c'est de là qu'on donna depuis le nom de *guinées* aux monnaies que les Anglais firent frapper avec l'or qu'ils trouverent dans le même pays.

Les Portugais, qui seuls avaient la gloire de reculer pour nous les bornes de la terre, passerent l'équateur, et découvrirent le royaume de Congo : alors on apperçut un nouveau ciel et de nouvelles étoiles.

Les Européans virent pour la premiere fois le pole austral et les quatre étoiles qui en sont les plus voisines. C'était une singularité bien surprenante que le fameux Dante eût parlé plus de cent ans auparavant de ces quatre étoiles : « Je me tournai à main droite, dit-il dans le premier chant de « son Purgatoire, et je considérai l'autre pole; j'y « vis quatre étoiles qui n'avaient jamais été connues « que dans le premier âge du monde ». Cette prédiction semblait bien plus positive que celle de Séneque le tragique, qui dit dans sa Médée « qu'un jour

« l'océan ne séparera plus les nations, qu'un nou-
« veau Tiphis découvrira un nouveau monde, et
« que Thule ne sera plus la borne de la terre. »

Cette idée vague de Sénèque n'est qu'une espérance probable fondée sur les progrès qu'on pouvait faire dans la navigation; et la prophétie du Dante n'a réellement aucun rapport aux découvertes des Portugais et des Espagnols. Plus cette prophétie est claire, et moins elle est vraie: ce n'est que par un hasard assez bizarre que le pole austral et ces quatre étoiles se trouvent annoncés dans le Dante. Il ne parlait que dans un sens figuré; son poëme n'est qu'une allégorie perpétuelle: ce pole chez lui est le paradis terrestre; ces quatre étoiles, qui n'étaient connues que des premiers hommes, sont les quatre vertus cardinales, qui ont disparu avec les temps d'innocence. Si on approfondissait ainsi la plupart des prédictions dont tant de livres sont pleins, on trouverait qu'on n'a jamais rien prédit, et que la connaissance de l'avenir n'appartient qu'à Dieu. Mais si on avait eu besoin de cette prédiction du Dante pour établir quelque droit ou quelque opinion, comme on aurait fait valoir cette prophétie! comme elle eût paru claire! avec quel zele on aurait opprimé ceux qui l'auraient expliquée raisonnablement!

On ne savait auparavant si l'aiguille aimantée serait dirigée vers le pole antarctique en approchant de ce pole; la direction fut constante vers le nord. (1486) On poussa jusqu'à la pointe de l'Afrique, où le cap des Tempêtes causa plus d'effroi que celui de Boyador; mais il donna l'espérance de trouver

au-delà de ce cap un chemin pour embrasser par la navigation le tour de l'Afrique, et de trafiquer aux Indes: dès-lors il fut nommé le cap de Bonne-Espérance; nom qui ne fut point trompeur. Bientôt le roi Emmanuel, héritier des nobles desseins de ses peres, envoya, malgré les remontrances de tout le Portugal, une petite flotte de quatre vaisseaux, sous la conduite de Vasco de Gama, dont le nom est devenu immortel par cette expédition.

Les Portugais ne firent alors aucun établissement à ce fameux cap, que les Hollandais ont rendu depuis une des plus délicieuses habitations de la terre, et où ils cultivent avec succès les productions des quatres parties du monde. Les naturels de ce pays ne ressemblaient ni aux blancs ni aux negres; tous de couleur d'olive foncée, tous ayant des crins. Les organes de la voix sont différents des nôtres; ils forment un bégaiement et un gloussement qu'il est impossible aux autres hommes d'imiter. Ces peuples n'étaient point anthropophages, au contraire leurs mœurs étaient douces et innocentes. Il est indubitable qu'ils n'avaient point poussé l'usage de la raison jusqu'à reconnaître un Etre suprême; ils étaient dans ce degré de stupidité qui admet une société informe, fondée sur les besoins communs. Le maître-ès-arts Pierre Kolb, qui a si long-temps voyagé parmi eux, est sûr que ces peuples descendent de Cethura, l'une des femmes d'Abraham, et qu'ils adorent un petit cerf-volant. On est fort peu instruit de leur théologie; et quant à leur arbre généalogique, je ne sais si Pierre Kolb a eu de bons mémoires.

prenait la ville de Goa (1510) au-deçà du Gange, Malaca (1511) dans la Chersonese d'or, Aden (1513) à l'entrée de la mer Rouge, sur les côtes de l'Arabie heureuse, et qu'enfin il s'emparait d'Ormus dans le golfe de Perse.

(1514) Bientôt les Portugais s'établirent sur toutes les côtes de l'isle de Ceilan, qui produit la canelle la plus précieuse, et les plus beaux rubis de l'orient. Ils eurent des comptoirs au Bengale; ils trafiquerent jusqu'à Siam, et fonderent la ville de Macao sur la frontiere de la Chine. L'Ethiopie orientale, les côtes de la mer Rouge, furent fréquentées par leurs vaisseaux. Les isles Moluques, seul endroit de la terre où la nature a placé le girofle, furent découvertes et conquises par eux. Les négociations et les combats contribuerent à ces nouveaux établissements: il y fallut faire ce commerce nouveau à main armée.

Les Portugais, en moins de cinquante ans, ayant découvert cinq mille lieues de côtes, furent les maîtres du commerce par l'océan éthiopique, et par la mer Atlantique. Ils eurent, vers l'an 1540, des établissements considérables depuis les Moluques jusqu'au golfe Persique, dans une étendue de soixante degrés de longitude. Tout ce que la nature produit d'utile, de rare, d'agréable, fut porté par eux en Europe à bien moins de frais que Venise ne pouvait le donner. La route du Tage au Gange devenait fréquentée; Siam et le Portugal étaient alliés.

CHAPITRE CXLII.

Du Japon.

Les Portugais, établis en riches marchands et en rois sur les côtes de l'Inde et dans la presqu'isle du Gange, passerent enfin dans les isles du Japon (1538).

De tous les pays de l'Inde le Japon n'est pas celui qui mérite le moins l'attention d'un philosophe. Nous aurions dû connaître ce pays dès le treizieme siecle par la relation du célebre Marc Paul. Ce Vénitien avait voyagé par terre à la Chine, et ayant servi long-temps sous un des enfants de Gengis-kan, il y eut les premieres notions de ces isles que nous nommons Japon, et qu'il appelle Zipangri; mais ses contemporains, qui adoptaient les fables les plus grossieres, ne crurent point les vérités que Marc Paul annonçait. Son manuscrit resta long-temps ignoré: il tomba enfin entre les mains de Christophe Colomb, et ne servit pas peu à le confirmer dans son espérance de trouver un monde nouveau qui pouvait rejoindre l'orient et l'occident. Colomb ne se trompa que dans l'opinion que le Japon touchait à l'hémisphere qu'il découvrit.

Ce royaume borne notre continent, comme nous le terminons du côté opposé. Je ne sais pourquoi on a appelé les Japonais nos *antipodes en morale*; il n'y a point de pareils antipodes parmi les peuples

qui cultivent leur raison. La religion la plus autorisée au Japon admet des récompenses et des peines après la mort: leurs principaux commandements, qu'ils appellent *divins*, sont précisément les nôtres; le mensonge, l'incontinence, le larcin, le meurtre, sont également défendus: c'est la loi naturelle réduite en préceptes positifs. Ils y ajoutent le précepte de la tempérance, qui défend jusqu'aux liqueurs fortes de quelque nature qu'elles soient, et ils étendent la défense du meurtre jusqu'aux animaux. Saka, qui leur donna cette loi, vivait environ mille ans avant notre ere vulgaire. Ils ne different donc de nous en morale que dans leur précepte d'épargner les bêtes. S'ils ont beaucoup de fables, c'est en cela qu'ils ressemblent à tous les peuples, et à nous qui n'avons connu que des fables grossieres avant le christianisme, et qui n'en avons que trop mêlé à notre religion. Si leurs usages sont différents des nôtres, tous ceux des nations orientales le sont aussi, depuis les Dardanelles jusqu'au fond de la Corée.

Comme le fondement de la morale est le même chez toutes les nations, il y a aussi des usages de la vie civile qu'on trouve établis dans toute la terre. On se visite, par exemple, au Japon, le premier jour de l'année, on se fait des présents, comme dans notre Europe; les parents et les amis se rassemblent dans les jours de fête.

Ce qui est plus singulier, c'est que leur gouvernement a été pendant deux mille quatre cents ans entièrement semblable à celui du calife des musulmans et de Rome moderne. Les chefs de la religion

ont été chez les Japonais les chefs de l'empire plus long-temps qu'en aucune nation du monde; la succession de leurs pontifes rois remonte incontestablement six cents soixante ans avant notre ere: mais les séculiers ayant peu-à-peu partagé le gouvernement, s'en emparerent entièrement vers la fin du seizieme siecle, sans oser pourtant détruire la race et le nom des pontifes dont ils ont envahi tout le pouvoir. L'empereur ecclésiastique, nommé *dairi*, est une idole toujours révérée; et le général de la couronne, qui est le véritable empereur, tient avec respect le *dairi* dans une prison honorable. Ce que les Turcs ont fait à Bagdadt, ce que les empereurs allemands ont voulu faire à Rome, les Taicosamas l'ont fait au Japon.

La nature humaine, dont le fond est par-tout le même, a établi d'autres ressemblances entre ces peuples et nous. Ils ont la superstition des sortileges, que nous avons eue si long-temps; on retrouve chez eux les pélerinages, les épreuves même du feu, qui faisaient autrefois une partie de notre jurisprudence; enfin ils placent leurs grands hommes dans le ciel, comme les Grecs et les Romains. Leur pontife a seul, comme celui de Rome moderne, le droit de faire des apothéoses, et de consacrer des temples aux hommes qu'il en juge dignes. Les ecclésiastiques sont en tout distingués des séculiers; il y a entre ces deux ordres un mépris et une haine réciproques, comme par-tout ailleurs. Ils ont depuis très long-temps des religieux, des ermites, des instituts mêmes, qui ne sont pas fort éloignés de nos ordres guerriers; car il y avait une ancienne so-

ciété de solitaires qui faisait vœu de combattre pour la religion.

Cependant, malgré cet établissement qui semble annoncer des guerres civiles, comme l'ordre teutonique de Prusse en a causé en Europe, la liberté de conscience était établie dans ces pays aussi-bien que dans tout le reste de l'orient. Le Japon était partagé en plusieurs sectes, quoique sous un roi pontife; mais toutes les sectes se réunissaient dans les mêmes principes de morale. Ceux qui croyaient la métempsycose et ceux qui n'y croyaient pas s'abstenaient et s'abstiennent encore aujourd'hui de manger la chair des animaux qui rendent service à l'homme : toute la nation se nourrit de riz et de légumes, de poisson et de fruits; sobriété qui semble en eux une vertu plus qu'une superstition.

La doctrine de Confucius a fait beaucoup de progrès dans cet empire : comme elle se réduit toute à la simple morale, elle a charmé tous les esprits de ceux qui ne sont pas attachés aux bonzes, et c'est toujours la saine partie de la nation. On croit que le progrès de cette philosophie n'a pas peu contribué à ruiner la puissance du *dairi*. (1700) L'empereur qui régnait n'avait pas d'autre religion.

Il semble qu'on abuse plus au Japon qu'à la Chine de cette doctrine de Confucius. Les philosophes japonais regardent l'homicide de soi-même comme une action vertueuse quand elle ne blesse pas la société : le naturel fier et violent de ces insulaires met souvent cette théorie en pratique, et rend le suicide beaucoup plus commun encore au Japon qu'en Angleterre.

La liberté de conscience, comme le remarque Kempfer, ce véridique et savant voyageur, avait toujours été accordée dans le Japon, ainsi que dans presque tout le reste de l'Asie. Plusieurs religions étrangeres s'étaient paisiblement introduites au Japon. Dieu permettait ainsi que la voie fût ouverte à l'évangile dans toutes ces vastes contrées: personne n'ignore qu'il fit des progrès prodigieux, sur la fin du seizieme siecle, dans la moitié de cet empire. Le premier qui répandit ce germe fut le célebre François Xavier, jésuite portugais, homme d'un zele courageux et infatigable: il alla avec les marchands dans plusieurs isles du Japon, tantôt en pélerin, tantôt dans l'appareil pompeux d'un vicaire apostolique député par le pape. Il est vrai qu'obligé de se servir d'un truchement, il ne fit pas d'abord de grands progrès. « Je n'entends point ce peuple, « dit-il dans ses lettres, et il ne m'entend point; « nous épelons comme des enfants ». Il ne fallait pas qu'après cet aveu les historiens de sa vie lui attribuassent le don des langues: ils devaient aussi ne pas mépriser leurs lecteurs jusqu'au point d'assurer que Xavier, ayant perdu son crucifix, il lui fut rapporté par un cancre; qu'il se trouva en deux endroits au même instant, et qu'il ressuscita neuf morts (1). On devait s'en tenir à louer son zele et ses tentatives. Il apprit enfin assez de japonais pour se faire un peu entendre. Les princes de plusieurs isles de cet empire, mécontents pour la plupart de

(1) Voyez l'article *François Xavier*, dans le Dictionnaire philosophique.

leurs bonzes, ne furent pas fâchés que des prédicateurs étrangers vinssent contredire ceux qui abusaient de leur ministere. Peu-à-peu la religion chrétienne s'établit.

La célebre ambassade de trois princes chrétiens japonais au pape Grégoire XIII est peut-être l'hommage le plus flatteur que le saint-siege ait jamais reçu. Tout ce grand pays, où il faut aujourd'hui abjurer l'évangile, et où les seuls Hollandais sont reçus à condition de n'y faire aucun acte de religion, a été sur le point d'être un royaume chrétien, et peut-être un royaume portugais; nos prêtres y étaient honorés plus que parmi nous: aujourd'hui leur tête y est à prix, et ce prix même est considérable, il est environ de douze mille livres. L'indiscrétion d'un prêtre portugais, qui ne voulut pas céder le pas à un des premiers officiers du roi, fut la premiere cause de cette révolution; la seconde fut l'obstination de quelques jésuites qui soutinrent trop un droit odieux, en ne voulant pas rendre une maison qu'un seigneur japonais leur avait donnée, et que le fils de ce seigneur redemandait; la troisieme fut la crainte d'être subjugués par les chrétiens; et c'est ce qui causa une guerre civile. Nous verrons comment le christianisme, qui commença par des missions, finit par des batailles.

Tenons nous-en à présent à ce que le Japon était alors, à cette antiquité dont ces peuples se vantent comme les Chinois, à cette suite de rois pontifes qui remonte à plus de six siecles avant nôtre ere: remarquons sur-tout que c'est le seul peuple de l'Asie qui n'ait jamais été vaincu. On compare les

Japonais aux Anglais, par cette fierté insulaire qui leur est commune, par le suicide, qu'on croit si fréquent dans ces deux extrémités de notre hémisphere. Mais les isles du Japon n'ont jamais été subjuguées; celles de la Grande-Bretagne l'ont été plus d'une fois. Les Japonais ne paraissent pas être un mélange de différents peuples, comme les Anglais et presque toutes nos nations; ils semblent être aborigenes. Leurs lois, leur culte, leurs mœurs, leur langage, ne tiennent rien de la Chine; et la Chine, de son côté, semble originairement exister par elle-même, et n'avoir que fort tard reçu quelque chose des autres peuples. C'est cette grande antiquité des peuples de l'Asie qui vous frappe: ces peuples, excepté les Tartares, ne se sont jamais répandus loin de leurs limites; et vous voyez une nation faible, resserrée, peu nombreuse, à peine comptée auparavant dans l'histoire du monde, venir en très petit nombre du port de Lisbonne découvrir tous ces pays immenses, et s'y établir avec splendeur.

Jamais commerce ne fut plus avantageux aux Portugais que celui du Japon: ils en rapportaient, à ce que disent les Hollandais, trois cents tonnes d'or chaque année, et on sait que cent mille florins font ce que les Hollandais appellent une *tonne*. C'est beaucoup exagérer; mais il paraît, par le soin qu'ont ces républicains industrieux et infatigables de se conserver le commerce du Japon à l'exclusion des autres nations, qu'il produisait, sur-tout dans les commencements, des avantages immenses. Ils y achetaient le meilleur thé de l'Asie, les plus belles

porcelaines, de l'ambre gris, du cuivre d'une espece supérieure au nôtre, enfin l'argent et l'or, objet principal de toutes ces entreprises. Ce pays possede, comme la Chine, presque tout ce que nous avons, et presque tout ce qui nous manque: il est aussi peuplé que la Chine à proportion; la nation est plus fiere et plus guerriere. Tous ces peuples étaient autrefois bien supérieurs à nos peuples occidentaux dans tous les arts de l'esprit et de la main; mais que nous avons regagné le temps perdu! Les pays où le Bramante et Michel-Ange ont bâti Saint-Pierre de Rome, où Raphaël a peint, où Newton a calculé l'infini, où Cinna et Athalie ont été écrits, sont devenus les premiers pays de la terre; les autres peuples ne sont dans les beaux arts que des barbares ou des enfants, malgré leur antiquité, et malgré tout ce que la nature a fait pour eux.

CHAPITRE CXLIII.

De l'Inde en-deçà et de-là le Gange. Des especes d'hommes différentes, et de leurs coutumes.

Je ne vous parlerai pas ici du royaume de Siam, qui n'a été bien connu qu'au temps où Louis XIV en reçut une ambassade, et y envoya des missionnaires et des troupes également inutiles. Je vous épargne les peuples du Tunquin, de Laos, de la Cochinchine, chez qui on ne pénétra que rarement, et long-temps après l'époque des entreprises por-

tugaises, et où notre commerce ne s'est jamais bien étendu.

Les potentats de l'Europe, et les négocians qui les enrichissent, n'ont eu pour objet dans toutes ces découvertes que de nouveaux trésors; les philosophes y ont découvert un nouvel univers en morale et en physique. La route facile et ouverte de tous les ports de l'Europe jusqu'aux extrémités des Indes mit notre curiosité à portée de voir par ses propres yeux tout ce qu'elle ignorait ou qu'elle ne connaissait qu'imparfaitement par d'anciennes relations infideles. Quels objets pour des hommes qui réfléchissent de voir au-delà du fleuve Zayre, bordé d'une multitude innombrable de Negres, les vastes côtes de la Cafrerie, où les hommes sont de couleur d'olive, et où ils se coupent un testicule à l'honneur de la Divinité, tandis que les Ethiopiens et tant d'autres peuples de l'Afrique se contentent d'offrir une partie de leur prépuce! Ensuite, si vous remontez à Sofala, à Quiloa, à Montbasa, à Mélinde, vous trouvez des noirs d'une espece différente de ceux de la Nigritie, des blancs et des bronzés, qui tous commercent ensemble: tous ces pays sont couverts d'animaux et de végétaux inconnus dans nos climats.

Au milieu des terres de l'Afrique est une race peu nombreuse de petits hommes blancs comme de la neige, dont le visage a la forme du visage des Negres, et dont les yeux ronds ressemblent parfaitement à ceux des perdrix: les Portugais les nommerent Albinos. Ils sont petits, faibles, louches. La laine qui couvre leur tête et qui forme leurs

sourcils est comme un coton blanc et fin; ils sont au-dessous des Negres pour la force du corps et de l'entendement, et la nature les a peut-être placés, après les Negres et les Hottentots, au-dessus des singes, comme un des degrés qui descendent de l'homme à l'animal: peut-être aussi y a-t-il eu des especes mitoyennes inférieures que leur faiblesse a fait périr. Nous avons eu deux de ces Albinos en France: j'en ai vu un à Paris, à l'hôtel de Bretagne, qu'un marchand de Negres avait amené. On trouve quelques uns de ces animaux ressemblants à l'homme dans l'Asie orientale: mais l'espece est rare; elle demanderait des soins compatissants des autres especes humaines, qui n'en ont point pour tout ce qui leur est inutile.

La vaste presqu'isle de l'Inde qui s'avance des embouchures de l'Indus et du Gange jusqu'au milieu des isles Maldives est peuplée de vingt nations différentes dont les mœurs et les religions ne se ressemblent pas. Les naturels du pays sont d'une couleur de cuivre rouge. Dampierre trouva depuis dans l'isle de Timor des hommes dont la couleur est de cuivre jaune; tant la nature se varie! La premiere chose que vit Pelsart, en 1630, vers la partie des terres-australes séparées de notre hémisphere, à laquelle on a donné le nom de *nouvelle Hollande*, ce fut une troupe de Negres qui venaient à lui en marchant sur les mains comme sur les pieds. Il est à croire que quand on aura pénétré dans ce monde austral on connaîtra encore plus la variété de la nature; tout agrandira la

sphere de nos idées, et diminuera celle de nos préjugés.

Mais, pour revenir aux côtes de l'Inde, dans la presqu'isle deçà le Gange habitent des multitudes de Banians, descendants des anciens brachmanes, attachés à l'ancien dogme de la métempsycose, et à celui des deux principes, répandu dans toutes les provinces des Indes, ne mangeant rien de ce qui respire, aussi obstinés que les Juifs à ne s'allier avec aucune nation, aussi anciens que ce peuple, et aussi occupés que lui du commerce.

C'est sur-tout dans ce pays que s'est conservée la coutume immémoriale qui encourage les femmes à se brûler sur le corps de leurs maris, dans l'espérance de renaître, ainsi que vous l'avez vu précédemment.

Vers Surate, vers Cambaye, et sur les frontieres de la Perse, étaient répandus les Guebres, restes des anciens Persans, qui suivent la religion de Zoroastre, et qui ne se mêlent pas plus avec les autres peuples que les Banians et les Hébreux. On vit dans l'Inde d'anciennes familles juives qu'on y crut établies depuis leur premiere dispersion; on trouva sur les côtes de Malabar des chrétiens nestoriens, qu'on appelle mal-à-propos *les chrétiens de saint Thomas :* ils ne savaient pas qu'il y eût une église de Rome. Gouvernés autrefois par un patriarche de Syrie, ils reconnaissaient encore ce fantôme de patriarche qui résidait ou plutôt qui se cachait dans Mosul, qu'on prétend être l'ancienne Ninive : cette faible église syriaque était comme

ensevelie sous ses ruines par le pouvoir mahométan, ainsi que celles d'Antioche, de Jérusalem, d'Alexandrie. Les Portugais apportaient la religion catholique romaine dans ces climats ; ils fondaient un archevêché dans Goa, devenue métropole en même temps que capitale. On voulut soumettre les chrétiens du Malabar au saint-siege, on ne put jamais y réussir. Ce qu'on a fait si aisément chez les sauvages de l'Amérique, on l'a toujours tenté vainement dans toutes les églises séparées de la communion de Rome.

Lorsque d'Ormus on alla vers l'Arabie, on rencontra les disciples de saint Jean qui n'avaient jamais connu l'évangile : ce sont ceux qu'on nomme *les Sabéens.*

Quand on a pénétré ensuite par la mer orientale de l'Inde à la Chine, au Japon, et quand on a vécu dans l'intérieur du pays, les mœurs, la religion, les usages des Chinois, des Japonais, des Siamois, ont été mieux connus de nous que ne l'étaient auparavant ceux de nos contrées limitrophes dans nos siecles de barbarie.

C'est un objet digne de l'attention d'un philosophe que cette différence entre les usages de l'orient et les nôtres, aussi grande qu'entre nos langages. Les peuples les plus policés de ces vastes contrées n'ont rien de notre police ; leurs arts ne sont point les nôtres ; nourriture, vêtements, maisons, jardins, lois, culte, bienséances, tout differe. Y a-t-il rien de plus opposé à nos coutumes que la maniere dont les Banians trafiquent dans l'Indoustan ? Les marchés les plus considérables se

conclaent sans parler, sans écrire ; tout se fait par signes. Comment tant d'usages orientaux ne différeraient-ils pas des nôtres ? La nature, dont le fond est par-tout le même, a de prodigieuses différences dans leur climat et dans le nôtre : on est nubile à sept ou huit ans dans l'Inde méridionale ; les mariages contractés à cet âge y sont communs : ces enfants, qui deviennent peres, jouissent de la mesure de raison que la nature leur accorde dans un âge où la nôtre est à peine développée.

Tous ces peuples ne nous ressemblent que par les passions, et par la raison universelle qui contrebalance les passions, et qui imprime cette loi dans tous les cœurs, « Ne fais pas ce que tu ne voudrais « pas qu'on te fît ». Ce sont là les deux caracteres que la nature empreint dans tant de races d'hommes différentes, et les deux liens éternels dont elle les unit malgré tout ce qui les divise ; tout le reste est le fruit du sol de la terre, et de la coutume.

Là c'était la ville de Pégu, gardée par des crocodiles qui nagent dans des fossés pleins d'eau ; ici c'était Java, où des femmes montaient la garde au palais du roi : à Siam, la possession d'un éléphant blanc fait la gloire du royaume : point de blé au Malabar : le pain, le vin, sont ignorés dans toutes les isles ; on voit dans une île Philippines un arbre dont le fruit peut remplacer le pain ; dans les isles Mariannes l'usage du feu était inconnu.

Il est vrai qu'il faut lire avec un esprit de doute presque toutes les relations qui nous viennent de ces pays éloignés : on est plus occupé à nous envoyer, des côtes de Coromandel et de Malabar, des

marchandises que des vérités. Un cas particulier est souvent pris pour un usage général : on nous dit qu'à Cochin ce n'est point le fils du roi qui est son héritier, mais le fils de sa sœur. Un tel réglement contredit trop la nature ; il n'y a point d'homme qui veuille exclure son fils de son héritage : et si ce roi de Cochin n'a point de sœur, à qui appartiendra le trône ? Il est vraisemblable qu'un neveu habile l'aura emporté sur un fils mal conseillé et mal secouru, ou qu'un prince n'ayant laissé que des fils en bas âge, aura eu son neveu pour successeur, et qu'un voyageur aura pris cet accident pour une loi fondamentale ; cent écrivains auront copié ce voyageur, et l'erreur se sera accréditée.

Des auteurs qui ont vécu dans l'Inde prétendent que personne ne possede de bien en propre dans les états du grand mogol ; ce qui serait encore plus contre la nature : les mêmes écrivains nous assurent qu'ils ont négocié avec des Indiens riches de plusieurs millions. Ces deux assertions semblent un peu se contredire. Il faut toujours se souvenir que les conquérants du nord ont établi l'usage des fiefs depuis la Lombardie jusqu'à l'Inde : un Banian qui aurait voyagé en Italie du temps d'Astolphe et d'Albouin aurait-il eu raison d'affirmer que les Italiens ne possédaient rien en propre ? On ne peut trop combattre cette idée humiliante pour le genre humain, qu'il y a des pays où des millions d'hommes travaillent sans cesse pour un seul qui dévore tout.

Nous ne devons pas moins nous défier de ceux

qui nous parlent de temples consacrés à la débauche. Mettons-nous à la place d'un Indien qui serait témoin dans nos climats de quelques scenes scandaleuses de nos moines; il ne devrait pas assurer que c'est là leur institut et leur regle.

Ce qui attirera sur-tout votre attention, c'est de voir presque tous ces peuples imbus de l'opinion que leurs dieux sont venus souvent sur la terre. Visnou s'y métamorphosa neuf fois dans la presqu'isle du Gange; Sammonocodom, le dieu des Siamois, y prit cinq cent cinquante fois la forme humaine: cette idée leur est commune avec les anciens Egyptiens, les Grecs, les Romains. Une erreur si téméraire, si ridicule, et si universelle, vient pourtant d'un sentiment raisonnable qui est au fond de tous les cœurs: on sent naturellement sa dépendance d'un Etre suprême; et l'erreur, se joignant toujours à la vérité, a fait regarder les dieux dans presque toute la terre comme des seigneurs qui venaient quelquefois visiter et réformer leurs domaines. La religion a été chez tant de peuples comme l'astronomie: l'une et l'autre ont précédé les temps historiques; l'une et l'autre ont été un mélange de vérité et d'imposture. Les premiers observateurs du cours véritable des astres leur attribuerent de fausses influences: les fondateurs des religions, en reconnaissant la Divinité, souillerent le culte par les superstitions.

De tant de religions différentes, il n'en est aucune qui n'ait pour but principal les expiations. L'homme a toujours senti qu'il avait besoin de clémence: c'est l'origine de ces pénitences effrayantes

auxquelles les bonzes, les bramins, les faquirs, se dévouent; et ces tourments volontaires, qui semblent crier miséricorde pour le genre humain, sont devenus un métier pour gagner sa vie.

Je n'entrerai point dans le détail immense de leurs coutumes; mais il y en a une si étrange pour nos mœurs qu'on ne peut s'empêcher d'en faire mention: c'est celle des bramins, qui portent en procession le *phallum* des Egyptiens, le *priape* des Romains. Nos idées de bienséance nous portent à croire qu'une cérémonie qui nous paraît si infâme n'a été inventée que par la débauche; mais il n'est guere croyable que la dépravation des mœurs ait jamais chez aucun peuple établi des cérémonies religieuses; il est probable au contraire que cette coutume fut d'abord introduite dans des temps de simplicité, et qu'on ne pensa d'abord qu'à honorer la Divinité dans le symbole de la vie qu'elle nous a donnée. Une telle cérémonie a dû inspirer la licence à la jeunesse, et paraître ridicule aux esprits sages, dans des temps plus raffinés, plus corrompus et plus éclairés: mais l'ancien usage a subsisté malgré les abus, et il n'y a guere de peuple qui n'ait conservé quelque cérémonie qu'on ne peut ni approuver ni abolir.

Parmi tant d'opinions extravagantes et de superstitions bizarres, croirions-nous que tous ces païens des Indes reconnaissent comme nous un Etre infiniment parfait? qu'ils l'appellent « l'Etre des êtres, « l'Etre souverain, invisible, incompréhensible, « sans figure, créateur et conservateur, juste et miséricordieux, qui se plaît à se communiquer aux

« hommes pour les conduire au bonheur éternel »? Ces idées sont contenues dans le veidam, ce livre des anciens brachmanes, et encore mieux dans le shasta, plus ancien que le veidam: elles sont répandues dans les écrits modernes des bramins.

Un savant danois, missionnaire sur la côte de Tranquebar, cite plusieurs passages, plusieurs formules de prieres, qui semblent partir de la raison la plus droite, et de la sainteté la plus épurée. En voici une tirée d'un livre intitulé *Varabadu:* « O souverain de tous les êtres, Seigneur du ciel et « de la terre, je ne vous contiens pas dans mon « cœur. Devant qui déplorerai-je ma misere, si vous « m'abandonnez, vous à qui je dois mon soutien et « ma conservation? sans vous je ne saurais vivre. « Appelez-moi, Seigneur, afin que j'aille vers vous. »

Il fallait être aussi ignorant et aussi téméraire que nos moines du moyen âge pour nous bercer continuellement de la fausse idée que tout ce qui habite au-delà de notre petite Europe, et nos anciens maîtres et législateurs, les Romains, et les Grecs précepteurs des Romains, et les anciens Egyptiens précepteurs des Grecs, et enfin tout ce qui n'est pas nous, ont toujours été des idolâtres odieux et ridicules.

Cependant malgré une doctrine si sage et si sublime, les plus basses et les plus folles superstitions prévalent. Cette contradiction n'est que trop dans la nature de l'homme. Les Grecs et les Romains avaient la même idée d'un Etre suprême, et ils avaient joint tant de divinités subalternes, le peuple avait honoré ces divinités par tant de superstitions,

et avait étouffé la vérité par tant de fables, qu'on ne pouvait plus distinguer à la fin ce qui était digne de respect, et ce qui méritait le mépris.

Vous ne perdrez point un temps précieux à rechercher toutes les sectes qui partagent l'Inde : les erreurs se subdivisent en trop de manieres. Il est d'ailleurs vraisemblable que nos voyageurs ont pris quelquefois des rites différents pour des sectes opposées ; il est aisé de s'y méprendre. Chaque college de prêtres dans l'ancienne Grece, et dans l'ancienne Rome, avait ses cérémonies et ses sacrifices : on ne vénérait point Hercule comme Apollon, ni Junon comme Vénus ; tous ces différents cultes appartenaient pourtant à la même religion.

Nos peuples occidentaux ont fait éclater dans toutes ces découvertes une grande supériorité d'esprit et de courage sur les nations orientales. Nous nous sommes établis chez elles, et très souvent malgré leur résistance ; nous avons appris leurs langues ; nous leur avons enseigné quelques uns de nos arts. Mais la nature leur avait donné sur nous un avantage qui balance tous les nôtres, c'est qu'elles n'avaient nul besoin de nous, et que nous avions besoin d'elles.

CHAPITRE CXLIV.

De l'Ethiopie ou Abissinie.

Avant ce temps nos nations occidentales ne connaissaient de l'Ethiopie que le seul nom. Ce fut sous

le fameux Jean II, roi de Portugal, que don Francisco Alvarès pénétra dans ces vastes contrées qui sont entre le tropique et la ligne équinoxiale, et où il est si difficile d'aborder par mer. On y trouva la réligion chrétienne établie, mais telle qu'elle était pratiquée par les premiers Juifs qui l'embrasserent avant que les deux rites fussent entièrement séparés. Ce mélange de judaïsme et de christianisme s'est toujours maintenu jusqu'à nos jours en Ethiopie. La circoncision et le baptême y sont également pratiqués, le sabbat et le dimanche, également observés; le mariage est permis aux prêtres, le divorce, à tout le monde, et la polygamie y est en usage ainsi que chez tous les Juifs de l'orient.

Ces Abissins, moitié Juifs, moitié chrétiens, reconnaissent pour leur patriarche l'archevêque qui réside dans les ruines d'Alexandrie, ou au Caire en Egypte; et cependant ce patriarche n'a pas la même religion qu'eux; il est de l'ancien rite grec, et ce rite differe encore de la religion des Grecs: le gouvernement turc, maître de l'Egypte, y laisse en paix ce petit troupeau. On ne trouve point mauvais que ces chrétiens plongent leurs enfants dans des cuves d'eau, et portent l'eucharistie aux femmes dans leurs maisons sous la forme d'un morceau de pain trempé dans du vin. Ils ne seraient pas tolérés à Rome, et ils le sont chez les mahométans.

Don Francisco Alvarès fut le premier qui apprit la position des sources du Nil, et la cause des inondations régulieres de ce fleuve; deux choses inconnues à toute l'antiquité, et même aux Egyptiens.

La relation de cet Alvarès fut très long-temps au

nombre des vérités peu connues; et depuis lui jusqu'à nos jours on a vu trop d'auteurs, échos des erreurs accréditées de l'antiquité, répéter qu'il n'est pas donné aux hommes de connaître les sources du Nil. On donna alors le nom de Prêtre-Jean au négus ou roi d'Ethiopie, sans autre raison de l'appeler ainsi que parcequ'il se disait issu de la race de Salomon par la reine de Saba, et parceque, depuis les croisades, on assurait qu'on devait trouver dans le monde un roi chrétien nommé le Prêtre-Jean: le négus n'était pourtant ni chrétien ni prêtre.

Tout le fruit des voyages en Ethiopie se réduisit à obtenir une ambassade du roi de ce pays au pape Clément VII. Le pays était pauvre, avec des mines d'argent qu'on dit abondantes. Les habitants, moins industrieux que les Américains, ne savaient ni mettre en œuvre ces trésors, ni tirer parti des trésors véritables que la terre fournit pour les besoins réels des hommes.

En effet on voit une lettre d'un David, négus d'Ethiopie, qui demande au gouverneur portugais dans les Indes des ouvriers de toute espece: c'était bien là être véritablement pauvre. Les trois quarts de l'Afrique et l'Asie septentrionale étaient dans la même indigence. Nous pensons, dans l'opulente oisiveté de nos villes, que tout l'univers nous ressemble; et nous ne songeons pas que les hommes ont vécu long-temps comme le reste des animaux, ayant souvent à peine le couvert et la pâture au milieu même des mines d'or et de diamant.

Ce royaume d'Ethiopie, tant vanté, était si faible, qu'un petit roi mahométan qui possédait un canton

voisin, le conquit presque tout entier au commencement du seizieme siecle. Nous avons la fameuse lettre de Jean Bermudes au roi de Portugal, don Sébastien, par laquelle nous pouvons nous convaincre que les Ethiopiens ne sont pas ce peuple indomtable dont parle Hérodote, ou qu'ils ont bien dégénéré. Ce patriarche latin, envoyé avec quelques soldats portugais, protégeait le jeune négus de l'Abissinie contre ce roi maure qui avait envahi ses états; et malheureusement quand le grand négus fut rétabli, le patriarche voulut toujours le protéger. Il était son parrain, et se croyait son maître en qualité de pere spirituel et de patriarche : il lui ordonna de rendre obéissance au pape, et lui dénonça qu'il l'excommunniait en cas de refus. Alfonse d'Albuquerque n'agissait pas avec plus de hauteur avec les petits princes de la presqu'isle du Gange. Mais enfin le filleul, rétabli sur son trône d'or, respecta peu son parrain, le chassa de ses états, et ne reconnut point le pape.

Ce Bermudes prétend que sur les frontieres du pays de Damut, entre l'Abissinie et les pays voisins de la source du Nil, il y a une petite contrée où les deux tiers de la terre sont d'or. C'est là ce que les Portugais cherchaient, et ce qu'ils n'ont point trouvé; c'est là le principe de tous ces voyages : les patriarches, les missions, les conversions, n'ont été que le prétexte. Les Européans n'ont fait prêcher leur religion depuis le Chili jusqu'au Japon que pour faire servir les hommes, comme des bêtes de somme, à leur insatiable avarice. Il est à croire que le sein de l'Afrique renferme beaucoup de ce métal

qui a mis en mouvement l'univers; le sable d'or qui roule dans ses rivieres indique la mine dans les montagnes; mais jusqu'à présent cette mine a été inaccessible aux recherches de la cupidité; et à force de faire des efforts en Amérique et en Asie, on s'est moins trouvé en état de faire des tentatives dans le milieu de l'Afrique.

CHAPITRE CXLV.

De Colombo et de l'Amérique.

C'est à ces découvertes des Portugais dans l'ancien monde que nous devons le nouveau, si pourtant c'est une obligation que cette conquête de l'Amérique, si funeste pour ses habitants, et quelquefois pour les conquérants mêmes.

C'est ici le plus grand évènement sans doute de notre globe, dont une moitié avait toujours été ignorée de l'autre. Tout ce qui a paru grand jusqu'ici semble disparaître devant cette espece de création nouvelle. Nous prononçons encore avec une admiration respectueuse les noms des Argonautes, qui firent cent fois moins que les matelots de Gama et d'Albuquerque. Que d'autels on eût érigés dans l'antiquité à un Grec qui eût découvert l'Amérique! Christophe Colombo et Barthelemi son frere ne furent pas traités ainsi.

Colombo, frappé des entreprises des Portugais, conçut qu'on pouvait faire quelque chose de plus

grand; et par la seule inspection d'une carte de notre univers jugea qu'il devait y en avoir un autre, et qu'on le trouverait en voguant toujours vers l'occident. Son courage fut égal à la force de son esprit, et d'autant plus grand qu'il eut à combattre les préjugés de tous ses contemporains, et à soutenir les refus de tous les princes. Gênes sa patrie, qui le traita de visionnaire, perdit la seule occasion de s'agrandir qui pouvait s'offrir pour elle. Henri VII, roi d'Angleterre, plus avide d'argent que capable d'en hasarder dans une si noble entreprise, n'écouta pas le frere de Colombo; lui-même fut refusé en Portugal par Jean II, dont les vues étaient entièrement tournées du côté de l'Afrique. Il ne pouvait s'adresser à la France, où la marine était toujours négligée, et les affaires autant que jamais en confusion sous la minorité de Charles VIII. L'empereur Maximilien n'avait ni ports pour une flotte, ni argent pour l'équiper, ni grandeur de courage pour un tel projet. Venise eût pu s'en charger; mais soit que l'aversion des Génois pour les Vénitiens ne permit pas à Colombo de s'adresser à la rivale de sa patrie, soit que Venise ne conçût de grandeur que dans son commerce d'Alexandrie et du levant, Colombo n'espéra qu'en la cour d'Espagne.

Ferdinand, roi d'Aragon, et Isabelle, reine de Castille, réunissaient par leur mariage toute l'Espagne, si vous en exceptez le royaume de Grenade que les mahométans conservaient encore, mais que Ferdinand leur enleva bientôt après. L'union d'Isabelle et de Ferdinand prépara la grandeur de l'Espagne: Colombo la commença; mais ce ne fut qu'après huit

ans de sollicitations que la cour d'Isabelle consentit au bien que le citoyen de Gênes voulait lui faire. Ce qui fait échouer les plus grands projets, c'est presque toujours le défaut d'argent. La cour d'Espagne était pauvre : il fallut que le prieur Pérez, et deux négociants, nommés Pinzone, avançassent dix-sept mille ducats pour les frais de l'armement. (1492) Colombo eut de la cour une patente, et partit enfin du port de Palos en Andalousie avec trois petits vaisseaux, et un vain titre d'amiral.

Des isles Canaries où il mouilla il ne mit que trente-trois jours pour découvrir la première isle de l'Amérique ; et pendant ce court trajet il eut à soutenir plus de murmures de son équipage qu'il n'avait essuyé de refus des princes de l'Europe. Cette isle, située environ à mille lieues des Canaries, fut nommée San-Salvador. Aussitôt après il découvrit les autres isles Lucayes, Cuba, et Hispaniola, nommée aujourd'hui Saint-Domingue. Ferdinand et Isabelle furent dans une singulière surprise de le voir revenir au bout de sept mois (1493) avec des Américains d'Hispaniola, des raretés du pays, et sur-tout de l'or qu'il leur présenta. Le roi et la reine le firent asseoir et couvrir comme un grand d'Espagne ; le nommèrent grand-amiral et vice-roi du nouveau monde. Il était regardé par-tout comme un homme unique envoyé du ciel : c'était alors à qui s'intéresserait dans ses entreprises, à qui s'embarquerait sous ses ordres. Il repart avec une flotte de dix-sept vaisseaux (1493). Il trouve encore de nouvelles isles, les Antilles et la Jamaïque. Le doute s'était changé en

admiration pour lui à son premier voyage; mais l'admiration se tourna en envie au second.

Il était amiral, vice-roi, et pouvait ajouter à ces titres celui de bienfaiteur de Ferdinand et d'Isabelle. Cependant des juges envoyés sur ses vaisseaux mêmes pour veiller sur sa conduite le ramenerent en Espagne. Le peuple, qui entendit que Colombo arrivait, courut au-devant de lui comme du génie tutélaire de l'Espagne: on tira Colombo du vaisseau; il parut, mais avec les fers aux pieds et aux mains.

Ce traitement lui avait été fait par l'ordre de Fonseca, évêque de Burgos, intendant des armements. L'ingratitude était aussi grande que les services. Isabelle en fut honteuse: elle répara cet affront autant qu'elle le put; mais on retint Colombo quatre années, soit qu'on craignît qu'il ne prît pour lui ce qu'il avait découvert, soit qu'on voulût seulement avoir le temps de s'informer de sa conduite Enfin on le renvoya encore dans son nouveau monde. (1498) Ce fut à ce troisieme voyage qu'il apperçut le continent à dix degrés de l'équateur, et qu'il vit la côte où l'on a bâti Carthagene.

Lorsque Colombo avait promis un nouvel hémisphere on lui avait soutenu que cet hémisphere ne pouvait exister; et quand il l'eut découvert on prétendit qu'il avait été connu depuis long-temps. Je ne parle pas ici d'un Martin Behem de Nuremberg, qui, dit-on, alla de Nuremberg au détroit de Magellan, en 1460, avec une patente d'une duchesse de Bourgogne qui, ne régnant pas alors, ne pouvait donner de patentes; je ne parle pas des prétendues

cartès qu'on montre de ce Martin Behem, et des contradictions qui décréditent cette fable : mais enfin ce Martin Behem n'avait pas peuplé l'Amérique ; on en faisait honneur aux Carthaginois, et on citait un livre d'Aristote qu'il n'a pas composé. Quelques uns ont cru trouver de la conformité entre des paroles caraïbes et des mots hébreux, et n'ont pas manqué de suivre une si belle ouverture ; d'autres ont su que les enfants de Noé, s'étant établis en Sibérie, passerent de là en Canada sur la glace, et qu'ensuite leurs enfants nés au Canada allerent peupler le Péron. Les Chinois et les Japonais, selon d'autres, envoyerent des colonies en Amérique, et y firent passer des jangars pour leur divertissement, quoique ni le Japon ni la Chine n'aient de jangars. C'est ainsi que souvent les savants ont raisonné sur ce que les hommes de génie ont inventé. On demande qui a mis des hommes en Amérique : ne pourrait-on pas répondre que c'est celui qui y fait croître des arbres et de l'herbe ?

La réponse de Colombo à ces envieux est célebre. Ils disaient que rien n'était plus facile que ses découvertes : il leur proposa de faire tenir un œuf debout ; et aucun n'ayant pu le faire, il cassa le bout de l'œuf, et le fit tenir. Cela était bien aisé, dirent les assistants. Que ne vous en avisiez-vous donc ? répondit Colombo. Ce conte est rapporté du Brunelleschi, grand artiste, qui réforma l'architecture à Florence long-temps avant que Colombo existât. La plupart des bons mots sont des redites.

La cendre de Colombo ne s'intéresse plus à la gloire qu'il eut pendant sa vie d'avoir doublé les

œuvres de la création ; mais les hommes aiment à rendre justice aux morts, soit qu'ils se flattent de l'espérance vaine qu'on la rendra mieux aux vivants, soit qu'ils aiment naturellement la vérité. Americo Vespucci, que nous nommons Américo Vespuce, négociant florentin, jouit de la gloire de donner son nom à la nouvelle moitié du globe, dans laquelle il ne possédait pas un pouce de terre : il prétendit avoir le premier découvert le continent. Quand il serait vrai qu'il eût fait cette découverte, la gloire n'en serait pas à lui ; elle appartient incontestablement à celui qui eut le génie et le courage d'entreprendre le premier voyage. La gloire, comme dit Newton dans sa dispute avec Leibnitz, n'est due qu'à l'inventeur ; ceux qui viennent après ne sont que des disciples. Colombo avait déja fait trois voyages, en qualité d'amiral et de vice-roi, cinq ans avant qu'Américo Vespuce en eût fait un, en qualité de géographe, sous le commandement de l'amiral Ojeda ; mais ayant écrit à ses amis de Florence qu'il avait découvert le nouveau monde, on le crut sur sa parole ; et les citoyens de Florence ordonnerent que tous les ans aux fêtes de la Toussaints on fît pendant trois jours devant sa maison une illumination solennelle. Cet homme ne méritait certainement aucuns honneurs pour s'être trouvé en 1498 dans une escadre qui rangea les côtes du Brésil, lorsque Colombo, cinq ans auparavant, avait montré le chemin au reste du monde.

Il a paru depuis peu à Florence une vie de cet Américo Vespuce, dans laquelle il ne paraît pas qu'on ait respecté la vérité, ni qu'on ait raisonné

conséquemment. On s'y plaint de plusieurs auteurs français qui ont rendu justice à Colombo. Ce n'était pas aux Français qu'il fallait s'en prendre, mais aux Espagnols, qui les premiers ont rendu cette justice. L'auteur de la vie de Vespuce dit qu'il veut *confondre la vanité de la nation française, qui a toujours combattu avec impunité la gloire et la fortune de l'Italie.* Quelle vanité y a-t-il à dire que ce fut un Génois qui découvrit l'Amérique? quelle injure fait-on à la gloire de l'Italie en avouant que c'est un Italien né à Gênes à qui l'on doit le nouveau monde? Je remarque exprès ce défaut d'équité, de politesse, et de bon sens, dont il n'y a que trop d'exemples; et je dois dire que les bons écrivains français sont en général ceux qui sont le moins tombés dans ce défaut intolérable. Une des raisons qui les font lire dans toute l'Europe, c'est qu'ils rendent justice à toutes les nations.

Les habitants des isles et de ce continent étaient une espece d'hommes nouvelle; aucun n'avait de barbe. Ils furent aussi étonnés du visage des Espagnols que des vaisseaux et de l'artillerie: ils regarderent d'abord ces nouveaux hôtes comme des monstres ou des dieux qui venaient du ciel ou de l'océan. Nous apprenions alors par les voyages des Portugais le peu qu'est notre Europe, et quelle variété regne sur la terre. On avait vu qu'il y avait dans l'Indoustan des races d'hommes jaunes. Les noirs, distingués encore en plusieurs especes, se trouvaient en Afrique et en Asie assez loin de l'équateur; et quand on eut depuis percé en Amérique jusque sous la ligne, on vit que la race y est assez blanche.

Les naturels du Brésil sont de couleur de bronze. Les Chinois paraissaient encore une espece entièrement différente par la conformation de leur nez, de leurs yeux, et de leurs oreilles, par leur couleur, et peut-être encore même par leur génie. Mais ce qui est plus à remarquer, c'est que dans quelques régions que ces races soient transplantées, elles ne changent point quand elles ne se mêlent pas aux naturels du pays. La membrane muqueuse des Negres reconnue noire, et qui est la cause de leur couleur, est une preuve manifeste qu'il y a dans chaque espece d'hommes, comme dans les plantes, un principe qui les différencie.

La nature a subordonné à ce principe ces différents degrés de génie et ces caracteres des nations qu'on voit si rarement changer. C'est par là que les Negres sont les esclaves des autres hommes. On les achete sur les côtes d'Afrique comme des bêtes; et les multitudes de ces noirs transplantés dans nos colonies d'Amérique servent un très petit nombre d'Européans. L'expérience a encore appris quelle supériorité ces Européans ont sur les Américains, qui, aisément vaincus par-tout, n'ont jamais osé tenter une révolution, quoiqu'ils fussent plus de mille contre un.

Cette partie de l'Amérique était encore remarquable par des animaux et des végétaux que les trois autres parties du monde n'ont pas, et par le besoin de ce que nous avons. Les chevaux, le blé de toute espece, le fer, étaient les principales productions qui manquaient dans le Mexique et dans le Péron. Parmi les denrées ignorées dans l'ancien monde, la

cochenille fut une des premieres et des plus précieuses qui nous furent apportées ; elle fit oublier la graine d'*écarlate*, qui servait de temps immémorial aux belles teintures rouges.

Au transport de la cochenille on joignit bientôt celui de l'indigo, du cacao, de la vanille, des bois qui servent à l'ornement, ou qui entrent dans la médecine ; enfin du quinquina, seul spécifique contre les fievres intermittentes, placé par la nature dans les montagnes du Pérou, tandis qu'elle a mis la fievre dans le reste du monde. Ce nouveau continent possede aussi des perles, des pierres de couleur, des diamants.

Il est certain que l'Amérique procure aujourd'hui aux moindres citoyens de l'Europe des commodités et des plaisirs. Les mines d'or et d'argent n'ont été utiles d'abord qu'aux rois d'Espagne et aux négociants : le reste du monde en fut appauvri ; car le grand nombre, qui ne fait point le négoce, s'est trouvé d'abord en possession de peu d'especes en comparaison des sommes immenses qui entraient dans les trésors de ceux qui profiterent des premieres découvertes. Mais peu à-peu-cette affluence d'argent et d'or dont l'Amérique a inondé l'Europe a passé dans plus de mains, et s'est plus également distribuée. Le prix des denrées a haussé dans toute l'Europe à-peu-près dans la même proportion.

Pour comprendre, par exemple, comment les trésors de l'Amérique ont passé des mains espagnoles dans celles des autres nations, il suffira de considérer ici deux choses ; l'usage que Charles-Quint et Philippe II firent de leur argent, et la maniere

dont les autres peuples entrent en partage des mines du Pérou.

Charles-Quint, empereur d'Allemagne, toujours en voyage et toujours en guerre, fit nécessairement passer beaucoup d'especes en Allemagne et en Italie qu'il reçut du Mexique et du Pérou. Lorsqu'il envoya son fils Philippe II à Londres épouser la reine Marie et prendre le titre de roi d'Angleterre, ce prince remit à la tour vingt-sept grandes caisses d'argent en barre, et la charge de cent chevaux en argent et en or monnayé. Les troubles de Flandre et les intrigues de la ligue en France coûterent à ce même Philippe II, de son propre aveu, plus de trois mille millions de livres de notre monnaie d'aujourd'hui.

Quant à la maniere dont l'or et l'argent du Pérou parviennent à tous les peuples de l'Europe, et de là vont en partie aux grandes Indes, c'est une chose connue, mais étonnante. Une loi sévere établie par Ferdinand et Isabelle, confirmée par Charles-Quint et par tous les rois d'Espagne, défend aux autres nations, non seulement l'entrée des ports de l'Amérique espagnole, mais la part la plus indirecte dans ce commerce. Il semblait que cette loi dût donner à l'Espagne de quoi subjuguer l'Europe; cependant l'Espagne ne subsiste que de la violation perpétuelle de cette loi même. Elle peut à peine fournir quatre millions en denrées qu'on transporte en Amérique; et le reste de l'Europe fournit quelquefois pour cinquante millions de marchandises. Ce prodigieux commerce de nations amies ou ennemies de l'Espagne se fait sous le nom des Espagnols mêmes, toujours

fideles aux particuliers, et toujours trompant le roi, qui a un besoin extrême de l'être : nulle reconnaissance n'est donnée par les marchands espagnols aux marchands étrangers ; la bonne foi, sans laquelle il n'y aurait jamais eu de commerce, fait la seule sûreté.

La maniere dont on donna long-temps aux étrangers l'or et l'argent que les galions ont rapporté d'Amérique fut encore plus singuliere. L'Espagnol, qui est à Cadix facteur de l'étranger, confiait les lingots reçus à des braves qu'on appelait *météores;* ceux-ci, armés de pistolets de ceinture et d'épées, allaient porter les lingots numérotés au rempart, et les jetaient à d'autres *météores*, qui les portaient aux chaloupes auxquelles elles étaient destinées; les chaloupes les remettaient aux vaisseaux en rade : ces météores, ces facteurs, les commis, les gardes qui ne les troublaient jamais, tous avaient leur droit, et le négociant étranger n'était jamais trompé : le roi, ayant reçu son indult sur ces trésors à l'arrivée des galions, y gagnait lui-même. Il n'y avait proprement que la loi de trompée, loi qui n'est utile qu'autant qu'on y contrevient, et qui n'est pourtant pas encore abrogée, parceque les anciens préjugés sont toujours ce qu'il y a de plus fort chez les hommes.

Le plus grand exemple de la violation de cette loi et de la fidélité des Espagnols s'est fait voir en 1684. La guerre était déclarée entre la France et l'Espagne. Le roi catholique voulut se saisir des effets des Français : on employa en vain les édits et les monitoires, les recherches et les excommunica-

tions; aucun commissaire espagnol ne trahit son correspondant français. Cette fidelité, si honorable à la nation espagnole, prouva bien que les hommes n'obéissent de bon gré qu'aux lois qu'ils se sont faites pour le bien de la société; et que les lois qui ne sont que la volonté du souverain trouvent toujours tous les cœurs rebelles.

Si la découverte de l'Amérique fit d'abord beaucoup de bien aux Espagnols, elle fit aussi de très grands maux. L'un a été de dépeupler l'Espagne par le nombre nécessaire de ses colonies; l'autre d'infecter l'univers d'une maladie qui n'était connue que dans quelques parties de cet autre monde, et sur-tout dans l'isle Hispaniola. Plusieurs compagnons de Christophe Colombo en revinrent attaqués, et porterent en Europe cette contagion. Il est certain que ce venin qui empoisonne les sources de la vie était propre de l'Amérique, comme la peste et la petite vérole sont des maladies originaires de l'Arabie méridionale. Il ne faut pas croire même que la chair humaine, dont quelques sauvages américains se nourrissaient, ait été la source de cette corruption; il n'y avait point d'anthropophages dans l'isle Hispaniola, où ce mal était invétéré. Il n'est pas non plus la suite de l'excès dans les plaisirs; ces excès n'avaient jamais été punis ainsi par la nature dans l'ancien monde; et aujourd'hui, après un moment passé et oublié depuis des années, la plus chaste union peut être suivie du plus cruel et du plus honteux des fléaux dont le genre humain soit affligé.

Pour voir maintenant comment cette moitié du

globe devint la proie des princes chrétiens, il faut suivre d'abord les Espagnols dans leurs découvertes et dans leurs conquêtes.

Le grand Colombo, après avoir bâti quelques habitations dans les isles, et reconnu le continent, avait repassé en Espagne, où il jouissait d'une gloire qui n'était point souillée de rapines et de cruautés : il mourut en 1506 à Valladolid. Mais les gouverneurs de Cuba, d'Hispaniola, qui lui succédèrent, persuadés que ces provinces fournissaient de l'or, en voulurent avoir au prix du sang des habitants. Enfin, soit qu'ils crussent la haine de ces insulaires implacable, soit qu'ils craignissent leur grand nombre, soit que la fureur du carnage ayant une fois commencé ne connût plus de bornes, ils dépeuplerent en peu d'années Hispaniola, qui contenait trois millions d'habitants, et Cuba, qui en avait plus de six cents mille. Barthelemi de las Casas, évêque de Chiapa, témoin de ces destructions, rapporte qu'on allait à la chasse des hommes avec des chiens : ces malheureux sauvages, presque nus et sans armes, étaient poursuivis comme des daims dans le fond des forêts, dévorés par des dogues, et tués à coup de fusil, ou surpris et brûlés dans leurs habitations.

Ce témoin oculaire dépose à la postérité que souvent on faisait sommer, par un dominicain et par un cordelier, ces malheureux de se soumettre à la religion chrétienne et au roi d'Espagne ; et après cette formalité, qui n'était qu'une injustice de plus, on les égorgeait sans remords. Je crois le récit de las Casas exagéré en plus d'un endroit ; mais supposé

qu'il en dise dix fois trop, il reste de quoi être saisi d'horreur.

On est encore surpris que cette extinction totale d'une race d'hommes dans Hispaniola soit arrivée sous les yeux et sous le gouvernement de plusieurs religieux de saint Jérôme : car le cardinal Ximenès, maître de la Castille avant Charles-Quint, avait envoyé quatre de ces moines en qualité de présidents du conseil royal de l'isle. Ils ne purent sans doute résister au torrent ; et la haine des naturels du pays, devenue avec raison implacable, rendit leur perte malheureusement nécessaire.

CHAPITRE CXLVI.

Vaines disputes. Comment l'Amérique a été peuplée. Différences spécifiques entre l'Amérique et l'ancien monde. Religion. Anthropophages. Raisons pourquoi le nouveau monde est moins peuplé que l'ancien.

Si ce fut un effort de philosophie qui fit découvrir l'Amérique, ce n'en est pas un de demander tous les jours comment il se peut qu'on ait trouvé des hommes dans ce continent, et qui les y a menés. Si on ne s'étonne pas qu'il y ait des mouches en Amérique, c'est une stupidité de s'étonner qu'il y ait des hommes.

Le sauvage qui se croit une production de son climat, comme son original et sa racine de manioc, n'est pas plus ignorant que nous en ce point, et raisonne mieux. En effet, puisque le Nègre d'Afrique

ne tire point son origine de nos peuples blancs, pourquoi les rouges, les olivâtres, les cendrés de l'Amérique viendraient-ils de nos contrées? et d'ailleurs quelle serait la contrée primitive?

La nature, qui couvre la terre de fleurs, de fruits, d'arbres, d'animaux, n'en a-t-elle d'abord placé que dans un seul terrain, pour qu'ils se répandissent de là dans le reste du monde? ou serait-ce ce terrain qui aurait eu d'abord toute l'herbe et toutes les fourmis, et qui les aurait envoyées au reste de la terre? comment la mousse et les sapins de Norwege auraient-ils passé aux terres australes? Quelque terrain qu'on imagine; il est presque tout dégarni de ce que les autres produisent. Il faudra supposer qu'originairement il avait tout, et qu'il ne lui reste presque plus rien. Chaque climat a ses productions différentes, et le plus abondant est très pauvre en comparaison de tous les autres ensemble. Le maître de la nature a peuplé et varié tout le globe; les sapins de la Norwege ne sont point assurément les peres des girofliers des Molnques; et ils ne tirent pas plus leur origine des sapins d'un autre pays, que l'herbe des champs d'Archangel n'est produite par l'herbe des bords du Gange. On ne s'avise point de penser que les chenilles et les limaçons d'une partie du monde soient originaires d'une autre partie; pourquoi s'étonner qu'il y ait en Amérique quelques especes d'animaux, quelques races d'hommes semblables aux nôtres?

L'Amérique, ainsi que l'Afrique et l'Asie, produit des végétaux, des animaux qui ressemblent à ceux de l'Europe; et tout de même encore que

l'Afrique et l'Asie, elle en produit beaucoup qui n'ont aucune analogie à ceux de l'ancien monde.

Les terres du Mexique, du Pérou, du Canada, n'avaient jamais porté ni le froment qui fait notre nourriture, ni le raisin qui fait notre boisson ordinaire, ni les olives dont nous tirons tant de secours, ni la plupart de nos fruits. Toutes nos bêtes de somme et de charrue, chevaux, chameaux, ânes, bœufs, étaient absolument inconnus. Il y avait des especes de bœufs et de moutons, mais toutes différentes des nôtres. Les moutons du Pérou étaient plus grands, plus forts que ceux d'Europe, et servaient à porter des fardeaux. Leurs bœufs tenaient à la fois de nos buffles et de nos chameaux. On trouva dans le Mexique des troupeaux de porcs qui ont sur le dos une glande remplie d'une matiere onctueuse et fétide; point de chiens, point de chats. Le Mexique, le Pérou, avaient une espece de lions, mais petits et privés de criniere; et ce qui est plus singulier, le lion de ces climats était un animal poltron.

On peut réduire, si l'on veut, sous une seule espece tous les hommes, parcequ'ils ont tous les mêmes organes de la vie, des sens et du mouvement. Mais cette espece parut évidemment divisée en plusieurs autres dans le physique et dans le moral.

Quant au physique, on crut voir dans les Esquimaux, qui habitent vers le soixantieme degré du nord, une figure, une taille, semblables à celle des Lappons; des peuples voisins avaient la face toute velue; les Iroquois, les Hurons, et tous les peuples jusqu'à la Floride, parurent olivâtres et sans aucun poil sur le corps, excepté la tête. Le capitaine

Rogers, qui navigua vers les côtes de la Californie, y découvrit des peuplades de Negres qu'on ne soupçonnait pas dans l'Amérique. On vit dans l'isthme de Panama une race qu'on appelle les *Dariens* (1), qui a beaucoup de rapport aux Albinos d'Afrique : leur taille est tout au plus de quatre pieds ; ils sont blancs comme les Albinos, et c'est la seule race de l'Amérique qui soit blanche ; leurs yeux rouges sont bordés de paupieres façonnées en demi-cercle ; ils ne voient et ne sortent de leurs trous que la nuit : ils sont parmi les hommes ce que les hiboux sont parmi les oiseaux. Les Mexicains, les Péruviens, parurent d'une couleur bronzée ; les Brasiliens, d'un ronge plus foncé ; les peuples du Chili, plus cendrés. On a exagéré la grandeur des Patagons, qui habitent vers le détroit de Magellan ; mais on croit que c'est la nation de la plus haute taille qui soit sur la terre.

Parmi tant de nations si différentes de noms, et si différentes entre elles, on n'a jamais trouvé d'hommes isolés, solitaires, errants à l'aventure, à la maniere des animaux, s'accouplant comme eux au hasard, et quittant leurs femelles pour chercher seuls leur pâture : il faut que la nature humaine ne comporte pas cet état, et que par-tout l'instinct de l'espece l'entraîne à la société comme à la liberté ; c'est ce qui fait que la prison sans aucun commerce avec les hommes est un supplice inventé par les tyrans, supplice qu'un sauvage

(1) On ne voit présque plus aujourd'hui de ces Dariens.

pourrait moins supporter encore que l'homme civilisé.

Du détroit de Magellan jusqu'à la baie d'Hudson on a vu des familles rassemblées et des huttes qui composaient des villages ; point de peuples errants qui changeassent de demeures selon les saisons, comme les Arabes-Bédouins et les Tartares ; en effet, ces peuples n'ayant point de bêtes de somme, n'auraient pu transporter aisément leurs cabanes. Par-tout on a trouvé des idiômes formés, par lesquels les plus sauvages exprimaient le petit nombre de leurs idées : c'est encore un instinct des hommes de marquer leurs besoins par des articulations. De là se sont formées nécessairement tant de langues différentes, plus ou moins abondantes, selon qu'on a eu plus ou moins de connaissances : ainsi la langue des Mexicains était plus formée que celle des Iroquois, comme la nôtre est plus régulière et plus abondante que celle des Samoyedes.

De tous les peuples de l'Amérique un seul avait une religion, qui semble au premier coup-d'œil ne pas offenser notre raison. Les Péruviens adoraient le soleil comme un astre bienfaisant, semblables en ce point aux anciens Persans et aux Sabéens ; mais si vous en exceptez les grandes et nombreuses nations de l'Amérique, les autres étaient plongées pour la plupart dans une stupidité barbare : leurs assemblées n'avaient rien d'un culte réglé ; leur créance ne constituait point une religion. Il est constant que les Brasiliens, les Caraïbes, les Mosquites, les peuplades de la Guiane, celles du nord, n'avaient pas plus de notion distincte d'un Dieu

suprême que les Cafres de l'Afrique ; cette connaissance demande une raison cultivée, et leur raison ne l'était pas. La nature seule peut inspirer l'idée confuse de quelque chose de puissant, de terrible, à un sauvage qui verra tomber la foudre, ou un fleuve se déborder. Mais ce n'est là que le faible commencement de la connaissance d'un Dieu créateur : cette connaissance raisonnée manquait même absolument à toute l'Amérique.

Les autres Américains qui s'étaient fait une religion l'avaient faite abominable ; les Mexicains n'étaient pas les seuls qui sacrifiassent des hommes à je ne sais quel être malfaisant : on a prétendu même que les Péruviens souillaient aussi le culte du soleil par de pareils holocaustes ; mais ce reproche paraît avoir été imaginé par les vainqueurs pour excuser leur barbarie. Les anciens peuples de notre hémisphere, et les plus policés de l'autre, se sont ressemblés par cette religion barbare.

Herrera nous assure que les Mexicains mangeaient les victimes humaines immolées. La plupart des premiers voyageurs et des missionnaires disent tous que les Brasiliens, les Caraïbes, les Iroquois, les Hurons, et quelques autres peuplades, mangeaient les captifs faits à la guerre ; et ils ne regardent pas ce fait comme un usage de quelques particuliers, mais comme un usage de nation : tant d'auteurs anciens et modernes ont parlé d'anthropophages, qu'il est difficile de les nier. Je vis en 1725 quatre sauvages amenés du Mississipi à Fontainebleau : il y avait parmi eux une femme de couleur cendrée comme ses compagnons ; je lui demandai par l'in-

terprete qui les conduisait si elle avait mangé quelquefois de la chair humaine ; elle me répondit que oui, très froidement, et comme à une question ordinaire. Cette atrocité si révoltante pour notre nature est pourtant bien moins cruelle que le meurtre : la véritable barbarie est de donner la mort, et non de disputer un mort aux corbeaux ou aux vers. Des peuples chasseurs, tels qu'étaient les Brasiliens et les Canadiens, des insulaires, comme les Caraïbes, n'ayant pas toujours une subsistance assurée, ont pu devenir quelquefois anthropophages ; la famine et la vengeance les ont accoutumés à cette nourriture : et quand nous voyons, dans les siecles les plus civilisés, le peuple de Paris dévorer les restes sanglants du maréchal d'Ancre, et le peuple de la Haie manger le cœur du grand pensionnaire de Wit, nous ne devons pas être surpris qu'une horreur chez nous passagere ait duré chez les sauvages.

Les plus anciens livres que nous voyons ne nous permettent pas de douter que la faim n'ait poussé les hommes à cet excès. Moïse même menace les Hébreux, dans cinq versets du Deutéronome, qu'ils mangeront leurs enfants s'ils transgressent sa loi. Le prophete Ezéchiel répete la même menace, et ensuite, selon plusieurs commentateurs, il promet aux Hébreux de la part de Dieu que s'ils se défendent bien contre le roi de Perse, ils auront à manger de la chair de cheval et de la chair de cavalier. Marco Paolo ou Marc Paul dit que de son temps, dans une partie de la Tartarie, les magiciens ou les prêtres (c'était la même chose) avaient le droit de manger la chair des criminels condam-

nés à la mort. Tout cela soulève le cœur ; mais le tableau du genre humain doit souvent produire cet effet.

Comment des peuples toujours séparés les uns des autres ont-ils pu se réunir dans une si horrible coutume? faut-il croire qu'elle n'est pas absolument aussi opposée à la nature humaine qu'elle le paraît ? Il est sûr qu'elle est rare, mais il est sûr qu'elle existe.

On ne voit pas que ni les Tartares, ni les Juifs, aient mangé souvent leurs semblables. La faim et le désespoir contraignirent, aux sièges de Sancerre et de Paris, pendant nos guerres de religion, des mères à se nourrir de la chair de leurs enfants : le charitable las Casas, évêque de Chiapa, dit que cette horreur n'a été commise en Amérique que par quelques peuples chez lesquels il n'a pas voyagé. Dampierre assure qu'il n'a jamais rencontré d'anthropophages ; et il n'y a peut-être pas aujourd'hui deux peuplades où cette horrible coutume soit en usage.

Il est un autre vice tout différent qui semble plus opposé au but de la nature, que cependant les Grecs ont vanté, que les Romains ont permis, qui s'est perpétué dans les nations les plus polies, et qui est beaucoup plus commun dans nos climats chauds et tempérés de l'Europe et de l'Asie, que dans les glaces du septentrion : on a vu en Amérique ce même effet des caprices de la nature humaine ; les Brasiliens pratiquaient cet usage monstrueux et commun ; les Canadiens l'ignoraient. Comment se peut-il encore qu'une passion qui ren-

verse les lois de la propagation humaine se soit emparée dans les deux hémispheres des organes de la propagation même ? (1)

Une autre observation importante, c'est qu'on a trouvé le milieu de l'Amérique assez peuplé, et les deux extrémités vers les poles peu habitées : en général le nouveau monde ne contenait pas le nombre d'hommes qu'il devait contenir. Il y en a certainement des causes naturelles : premièrement, le froid excessif qui est aussi perçant en Amérique dans la latitude de Paris et de Vienne, qu'il l'est à notre continent au cercle polaire.

En second lieu, les fleuves sont pour la plupart en Amérique vingt, trente fois plus larges au moins que les nôtres. Les inondations fréquentes ont dû porter la stérilité, et par conséquent la mortalité dans des pays immenses : les montagnes, beaucoup plus hautes, sont aussi plus inhabitables que les nôtres ; des poisons violents et durables, dont la terre d'Amérique est couverte, rendent mortelle la plus légere atteinte d'une fleche trempée dans ces poisons ; enfin la stupidité de l'espece humaine dans une partie de cet hémisphere a dû influer beaucoup sur la dépopulation. On a connu en général que l'entendement humain n'est pas si formé dans le nouveau monde que dans l'ancien ; l'homme est dans tous les deux un animal très faible ; les enfants périssent par-tout, faute d'un soin convenable ; et il ne faut pas croire que

(1) Voyez dans le Dictionnaire philosophique l'article *amour socratique*.

quand les habitants des bords du Rhin, de l'Elbe et de la Vistule, plongeaient dans ces fleuves les enfants nouveaux nés dans la rigueur de l'hiver, les femmes allemandes et sarmates élevassent alors autant d'enfants qu'elles en élevent aujourd'hui, sur-tout quand ces pays étaient couverts de forêts qui rendaient le climat plus mal-sain et plus rude qu'il ne l'est dans nos derniers temps. Mille peuplades de l'Amérique manquaient d'une bonne nourriture; on ne pouvait ni fournir aux enfants un bon lait, ni leur donner ensuite une subsistance saine, ni même suffisante. Plusieurs especes d'animaux carnassiers sont réduites, par ce défaut de subsistance, à une très petite quantité; et il faut s'étonner si on a trouvé dans l'Amérique plus d'hommes que de singes.

CHAPITRE CXLVII.

De Fernand Cortez.

Ce fut de l'isle de Cuba que partit Fernand Cortez pour de nouvelles expéditions dans le continent (1519). Ce simple lieutenant du gouverneur d'une isle nouvellement découverte, suivi de moins de six cents hommes, n'ayant que dix-huit chevaux et quelques pieces de campagne, va subjuguer le plus puissant état de l'Amérique. D'abord il est assez heureux pour trouver un Espagnol qui, ayant été neuf ans prisonnier à Jucatan, sur le chemin du

Mexique, lui sert d'interprete : une Américaine, qu'il nomme dona Marina, devient à la fois sa maîtresse et son conseil, et apprend bientôt assez d'espagnol pour être aussi une interprète utile. Ainsi l'amour, la religion, l'avarice, la valeur, et la cruauté, ont conduit les Espagnols dans ce nouvel hémisphere. Pour comble de bonheur on trouve un volcan plein de soufre, on découvre du salpêtre qui sert à renouveler dans le besoin la poudre consommée dans les combats. Cortez avance le long du golfe du Mexique, tantôt caressant les naturels du pays, tantôt faisant la guerre. Il trouve des villes policées où les arts sont en honneur. La puissante république de Tlascala, qui fleurissait sous un gouvernement aristocratique, s'oppose à son passage ; mais la vue des chevaux, et le bruit seul du canon, mettaient en fuite ces multitudes mal armées. Il fait une paix aussi avantageuse qu'il le veut ; six mille de ses nouveaux alliés de Tlascala l'accompagnent dans son voyage du Mexique. Il entre dans cet empire sans résistance, malgré les défenses du souverain ; ce souverain commandait cependant, à ce qu'on dit, à trente vassaux, dont chacun pouvait paraître à la tête de cent mille hommes armés de fleches et de ces pierres tranchantes qui leur tenaient lieu de fer. S'attendait-on à trouver le gouvernement féodal établi au Mexique ?

La ville de Mexico, bâtie au milieu d'un grand lac, était le plus beau monument de l'industrie américaine ; des chaussées immenses traversaient le lac tout couvert de petites barques faites de troncs d'arbres. On voyait dans la ville des maisons spa-

cieuses et commodes construites de pierres, des marchés, des boutiques qui brillaient d'ouvrages d'or et d'argent ciselés et sculptés, de vaisselle de terre vernissée, d'étoffes de coton, et de tissus de plumes qui formaient des desseins éclatants par les plus vives nuances. Auprès du grand marché était un palais où l'on rendait sommairement la justice aux marchands, comme dans la juridiction des consuls de Paris, qui n'a été établie que sous le roi Charles IX, après la destruction de l'empire du Mexique. Plusieurs palais de l'empereur Montezuma augmentaient la somptuosité de la ville: un d'eux s'élevait sur des colonnes de jaspe, et était destiné à renfermer des curiosités qui ne servaient qu'au plaisir; un autre était rempli d'armes offensives et défensives garnies d'or et de pierreries; un autre était entouré de grands jardins où l'on ne cultivait que des plantes médicinales; des intendants les distribuaient gratuitement aux malades: on rendait compte au roi du succès de leurs usages, et les médecins en tenaient registre à leur maniere sans avoir l'usage de l'écriture. Les autres especes de magnificence ne marquent que le progrès des arts; celle-là marque le progrès de la morale.

S'il n'était pas de la nature humaine de réunir le meilleur et le pire, on ne comprendrait pas comment cette morale s'accordait avec les sacrifices humains dont le sang regorgeait à Mexico devant l'idole de Visiliputsli, regardé comme le dieu des armées. Les ambassadeurs de Montezuma diront à Cortez, à ce qu'on prétend, que leur maître avait sacrifié dans ses guerres près de vingt mille ennemis chaque an-

née dans le grand temple de Mexico : c'est une très grande exagération ; on sent qu'on a voulu colorer par-là les injustices du vainqueur de Montezuma ; mais enfin quand les Espagnols entrerent dans ce temple ils trouverent parmi ses ornements des crânes d'hommes suspendus comme des trophées. C'est ainsi que l'antiquité nous peint le temple de Diane dans la Chersonese taurique.

Il n'y a guere de peuples dont la religion n'ait été inhumaine et sanglante : vous savez que les Gaulois, les Carthaginois, les Syriens, les anciens Grecs, immolerent des hommes : la loi des Juifs semblait permettre ces sacrifices ; il est dit dans le Lévitique, « Si une ame vivante a été promise à « Dieu, on ne pourra la racheter, il faut qu'elle « meure ». Les livres des Juifs rapportent que quand ils envahirent le petit pays des Cananéens ils massacrerent dans plusieurs villages les hommes, les femmes, les enfants, et les animaux domestiques, parcequ'ils avaient été dévoués : c'est sur cette loi que furent fondés les serments de Jephté qui sacrifia sa fille, et de Saül qui sans les cris de l'armée eût immolé son fils ; c'est elle encore qui autorisait Samuel à égorger le roi Agag, prisonnier de Saül, et à le couper en morceaux ; exécution aussi horrible et aussi dégoûtante que tout ce qu'on peut voir de plus affreux chez les sauvages. D'ailleurs il paraît que chez les Mexicains on n'immolait que les ennemis : ils n'étaient point anthropophages comme un très petit nombre de peuplades américaines.

Leur police en tout le reste était humaine et sage ; l'éducation de la jeunesse formait un des plus

grands objets du gouvernement. Il y avait des écoles publiques établies pour l'un et pour l'autre sexe; nous admirons encore les anciens Egyptiens d'avoir connu que l'année est d'environ trois cent soixante et cinq jours; les Mexicains avaient poussé jusque-là leur astronomie.

La guerre était chez eux réduite en art; c'est ce qui leur avait donné tant de supériorité sur leurs voisins. Un grand ordre dans les finances maintenait la grandeur de cet empire, regardé par ses voisins avec crainte et avec envie.

Mais ces animaux guerriers sur qui les principaux Espagnols étaient montés, ce tonnerre artificiel qui se formait dans leurs mains, ces châteaux de bois qui les avaient apportés sur l'océan, ce fer dont ils étaient couverts, leurs marches comptées par des victoires, tant de sujets d'admiration joints à cette faiblesse qui porte les peuples à admirer; tout cela fit que, quand Cortez arriva dans la ville de Mexico il fut reçu par Montezuma comme son maître, et par les habitants comme leur dieu. On se mettait à genoux dans les rues quand un valet espagnol passait: on raconte qu'un cacique sur les terres duquel passait un capitaine espagnol, lui présenta des esclaves et du gibier: « Si tu es dieu, lui « dit-il, voilà des hommes, mange-les; si tu es « homme, voilà des vivres que ces esclaves t'apprê- « teront. »

Ceux qui ont fait les relations de ces étranges évènements les ont voulu relever par des miracles, qui ne servent en effet qu'à les rabaisser. Le vrai miracle fut la conduite de Cortez. Peu-à-peu la cour

de Montezuma s'apprivoisant avec leurs hôtes, osa les traiter comme des hommes. Une partie des Espagnols était à la Vera-Cruz sur le chemin du Mexique : un général de l'empereur qui avait des ordres secrets les attaqua ; et quoique ses troupes fussent vaincues, il y eut trois ou quatre Espagnols de tués : la tête d'un d'eux fut même portée à Montezuma. Alors Cortez fit ce qui s'est jamais fait de plus hardi en politique : il va au palais suivi de cinquante Espagnols, et accompagné de la dona Marina, qui lui sert toujours d'interprete ; alors mettant en usage la persuasion et la menace, il emmene l'empereur prisonnier au quartier espagnol, le force à lui livrer ceux qui ont attaqué les siens à la Vera-Cruz, et fait mettre les fers aux pieds et aux mains de l'empereur même, comme un général qui punit un simple soldat ; ensuite il l'engage à se reconnaître publiquement vassal de Charles-Quint.

Montezuma et les principaux de l'empire donnent pour tribut attaché à leur hommage six cents mille marcs d'or pur, avec une incroyable quantité de pierreries, d'ouvrages d'or, et de tout ce que l'industrie de plusieurs siecles avait fabriqué de plus rare. Cortez en mit à part le cinquieme pour son maître, prit un cinquieme pour lui, et distribua le reste à ses soldats.

On peut compter parmi les grands prodiges que les conquérants de ce nouveau monde se déchirant eux-mêmes, les conquêtes n'en souffrirent pas. Jamais le vrai ne fut moins vraisemblable : tandis que Cortez était prêt de subjuguer l'empire du Mexique avec cinq cents hommes qui lui restaient, le

gouverneur de Cuba, Velasquez, plus offensé de la gloire de Cortez, son lieutenant, que de son peu de soumission, envoie presque toutes ses troupes, qui consistaient en huit cents fantassins, quatre-vingts cavaliers bien montés, et deux petites pieces de canon, pour réduire Cortez, le prendre prisonnier, et poursuivre le cours de ses victoires. Cortez, ayant d'un côté mille Espagnols à combattre, et le continent à retenir dans la soumission, laissa quatre-vingts hommes pour lui répondre de tout le Mexique, et marcha suivi du reste contre ses compatriotes : il en défait une partie, il gagne l'autre. Enfin cette armée qui venait pour le détruire se range sous ses drapeaux, et il retourne au Mexique avec elle.

L'empereur était toujours en prison dans sa capitale, gardé par quatre-vingts soldats : celui qui les commandait, nommé Alvaredo, sur un bruit vrai ou faux que les Mexicains conspiraient pour délivrer leur maître, avait pris le temps d'une fête où deux mille des premiers seigneurs étaient plongés dans l'ivresse de leurs liqueurs fortes ; il fond sur eux avec cinquante soldats, les égorge eux et leur suite sans résistance, et les dépouille de tous les ornements d'or et de pierreries dont ils s'étaient parés pour cette fête. Cette énormité, que tout le peuple attribuait avec raison à la rage de l'avarice, souleva ces hommes patients ; et quand Cortez arriva il trouva deux cent mille Américains en armes contre quatre-vingts Espagnols occupés à se défendre et à garder l'empereur. Ils assiégerent Cortez pour délivrer leur roi ; ils se précipiterent en foule contre

les canons et les mousquets. Antonio de Solis appelle cette action une révolte, et cette valeur une brutalité ; tant l'injustice des vainqueurs a passé jusqu'aux écrivains!

L'empereur Montezuma mourut dans un de ces combats, blessé malheureusement de la main de ses sujets. Cortez osa proposer à ce roi, dont il causait la mort, de mourir dans le christianisme ; sa concubine dona Marina était là catéchiste. Le roi mourut en implorant inutilement la vengeance du ciel contre les usurpateurs. Il laissa des enfants plus faibles encore que lui, auxquels les rois d'Espagne n'ont pas craint de laisser des terres dans le Mexique même ; et aujourd'hui les descendants en droite ligne de ce puissant empereur vivent à Mexico même : on les appelle les comtes de Montezuma ; ils sont de simples gentilshommes chrétiens, et confondus dans la foule. C'est ainsi que les sultans turcs ont laissé subsister à Constantinople une famille des Paléologues. Les Mexicains créerent un nouvel empereur, animé comme eux du desir de la vengeance : c'est ce fameux Gatimozin, dont la destinée fut encore plus funeste que celle de Montezuma : il arma tout le Mexique contre les Espagnols.

Le désespoir, l'opiniâtreté de la vengeance et de la haine, précipitaient toujours ces multitudes contre ces mêmes hommes qu'ils n'osaient regarder auparavant qu'à genoux. Les Espagnols étaient fatigués de tuer, et les Américains se succédaient en foule sans se décourager. Cortez fut obligé de quitter la ville, où il eût été affamé ; mais les Mexicains avaient rompu toutes les chaussées. Les Espagnols

firent des ponts avec les corps des ennemis ; mais dans leur retraite sanglante ils perdirent tous les trésors qu'ils avaient ravis pour Charles-Quint et pour eux : chaque jour de marche était une bataille ; on perdait toujours quelque Espagnol, dont le sang était payé par la mort de plusieurs milliers de ces malheureux, qui combattaient presque nus.

Cortez n'avait plus de flotte : il fit faire par ses soldats, et par les Tlascaliens qu'il avait avec lui, neuf bateaux, pour rentrer dans Mexico par le lac même qui semblait lui en défendre l'entrée.

Les Mexicains ne craignirent point de donner un combat naval : quatre à cinq mille canots, chargés chacun de deux hommes, couvrirent le lac, et vinrent attaquer les neuf bateaux de Cortez, sur lesquels il y avait environ trois cents hommes. Ces neuf brigantins qui avaient du canon renverserent bientôt la flotte ennemie. Cortez avec le reste de ses troupes combattait sur les chaussées: vingt Espagnols tués dans ce combat, et sept ou huit prisonniers faisaient un évènement plus important dans cette partie du monde que les multitudes de nos morts dans nos batailles. Les prisonniers furent sacrifiés dans le temple du Mexique. Mais enfin après de nouveaux combats on prit Gatimozin, et l'impératrice sa femme. C'est ce Gatimozin, si fameux par les paroles qu'il prononça lorsqu'un receveur des trésors du roi d'Espagne le fit mettre sur des charbons ardents, pour savoir en quel endroit du lac il avait fait jeter ses richesses : son grand-prêtre, condamné au même supplice, jetait des cris ; Gatimozin lui dit : « Et moi, suis-je sur un lit de roses ? »

Cortez fut maître absolu de la ville de Mexico, (1521) avec laquelle tout le reste de l'empire tomba sous la domination espagnole, ainsi que la Castille d'or, le Darien et toutes les contrées voisines.

Quel fut le prix des services inouis de Cortez? celui qu'eut Colomb; il fut persécuté, et le même évêque Fonseca qui avait contribué à faire renvoyer le découvreur de l'Amérique chargé de fers, voulut faire traiter de même le vainqueur. Enfin, malgré les titres dont Cortez fut décoré dans sa patrie, il y fut peu considéré; à peine put-il obtenir audience de Charles-Quint: un jour il fendit la presse qui entourait le coche de l'empereur, et monta sur l'étrier de la portiere. Charles demanda quel était cet homme. « C'est, répondit Cortez, celui qui vous a « donné plus d'états que vos peres ne vous ont laissé « de villes. »

CHAPITRE CXLVIII.

De la conquête du Pérou.

Cortez ayant soumis à Charles-Quint plus de deux cents lieues de nouvelles terres en longueur, et plus de cent cinquante en largeur, croyait avoir peu fait. L'isthme qui resserre entre deux mers le continent de l'Amérique n'est pas de vingt-cinq lieues communes; on voit du haut d'une montagne, près de Nombre de Dios, d'un côté la mer qui s'étend de l'Amérique jusqu'à nos côtes, et de l'autre celle

qui se prolonge jusqu'aux grandes Indes. La premiere a été nommée mer du Nord, parceque nous sommes au nord; la seconde, mer du Sud, parceque c'est au sud que les grandes Indes sont situées. On tenta donc, dès l'an 1513, de chercher par cette mer du Sud de nouveaux pays à soumettre.

Vers l'an 1526 deux simples aventuriers, Diego d'Almagro et Francesco Pizarro, qui même ne connaissaient pas leur pere, et dont l'éducation avait été si abandonnée qu'ils ne savaient ni lire ni écrire, furent ceux par qui Charles-Quint acquit de nouvelles terres plus vastes et plus riches que le Mexique. D'abord ils reconnaissent trois cents lieues de côtes américaines en cinglant droit au midi; bientôt ils entendent dire que vers la ligne équinoxiale et sous l'autre tropique il y a une contrée immense où l'or, l'argent, et les pierreries, sont plus communs que le bois, et que le pays est gouverné par un roi aussi despotique que Montezuma; car dans tout l'univers le despotisme est le fruit de la richesse.

Du pays de Cusco et des environs du tropique du capricorne jusqu'à la hauteur de l'isle des Perles, qui est au sixieme degré de latitude septentrionale, un seul roi étendait sa domination absolue dans l'espace de près de trente degrés: il était d'une race de conquérants qu'on appelait Incas. Le premier de ces Incas, qui avait subjugué le pays, et qui lui imposa des lois, passait pour le fils du soleil. Ainsi les peuples les plus policés de l'ancien monde et du nouveau se ressemblaient dans l'usage de déifier les hommes extraordinaires, soit conquérants, soit législateurs.

Garcilasso de la Vega, issu de ces Incas, transporté à Madrid, écrivit leur histoire vers l'an 1608. Il était alors avancé en âge, et son pere pouvait aisément avoir vu la révolution arrivée vers l'an 1530. Il ne pouvait à la vérité savoir avec certitude l'histoire détaillée de ses ancêtres. Aucun peuple de l'Amérique n'avait connu l'art de l'écriture; semblables en ce point aux anciennes nations tartares, aux habitants de l'Afrique méridionale, à nos ancêtres les Celtes, aux peuples du septentrion. Aucune de ces nations n'eut rien qui tint lieu de l'histoire. Les Péruviens transmettaient les principaux faits à la postérité par des nœuds qu'ils faisaient à des cordes: mais en général les lois fondamentales, les points les plus essentiels de la religion, les grands exploits dégagés de détails passent assez fidèlement de bouche en bouche. Ainsi Garcilasso pouvait être instruit de quelques principaux évènements. C'est sur ces objets seuls qu'on peut l'en croire. Il assure que dans tout le Pérou on adorait le soleil, culte plus raisonnable qu'aucun autre dans un monde où la raison humaine n'était point perfectionnée. Pline, chez les Romains, dans les temps les plus éclairés, n'admet point d'autre Dieu. Platon, plus éclairé que Pline, avait appelé le soleil le fils de Dieu, la splendeur du Pere; et cet astre, long-temps auparavant, fut révéré par les mages et par les anciens Egyptiens. La même vraisemblance et la même erreur régnerent également dans les deux hémispheres.

Les Péruviens avaient des obélisques, des gnomons réguliers pour marquer les points des équi-

noxes et des solstices. Leur année était de trois cents soixante et cinq jours ; peut-être la science de l'antique Egypte ne s'étendit pas au-delà. Ils avaient élevé des prodiges d'architecture et taillé des statues avec un art surprenant. C'était la nation la plus policée et la plus industrieuse du nouveau monde.

L'Inca Huescar, pere d'Atabalipa, dernier Inca, sous qui ce vaste empire fut détruit, l'avait beaucoup augmenté et embelli. Cet Inca, qui conquit tout le pays de Quito, aujourd'hui la capitale du Pérou, avait fait par les mains de ses soldats et des peuples vaincus un grand chemin de cinq cents lieues de Cusco jusqu'à Quito à travers des précipices comblés et des montagnes aplanies : ce monument de l'obéissance et de l'industrie humaine n'a pas été depuis entretenu par les Espagnols ; des relais d'hommes établis de demi-lieue en demi-lieue portaient les ordres du monarque dans tout son empire. Telle était la police : et si on veut juger de la magnificence, il suffit de savoir que le roi était porté dans ses voyages sur un trône d'or, qu'on trouva peser vingt-cinq mille ducats, et que la litiere de lames d'or sur laquelle était le trône était soutenue par les premiers de l'état.

Dans les cérémonies pacifiques et religieuses à l'honneur du soleil, on formait des danses : rien n'est plus naturel ; c'est un des plus anciens usages de notre hémisphere. Huescar, pour rendre les danses plus graves, fit porter par les danseurs une chaine d'or longue de sept cents de nos pas géométiques, et grosse comme le poignet ; chacun en soule-

vait un chaînon. Il faut conclure de ce fait que l'or était plus commun au Pérou que ne l'est parmi nous le cuivre.

François Pizarro attaqua cet empire avec deux cents cinquante fantassins, soixante cavaliers, et une douzaine de petits canons que traînaient souvent les esclaves des pays déja domtés. Il arrive par la mer du Sud à la hauteur de Quito par-delà l'équateur. Atabalipa, fils d'Huescar, régnait alors; il était vers Quito avec environ quarante mille soldats armés de fleches et de piques d'or et d'argent. Pizarro commença, comme Cortez, par une ambassade, et offrit à l'Inca l'amitié de Charles-Quint. L'Inca répond qu'il ne recevra pour amis les déprédateurs de son empire que quand ils auront rendu tout ce qu'ils ont ravi sur leur route; et après cette réponse il marche aux Espagnols. Quand l'armée de l'Inca et la petite troupe castillane furent en présence, les Espagnols voulurent encore mettre de leur côté jusqu'aux apparences de la religion. Un moine, nommé Valverda, fait évêque de ce pays même qui ne leur appartenait pas encore, s'avance avec un interprete vers l'Inca, une bible à la main, et lui dit qu'il faut croire tout ce qui est dans ce livre: il lui fait un long sermon de tous les mysteres du christianisme. Les historiens ne s'accordent pas sur la maniere dont le sermon fut reçu; mais ils conviennent tous que la prédication finit par le combat.

Les canons, les chevaux, et les armes de fer, firent sur les Péruviens le même effet que sur les Mexicains: on n'eut guere que la peine de tuer; et Ata-

balipa, arraché de son trône d'or par les vainqueurs, fut chargé de fers.

Cet empereur, pour se procurer une liberté prompte, promit une trop grosse rançon; il s'obligea, selon Herrera et Zarata, de donner autant d'or qu'une des salles de ses palais pouvait en contenir jusqu'à la hauteur de sa main, qu'il éleva en l'air au-dessus de sa tête. Aussitôt ses couriers partent de tous côtés pour assembler cette rançon immense: l'or et l'argent arrivent tous les jours au quartier des Espagnols; mais soit que les Péruviens se lassassent de dépouiller l'empire pour un captif, soit qu'Atabalipa ne les pressât pas, on ne remplit point toute l'étendue de ses promesses. Les esprits des vainqueurs s'aigrirent; leur avarice trompée monta à cet excès de rage qu'ils condamnerent l'empereur à être brûlé vif: toute la grace qu'ils lui promirent, c'est qu'en cas qu'il voulût mourir chrétien, on l'étranglerait avant de le brûler. Ce même évêque Valverda lui parla de christianisme par un interprete; il le baisa, et immédiatement après on le pendit, et on le jeta dans les flammes. Le malheureux Garcilasso, Inca, devenu Espagnol, dit qu'Atabalipa avait été très cruel envers sa famille, et qu'il méritait la mort; mais il n'ose pas dire que ce n'était point aux Espagnols à le punir. Quelques écrivains témoins oculaires, comme Zarata, prétendent que François Pizarro était déja parti pour aller porter à Charles-Quint une partie des trésors d'Atabalipa, et que d'Almagro seul fut coupable de cette barbarie. Cet évêque de Chiapa, que j'ai déja cité, ajoute qu'on fit souffrir le même supplice à plusieurs capi-

taines péruviens qui, par une générosité aussi grande que la cruauté des vainqueurs, aimerent mieux recevoir la mort que de découvrir les trésors de leurs maîtres.

Cependant de la rançon déja payée par Atabalipa chaque cavalier espagnol eut deux cent quarante marcs en or pur; chaque fantassin en eut cent soixante : on partagea dix fois environ autant d'argent dans la même proportion; ainsi le cavalier eut un tiers de plus que le fantassin. Les officiers eurent des richesses immenses; et on envoya à Charles-Quint trente mille marcs d'argent, trois mille d'or non travaillé, et vingt mille marcs pesant d'argent avec deux mille d'or en ouvrages du pays. L'Amérique lui aurait servi à tenir sous le joug une partie de l'Europe, et sur-tout les papes, qui lui avaient adjugé ce nouveau monde, s'il avait reçu souvent de pareils tributs.

On ne sait si on doit plus admirer le courage opiniâtre de ceux qui découvrirent et conquirent tant de terres, ou plus détester leur férocité : la même source, qui est l'avarice, produisit tant de bien et tant de mal. Diego d'Almagro marche à Cusco à travers des multitudes qu'il faut écarter; il pénetre jusqu'au Chili par-delà le tropique du capricorne. Par-tout on prend possession au nom de Charles-Quint. Bientôt après la discorde se met entre les vainqueurs du Pérou, comme elle avait divisé Velasquez et Fernand Cortez dans l'Amérique septentrionale.

Diego d'Almagro et Francesco Pizarro font la guerre civile dans Cusco même, la capitale des In-

cas : toutes les recrues qu'ils avaient reçues d'Europe se partagent, et combattent pour le chef qu'elles choisissent. Ils donnent un combat sanglant sous les murs de Cusco, sans que les Péruviens osent profiter de l'affaiblissement de leur ennemi commun ; au contraire il y avait des Péruviens dans chaque armée ; ils se battaient pour leurs tyrans ; et les multitudes de Péruviens dispersés attendaient stupidement à quel parti de leurs destructeurs ils seraient soumis, et chaque parti n'était que d'environ trois cents hommes : tant la nature a donné en tout la supériorité aux Européans sur les habitants du nouveau monde ! Enfin d'Almagro fut fait prisonnier, et son rival Pizarro lui fit trancher la tête ; mais bientôt après il fut assassiné lui-même par les amis d'Almagro.

Déja se formait dans tout le nouveau monde le gouvernement espagnol : les grandes provinces avaient leurs gouverneurs ; des audiences, qui sont à peu-près ce que sont nos parlements, étaient établies ; des archevêques, des évêques, des tribunaux d'inquisition, toute la hiérarchie ecclésiastique exerçait ses fonctions comme à Madrid, lorsque les capitaines qui avaient conquis le Pérou pour l'empereur Charles-Quint voulurent le prendre pour eux-mêmes. Un fils d'Almagro se fit reconnaître roi du Pérou ; mais d'autres Espagnols, aimant mieux obéir à leur maître qui demeurait en Europe qu'à leur compagnon qui devenait leur souverain, le prirent et le firent périr par la main du bourreau. Un frere de François Pizarro eut la même ambition et le même sort. Il n'y eut contre Charles-

Quint de révoltes que celles des Espagnols mêmes, et pas une des peuples soumis.

Au milieu de ces combats que les vainqueurs livraient entre eux, ils découvrirent les mines du Potosi, que les Péruviens mêmes avaient ignorées. Ce n'est point exagérer de dire que la terre de ce canton était toute d'argent; elle est encore aujourd'hui très loin d'être épuisée. Les Péruviens travaillerent à ces mines pour les Espagnols comme pour les vrais propriétaires : bientôt après on joignit à ces esclaves des Negres qu'on achetait en Afrique, et qu'on transportait au Pérou comme des animaux destinés au service des hommes.

On ne traitait en effet ni ces Negres ni les habitants du nouveau monde comme une espece humaine. Ce las Casas, religieux dominicain, évêque de Chiapa, duquel nous avons parlé, touché des cruautés de ses compatriotes et des miseres de tant de peuples, eut le courage de s'en plaindre à Charles-Quint et à son fils Philippe II par des mémoires que nous avons encore : il y représente presque tous les Américains comme des hommes doux et timides, d'un tempérament faible qui les rend naturellement esclaves; il dit que les Espagnols ne regarderent dans cette faiblesse que la facilité qu'elle donnait aux vainqueurs de les détruire; que dans Cuba, dans la Jamaïque, dans les isles voisines, ils firent périr plus de douze cent mille hommes, comme des chasseurs qui dépeuplent une terre de bêtes fauves : « Je les ai vus, dit-il, « dans l'isle Saint-Domingue et dans la Jamaïque, « remplir les campagnes de fourches patibulaires,

« auxquelles ils pendaient ces malheureux treize à « treize, en l'honneur, disaient-ils, des treize « apôtres : je les ai vus donner des enfants à dévorer « à leurs chiens de chasse. »

Un cacique de l'isle de Cuba, nommé Hatucu, condamné par eux à périr par le feu pour n'avoir pas donné assez d'or, fut remis, avant qu'on allumât le bûcher, entre les mains d'un franciscain qui l'exhortait à mourir chrétien, et qui lui promettait le ciel. Quoi ! les Espagnols iront donc au ciel ? demandait le cacique. Oui, sans doute, disait le moine. Ah ! s'il est ainsi, que je n'aille point au ciel, répliqua ce prince. Un cacique de la nouvelle Grenade, qui est entre le Pérou et le Mexique, fut brûlé publiquement pour avoir promis en vain de remplir d'or la chambre d'un capitaine.

Des milliers d'Américains servaient aux Espagnols de bêtes de somme, et on les tuait quand leur lassitude les empêchait de marcher. Enfin ce témoin oculaire affirme que dans les isles et sur la terre ferme ce petit nombre d'Européans a fait périr plus de douze millions d'Américains. « Pour « vous justifier, ajoute-t-il, vous dites que ces « malheureux s'étaient rendus coupables de sacri- « fices humains; que, par exemple, dans le temple « du Mexique on avait sacrifié vingt mille hommes ; « je prends à témoin le ciel et la terre que les « Mexicains, usant du droit barbare de la guerre, « n'avaient pas fait souffrir la mort dans leurs tem- « ples à cent cinquante prisonniers. »

De tout ce que je viens de citer il résulte que probablement les Espagnols avaient beaucoup exa-

géré les dépravations des Mexicains, et que l'évêque de Chiapa outrait aussi quelquefois ses reproches contre ses compatriotes. Observons ici que si on reproche aux Mexicains d'avoir quelquefois sacrifié des ennemis vaincus au dieu de la guerre, jamais les Péruviens ne firent de tels sacrifices au soleil, qu'ils regardaient comme le dieu bienfaisant de la nature. La nation du Pérou était peut-être la plus douce de toute la terre.

Enfin les plaintes réitérées de las Casas ne furent pas inutiles : les lois envoyées d'Europe ont un peu adouci le sort des Américains. Ils sont aujourd'hui sujets soumis, et non esclaves.

CHAPITRE CXLIX.

Du premier voyage autour du monde.

Ce mélange de grandeur et de cruauté étonne et indigne. Trop d'horreurs déshonorent les grandes actions des vainqueurs de l'Amérique ; mais la gloire de Colombo est pure. Telle est celle de Magalhaens, que nous nommons Magellan, qui entreprit de faire par mer le tour du globe, et de Sébastien Cano, qui acheva le premier ce prodigieux voyage, qui n'est plus un prodige aujourd'hui.

Ce fut en 1519, dans le commencement des conquêtes espagnoles en Amérique, et au milieu des grands succès des Portugais en Asie et en Afrique,

que Magellan découvrit pour l'Espagne le détroit qui porte son nom, qu'il entra le premier dans la mer du Sud, et qu'en voguant de l'occident à l'orient il trouva les isles qu'on nomma depuis *Mariannes*.

Ces isles Mariannes, situées près de la ligne, méritent une attention particuliere. Les habitants ne connaissaient point le feu, et il leur était absolument inutile; ils se nourrissaient des fruits que leurs terres produisent en abondance, sur-tout du coco, du sagou, moëlle d'une espece de palmier qui est fort au-dessus du riz, et du rima, fruit d'un grand arbre qu'on a nommé *l'arbre à pain*, parceque ses fruits peuvent en tenir lieu. On prétend que la durée ordinaire de leur vie est de cent vingt ans : on en dit autant des Brasiliens. Ces insulaires n'étaient ni sauvages ni cruels; aucune des commodités qu'ils pouvaient desirer ne leur manquait; leurs maisons, bâties de planches de cocotiers, industrieusement façonnées, étaient propres et régulieres : ils cultivaient des jardins plantés avec art; et peut-être étaient-ils les moins malheureux et les moins méchants de tous les hommes. Cependant les Portugais appelerent leur pays *les isles des Larrons*, parceque ces peuples, ignorant le *tien* et le *mien*, mangerent quelques provisions du vaisseau. Il n'y avait pas plus de religion chez eux que chez les Hottentots, ni chez beaucoup de nations africaines et américaines; mais au-delà de ces isles, en tirant vers les Moluques, il y en a d'autres où la religion mahométane avait été portée du temps des califes : les maho-

métans y avaient abordé par la mer de l'Inde, et les chrétiens y venaient par la mer du Sud. Si les mahométans arabes avaient connu la boussole, c'était à eux à découvrir l'Amérique ; ils étaient dans le chemin ; mais ils n'ont jamais navigué plus loin qu'à l'isle de Mindanao, à l'ouest des Manilles. Ce vaste archipel était peuplé d'hommes d'especes différentes ; les uns blancs, les autres noirs, les autres olivâtres ou rouges. On a toujours trouvé la nature plus variée dans les climats chauds que dans ceux du septentrion.

Au reste ce Magellan était un Portugais auquel on avait refusé une augmentation de paie de six écus : ce refus le détermina à servir l'Espagne, et à chercher par l'Amérique un passage pour aller partager les possessions des Portugais en Asie. En effet ses compagnons après sa mort s'établirent à Tidor, la principale des isles Moluques, où croissent les plus précieuses épiceries.

Les Portugais furent étonnés d'y trouver les Espagnols, et ne purent comprendre comment ils y avaient abordé par la mer orientale, lorsque tous les vaisseaux du Portugal ne pouvaient venir que de l'occident ; ils ne soupçonnaient pas que les Espagnols eussent fait une partie du tour du globe. Il fallut une nouvelle géographie pour terminer le différent des Espagnols et des Portugais, et pour réformer l'arrêt que la cour de Rome avait porté sur leurs prétentions et sur les limites de leurs découvertes.

Il faut savoir que quand le célebre prince don Henri commençait à reculer pour nous les bornes

de l'univers, les Portugais demanderent aux papes la possession de tout ce qu'ils découvriraient. La coutume subsistait de demander des royaumes au saint-siege depuis que Grégoire VII s'était mis en possession de les donner; on croyait par là s'assurer contre une usurpation étrangere, et intéresser la religion à ces nouveaux établissements. Plusieurs pontifes confirmerent donc au Portugal les droits qu'il avait acquis, et qu'ils ne pouvaient lui ôter.

Lorsque les Espagnols commençaient à s'établir dans l'Amérique, le pape Alexandre VI divisa les deux nouveaux mondes, l'américain et l'asiatique, en deux parties : tout ce qui était à l'orient des isles Açores devait appartenir au Portugal; tout ce qui était à l'occident fut donné à l'Espagne : on traça une ligne sur le globe qui marqua les limites de ces droits réciproques, et qu'on appelle *la ligne de marcation.* Le voyage de Magellan dérangea la ligne du pape; les isles Mariannes, les Philippines, les Molunques, se trouvaient à l'orient des découvertes portugaises : il fallut donc tracer une autre ligne qu'on appela *de démarcation.* Qu'y a-t-il de plus étonnant, ou qu'on ait découvert tant de pays, ou que des évêques de Rome les aient donnés tous?

Toutes ces lignes furent encore dérangées lorsque les Portugais aborderent au Brésil : elles ne furent pas respectées par les Français et par les Anglais, qui s'établirent ensuite dans l'Amérique septentrionale. Il est vrai que ces nations n'ont fait que glaner après les riches moissons des Espagnols;

mais enfin ils y ont eu des établissements considérables.

Le funeste effet de toutes ces découvertes et de ces transplantations a été que nos nations commerçantes se sont fait la guerre en Amérique et en Asie toutes les fois qu'elles se la sont déclarée en Europe : elles ont réciproquement détruit leurs colonies naissantes. Les premiers voyages ont eu pour objet d'unir toutes les nations ; les derniers ont été entrepris pour nous détruire au bout du monde.

C'est un grand problême de savoir si l'Europe a gagné en se portant en Amérique. Il est certain que les Espagnols en retirerent d'abord des richesses immenses ; mais l'Espagne a été dépeuplée, et ces trésors, partagés à la fin par tant d'autres nations, ont remis l'égalité qu'ils avaient d'abord ôtée ; le prix des denrées a augmenté par-tout : ainsi personne n'a réellement gagné. Il reste à savoir si la cochenille et le quinquina sont d'un assez grand prix pour compenser la perte de tant d'hommes.

CHAPITRE CL.

Du Brésil.

Quand les Espagnols envahissaient la plus riche partie du nouveau monde, les Portugais, surchargés des trésors de l'ancien, négligeaient le Brésil, qu'ils découvrirent en 1500, mais qu'ils ne cherchaient pas.

Leur amiral Cabral, après avoir passé les isles du cap Verd pour aller par la mer australe d'Afrique aux côtes du Malabar, prit tellement le large à l'occident, qu'il vit cette terre du Brésil, qui de tout le continent américain est le plus voisin de l'Afrique : il n'y a que trente degrés en longitude de cette terre au mont Atlas ; c'était celle qu'on devait découvrir la premiere. On la trouva fertile ; il y regne un printemps perpétuel. Tous les habitants, grands, bien faits, vigoureux, d'une couleur rougeâtre, marchaient nus, à la réserve d'une large ceinture qui leur servait de poche.

C'étaient des peuples chasseurs, par conséquent n'ayant pas toujours une subsistance assurée ; de là nécessairement féroces, se faisant la guerre avec leurs fleches et leurs massues pour quelques pieces de gibier, comme les barbares policés de l'ancien continent se la font pour quelques villages ; la colere, le ressentiment d'une injure les armait souvent, comme on le raconte des premiers Grecs et des Asiatiques. Ils ne sacrifiaient point d'hommes, parceque n'ayant aucun culte religieux ils n'avaient point de sacrifices à faire, ainsi que les Mexicains : mais ils mangeaient leurs prisonniers de guerre ; et Américc Vespuce rapporte, dans une de ses lettres, qu'ils furent fort étonnés quand il leur fit entendre que les Européans ne mangeaient pas leurs prisonniers.

Au reste nulles lois chez les Brasiliens que celles qui s'établissaient au hasard pour le moment présent par la peuplade assemblée : l'instinct seul les gouvernait ; cet instinct les portait à chasser quand

ils avaient faim, à se joindre à des femmes quand le besoin le demandait, et à satisfaire ce besoin passager avec des jeunes gens.

Ces peuples sont une preuve assez forte que l'Amérique n'avait jamais été connue de l'ancien monde: on aurait porté quelque religion dans cette terre peu éloignée de l'Afrique; il est bien difficile qu'il n'y fût resté quelque trace de cette religion quelle qu'elle fût: on n'y en trouva aucune. Quelques charlatans, portant des plumes sur la tête, excitaient les peuples au combat, leur faisaient remarquer la nouvelle lune, leur donnaient des herbes qui ne guérissaient pas leurs maladies; mais qu'on ait vu chez eux des prêtres, des autels, un culte, c'est ce qu'aucun voyageur n'a dit, malgré la pente à le dire.

Les Mexicains, les Péruviens, peuples policés, avaient un culte établi. La religion chez eux maintenait l'état, parcequ'elle était entièrement subordonnée au prince; mais il n'y avait point d'état chez des sauvages sans besoins et sans police.

Le Portugal laissa pendant près de cinquante ans languir les colonies que des marchands avaient envoyées au Brésil. Enfin, en 1559, on y fit des établissements solides, et les rois de Portugal eurent à la fois les tributs des deux mondes. Le Brésil augmenta les richesses des Espagnols quand leur roi Philippe II s'empara du Portugal, en 1581. Les Hollandais le prirent presque tout entier sur les Espagnols depuis 1625 jusqu'à 1630.

Ces mêmes Hollandais enlevaient à l'Espagne tout ce que le Portugal avait établi dans l'ancien

monde et dans le nouveau. Enfin, lorsque le Portugal eut secoué le joug des Espagnols, il se remit en possession des côtes du Brésil. Ce pays a produit à ces nouveaux maîtres ce que le Mexique, le Pérou et les isles, donnaient aux Espagnols, de l'or, de l'argent, des denrées précieuses; dans nos derniers temps même on y a découvert des mines de diamants aussi abondantes que celles de Golconde. Mais qu'est-il arrivé? tant de richesses ont appauvri les Portugais. Les colonies d'Asie, du Brésil avaient enlevé beaucoup d'habitants : les autres, comptant sur l'or et les diamants, ont cessé de cultiver les véritables mines; qui sont l'agriculture et les manufactures. Leurs diamants et leur or ont payé à peine les choses nécessaires que les Anglais leur ont fournies. C'est pour l'Angleterre en effet que les Portugais ont travaillé en Amérique. Enfin, en 1756, quand Lisbonne a été renversée par un tremblement de terre, il a fallu que Londres envoyât jusqu'à de l'argent monnayé au Portugal, qui manquait de tout. Dans ce pays le roi est riche, et le peuple est pauvre.

CHAPITRE CLI.

Des possessions des Français en Amérique.

Les Espagnols tiraient déja du Mexique et du Pérou des trésors immenses, qui pourtant à la fin ne les ont pas beaucoup enrichis, quand les autres na-

tions, jalouses et excitées par leur exemple, n'avaient pas encore dans les autres parties de l'Amérique une colonie qui leur fût avantageuse.

L'amiral Coligni, qui avait en tout de grandes idées, imagina, en 1557, sous Henri II, d'établir les Français et sa secte dans le Brésil : un chevalier de Villegagnon, alors calviniste, y fut envoyé ; Calvin s'intéressa à l'entreprise. Les Génevois n'étaient pas alors d'aussi bons commerçants qu'aujourd'hui. Calvin envoya plus de prédicants que de cultivateurs : ces ministres, qui voulaient dominer, eurent avec le commandant de violentes querelles ; ils excitèrent une sédition. La colonie fut divisée ; les Portugais la détruisirent. Villegagnon renonça à Calvin et à ses ministres : il les traita de perturbateurs ; ceux-ci le traitèrent d'athée : et le Brésil fut perdu pour la France, qui n'a jamais su faire de grands établissements au dehors.

On disait que la famille des Incas s'était retirée dans ce vaste pays dont les limites touchent à celles du Pérou ; que c'était là que la plupart des Péruviens avaient échappé à l'avarice et à la cruauté des chrétiens d'Europe ; qu'ils habitaient au milieu des terres, près d'un certain lac Parima dont le sable était d'or ; qu'il y avait une ville dont les toits étaient couverts de ce métal : les Espagnols appelaient cette ville Eldorado ; ils la cherchèrent long-temps.

Ce nom d'Eldorado éveilla toutes les puissances. La reine Elisabeth envoya, en 1596, une flotte sous le commandement du savant et malheureux Raleig, pour disputer aux Espagnols ces nouvelles dépouilles. Raleig en effet pénétra dans le pays habité

par des peuples rouges. Il prétend qu'il y a une nation dont les épaules sont aussi hautes que la tête. Il ne doute point qu'il n'y ait des mines : il rapporta une centaine de grandes plaques d'or et quelques morceaux d'or ouvragés. Mais enfin on ne trouva ni de ville Dorado, ni de lac Parima. Les Français, après plusieurs tentatives, s'établirent, en 1664, à la pointe de cette grande terre dans l'isle de Cayenne, qui n'a qu'environ quinze lieues communes de tour. C'est là ce qu'on nomma la France équinoxiale : cette France se réduisit à un bourg composé d'environ cent cinquante maisons de terre et de bois ; et l'isle de Cayenne n'a valu quelque chose que sous Louis XIV, qui, le premier des rois de France, encouragea véritablement le commerce maritime ; encore cette isle fut-elle enlevée aux Français par les Hollandais dans la guerre de 1672 : mais une flotte de Louis XIV la reprit. Elle fournit aujourd'hui un peu d'indigo, de mauvais café, et on commence à y cultiver les épiceries avec succès. La Guiana était, dit-on, le plus beau pays de l'Amérique où les Français pussent s'établir, et c'est celui qu'ils négligerent.

On leur parla de la Floride entre l'ancien et le nouveau Mexique. Les Espagnols étaient déja en possession d'une partie de la Floride, à laquelle même ils avaient donné ce nom. Mais comme un armateur français prétendait y avoir abordé à-peu-près dans le même temps qu'eux, c'était un droit à disputer, les terres des Américains devant appartenir, par notre droit des gens ou de ravisseurs, non seulement à celui qui les envahissait le premier, mais à celui qui disait le premier les avoir vues.

L'amiral Coligni y avait envoyé sous Charles IX, vers l'an 1564, une colonie huguenote, voulant toujours établir sa religion en Amérique, comme les Espagnols y avaient porté la leur. Les Espagnols ruinerent cet établissement (1565), et pendirent aux arbres tous les Français avec un grand écriteau au dos ; « Pendus, non comme Français, mais « comme hérétiques. »

Quelque temps après, un Gascon nommé le chevalier de Gourgues, se mit à la tête de quelques corsaires pour essayer de reprendre la Floride. Il s'empara d'un petit fort espagnol, et fit pendre à son tour les prisonniers, sans oublier de leur mettre un écriteau, « Pendus, non comme Espagnols, mais « comme voleurs et maranes ». Déja les peuples de l'Amérique voyaient leurs déprédateurs européans les venger en s'exterminant les uns les autres ; ils ont eu souvent cette consolation.

Après avoir pendu des Espagnols il fallut, pour ne le pas être, évacuer la Floride, à laquelle les Français renoncerent. C'était un pays meilleur encore que la Guiane : mais les guerres affreuses de religion qui ruinaient alors les habitants de la France ne leur permettaient pas d'aller égorger et convertir des sauvages, ni de disputer de beaux pays aux Espagnols.

Déja les Anglais se mettaient en possession des meilleures terres et des plus avantageusement situées qu'on puisse posséder dans l'Amérique septentrionale au-delà de la Floride, quand deux ou trois marchands de Normandie, sur la légere espérance d'un petit commerce de pelleterie, équi-

perent quelques vaisseaux, et établirent une colonie dans le Canada, pays couvert de neiges et de glaces huit mois de l'année, habité par des barbares, des ours et des castors. Cette terre, découverte auparavant dès l'an 1535, avait été abandonnée; mais enfin, après plusieurs tentatives mal appuyées par un gouvernement qui n'avait point de marine, une petite compagnie de marchands de Dieppe et de Saint-Malo fonda Québec en 1608, c'est-à-dire bâtit quelques cabanes; et ces cabanes ne sont devenues une ville que sous Louis XIV.

Cet établissement, celui de Louisbourg, et tous les autres dans cette nouvelle France, ont été toujours très pauvres, tandis qu'il y a quinze mille carrosses dans la ville de Mexico, et davantage dans celle de Lima. Ces mauvais pays n'en ont pas moins été un sujet de guerre presque continuel, soit avec les naturels, soit avec les Anglais, qui, possesseurs des meilleurs territoires, ont voulu ravir celui des Français pour être les seuls maîtres du commerce de cette partie boréale du monde.

Les peuples qu'on trouva dans le Canada n'étaient pas de la nature de ceux du Mexique, du Pérou et du Brésil : ils leur ressemblaient en ce qu'ils sont privés de poil comme eux et qu'ils n'en ont qu'aux sourcils et à la tête (1); ils en diffèrent par la couleur, qui approche de la nôtre; ils en diffèrent encore plus par la fierté et le courage.

(1) Il est très vraisemblable, comme nous l'avons déjà observé, que si ces peuples sont privés de poil, c'est qu'ils l'arrachent dès qu'il commence à paraître.

Ils ne connurent jamais le gouvernement monarchique ; l'esprit républicain a été le partage de tous les peuples du nord dans l'ancien monde et dans le nouveau. Tous les habitants de l'Amérique septentrionale, des montagnes des Apalaches au détroit de David, sont des paysans et des chasseurs divisés en bourgades ; institution naturelle de l'espece humaine. Nous leur avons rarement donné le nom d'Indiens dont nous avions très mal-à-propos désigné les peuples du Pérou et du Brésil : on n'appela ce pays *les Indes* que parcequ'il en venait autant de trésors que de l'Inde véritable ; on se contenta de nommer les Américains du nord *sauvages*. Ils l'étaient moins à quelques égards que les paysans de nos côtes européanes qui ont si long-temps pillé de droit les vaisseaux naufragés, et tué les navigateurs. La guerre, ce crime et ce fléau de tous les temps et de tous les hommes, n'avait pas, chez eux comme chez nous, l'intérêt pour motif ; c'était d'ordinaire l'insulte et la vengeance qui en étaient le sujet, comme chez les Brasiliens et chez tous les sauvages.

Ce qu'il y avait de plus horrible chez les Canadiens est qu'ils faisaient mourir dans les supplices leurs ennemis captifs, et qu'ils les mangeaient : cette horreur leur était commune avec les Brasiliens, éloignés d'eux de cinquante degrés ; les uns et les autres mangeaient un ennemi comme le gibier de leur chasse. C'est un usage qui n'est pas de tous les jours ; mais il a été commun à plus d'un peuple, et nous en avons traité à part.

C'était dans ces terres stériles et glacées du Canada

que les hommes étaient souvent anthropophages : ils ne l'étaient point dans l'Acadie, pays meilleur, où l'on ne manque pas de nourriture ; ils ne l'étaient point dans le reste du continent, excepté dans quelques parties du Brésil, et chez les cannibales des isles Caraïbes.

Quelques jésuites et quelques huguenots, rassemblés par une fatalité singulière, cultivèrent la colonie naissante du Canada ; elle s'allia ensuite avec les Hurons qui faisaient la guerre aux Iroquois : ceux-ci nuisirent beaucoup à la colonie, prirent quelques jésuites prisonniers, et, dit-on, les mangerent. Les Anglais ne furent pas moins funestes à l'établissement de Québec : à peine cette ville commençait à être bâtie et fortifiée (1629) qu'ils l'attaquerent : ils prirent toute l'Acadie ; cela ne veut dire autre chose sinon qu'ils détruisirent des cabanes de pêcheurs.

Les Français n'avaient donc dans ce temps-là aucun établissement hors de France, et pas plus en Amérique qu'en Asie.

La compagnie de marchands qui s'était ruinée dans ces entreprises, espérant réparer ses pertes, pressa le cardinal de Richelieu de la comprendre dans le traité de Saint-Germain, fait avec les Anglais. Ces peuples rendirent le peu qu'ils avaient envahi, dont ils ne faisaient alors aucun cas ; et ce peu devint ensuite la nouvelle France. Cette nouvelle France resta long-temps dans un état misérable ; la pêche de la morue rapporta quelques légers profits qui soutinrent la compagnie. Les Anglais, informés de ces petits profits, prirent encore l'Acadie.

Ils la rendirent encore au traité de Bréda (1654); enfin ils la prirent cinq fois, et s'en sont conservé la propriété par la paix d'Utrecht (1713); paix alors heureuse, qui est devenue depuis funeste à l'Europe : car nous verrons que les ministres qui firent ce traité n'ayant pas déterminé les limites de l'Acadie, l'Angleterre voulant les étendre, et la France les resserrer, ce coin de terre a été le sujet d'une guerre violente, en 1755, entre ces deux nations rivales; et cette guerre a produit celle de l'Allemagne, qui n'y avait aucun rapport. La complication des intérêts politiques est venue au point qu'un coup de canon en Amérique peut être le signal de l'embrasement de l'Europe.

La petite isle du cap Breton, où est Louisbourg, la rivière de Saint-Laurent, Québec, le Canada, demeurerent donc à la France en 1713. Ces établissements servirent plus à entretenir la navigation et à former des matelots qu'ils ne rapporterent de profits. Québec contenait environ sept mille habitants; les dépenses de la guerre pour conserver ces pays coûtaient plus qu'ils ne vaudront jamais; et cependant elles paraissent nécessaires.

On a compris dans la nouvelle France un pays immense qui touche d'un côté au Canada, de l'autre au nouveau Mexique, et dont les bornes vers le nord-ouest sont inconnues; on l'a nommé *Mississipi*, du nom du fleuve qui descend dans le golfe du Mexique; et *Louisiane*, du nom de Louis XIV.

Cette étendue de terre était à la bienséance des Espagnols, qui, n'ayant que trop de domaines en Amérique, ont négligé cette possession, d'autant

plus qu'ils n'y ont pas trouvé d'or. Quelques Français du Canada s'y transporterent en descendant par le pays et par la riviere des Illinois, et en essuyant toutes les fatigues et tous les dangers d'un tel voyage : c'est comme si on voulait aller en Egypte par le cap de Bonne-Espérance, au lieu de prendre la route de Damiette. Cette grande partie de la nouvelle France fut jusqu'en 1708 composée d'une douzaine de familles errantes dans des déserts et dans des bois. (1)

Louis XIV, accablé alors de malheurs, voyait dépérir l'ancienne France, et ne pouvait penser à la nouvelle; l'état était épuisé d'hommes et d'argent. Il est bon de savoir que dans cette misere publique deux hommes avaient gagné chacun environ quarante millions, l'un par un grand commerce dans l'Inde ancienne, tandis que la compagnie des Indes établie par Colbert était détruite; l'autre par des affaires avec un ministere malheureux, obéré et ignorant. Le grand négociant, qui se nommait Crozat, étant assez riche et assez hardi pour risquer une partie de ses trésors, se fit concéder la Louisiane par le roi, à condition que chaque vaisseau que lui et ses associés enverraient y porterait six garçons et six filles pour peupler. Le commerce et la population y languirent également.

(1) Les Français, dans la guerre de 1756, ont perdu cette Louisiane et tout le Canada. Ainsi, à l'exception de quelques isles et de quelques établissements très peu considérables des Hollandais et des Français sur la côte de l'Amérique méridionale, l'Amérique a été partagée entre les Espagnols, les Anglais, et les Portugais.

Apres la mort de Louis XIV, l'Ecossais Law ou Lass, homme extraordinaire, dont plusieurs idées ont été utiles, et d'autres pernicieuses, fit accroire à la nation que la Louisiane produisait autant d'or que le Pérou, et allait fournir autant de soie que la Chine. Ce fut la premiere époque du fameux système de Lass. On envoya des colonies au Mississipi (1717 et 1718); on grava le plan d'une ville magnifique et réguliere nommée *la nouvelle Orléans :* les colons périrent la plupart de misere, et la ville se réduisit à quelques méchantes maisons. Peut-être un jour, s'il y a des millions d'habitants de trop en France, sera-t-il avantageux de peupler la Louisiane ; mais il est plus vraisemblable qu'il faudra l'abandonner. (1)

CHAPITRE CLII.

Des isles françaises et des flibustiers.

Les possessions les plus importantes que les Français ont acquises avec le temps sont la moitié de de l'isle Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe, et quelques petites isles Antilles : ce n'est pas la deux-centieme partie des conquêtes espagnoles, mais on en a tiré enfin de grands avantages.

Saint-Domingue est cette même isle Hispaniola, que les habitants nommaient Aïti, découverte par

(1) L'évènement a justifié cette prédiction.

Colombo, et dépeuplée par les Espagnols. Les Français n'ont pas trouvé dans la partie qu'ils habitent, l'or et l'argent qu'on y trouvait autrefois; soit que les métaux demandent une longue suite de siecles pour s'y former, soit plutôt qu'il n'y en ait qu'une quantité déterminée dans la terre, et que la mine ne renaisse plus: l'or et l'argent en effet n'étant point des mixtes, il est difficile de concevoir ce qui les reproduirait. Il y a encore des mines de ces métaux dans le terrain qui reste aux Espagnols; mais les frais n'étant pas compensés par le profit, on a cessé d'y travailler.

La France n'est entrée en partage de cette isle avec l'Espagne que par la hardiesse désespérée d'un peuple nouveau que le hasard composa d'Anglais, de Bretons, et sur-tout de Normands. On les a nommés *boucaniers, flibustiers*. Leur union et leur origine furent à-peu-près celle des anciens Romains; leur courage fut plus impétueux et plus terrible. Imaginez des tigres qui auraient un peu de raison; voilà ce qu'étaient les flibustiers: voici leur histoire.

Il arriva, vers l'année 1625, que des aventuriers français et anglais aborderent en même temps dans une isle des Caraïbes nommée Saint-Christophe par les Espagnols, qui donnaient presque toujours le nom d'un saint aux pays dont ils s'emparaient, et qui égorgeaient les naturels au nom d'un saint. Il fallut que ces nouveaux venus, malgré l'antipathie naturelle des deux nations, se réunissent contre les Espagnols. Ceux-ci, maîtres de toutes les isles voi-

sines comme du continent, vinrent avec des forces supérieures. Le commandant français échappa, et retourna en France; le commandant anglais capitula: les plus déterminés des Français et des Anglais gagnerent dans des barques l'isle de Saint-Domingue, et s'établirent dans un endroit inabordable de la côte au milieu des rochers. Ils fabriquerent de petits canots à la maniere des Américains, et s'emparerent de l'isle de la Tortue. Plusieurs Normands allerent grossir leur nombre, comme au douzieme siecle ils allaient à la conquête de la Pouille, et dans le dixieme à la conquête de l'Angleterre. Ils eurent toutes les aventures heureuses et malheureuses que pouvait attendre un ramas d'hommes sans lois, venus de Normandie et d'Angleterre dans le golfe du Mexique.

Cromwell, en 1655, envoya une flotte qui enleva la Jamaïque aux Espagnols: on n'en serait point venu à bout sans ces flibustiers. Ils piratairent partout; et plus occupés de piller que de conserver, ils laisserent pendant une de leurs courses reprendre par les Espagnols la Tortue. Ils la reprirent ensuite: le ministere de France fut obligé de nommer pour commandant de la Tortue celui qu'ils avaient choisi; ils infesterent la mer du Mexique, et se firent des retraites dans plusieurs isles. Le nom qu'ils prirent alors fut celui des *freres de la Côte*. Ils s'entassaient dans un misérable canot qu'un coup de canon ou de vent aurait brisé, et allaient à l'abordage des plus gros vaisseaux espagnols, dont quelquefois ils se rendaient maîtres. Point d'autres lois parmi eux

que celle du partage égal des dépouilles, point d'autre religion que la naturelle, de laquelle encore ils s'écartaient monstrueusement.

Ils ne furent pas à portée de ravir des épouses, comme on l'a conté des compagnons de Romulus; ils obtinrent (1665) qu'on leur envoyât cent filles de France. Ce n'était pas assez pour perpétuer une association devenue nombreuse: deux flibustiers tiraient aux dés une fille; le gagnant l'épousait, et le perdant n'avait droit de coucher avec elle que quand l'autre était occupé ailleurs.

Ces hommes étaient d'ailleurs plus faits pour la destruction que pour fonder un état. Leurs exploits étaient inouis, leurs cruautés aussi. Un d'eux, nommé l'Olonois, parcequ'il était des Sables d'Olonne, prend avec un seul canot une frégate armée jusque dans le port de la Havane: il interroge un des prisonniers, qui lui avoue que cette frégate était destinée à lui donner la chasse, qu'on devait se saisir de lui et le pendre; il avoue encore que lui qui parlait était le bourreau. L'Olonois sur-le-champ le fait pendre, coupe lui-même la tête à tous les captifs, et suce leur sang.

Cet Olonois et un autre, nommé le Basque, vont jusqu'au fond du petit golfe de Venezola (1667), dans celui de Honduras avec cinq cents hommes; ils mettent à feu et à sang deux villes considérables: ils reviennent chargés de butin; ils montent les vaisseaux que les canots ont pris. Les voilà bientôt une puissance maritime, et sur le point d'être de grands conquérants.

Morgan, Anglais, qui a laissé un nom fameux,

se mit à la tête de mille flibustiers, les uns de sa nation, les autres Normands, Bretons, Saintongeois, Basques: il entreprend de s'emparer de Porto-Bello, l'entrepôt des richesses espagnoles, ville très forte, munie de canon, et d'une garnison considérable. Il arrive sans artillerie, monte à l'escalade de la citadelle sous le feu du canon ennemi, et malgré une résistance opiniâtre il prend la forteresse. Cette témérité heureuse oblige la ville à se racheter pour environ un million de piastres. Quelque temps après (1670) il ose s'enfoncer dans l'isthme de Panama, au milieu des troupes espagnoles; il pénètre à l'ancienne ville de Panama, enleve tous les trésors, réduit la ville en cendres, et revient à la Jamaïque victorieux et enrichi. C'était le fils d'un paysan d'Angleterre. Il eût pu se faire un royaume dans l'Amérique, mais enfin il mourut en prison à Londres.

Les flibustiers français, dont le repaire était tantôt dans les rochers de Saint-Domingue, tantôt à la Tortue, arment dix bateaux, et vont au nombre d'environ douze cents hommes attaquer la Vera-Cruz (1683): cela est aussi téméraire que si douze cents Biscayens venaient assiéger Bordeaux avec dix barques. Ils prennent la Vera-Cruz d'assaut; ils en rapportent cinq millions, et font quinze cents esclaves. Enfin après plusieurs succès de cette espece, les flibustiers anglais et français se déterminent à entrer dans la mer du Sud, et à piller le Pérou. Aucun Français n'avait vu encore cette mer: pour y entrer il fallait ou traverser les montagnes de l'isthme de Panama, ou entreprendre de côtoyer par

mer toute l'Amérique méridionale, et passer le détroit de Magellan, qu'ils ne connaissaient pas. Ils se divisent en deux troupes (1687), et prennent à la fois ces deux routes.

Ceux qui franchissent l'isthme renversent et pillent tout ce qui est sur leur passage, arrivent à la mer du Sud, s'emparent dans les ports de quelques barques qu'ils y trouvent, et attendent avec ces petits vaisseaux ceux de leurs camarades qui ont dû passer le détroit de Magellan. Ceux-ci, qui étaient presque tous Français, essuyerent des aventures aussi romanesques que leur entreprise: ils ne purent passer au Pérou par le détroit, ils furent repoussés par des tempêtes; mais ils allerent piller les rivages de l'Afrique.

Cependant les flibustiers qui se trouvent au-delà de l'isthme dans la mer du Sud, n'ayant que des barques pour naviguer, sont poursuivis par la flotte espagnole du Pérou; il faut lui échapper. Un de leurs compagnons qui commande une espece de canot chargé de cinquante hommes, se retire jusqu'à la mer Vermeille, et dans la Californie: il y reste quatre années, revient par la mer du Sud, prend dans sa route un vaisseau chargé de cinq cent mille piastres, passe le détroit de Magellan, et arrive à la Jamaïque avec son butin; les autres cependant rentrent dans l'isthme chargés d'or et de pierreries. Les troupes espagnoles rassemblées les attendent et les poursuivent par-tout; il faut que les flibustiers traversent l'isthme dans sa plus grande largeur, et qu'ils marchent par des détours l'espace de trois cents lieues, quoiqu'il n'y en ait que quatre-vingts

en droite ligne de la côte où ils étaient à l'endroit où ils voulaient arriver. Ils trouvent des rivieres qui se précipitent par des cataractes, et sont réduits à s'y embarquer dans des especes de tonneaux. Ils combattent la faim, les éléments, et les Espagnols. Cependant ils se rendent à la mer du Nord avec l'or et les pierreries qu'ils ont pu conserver. Ils n'étaient pas alors au nombre de cinq cents. La retraite des dix mille Grecs sera toujours plus célebre, mais elle n'est pas comparable.

Si ces aventuriers avaient pu se réunir sous un chef, ils auraient fondé une puissance considérable en Amérique : ce n'était à la vérité qu'une troupe de voleurs ; mais qu'ont été tous les conquérants? Les flibustiers ne réussirent qu'à faire aux Espagnols presque autant de mal que les Espagnols en avaient fait aux Américains. Les uns allerent jouir dans leur patrie de leurs richesses, les autres moururent des excès où ces richesses les entraînerent ; beaucoup furent réduits à leur premiere indigence. Les gouvernements de France et d'Angleterre cesserent de les protéger quand on n'eut plus besoin d'eux : enfin il ne reste de ces héros du brigandage que leur nom et le souvenir de leur valeur et de leurs cruautés.

C'est à eux que la France doit la moitié de l'isle de Saint-Domingue ; c'est par leurs armes qu'on s'y établit dans tout le temps de leurs courses.

On comptait, en 1757, dans la Saint-Domingue française environ trente mille personnes, et cent mille esclaves negres ou mulâtres, qui travaillaient aux sucreries, aux plantations d'indigo, de cacao,

et qui abregent leur vie pour flatter nos appétits nouveaux, en remplissant nos nouveaux besoins, que nos peres ne connaissient pas. Nous allons acheter ces Negres à la côte de Guinée, à la côte d'Or, à celle d'Yvoire : il y a trente ans qu'on avait un beau Negre pour cinquante livres; c'est à-peu-près cinq fois moins qu'un bœuf gras : cette marchandise humaine coûte aujourd'hui, en 1772, environ quinze cents livres. Nous leur disons qu'ils sont hommes comme nous, qu'ils sont rachetés du sang d'un Dieu mort pour eux, et ensuite on les fait travailler comme des bêtes de somme, on les nourrit plus mal; s'ils veulent s'enfuir, on leur coupe une jambe, et on leur fait tourner à bras l'arbre des moulins à sucre lorsqu'on leur a donné une jambe de bois. Après cela nous osons parler du droit des gens. La petite isle de la Martinique, la Guadeloupe, que les Français cultiverent en 1735, fournirent les mêmes denrées que Saint-Domingue. Ce sont des points sur la carte et des évènements qui se perdent dans l'histoire de l'univers. Mais enfin ces pays, qu'on peut à peine appercevoir dans une mappemonde, produisirent en France une circulation annuelle d'environ soixante millions de marchandises. Ce commerce n'enrichit point un pays, bien au contraire il fait périr des hommes, il cause des naufrages: il n'est pas sans doute un vrai bien; mais les hommes s'étant fait des nécessités nouvelles, il empêche que la France n'achete chèrement de l'étranger un superflu devenu nécessaire.

CHAPITRE CLIII.

Des possessions des Anglais et des Hollandais en Amérique.

Les Anglais étant nécessairement plus adonnés que les Français à la marine, puisqu'ils habitent une isle, ont eu dans l'Amérique septentrionale de bien meilleurs établissements que les Français. Ils possedent six cents lieues communes de côtes, depuis la Caroline jusqu'à cette baie d'Hudson, par laquelle on a cru en vain trouver un passage qui pût conduire jusqu'aux mers du Sud et du Japon. Leurs colonies n'approchent pas des riches contrées de l'Amérique espagnole; les terres de l'Amérique anglaise ne produisent, du moins jusqu'à présent, ni argent, ni or, ni indigo, ni cochenilles, ni pierres précieuses, ni bois de teinture; cependant elles ont procuré d'assez grands avantages. Les possessions anglaises en terre ferme commencent à dix degrés de notre tropique, dans un des plus heureux climats. C'est dans ce pays, nommé Caroline, que les Français ne purent s'établir; et les Anglais n'en ont pris possession qu'après s'être assurés des côtes septentrionales.

Vous avez vu les Espagnols et les Portugais maîtres de presque tout le nouveau monde depuis le détroit de Magellan jusqu'à la Floride: après la Floride est cette Caroline, à laquelle les Anglais ont

ajouté depuis peu la partie du sud, appelée la Géorgie, du nom du roi George I: ils n'ont eu la Caroline que depuis 1664. Le plus grand lustre de cette colonie est d'avoir reçu ses lois du philosophe Locke. La liberté entière de conscience, la tolérance de toutes les religions fut le fondement de ces lois. Les épiscopaux y vivent fraternellement avec les puritains; ils y permettent le culte des catholiques, leurs ennemis, et celui des Indiens nommés *idolâtres:* mais pour établir légalement une religion dans le pays, il faut être sept peres de famille. Locke a considéré que sept familles avec leurs esclaves pourraient composer cinq à six cents personnes, et qu'il ne serait pas juste d'empêcher ce nombre d'hommes de servir Dieu suivant leur conscience, parce qu'étant gênés ils abandonneraient la colonie.

Les mariages ne se contractent dans la moitié du pays qu'en présence du magistrat; mais ceux qui veulent joindre à ce contrat civil la bénédiction d'un prêtre peuvent se donner cette satisfaction.

Ces lois semblerent admirables après les torrents de sang que l'esprit d'intolérance avait répandus dans l'Europe; mais on n'aurait pas seulement songé à faire de telles lois chez les Grecs et chez les Romains, qui ne soupçonnerent jamais qu'il pût arriver un temps où les hommes voudraient forcer, le fer à la main, d'autres hommes à croire. Il est ordonné par ce code humain de traiter les Negres avec la même humanité qu'on a pour ses domestiques. La Caroline possédait, en 1757, quarante mille Negres et vingt mille blancs.

Au-delà de la Caroline est la Virginie, nommée

ainsi en l'honneur de la reine Elisabeth, peuplée d'abord par les soins du fameux Raleig, si cruellement récompensé depuis par Jacques I. Cet établissement ne s'était pas fait sans de grandes peines: les sauvages, plus aguerris que les Mexicains, et aussi injustement attaqués, détruisirent presque toute la colonie.

On prétend que depuis la révocation de l'édit de Nantes, qui a valu des peuplades aux deux mondes, le nombre des habitants de la Virginie se monte à cent quarante mille, sans compter les Negres. On a sur-tout cultivé le tabac dans cette province et dans le Mariland. C'est un commerce immense, et un nouveau besoin artificiel, qui n'a commencé que fort tard, et qui s'est accru par l'exemple: il n'était pas permis de mettre de cette poussiere âcre et malpropre dans son nez, à la cour de Louis XIV; cela passait pour une grossièreté. La premiere ferme du tabac fut en France de trois cent mille livres par an; elle est aujourd'hui de seize millions (1). Les Français en achetent pour près de quatre millions par année des colonies anglaises, eux qui pourraient en planter dans la Louisiane. Je ne puis m'empêcher de remarquer que la France et l'Angleterre consument aujourd'hui en denrées inconnues à nos peres, plus que leurs couronnes n'avaient autrefois de revenus.

De la Virginie, en allant toujours au nord, vous entrez dans le Mariland, qui possede quarante mille blancs, et plus de soixante mille Negres. Au-delà est la célebre Pensilvanie, pays unique sur la terre

(1) Vers 1750. Elle a beaucoup augmenté depuis.

par la singularité de ses nouveaux colons. Guillaume Pen, chef de la religion qu'on nomme très improprement quakérisme, donna son nom et ses lois à cette contrée vers l'an 1680. Ce n'est pas ici une usurpation comme toutes ces invasions que nous avons vues dans l'ancien monde et dans le nouveau. Pen acheta le terrain des indigenes, et devint le propriétaire le plus légitime. Le christianisme qu'il apporta ne ressemble pas plus à celui du reste de l'Europe que sa colonie ne ressemble aux autres. Ses compagnons professaient la simplicité et l'égalité des premiers disciples de Christ : point d'autres dogmes que ceux qui sortirent de sa bouche ; ainsi presque tout se bornait à aimer Dieu et les hommes ; point de baptême, parceque Jésus ne baptisa personne ; point de prêtres, parceque les premiers disciples étaient également conduits par le Christ lui-même. Je ne fais ici que le devoir d'un historien fidele ; et j'ajouterai que si Pen et ses compagnons errerent dans la théologie, cette source intarissable de querelles et de malheurs, ils s'éleverent au-dessus de tous les peuples par la morale. Placés entre douze petites nations que nous appelons *sauvages*, ils n'eurent de différents avec aucune ; elles regardaient Pen comme leur arbitre et leur pere. Lui et ses primitifs, qu'on appelle *quakers*, et qui ne doivent être appelés que du nom de *justes*, avaient pour maxime de ne jamais faire la guerre aux étrangers, et de n'avoir point entre eux de procès : on ne voyait point de juges parmi eux, mais des arbitres, qui sans aucun frais accommodaient toutes les af-

faires litigieuses. Point de médecins chez ce peuple sobre, qui n'en avait pas besoin.

La Pensilvanie fut long-temps sans soldats ; et ce n'est que depuis peu que l'Angleterre en a envoyé pour les défendre quand on a été en guerre avec la France. Otez ce nom de *quaker*, cette habitude révoltante et barbare de trembler en parlant dans leurs assemblées religieuses, quelques coutumes ridicules, il faudra convenir que ces primitifs sont les plus respectables de tous les hommes : leur colonie est aussi florissante que leurs mœurs ont été pures. Philadelphie, ou la ville des freres, leur capitale, est une des plus belles villes de l'univers ; et on a compté cent quatre-vingt mille hommes dans la Pensilvanie, en 1740. Ces nouveaux citoyens ne sont pas tous du nombre des primitifs, ou quakers ; la moitié est composée d'Allemands, de Suédois, et d'autres peuples qui forment dix-sept religions. Les primitifs qui gouvernent regardent tous ces étrangers comme leurs freres. (1)

Au-delà de cette contrée unique sur la terre, où s'est réfugiée la paix, bannie par-tout ailleurs, vous rencontrez la nouvelle Angleterre, dont Boston, la ville la plus riche de toute cette côte, est la capitale.

Elle fut habitée d'abord et gouvernée par des puritains, persécutés en Angleterre par ce Laud, archevêque de Cantorbéri, qui depuis paya de sa tête ses persécutions, et dont l'échafaud servit à élever

(1) Cette respectable colonie a été forcée de connaître enfin la guerre, et menacée d'être détruite par les armes de l'Angleterre, la mere patrie, en 1776 et 1777.

celui du roi Charles I. Ces puritains, espece de calvinistes, se réfugierent, vers l'an 1620, dans ce pays, nommé depuis la nouvelle Angleterre. Si les épiscopaux les avaient poursuivis dans leur ancienne patrie, c'étaient des tigres qui avaient fait la guerre à des ours. Ils porterent en Amérique leur humeur sombre et féroce, et vexerent en toute maniere les pacifiques Pensilvaniens, dès que ces nouveaux venus commencerent à s'établir. Mais en 1692, ces puritains se punirent eux-mêmes par la plus étrange maladie épidémique de l'esprit qui ait jamais attaqué l'espece humaine.

Tandis que l'Europe commençait à sortir de l'abyme de superstitions horribles où l'ignorance l'avait plongée depuis tant de siecles, et que les sortileges et les possessions n'étaient plus regardés en Angleterre et chez les nations policées que comme d'anciennes folies dont on rougissait, les puritains les firent revivre en Amérique. Une fille eut des convulsions en 1692; un prédicant accusa une vieille servante de l'avoir ensorcelée; on força la vieille d'avouer qu'elle était magicienne: la moitié des habitants crut être possédée, l'autre moitié fut accusée de sortilege; et le peuple en fureur menaçait tous les juges de les pendre s'ils ne faisaient pas pendre les accusés. On ne vit pendant deux ans que des sorciers, des possédés, et des gibets; et c'étaient les compatriotes de Locke et de Newton qui se livraient à cette abominable démence! Enfin la maladie cessa: les citoyens de la nouvelle Angleterre reprirent leur raison, et s'étonnerent de leur fureur. Ils se livrerent au commerce et à la culture des

terres: la colonie devint bientôt la plus florissante de toutes; on y comptait en 1750 environ trois cent cinquante mille habitants: c'est dix fois plus qu'on n'en comptait dans les établissements français.

De la nouvelle Angleterre vous passez à la nouvelle Yorck, à l'Acadie, qui est devenue un si grand sujet de discorde; à Terre-Neuve, où se fait la grande pêche de la morue; et enfin, après avoir navigué vers l'ouest, vous arrivez à la baie d'Hudson, par laquelle on a cru si long-temps trouver un passage à la Chine et à ces mers inconnues qui font partie de la vaste mer du Sud; de sorte qu'on croyait trouver à la fois le chemin le plus court pour naviguer aux extrémités de l'orient et de l'occident.

Les isles que les Anglais possedent en Amérique leur ont presque autant valu que leur continent; la Jamaïque, la Barbade, et quelques autres où ils cultivent le sucre, leur ont été très profitables tant par leurs fabriques que par leur commerce avec la nouvelle Espagne, d'autant plus avantageux qu'il est prohibé.

Les Hollandais, si puissants aux Indes orientales, sont à peine connus en Amérique: le petit terrain de Surinam, près du Brésil, est ce qu'ils ont conservé de plus considérable; ils y ont porté le génie de leur pays, qui est de couper les terres en canaux. Ils ont fait une nouvelle Amsterdam à Surinam comme à Batavia; et l'isle de Curaçao leur produit des avantages assez considérables. Les Danois enfin ont eu trois petites isles, et ont commencé un

commerce très utile par les encouragements que leur roi leur a donnés.

Voilà jusqu'à présent ce que les Européans ont fait de plus important dans la quatrieme partie du monde.

Il en reste une cinquieme, qui est celle des terres australes, dont on n'a découvert encore que quelques côtes et quelques isles. Si on comprend sous le nom de ce nouveau monde austral les terres des Papous et la nouvelle Guinée, qui commence sous l'équateur même, il est clair que cette partie du globe est la plus vaste de toutes.

Magellan vit le premier, en 1520, la terre antarctique à cinquante et un degrés vers le pole austral; mais ces climats glacés ne pouvaient pas tenter les possesseurs du Pérou. Depuis ce temps on fit la découverte de plusieurs pays immenses au midi des Indes, comme la nouvelle Hollande, qui s'étend depuis le dixieme degré jusque par-delà le trentieme. Quelques personnes prétendent que la compagnie de Batavia y possede des établissements utiles. Il est pourtant difficile d'avoir secrètement des provinces et un commerce. Il est vraisemblable qu'on pourrait envahir cette cinquieme partie du monde, que la nature n'a point négligé ces climats, et qu'on y verrait des marques de sa variété et de sa profusion.

Mais jusqu'ici que connaissons-nous de cette immense partie de la terre? quelques côtes incultes où Pelsart et ses compagnons ont trouvé, en 1630, des hommes noirs qui marchent sur les mains comme sur les pieds; une baie où Tasman, en 1642, fut

attaqué par des hommes jaunes, armés de fleches et de massues; une autre où Dampierre, en 1699, a combattu des Negres qui tous avaient la mâchoire supérieure dégarnie de dents par devant. On n'a point encore pénétré dans ce segment du globe; et il faut avouer qu'il vaut mieux cultiver son pays que d'aller chercher les glaces et les animaux noirs et bigarrés du pole austral.

Nous apprenons la découverte de la nouvelle Zélande: c'est un pays immense, inculte, affreux, peuplé de quelques anthropophages qui, à cette coutume près de manger des hommes, ne sont pas plus méchants que nous.

CHAPITRE CLIV.

Du Paraguai. De la domination des jésuites dans cette partie de l'Amérique; de leurs querelles avec les Espagnols et les Portugais.

Les conquêtes du Mexique et du Pérou sont des prodiges d'audace: les cruautés qu'on y a exercées, l'extermination entiere des habitants de Saint-Domingue et de quelques autres isles, sont des excès d'horreur: mais l'établissement dans le Paraguai par les seuls jésuites espagnols paraît à quelques égards le triomphe de l'humanité; il semble expier les cruautés des premiers conquérants. Les quakers dans l'Amérique septentrionale, et les jésuites dans la méridionale, ont donné un nouveau spectacle au monde. Les primitifs ou quakers ont adouci les

mœurs des sauvages voisins de la Pensilvanie ; ils les ont instruits seulement par l'exemple, sans attenter à leur liberté, et ils leur ont procuré de nouvelles douceurs de la vie par le commerce. Les jésuites se sont à la vérité servis de la religion pour ôter la liberté aux peuplades du Paraguai, mais ils les ont policées ; ils les ont rendues industrieuses, et sont venus à bout de gouverner un vaste pays, comme en Europe on gouverne un couvent. Il paraît que les primitifs ont été plus justes, et les jésuites plus politiques. Les premiers ont regardé comme un attentat l'idée de soumettre leurs voisins ; les autres se sont fait une vertu de soumettre les sauvages par l'instruction et par la persuasion.

Le Paraguai est un vaste pays entre le Brésil, le Pérou, et le Chili. Les Espagnols s'étaient rendus maîtres de la côte, où ils fondèrent Buénos-Aires, ville d'un grand commerce sur les rives de la Plata ; mais quelque puissants qu'ils fussent, ils étaient en trop petit nombre pour subjuguer tant de nations qui habitaient au milieu des forêts. Ces nations leur étaient nécessaires pour avoir de nouveaux sujets qui leur facilitassent le chemin de Buénos-Aires au Pérou. Ils furent aidés dans cette conquête par des jésuites beaucoup plus qu'ils ne l'auraient été par des soldats. Ces missionnaires pénétrerent de proche en proche dans l'intérieur du pays au commencement du dix-septieme siecle. Quelques sauvages pris dans leur enfance, et élevés à Buénos-Aires, leur servirent de guides et d'interpretes. Leurs fatigues, leurs peines, égalerent celles des conquérants du nouveau monde. Le courage de religion est aussi

grand pour le moins que le courage guerrier. Ils ne se rebuterent jamais; et voici enfin comme ils réussirent.

Les bœufs, les vaches, les moutons, amenés d'Europe à Buénos-Aires, s'étaient multipliés à un excès prodigieux : ils en menerent une grande quantité avec eux; ils firent charger des chariots de tous les instruments du labourage et de l'architecture, semerent quelques plaines de tous les grains d'Europe, et donnerent tout aux sauvages, qui furent apprivoisés comme les animaux qu'on prend avec un appât. Ces peuples n'étaient composés que de familles séparées les unes des autres, sans société, sans aucune religion : on les accoutuma aisément à la société en leur donnant les nouveaux besoins des productions qu'on leur apportait. Il fallut que les missionnaires, aidés de quelques habitants de Buénos-Aires, leur apprissent à semer, à labourer, à cuire la brique, à façonner le bois, à construire des maisons; bientôt ces hommes furent transformés, et devinrent sujets de leurs bienfaiteurs. S'ils n'adopterent pas d'abord le christianisme, qu'ils ne purent comprendre, leurs enfants élevés dans cette religion devinrent entièrement chrétiens.

L'établissement a commencé par cinquante familles, et il monta en 1750 à près de cent mille. Les jésuites, dans l'espace d'un siecle, ont formé trente cantons, qu'ils appellent *le pays des missions;* chacun contient jusqu'à présent environ dix mille habitants. Un religieux de saint François, nommé Florentin, qui passa par le Paraguai en 1711, et qui dans sa relation marque à chaque page son ad-

miration pour ce gouvernement si nouveau, dit que la peuplade de saint Xavier, où il séjourna longtemps, contenait trente mille personnes au moins. Si on s'en rapporte à son témoignage, on peut conclure que les jésuites se sont formé quatre cent mille sujets par la seule persuasion.

Si quelque chose peut donner l'idée de cette colonie, c'est l'ancien gouvernement de Lacédémone. Tout est en commun dans la contrée des missions; ces voisins du Pérou ne connaissent point l'or et l'argent. L'essence d'un Spartiate était l'obéissance aux lois de Lycurgue, et l'essence d'un Paraguéen a été jusqu'ici l'obéissance aux lois des jésuites: tout se ressemble, à cela près que les Paraguéens n'ont point d'esclaves pour ensemencer leurs terres et pour couper leurs bois, comme les Spartiates; ils sont les esclaves des jésuites.

Ce pays dépend à la vérité pour le spirituel de l'évêque de Buénos-Aires, et du gouverneur pour le temporel. Il est soumis aux rois d'Espagne, ainsi que les contrées de la Plata et du Chili; mais les jésuites, fondateurs de la colonie, se sont toujours maintenus dans le gouvernement absolu des peuples qu'ils ont formés. Ils donnent au roi d'Espagne une piastre pour chacun de leurs sujets; et cette piastre, ils la paient au gouverneur de Buénos-Aires, soit en denrées, soit en monnaie; car eux seuls ont de l'argent, et leurs peuples n'en touchent jamais. C'est la seule marque de vassalité que le gouvernement espagnol crut alors devoir exiger. Ni le gouverneur de Buénos-Aires ne pouvait déléguer un officier de guerre ou de magistrature au pays

des jésuites, ni l'évêque ne pouvait y envoyer un curé.

On tenta une fois d'envoyer deux curés dans les peuplades appelées de Notre-Dame de Foix et Saint-Ignace; on prit même la précaution de les faire escorter par des soldats. Les deux peuplades abandonnèrent leurs demeures, elles se répartirent dans les autres cantons; et les deux curés demeurés seuls retournèrent à Buénos-Aires.

Un autre évêque, irrité de cette aventure, voulut établir l'ordre hiérarchique ordinaire dans tout le pays des missions: il invita tous les ecclésiastiques de sa dépendance à se rendre chez lui pour recevoir leurs commissions; personne n'osa se présenter: ce sont les jésuites eux-mêmes qui nous apprennent ces faits dans un de leurs mémoires apologétiques. Ils restèrent donc maîtres absolus dans le spirituel, et non moins maîtres dans l'essentiel. Ils permettaient au gouverneur d'envoyer par le pays des missions des officiers au Pérou; mais ces officiers ne pouvaient demeurer que trois jours dans le pays: ils ne parlaient à aucun habitant; et, quoiqu'ils se présentassent au nom du roi, ils étaient traités véritablement en étrangers suspects. Les jésuites, qui ont toujours conservé les dehors, firent servir la piété à justifier cette conduite, qu'on put qualifier de désobéissance et d'insulte: ils déclarèrent au conseil des Indes de Madrid qu'ils ne pouvaient recevoir un Espagnol dans leurs provinces, de peur que cet officier ne corrompît les mœurs des Paraguéens; et cette raison si outrageante pour leur propre nation fut admise par les rois d'Espagne,

qui ne purent tirer aucun service des Paraguéens qu'à cette singuliere condition, déshonorante pour une nation aussi fiere et aussi fidele que l'espagnole.

Voici la maniere dont ce gouvernement unique sur la terre était administré. Le provincial jésuite, assisté de son conseil, rédigeait les lois; et chaque recteur, aidé d'un autre conseil, les faisait observer; un procureur-fiscal, tiré du corps des habitants de chaque canton, avait sous lui un lieutenant: ces deux officiers faisaient tous les jours la visite de leur district, et avertissaient le supérieur jésuite de tout ce qui se passait.

Toute la peuplade travaillait, et les ouvriers de chaque profession rassemblés faisaient leur ouvrage en commun en présence de leurs surveillants nommés par le fiscal. Les jésuites fournissaient le chanvre, le coton, la laine, que les habitants mettaient en œuvre; ils fournissaient de même les grains pour la semence, et on recueillait en commun: toute la récolte était déposée dans les magasins publics. On distribuait à chaque famille ce qui suffisait à ses besoins; le reste était vendu à Buénos-Aires et au Pérou.

Ces peuples ont des troupeaux; ils cultivent les blés, les légumes, l'indigo, le coton, le chanvre, les cannes de sucre, le jalap, l'ipécacuanha, et sur-tout la plante qu'on nomme *herbe du Paraguai*, espece de thé très recherché dans l'Amérique méridionale, et dont on fait un trafic considerable; on rapporte en retour des especes et des denrées. Les jésuites distribuaient les denrées, et faisaient

servir l'argent et l'or à la décoration des églises, et aux besoins du gouvernement. Ils eurent un arsenal dans chaque canton; on donnait à des jours marqués des armes aux habitants; un jésuite était préposé à l'exercice, après quoi les armes étaient reportées dans l'arsenal, et il n'était permis à aucun citoyen d'en garder dans sa maison. Les mêmes principes qui ont fait de ces peuples les sujets les plus soumis en ont fait de très bons soldats : ils croient obéir et combattre par devoir. On a eu plus d'une fois besoin de leurs secours contre les Portugais du Brésil, contre des brigands à qui on a donné le nom de *Mamelus*, et contre des sauvages nommés *Mosquites*, qui étaient anthropophages. Les jésuites les ont toujours conduits dans ces expéditions, et ils ont toujours combattu avec ordre, avec courage, et avec succès.

Lorsqu'en 1662 les Espagnols firent le siége de la ville du Saint-Sacrement dont les Portugais s'étaient emparés, siége qui a causé des accidents si étranges, un jésuite amena quatre mille Paraguéens qui montèrent à l'assaut et qui emportèrent la place. Je n'omettrai point un trait qui montre que ces religieux, accoutumés au commandement, en savaient plus que le gouverneur de Buénos-Aires qui était à la tête de l'armée. Ce général voulut qu'en allant à l'assaut on plaçât des rangs de chevaux au-devant des soldats, afin que l'artillerie des remparts ayant épuisé son feu sur les chevaux, les soldats se présentassent avec moins de risque: le jésuite remontra le ridicule et le danger d'une telle entreprise, et il fit attaquer dans les règles.

La maniere dont ces peuples ont combattu pour l'Espagne a fait voir qu'ils sauraient se défendre contre elle, et qu'il serait dangereux de vouloir changer leur gouvernement. Il est très vrai que les jésuites s'étaient formé dans le Paraguai un empire d'environ quatre cents lieues de circonférence, et qu'ils auraient pu l'étendre davantage.

Soumis dans tout ce qui est d'apparence au roi d'Espagne, ils étaient rois en effet, et peut-être les rois les mieux obéis de la terre. Ils ont été à la fois fondateurs, législateurs, pontifes et souverains.

Un empire d'une constitution si étrange dans un autre hemisphere, est l'effet le plus éloigné de sa cause qui ait jamais paru dans le monde. Nous voyons depuis long-temps des moines princes dans notre Europe; mais ils sont parvenus à ce degré de grandeur, opposé à leur état, par une marche naturelle; on leur a donné de grandes terres qui sont devenues des fiefs et des principautés comme d'autres terres. Mais dans le Paraguai on n'a rien donné aux jésuites, ils se sont faits souverains sans se dire seulement propriétaires d'une lieue de terrain, et tout a été leur ouvrage.

Ils ont enfin abusé de leur pouvoir, et l'ont perdu. Lorsque l'Espagne a cédé au Portugal la ville du Saint-Sacrement et ses vastes dépendances, les jésuites ont osé s'opposer à cet accord: les peuples qu'ils gouvernent n'ont point voulu se soumettre à la domination portugaise, et ils ont résisté également à leurs anciens et à leurs nouveaux maîtres.

Si on en croit la *Relacio abbreviada*, le général portugais d'Andrado écrivait, dès l'an 1750, au

général Espagnol Valderios : « Les jésuites sont les « seuls rebelles ; leurs Indiens ont attaqué deux fois « la forteresse portugaise du Pardo avec une artil- « lerie très bien servie ». La même relation ajoute que ces Indiens ont coupé les têtes à leurs prisonniers, et les ont portées à leurs commandants jésuites. Si cette accusation est vraie, elle n'est guere vraisemblable.

Ce qui est plus sûr, c'est que leur province de Saint-Nicolas s'est soulevée en 1757, et a mis treize mille combattants en campagne sous les ordres de deux jésuites, Lamp et Tadeo. C'est l'origine du bruit qui courut alors qu'un jésuite s'était fait roi du Paraguai sous le nom de *Nicolas I*.

Pendant que ces religieux faisaient la guerre en Amérique aux rois d'Espagne et de Portugal, ils étaient en Europe les confesseurs de ces princes. Mais enfin ils ont été accusés de rebellion et de parricide à Lisbonne ; ils ont été chassés du Portugal en 1758 ; le gouvernement portugais en a purgé toutes ses colonies d'Amérique : ils ont été chassés de tous les états du roi d'Espagne dans l'ancien et dans le nouveau monde ; les parlements de France les ont détruits par un arrêt ; le pape a éteint l'ordre par une bulle. Et la terre a appris enfin qu'on peut abolir tous les moines sans rien craindre.

CHAPITRE CLV.

Etat de l'Asie au temps des découvertes des Portugais.

TANDIS que l'Espagne jouissait de la conquête de la moitié de l'Amérique, que le Portugal dominait sur les côtes de l'Afrique et de l'Asie, que le commerce de l'Europe prenait une face si nouvelle, et que le grand changement dans la religion chrétienne changeait les intérêts de tant de rois, il faut vous représenter dans quel état était le reste de notre ancien univers.

Nous avons laissé, vers la fin du treizieme siecle, la race de Gengis souveraine dans la Chine, dans l'Inde, dans la Perse, et les Tartares portant la destruction jusqu'en Pologne et en Hongrie. La branche de cette famille victorieuse qui régna dans la Chine s'appelle *Yvent :* on ne reconnait point dans ce nom celui d'Octaï-kan, ni celui de Coblaï son frere, dont la race régna un siecle entier. Ces vainqueurs prirent avec un nom chinois les mœurs chinoises. Tous les usurpateurs veulent conserver par les lois ce qu'ils ont envahi par les armes ; sans cet intérêt si naturel de jouir paisiblement de ce qu'on a volé il n'y aurait pas de société sur la terre. Les Tartares trouverent les lois des vaincus si belles qu'ils s'y soumirent pour mieux s'affermir ; ils conserverent sur-tout avec soin celle qui ordonne que personne ne soit ni gouverneur, ni juge dans la pro-

vince ou il est né ; loi admirable, et qui d'ailleurs convenait à des vainqueurs.

Cet ancien principe de morale et de politique qui rend les peres si respectables aux enfants, et qui fait regarder l'empereur comme le pere commun, accoutuma bientôt les Chinois à l'obéissance volontaire. La seconde génération oublia le sang que la premiere avait perdu : il y eut neuf empereurs consécutifs de la même race tartare, sans que les annales chinoises fassent mention de la moindre tentative de chasser ces étrangers. Un des arriere-petits-fils de Gengis fut assassiné dans son palais ; mais il le fut par un Tartare, et son héritier naturel lui succéda sans aucun trouble.

Enfin ce qui avait perdu les califes, ce qui avait autrefois détrôné les rois de Perse et ceux d'Assyrie, renversa ces conquérants ; ils s'abandonnerent à la mollesse. Le neuvieme empereur du sang de Gengis, entouré de femmes et de prêtres lamas qui le gouvernaient tour-à-tour, excita le mépris, et réveilla le courage des peuples : les bonzes, ennemis des lamas, furent les premiers auteurs de la révolution. Un aventurier qui avait été valet dans un couvent de bonzes, s'étant mis à la tête de quelques brigands, se fit déclarer chef de ceux que la cour appelait *les révoltés*. On voit vingt exemples pareils dans l'empire romain, et sur-tout dans celui des Grecs : la terre est un vaste théâtre où la même tragédie se joue sous des noms différents.

Cet aventurier chassa la race des Tartares, en 1357, et commença la vingt et unieme famille ou dynastie, nommée *Ming*, des empereurs chinois :

elle a régné deux cent soixante et seize ans ; mais enfin elle a succombé sous les descendants de ces mêmes Tartares qu'elle avait chassés. Il a toujours fallu qu'à la longue le peuple le plus instruit, le plus riche, le plus policé, ait cédé par-tout au peuple sauvage, pauvre et robuste : il n'y a eu que l'artillerie perfectionnée qui ait pu enfin égaler les faibles aux forts, et contenir les barbares. Nous avons observé, au second chapitre, que les Chinois ne faisaient point encore usage du canon, quoiqu'ils connussent la poudre depuis si long-temps.

Le restaurateur de l'empire chinois prit le nom de *Taitsong*, et rendit ce nom célebre par les armes et par les lois. Une de ses premieres attentions fut de réprimer les bonzes, qu'il connaissait d'autant mieux qu'il les avait servis : il défendit qu'aucun Chinois n'embrassât la profession de bonze avant quarante ans, et porta la même loi pour les bonzesses : c'est ce que le czar Pierre-le-Grand a fait de nos jours en Russie. Mais cet amour invincible de sa profession, et cet esprit qui anime tous les grands corps, a fait triompher bientôt les bonzes chinois et les moines russes d'une loi sage. Il a toujours été plus aisé dans tous les pays d'abolir des coutumes invétérées que de les restreindre. Nous avons déja remarqué que le pape Léon I avait porté cette même loi, que le fanatisme a toujours bravée.

Il paraît que Taitsong, ce second fondateur de la Chine, regardait la propagation comme le premier des dèvoirs ; car en diminuant le nombre des bonzes, dont la plupart n'étaient pas mariés, il eut soin d'exclure de tous les emplois les eunuques, qui

auparavant gouvernaient le palais et amollissaient la nation.

Quoique la race de Gengis eût été chassée de la Chine, ces anciens vainqueurs étaient toujours très redoutables. Un empereur chinois nommé Yngtsong fut fait prisonnier par eux, et amené captif dans le fond de la Tartarie, en 1444: l'empire chinois paya pour lui une rançon immense. Ce prince reprit sa liberté, mais non pas sa couronne, et il attendit paisiblement, pour remonter sur le trône, la mort de son frere qui régnait pendant sa captivité.

L'intérieur de l'empire fut tranquille. L'histoire rapporte qu'il ne fut troublé que par un bonze qui voulut faire soulever les peuples, et qui eut la tête tranchée.

La religion de l'empereur et des lettrés ne changea point: on défendit seulement de rendre à Confutzée les mêmes honneurs qu'on rendait à la mémoire des rois; défense honteuse, puisque nul roi n'avait rendu tant de services à la patrie que Confutzée; mais défense qui prouve que Confutzée ne fut jamais adoré, et qu'il n'entre point d'idolâtrie dans ces cérémonies dont les Chinois honorent leurs aïeux et les mânes des grands hommes. Rien ne confond mieux les méprisables disputes que nous avons eues en Europe sur les rites chinois.

Une étrange opinion régnait alors à la Chine; on était persuadé qu'il y avait un secret pour rendre les hommes immortels. Des charlatans qui ressemblaient à nos alchimistes se vantaient de pouvoir composer une liqueur qu'ils appelaient *le breuvage*

de l'immortalité: ce fut le sujet de mille fables dont l'Asie fut inondée, et qu'on a prises pour de l'histoire. On prétend que plus d'un empereur chinois dépensa des sommes immenses pour cette recette; c'est comme si les Asiatiques croyaient que nos rois de l'Europe ont recherché sérieusement la fontaine de Jouvence, aussi connue dans nos anciens romans gaulois que la coupe d'immortalité dans les romans asiatiques.

Sous la dynastie Yven, c'est-à-dire sous la postérité de Gengis, et sous celle des restaurateurs, nommée Ming, les arts qui appartiennent à l'esprit et à l'imagination furent plus cultivés que jamais. Ce n'était ni notre sorte d'esprit ni notre sorte d'imagination; cependant on retrouve dans leurs petits romans le même fonds qui plaît à toutes les nations: ce sont des malheurs imprévus, des avantages inespérés, des reconnaissances. On y trouve peu de ce fabuleux incroyable, tel que les métamorphoses inventées par les Grecs, et embellies par Ovide; tel que les contes arabes et les fables du Boiardo et de l'Arioste: l'invention, dans les fables chinoises, s'éloigne rarement de la vraisemblance, et tend toujours à la morale.

La passion du théâtre devint universelle à la Chine depuis le quatorzieme siecle jusqu'à nos jours. Ils ne pouvaient avoir reçu cet art d'aucun peuple: ils ignoraient que la Grece eût existé; et ni les mahométans ni les Tartares n'avaient pu leur communiquer les ouvrages grecs. Ils inventerent l'art; mais, par la tragédie chinoise qu'on a traduite, on voit qu'ils ne l'ont pas perfectionné. Cette

tragédie, intitulée *l'Orphelin de Tchao*, est du quatorzième siecle; on nous la donne comme la meilleure qu'ils aient eue encore. Il est vrai qu'alors les ouvrages dramatiques étaient plus grossiers en Europe; à peine même cet art nous était-il connu. Notre caractere est de nous perfectionner, et celui des Chinois est jusqu'à présent de rester où ils sont parvenus. Peut-être cette tragédie est-elle dans le goût des premiers essais d'Eschyle. Les Chinois, toujours supérieurs dans la morale, ont fait peu de progrès dans toutes les autres sciences: c'est sans doute que la nature, qui leur a donné un esprit droit et sage, leur a refusé la force de l'esprit.

Ils écrivent en général comme ils peignent, sans connaître les secrets de l'art. Leurs tableaux jusqu'à présent sont destitués d'ordonnance, de perspective, de clair-obscur; leurs écrits se ressentent de la même faiblesse: mais il paraît qu'il regne dans leurs productions une médiocrité sage, une vérité simple, qui ne tient rien du style ampoulé des autres orientaux. Vous ne voyez dans ce que vous avez lu de leurs traités de morale aucune de ces paraboles étranges, de ces comparaisons gigantesques et forcées: ils parlent rarement en énigmes; c'est encore ce qui en fait dans l'Asie un peuple à part. Vous lisiez, il n'y a pas long-temps, des réflexions d'un sage Chinois sur la maniere dont on peut se procurer la petite portion de bonheur dont la nature de l'homme est susceptible: ces réflexions sont précisément les mêmes que nous retrouvons dans la plupart de nos livres.

La théorie de la médecine n'est encore chez eux

qu'ignorance et erreur : cependant les médecins chinois ont une pratique assez heureuse. La nature n'a pas permis que la vie des hommes dépendît de la physique. Les Grecs savaient saigner à propos sans savoir que le sang circulât. L'expérience des remedes et le bon sens ont établi la médecine pratique dans toute la terre : elle est par-tout un art conjectural, qui aide quelquefois la nature, et quelquefois la détruit.

En général l'esprit d'ordre, de modération, le goût des sciences, la culture de tous les arts utiles à la vie, un nombre prodigieux d'inventions qui rendaient ces arts plus faciles, composaient la sagesse chinoise. Cette sagesse avait poli les conquérants tartares, et les avait incorporés à la nation. C'est un avantage que les Grecs n'ont pu avoir sur les Turcs. Enfin les Chinois avaient chassé leurs maîtres, et les Grecs n'ont pas imaginé de secouer le joug de leurs vainqueurs.

Quand nous parlons de la sagesse qui a présidé quatre mille ans à la constitution de la Chine nous ne prétendons pas parler de la populace ; elle est dans tout pays uniquement occupée du travail des mains. L'esprit d'une nation réside toujours dans le petit nombre qui fait travailler le grand, est nourri par lui, et le gouverne. Certainement cet esprit de la nation chinoise est le plus ancien monument de la raison qui soit sur la terre.

Ce gouvernement, quelque beau qu'il fût, était nécessairement infecté de grands abus attachés à la condition humaine, et sur-tout à un vaste empire. Le plus grand de ces abus, qui n'a été corrigé que

dans ces derniers temps, était la coutume des pauvres d'exposer leurs enfants, dans l'espérance qu'ils seraient recueillis par les riches: il périssait ainsi beaucoup de sujets. L'extrême population empêchait le gouvernement de prévenir ces pertes: on regardait les hommes comme les fruits des arbres, dont on laisse périr sans regret une partie quand il en reste suffisamment pour la nourriture. Les conquérants tartares auraient pu fournir la subsistance à ces enfants abandonnés, et en faire des colonies qui auraient peuplé les déserts de la Tartarie: ils n'y songerent pas; et dans notre occident, où nous avions un besoin plus pressant de réparer l'espece humaine, nous n'avions pas encore remédié au même mal, quoiqu'il nous fût plus préjudiciable. Londres n'a d'hôpitaux pour les enfants trouvés que depuis quelques années. Il faut bien des siecles pour que la société humaine se perfectionne.

CHAPITRE CLVI.

Des Tartares.

Si les Chinois deux fois subjugués, la premiere par Gengis-kan, au treizieme siecle, et la seconde dans le dix-septieme, ont toujours été le premier peuple de l'Asie dans les arts et dans les lois, les Tartares l'ont été dans les armes. Il est humiliant pour la nature humaine que la force l'ait toujours emporté sur la sagesse, et que ces barbares aient subjugué presque tout notre hémisphere jusqu'au

mont Atlas. Ils détruisirent l'empire romain, au cinquieme siecle, et conquirent l'Espagne et tout ce que les Romains avaient eu en Afrique : nous les avons vus ensuite assujettir les califes de Babylone.

Mamoud, qui sur la fin du dixieme siecle conquit la Perse et l'Inde, était un Tartare. Il n'est presque connu aujourd'hui des peuples occidentaux que par la réponse d'une pauvre femme qui lui demanda justice dans les Indes du meurtre de son fils, volé et assassiné dans la province d'Yrac en Perse : Comment voulez-vous que je rende justice de si loin ? dit le sultan. Pourquoi donc nous avez-vous conquis, ne pouvant nous gouverner ? répondit la mere.

Ce fut du fond de la Tartarie que partit Gengis-kan, à la fin du douzieme siecle, pour conquérir l'Inde, la Chine, la Perse et la Russie ; Baton-kan, l'un de ses enfants, ravagea jusqu'aux frontieres de l'Allemagne. Il ne reste aujourd'hui du vaste empire de Capshac, partage de Baton-kan, que la Crimée, possédée par ses descendants, sous la protection des Turcs.

Tamerlan, qui subjugua une si grande partie de l'Asie, était un Tartare, et même de la race de Gengis.

Ussum Cassan, qui régna en Perse, était aussi né dans la Tartarie.

Enfin, si vous regardez d'où sont sortis les Ottomans, vous les verrez partir du bord oriental de la mer Caspienne, pour venir mettre sous le joug l'Asie mineure, l'Arabie, l'Egypte, Constantinople, et la Grece.

Voyons ce qui restait dans ces vastes déserts de la Tartarie, au seizieme siecle, après tant d'émigrations de conquérants. Au nord de la Chine étaient ces mêmes Monguls et ces Mantchoux qui la conquirent sous Gengis, et qui l'ont encore reprise il y a un siecle. Ils étaient alors de la religion dont le dalaï-lama est le chef dans le petit Thibet; leurs déserts confinent aux déserts de la Russie : de là jusqu'à la mer Caspienne habitent les Elhuts, les Calcas, les Calmouks, et cent hordes de Tartares vagabonds. Les Usbecs étaient et sont encore dans le pays de Samarcande; ils vivent tous pauvrement, et savent seulement qu'il est sorti de chez eux des essaims qui ont conquis les plus riches pays de la terre.

CHAPITRE CLVII.

Du Mogol.

La race de Tamerlan régnait dans le Mogol. Ce royaume de l'Inde n'avait pas été tout-à-fait soumis par Tamerlan. Les enfants de ce conquérant se firent la guerre pour le partage de ses états, comme les successeurs d'Alexandre, et l'Inde fut très malheureuse. Ce pays, où la nature du climat inspire la mollesse, résista faiblement à la postérité de ses vainqueurs. Le sultan Babar, arriere-petit-fils de Tamerlan, se rendit absolument le maître de tout le pays qui s'étend depuis Samarcande jusqu'auprès d'Agra.

Quatre nations principales étaient alors établies dans l'Inde ; les mahométans Arabes, nommés *Patanes*, qui avaient conservé quelques pays depuis le dixieme siecle ; les anciens Parsis ou Guebres réfugiés du temps d'Omar ; les Tartares de Gengis et de Tamerlan ; enfin les vrais Indiens, en plusieurs tribus ou castes.

Les musulmans Patanes étaient encore les plus puissants, puisque vers l'an 1530 un musulman nommé *Chircha* dépouille le sultan Amayum, fils de ce Babar, et le contraignit de se réfugier en Perse. L'empereur turc, Soliman, l'ennemi naturel des Persans, protégea l'usurpateur mahométan contre la race des usurpateurs tartares que les Persans secouraient. Le vainqueur de Rhodes tint la balance dans l'Inde ; et, tant que Soliman vécut, Chircha régna heureusement. C'est lui qui rendit la religion des Osmanlis dominante dans le Mogol ; on voit encore les beaux chemins ombragés d'arbres, les caravanserais et les bains qu'il fit construire pour les voyageurs.

Amayum ne put rentrer dans l'Inde qu'après la mort de Soliman et de Chircha ; une armée de Persans le remit sur le trône. Ainsi les Indiens ont toujours été subjugués par des étrangers.

Le petit royaume de Guzarate, près de Surate, demeurait encore soumis aux anciens Arabes de l'Inde : c'est presque tout ce qui restait dans l'Asie à ces vainqueurs de tant d'états, que vous avez vus tout conquérir depuis la Perse jusqu'aux provinces méridionales de la France. Ils furent obligés alors d'implorer le secours des Portugais contre Akebar,

fils d'Amayum, et les Portugais ne purent les empêcher de succomber.

Il y avait encore vers Agra un prince qui se disait descendant de Por, que Quinte-Curce a rendu si célèbre sous le nom de Porus. Akebar le vainquit, et ne lui rendit pas son royaume : mais il fit dans l'Inde plus de bien qu'Alexandre n'eut le temps d'en faire. Ses fondations sont immenses ; et on admire toujours le grand chemin bordé d'arbres l'espace de cent cinquante lieues, depuis Agra jusqu'à Lahor, célebre ouvrage de ce conquérant, embelli encore par son fils Geanguir.

La presqu'isle de l'Inde decà le Gange n'était pas encore entamée ; et si elle avait connu des vainqueurs sur ses côtes, c'étaient des Portugais. Le vice-roi qui résidait à Goa égalait alors le grand mogol en magnificence et en faste, et le passait beaucoup en puissance maritime : il donnait cinq gouvernements, ceux de Mozambique, de Malaca, de Mascate, d'Ormus, de Ceilan. Les Portugais étaient les maitres du commerce de Surate, et les peuples du grand mogol recevaient d'eux toutes les denrées précieuses des isles. L'Amérique pendant quarante ans ne valut pas davantage aux Espagnols ; et quand Philippe II s'empara du Portugal, en 1580, il se trouva maître tout d'un coup des principales richesses des deux mondes, sans avoir eu la moindre part à leur découverte. Le grand mogol n'était pas alors comparable à un roi d'Espagne.

Nous n'avons pas tant de connaissance de cet empire que de celui de la Chine : les fréquentes révolutions depuis Tamerlan en sont cause ; et on n'y a

pas envoyé de si bons observateurs que ceux par qui la Chine nous est connue.

Ceux qui ont recueilli les relations de l'Inde nous ont donné souvent des déclamations contradictoires. Le P. Catrou nous dit que « le mogol s'est « retenu en propre toutes les terres de l'empire »; et dans la même page il nous dit que « les enfants des « raïas succedent aux terres de leurs peres ». Il assure que « tous les grands sont esclaves »; et il dit que « plusieurs de ces esclaves ont jusqu'à vingt à « trente mille soldats; qu'il n'y a de loi que la vo- « lonté du mogol; et qu'on n'a point cependant tou- « ché aux droits des peuples ». Il est difficile de concilier ces notions.

Tavernier parle plus aux marchands qu'aux philosophes, et ne donne guere d'instructions que pour connaître les grandes routes et pour acheter des diamants.

Bernier est un philosophe; mais il n'emploie pas sa philosophie à s'instruire à fond du gouvernement. Il dit comme les autres que toutes les terres appartiennent à l'empereur; c'est ce qui a besoin d'explication. Donner des terres et en jouir sont deux choses absolument différentes. Les rois européans, qui donnent tous les bénéfices ecclésiastiques, ne les possedent pas: l'empereur, dont le droit est de conférer tous les fiefs d'Allemagne et d'Italie quand ils vaquent, faute d'héritiers, ne recueille pas les fruits de ces terres. Le padisha des Turcs qui regne à Constantinople donne aussi des fiefs à ses janissaires et à ses spahis; il ne les prend pas pour lui-même.

Bernier n'a pas cru qu'on abuserait de ses expressions jusqu'au point de penser que tous les Indiens labourent, sement, bâtissent, travaillent pour un Tartare. Ce Tartare d'ailleurs est absolu sur les sujets de son domaine, et a très peu de pouvoir sur les vice-rois, qui sont assez puissants pour lui désobéir.

Il n'y a dans l'Inde, dit Bernier, que des grands seigneurs et des misérables. Comment accorder cette idée avec l'opulence de ces marchands que Tavernier dit riches de tant de millions?

Quoi qu'il en soit, les Indiens n'étaient plus ce peuple supérieur chez qui les anciens Grecs voyagerent pour s'instruire. Il ne resta plus chez ces Indiens que de la superstition, qui redoubla même par leur asservissement, comme celle des Egyptiens n'en devint que plus forte quand les Romains les soumirent.

Les eaux du Gange avaient de tout temps la réputation de purifier les ames: l'ancienne coutume de se plonger dans les fleuves au moment d'une éclipse n'a pu encore être abolie; et quoiqu'il y eût des astronomes indiens qui sussent calculer les éclipses, les peuples n'en étaient pas moins persuadés que le soleil tombait dans la gueule d'un dragon, et qu'on ne pouvait le délivrer qu'en se mettant tout nu dans l'eau, et en faisant un grand bruit qui épouvantait le dragon et lui faisait lâcher prise. Cette idée, si commune parmi les peuples orientaux, est une preuve évidente de l'abus que les peuples ont toujours fait en physique, comme en religion, des signes établis par les premiers philosophes. De tout temps les astronomes marquerent les deux points d'inter-

section où se font les éclipses, qu'on appelle *les nœuds de la lune*, l'un par une tête de dragon, l'autre par une queue. Le peuple, également ignorant dans tous les pays du monde, prit le signe pour la chose même. Le soleil est dans la tête du dragon, disaient les astronomes; le dragon va dévorer le soleil, disait le peuple, et sur-tout le peuple astrologue. Nous insultons à la crédulité des Indiens, et nous ne songeons pas qu'il se vend en Europe tous les ans plus de trois cent mille exemplaires d'almanachs, remplis d'observations non moins fausses, et d'idées non moins absurdes. Il vaut autant dire que le soleil et la lune sont entre les griffes d'un dragon, que d'imprimer tous les ans qu'on ne doit ni planter, ni semer, ni prendre médecine, ni se faire saigner, que certains jours de la lune. Il serait temps que dans un siecle comme le nôtre on daignât faire à l'usage des cultivateurs un calendrier utile, qui les instruisît, et qui ne les trompât plus.

L'école des anciens gymnosophistes subsistait encore dans la grande ville de Bénarès, sur les rives du Gange. Les bramins y cultivaient la langue sacrée, qu'on appelle *le hanscrit*, qu'ils regardent comme la plus ancienne de tout l'orient : ils admettent des génies, comme les premiers Persans; ils enseignent à leurs disciples que toutes les idoles ne sont faites que pour fixer l'attention des peuples, et ne sont que des emblèmes divers d'un seul Dieu; mais ils cachent au peuple cette théologie sage qui ne leur produirait rien, et l'abandonnent à des erreurs qui leur sont utiles. Il semble que dans les climats méridionaux la chaleur du climat dispose

plus les hommes à la superstition et à l'enthousiasme qu'ailleurs. On a vu souvent des Indiens dévots se précipiter à l'envi sous les roues du chàr qui portait l'idole Jaganat, et se faire briser les os par piété. La superstition populaire réunissait tous les contraires : on voyait d'un côté les prêtres de l'idole Jaganat amener tous les ans une fille à leur dieu pour être honorée du titre de son épouse, comme on en présentait une quelquefois en Egypte au dieu Anubis ; de l'autre côté, on conduisait au bûcher de jeunes veuves qui se jetaient en chantant et en dansant dans les flammes sur les corps de leurs maris.

On raconte (1) qu'en 1642 un raïa ayant été assassiné à la cour de Sha-Géan, treize femmes de ce raïa accoururent incontinent, et se jeterent toutes dans le bûcher de leur maître. Un missionnaire très-croyable assure qu'en 1710 quarante femmes du prince de Marava se précipiterent dans un bûcher allumé sur le cadavre de ce prince. Il dit qu'en 1717, deux princes de ce pays étant morts, dix-sept femmes de l'un, et treize de l'autre, se dévouerent à la mort de la même maniere ; et que la derniere étant enceinte attendit qu'elle eût accouché, et se jeta dans les flammes après la naissance de son fils. Ce même missionnaire dit que ces exemples sont plus fréquents dans les premieres castes que dans celles du peuple ; et plusieurs missionnaires le confirment. Il semble que ce dût être tout le contraire : les femmes des grands devraient tenir plus à la vie que celles des artisans et des hommes qui menent

(1) Lettres curieuses et édifiantes, tome XIII.

une vie pénible; mais on a malheureusement attaché de la gloire à ces dévouements. Les femmes d'un ordre supérieur sont plus sensibles à cette gloire; et les bramins (1), qui recueillent toujours quelques dépouilles de ces victimes, ont plus d'intérêt à séduire les riches.

Un nombre prodigieux de faits de cette nature ne peut laisser douter que cette coutume ne fût en vigueur dans le Mogol, comme elle y est encore dans toute la presqu'isle jusqu'au cap de Comorin. Une résolution si désespérée dans un sexe si timide nous étonne; mais la superstition inspire par-tout une force surnaturelle (2).

CHAPITRE CLVIII.

De la Perse, et de sa révolution au seizieme siecle. De ses usages, de ses mœurs, etc.

La Perse éprouvait alors une révolution à-peu-près semblable à celle que le changement de religion fit en Europe.

Un Persan, nommé Eidar, qui n'est connu de nous que sous le nom de Sophi, c'est-à-dire *sage*, et qui, outre cette sagesse, avait des terres considé-

(1) Voyez le chapitre de l'*Ezourveidam*.

(2) Voyez les étonnantes singularités de l'Inde, et les évènements malheureux qui y sont arrivés sous le regne de Louis XV, dans les Fragments sur l'Inde, et dans le Précis du siecle de Louis XV.

rables, forma sur la fin du quinzieme siecle la secte qui divise aujourd'hui les Persans et les Turcs.

Pendant le regne du Tartare Ussum Cassan une partie de la Perse, flattée d'opposer un culte nouveau à celui des Turcs, de mettre Aly au-dessus d'Omar, et de pouvoir aller en pélerinage ailleurs qu'à la Mecque, embrassa avidement les dogmes du Sophi. Les semences de ces dogmes étaient jetées depuis long-temps; il les fit éclore, et donna la forme à ce schisme politique et religieux qui paraît aujourd'hui nécessaire entre deux grands empires voisins, jaloux l'un de l'autre. Ni les Turcs, ni les Persans, n'avaient aucune raison de reconnaître Omar ou Aly pour successeurs légitimes de Mahomet. Les droits de ces Arabes qu'ils avaient chassés devaient peu leur importer; mais il importait aux Persans que le siege de leur religion ne fût pas chez les Turcs.

Le peuple persan avait toujours compté parmi ses griefs contre le peuple turc le meurtre d'Aly, quoiqu'Aly n'eût point été assassiné par la nation turque, qu'on ne connaissait point alors; mais c'est ainsi que le peuple raisonne: il est même surprenant qu'on n'eût pas profité plûtôt de cette antipathie pour établir une secte nouvelle.

Le sophi dogmatisait donc pour l'intérêt de la Perse, mais il dogmatisait aussi pour le sien propre. Il se rendit trop considérable. Le Sha-Rustan, usurpateur de la Perse, le craignit. Enfin ce réformateur eut la destinée à laquelle Luther et Calvin ont échappé; Rustan le fit assassiner en 1499.

Ismaël, fils de Sophi, fut assez courageux et

assez puissant pour soutenir, les armes à la main, les opinions de son pere; ses disciples devinrent des soldats.

Il convertit et conquit l'Arménie, ce royaume si fameux autrefois sous Tigrane, et qui l'est si peu depuis ce temps-là : on y distingue à peine les ruines de Tigranocerte. Le pays est pauvre : il y a beaucoup de chrétiens grecs qui subsistent du négoce qu'ils font en Perse et dans le reste de l'Asie; mais il ne faut pas croire que cette province nourrisse quinze cent mille familles chrétiennes, comme le disent les relations; cette multitude irait à cinq ou six millions d'habitants, et le pays n'en a pas le tiers. Ismaël Sophi, maître de l'Arménie, subjugua la Perse entiere et jusqu'aux Tartares de Samarcande. Il combattit le sultan des Turcs, Sélim I, avec avantage, et laissa à son fils Thamas la Perse puissante et paisible.

C'est ce même Thamas qui repoussa enfin Soliman, après avoir été sur le point de perdre sa couronne. Ses descendants ont régné paisiblement en Perse jusqu'aux révolutions qui de nos jours ont désolé cet empire.

La Perse devint, sur la fin du seizieme siecle, un des plus florissants et des plus heureux pays du monde sous le regne du grand Sha-Abbas, arriere-petit-fils d'Ismaël Sophi. Il n'y a guere d'états qui n'aient eu un temps de grandeur et d'éclat, après lequel ils dégénerent.

Les usages, les mœurs, l'esprit de la Perse, sont aussi étrangers pour nous que ceux de tous les peuples qui ont passé sous vos yeux. Le voyageur

Chardin prétend que l'empereur de Perse est moins absolu que celui de Turquie ; mais il ne paraît pas que le sophi dépende d'une milice, comme le grand seigneur. Chardin avoue du moins que toutes les terres en Perse n'appartiennent pas à un seul homme ; les citoyens y jouissent de leurs possessions, et paient à l'état une taxe qui ne va pas à un écu par an. Point de grands ni de petits fiefs, comme dans l'Inde et dans la Turquie, subjuguées par les Tartares. Ismaël Sophi, restaurateur de cet empire, n'étant point Tartare, mais Arménien, avait suivi le droit naturel établi dans son pays, et non pas le droit de conquête et de brigandage.

Le serrail d'Ispahan passait pour moins cruel que celui de Constantinople. La jalousie du trône portait souvent les sultans turcs à faire étrangler leurs parents ; les sophis se contentaient d'arracher les prunelles des princes de leur sang. A la Chine on n'a jamais imaginé que la sûreté du trône exigeât de tuer ou d'aveugler ses freres et ses neveux : on leur laissait toujours des honneurs sans autorité. Tout prouve que les mœurs chinoises étaient les plus humaines et les plus sages de l'orient.

Les rois de Perse ont conservé la coutume de recevoir des présents de leurs sujets. Cet usage est établi au Mogol et en Turquie : il l'a été en Pologne, et c'est le seul royaume où il semblait raisonnable ; car les rois de Pologne n'ayant qu'un très faible revenu, avaient besoin de ces secours : mais le grand seigneur sur-tout, et le grand mogol, possesseurs de trésors immenses, ne devaient se montrer que pour donner. C'est s'abaisser que de

recevoir; et de cet abaissement ils font un titre de grandeur. Les empereurs de la Chine n'ont jamais avili ainsi leur dignité. Chardin prétend que les étrennes du roi de Perse lui valaient cinq ou six de nos millions.

Ce que la Perse a toujours eu de commun avec la Chine et la Turquie, c'est de ne pas connaître la noblesse: il n'y a dans ces vastes états d'autre noblesse que celle des emplois; et les hommes qui ne sont rien n'y peuvent tirer avantage de ce qu'ont été leurs peres.

Dans la Perse, comme dans toute l'Asie, la justice a toujours été rendue sommairement; on n'y a jamais connu ni les avocats, ni les procédures; on plaide sa cause soi-même; et la maxime qu'une courte injustice est plus supportable qu'une justice longue et épineuse a prévalu chez tous ces peuples, qui, policés long-temps avant nous, ont été moins raffinés en tout que nous ne le sommes.

La religion mahométane d'Aly, dominante en Perse, permettait un libre exercice à toutes les autres. Il y avait encore dans Ispahan des restes d'anciens Perses ignicoles qui ne furent chassés de la capitale que sous le regne de Sha-Abbas; ils étaient répandus sur les frontieres, et particulièrement dans l'ancienne Assyrie, partie de l'Arménie haute où réside encore leur grand-prêtre. Plusieurs familles de ces dix tribus et demie, de ces Juifs samaritains, transportés par Salmanazar du temps d'Osée, subsistaient encore en Perse, et il y avait au temps dont je parle près de dix mille familles des tribus de Juda, de Lévi, et de Ben-

jamin, emmenées de Jérusalem avec Sédécias leur roi par Nabuchodonosor, et qui ne revinrent point avec Esdras et Néhémie.

Quelques sabéens, disciples de saint Jean-Baptiste, desquels on a déja parlé, étaient répandus vers le golfe persique; les chrétiens arméniens du rite grec faisaient le plus grand nombre; les nestoriens composaient le plus petit; les Indiens, de la religion des bramines, remplissaient Ispahan; on en comptait plus de vingt mille: la plupart étaient de ces Banians qui, du cap de Comorin jusqu'à la mer Caspienne, vont trafiquer avec vingt nations sans s'être jamais mêlés à aucune.

Enfin toutes ces religions étaient vues de bon œil en Perse, excepté la secte d'Omar, qui était celle de leurs ennemis. C'est ainsi que le gouvernement d'Angleterre admet toutes les sectes, et tolere à peine le catholicisme, qu'il redoute.

L'empire persan craignait avec raison la Turquie, à laquelle il n'est comparable ni par la population ni par l'étendue; la terre n'y est pas si fertile, et la mer lui manquait. Le port d'Ormus ne lui appartenait point alors; les Portugais s'en étaient emparés en 1507. Une petite nation européane dominait sur le golfe Persique, et fermait le commerce maritime à toute la Perse: il a fallu que le grand Sha-Abbas, tout puissant qu'il était, ait eu recours aux Anglais pour chasser les Portugais en 1622. Les peuples d'Europe ont fait par leur marine le destin de toutes les côtes où ils ont abordé.

Si le terroir de la Perse n'est pas si fertile que

celui de la Turquie, les peuples y sont plus industrieux; ils cultivent plus les sciences : mais leurs sciences ne mériteraient pas ce nom parmi nous. Si les missionnaires européans ont étonné la Chine par le peu de physique et de mathématiques qu'ils savaient, ils n'auraient pas moins étonné les Persans.

Leur langue est belle, et depuis six cents ans elle n'a point été altérée. Leurs poésies sont nobles; leurs fables ingénieuses : mais s'ils savent un peu plus de géométrie que les Chinois, ils n'ont pas beaucoup avancé au-delà des éléments d'Euclyde : ils ne connaissent d'astronomie que celle de Ptolomée; et cette astronomie n'est encore chez eux que ce qu'elle a été si long-temps en Europe, un chemin pour parvenir à l'astrologie judiciaire. Tout se réglait en Perse par les influences des astres, comme chez les anciens Romains par le vol des oiseaux et l'appétit des poulets sacrés. Chardin prétend que de son temps l'état dépensait quatre millions par an en astrologues. Si un Newton, un Halley, un Cassini, se fussent produits en Perse, ils auraient été négligés, à moins qu'ils n'eussent voulu prédire.

Leur médecine était, comme celle de tous les peuples ignorants, une pratique d'expérience réduite en préceptes, sans aucune connaissance de l'anatomie. Cette science avait péri avec les autres; mais elle renaissait avec elles en Europe, au commencement du seizieme siecle, par les découvertes de Vésale, et par le génie de Fernel.

Enfin, de quelque peuple policé de l'Asie que nous parlions, nous pouvons dire de lui, Il nous a précédé, et nous l'avons surpassé.

CHAPITRE CLIX.

De l'empire ottoman au seizieme siecle. Ses usages, son gouvernement, ses revenus.

Le temps de la grandeur et des progrès des Ottomans fut plus long que celui des Sophis; car depuis Amurat II ce ne fut qu'un enchaînement de victoires.

Mahomet II avait conquis assez d'états pour que sa race se contentât d'un tel héritage: mais Sélim I y ajouta de nouvelles conquêtes. Il prit, en 1515, la Syrie et la Mésopotamie, et entreprit de soumettre l'Egypte. C'eût été une entreprise aisée s'il n'avait eu que des Egyptiens à combattre; mais l'Egypte était gouvernée et défendue par une milice formidable d'étrangers, semblable à celle des janissaires: c'étaient des Circasses venus encore de la Tartarie; on les appelait mamelucs, qui signifie esclaves, soit qu'en effet le premier soudan d'Egypte qui les employa les eût achetés comme esclaves, soit plutôt que ce fût un nom qui les attachât de plus près à la personne du souverain; ce qui est bien plus vraisemblable. En effet la maniere figurée dont on parle chez tous les orientaux y a toujours

introduit chez les princes les titres les plus ridiculement pompeux, et chez leurs serviteurs les noms les plus humbles : les bachas du grand seigneur s'intitulent ses esclaves ; et Thamas Kouli-kan, qui de nos jours a fait crever les yeux à Thamas son maître, ne s'appelait que son esclave, comme ce mot même de *Kouli* le témoigne.

Ces mamelucs étaient les maîtres de l'Egypte depuis nos dernieres croisades : ils avaient vaincu et pris le malheureux saint Louis. Ils établirent depuis ce temps un gouvernement qui n'est pas différent de celui d'Alger. Un roi et vingt-quatre gouverneurs de provinces étaient choisis entre ces soldats. La mollesse du climat n'affaiblit point cette race guerriere, parcequ'elle se renouvelait tous les ans par l'affluence des autres Circasses, appelés sans cesse pour remplir ce corps de vainqueurs toujours subsistant. L'Egypte fut ainsi gouvernée pendant près de trois cents années.

Il se présente ici un champ bien vaste pour les conjectures historiques. Nous voyons l'Egypte longtemps subjuguée par les peuples de l'ancienne Colchide, habitants de ces pays barbares qui sont aujourd'hui la Géorgie, la Circassie, et la Mingrélie. Il faut bien que ces peuples aient été autrefois plus recommandables qu'aujourd'hui, puisque le premier voyage des Grecs à Colchos est une des grandes époques de la Grece. Il est indubitable que les usages et les mœurs de la Colchide tenaient beaucoup de ceux de l'Egypte ; ils avaient pris des prêtres égyptiens jusqu'à la circoncision, Hérodote, qui avait voyagé en Egypte et en Colchide, et qui

parlait à des Grecs instruits, ne nous laisse aucun lieu de douter de cette conformité. Il est fidele et exact sur tout ce qu'il a vu; mais on l'accuse de s'être trompé sur tout ce qu'on lui a dit. Les prêtres d'Egypte lui ont confirmé qu'autrefois le roi Sésostris étant sorti de son pays dans le dessein de conquérir toute la terre, il n'avait pas manqué d'envelopper la Colchide dans ses conquêtes, et que c'était depuis ce temps-là que l'usage de la circoncision s'était conservé à Colchos.

Premièrement, le dessein de conquérir toute la terre est une idée romanesque qui ne peut tomber dans la tête d'un homme de sens rassis. On fait d'abord la guerre à son voisin pour augmenter ses états par le brigandage; on peut ensuite pousser ses conquêtes de proche en proche quand on y trouve quelque facilité: c'est la marche de tous les conquérants.

Secondement, il n'est guere vraisemblable qu'un roi de la fertile Egypte soit allé perdre son temps à conquérir les contrées affreuses du Caucase, habitées par les plus robustes des hommes, aussi belliqueux que pauvres, et dont une centaine aurait pu arrêter à chaque pas les plus nombreuses armées des mous et faibles Egyptiens: c'est à-peu-près comme si on disait qu'un roi de Babylone était parti de la Mésopotamie pour aller conquérir la Suisse.

Ce sont les peuples pauvres, nourris dans des pays âpres et stériles, vivant de leur chasse, et féroces comme les animaux de leur pays, qui désertent ces pays sauvages pour aller attaquer les nations opulentes; et ce ne sont pas ces nations opulentes

qui sortent de leurs demeures agréables pour aller chercher des contrées incultes.

Les féroces habitants du nord ont fait dans tous les temps des irruptions dans les contrées du midi. Vous voyez que les peuples de Colchos ont subjugué trois cents ans l'Egypte, à commencer du temps de saint Louis; vous voyez dans tous les temps connus que l'Egypte fut toujours conquise par quiconque voulut l'attaquer. Il est donc bien probable que les barbares du Caucase avaient asservi les bords du Nil; mais il ne l'est point que Sésostris se soit emparé du Caucase.

Troisièmement, pourquoi de tous les peuples que les prêtres égyptiens disaient avoir été vaincus par leur Sésostris les Colchidiens avaient-ils seuls reçu la circoncision? Il fallait passer par la Grece ou par l'Asie mineure pour arriver au pays de Médée. Les Grecs, grands imitateurs, auraient dû se faire circoncire les premiers; Sésostris aurait eu plus de soin de dominer dans le beau pays de la Grece, et d'y imposer ses lois, que d'aller faire couper les prépuces des Colchidiens. Il est bien plus dans l'ordre commun des choses que ce soit les Scythes, habitants des bords du Phase et de l'Araxe, toujours affamés et toujours conquérants, qui tomberent sur l'Asie mineure, sur la Syrie, sur l'Egypte, et qui s'étant établis à Thebes et à Memphis dans ces temps reculés, comme ils s'y sont établis du temps de saint Louis, aient ensuite rapporté dans leur patrie quelques rites religieux et quelques usages de l'Egypte.

C'est au lecteur intelligent à peser toutes ces rai-

sons. L'ancienne histoire ne présente chez toutes les nations de la terre que des doutes et des conjectures.

Toman-Bey fut le dernier roi mameluc: il n'est célèbre que par cette époque et par le malheur qu'il eut de tomber entre les mains de Sélim; mais il mérite d'être connu par une singularité qui nous paraît étrange, et qui ne l'était pas chez les orientaux, c'est que le vainqueur lui confia le gouvernement de l'Egypte qu'il lui avait enlevée.

Toman-Bey, de roi devenu bacha, eut le sort des bachas; il fut étranglé après quelques mois de gouvernement.

Depuis ce temps le peuple de l'Egypte fut enseveli dans le plus honteux avilissement: cette nation qu'on dit avoir été si guerriere du temps de Sésostris, est devenue plus pusillanime que du temps de Cléopâtre. On nous dit qu'elle inventa les sciences, et elle n'en cultive pas une; qu'elle était sérieuse et grave, aujourd'hui on la voit légere et gaie, danser et chanter dans la pauvreté et dans l'esclavage: cette multitude d'habitants qu'on disait innombrable se réduit à trois millions tout au plus. Il ne s'est pas fait un plus grand changement dans Rome et dans Athenes. C'est une preuve sans réplique que si le climat influe sur le caractere des hommes, le gouvernement a bien plus d'influence encore que le climat.

Soliman, fils de Sélim, fut toujours un ennemi formidable aux chrétiens et aux Persans. Il prit Rhodes (1521), et quelques années après (1526) la plus grande partie de la Hongrie. La Moldavie et

la Valachie devinrent (1529) de véritables fiefs de son empire. Il mit le siege devant Vienne; et ayant manqué cette entreprise, il tourna ses armes contre la Perse; et, plus heureux sur l'Euphrate que sur le Danube, il s'empara de Bagdadt comme son pere, sur lequel les Persans l'avaient repris. Il soumit la Géorgie, qui est l'ancienne Ibérie. Ses armes victorieuses se portaient de tous côtés; car son amiral, Cheredin Barberousse, après avoir ravagé la Pouille, alla dans la mer Rouge s'emparer du royaume d'Yemen, qui est plutôt un pays de l'Inde que de l'Arabie. Plus guerrier que Charles-Quint, il lui ressembla par des voyages continuels. C'est le premier des empereurs ottomans qui ait été l'allié des Français, et cette alliance a toujours subsisté. Il mourut en assiégeant en Hongrie la ville de Zigeth, et la victoire l'accompagna jusque dans les bras de la mort: à peine eut-il expiré que la ville fut prise d'assaut. Son empire s'étendait d'Alger à l'Euphrate, et du fond de la mer Noire au fond de la Grece et de l'Epire.

Sélim II, son successeur, prit sur les Vénitiens l'isle de Chypre par ses lieutenants (1571). Comment tous nos historiens peuvent-ils nous répéter qu'il n'entreprit cette conquête que pour boire le vin de Malvoisie de cette isle, et pour la donner à un Juif? Il s'en empara par le droit de convenance: Chypre devenait nécessaire aux possesseurs de la Natolie; et jamais empereur ne fera la conquête d'un royaume ni pour un Juif, ni pour du vin. Un Hébreu, nommé Méquines, donna quelques ouvertures pour cette conquête, et les vaincus mêlerent

à cette vérité des fables que les vainqueurs ignorent.

Après avoir laissé les Turcs s'emparer des plus beaux climats de l'Europe, de l'Asie, et de l'Afrique, nous contribuâmes à les enrichir. Venise trafiquait avec eux dans le temps même qu'ils lui enlevaient l'isle de Chypre, et qu'ils faisaient écorcher vif le sénateur Bragadino, gouverneur de Famagouste; Gênes, Florence, Marseille, se disputaient le commerce de Constantinople : ces villes payaient en argent les soies et les autres denrées de l'Asie. Les négocians chrétiens s'enrichissaient de ce commerce, mais c'était aux dépens de la chrétienté : on recueillait alors peu de soie en Italie, aucune en France. Nous avons été forcés souvent d'aller acheter du blé à Constantinople; mais enfin l'industrie a réparé les torts que la nature et la négligence faisaient à nos climats, et les manufactures ont rendu le commerce des chrétiens, et sur-tout des Français, très avantageux en Turquie, malgré l'opinion du comte Marsigli, moins informé de cette grande partie de l'intérêt des nations que les négociants de Londres et de Marseille.

Les nations chrétiennes trafiquent avec l'empire ottoman comme avec toute l'Asie. Nous allons chez ces peuples, qui ne viennent jamais dans notre occident; c'est une preuve évidente de nos besoins. Les Echelles du levant sont remplies de nos marchands; toutes les nations commerçantes de l'Europe chrétienne y ont des consuls; presque toutes entretiennent des ambassadeurs ordinaires à la Porte ottomane, qui n'en envoie point à nos cours. La Porte

regarde ces ambassades perpétuelles comme un hommage que les besoins des chrétiens rendent à sa puissance : elle a fait souvent à ces ministres des affronts pour lesquels les princes de l'Europe se feraient la guerre entre eux, mais qu'ils ont toujours dissimulés avec l'empire ottoman. Le roi d'Angleterre, Guillaume, disait dans nos derniers temps « qu'il n'y a pas de point d'honneur avec les Turcs ». Ce langage est celui d'un négociant qui veut vendre ses effets, et non d'un roi qui est jaloux de ce qu'on appelle *la gloire*.

L'administration de l'empire des Turcs est aussi différente de la nôtre que les mœurs et la religion. Une partie des revenus du grand seigneur consiste, non en argent monnayé comme dans les gouvernements chrétiens, mais dans les productions de tous les pays qui lui sont soumis. Le canal de Constantinople est couvert toute l'année de navires qui apportent de l'Egypte, de la Grece, de la Natolie, des côtes du Pont-Euxin, toutes les provisions nécessaires pour le serrail, pour les janissaires, pour la flotte. On voit par le *canon namé*, c'est-à-dire par les registres de l'empire, que le revenu du trésor en argent, jusqu'à l'année 1683, ne montait qu'à près de trente-deux mille bourses ; ce qui revenait à-peu-près à quarante-six millions de nos livres d'aujourd'hui.

Ce revenu ne suffirait pas pour entretenir de si grandes armées et tant d'officiers. Les bachas, dans chaque province, ont des fonds assignés sur la province même pour l'entretien des soldats, que les fiefs fournissent ; mais ces fonds ne sont pas consi-

dérables : celui de l'Asie mineure ou Natolie allait tout au plus à douze cent mille livres ; celui du Diarbeck à cent mille ; celui d'Alep n'était pas plus considérable ; le fertile pays de Damas ne donnait pas deux cent mille francs à son bacha ; celui d'Erzerum en valait environ deux cent mille ; la Grece entiere, qu'on appelle *Rômélie*, donnait à son bacha douze cent mille livres. En un mot tous ces revenus dont les bachas et les beglierbeys entretenaient les troupes ordinaires, jusqu'en 1683, ne se montaient pas à dix de nos millions ; la Moldavie et la Valachie ne fournissaient pas deux cent mille livres à leur prince pour l'entretien de huit mille soldats au service de la Porte. Le capitan bacha ne tirait pas des fiefs appelés *Zaims* et *Timars*, répandus sur les côtes, plus de huit cent mille livres pour la flotte.

Il résulte du dépouillement du *canon namé* que toute l'administration turque était établie sur moins de soixante de nos millions en argent comptant ; et cette dépense, depuis 1683, n'a pas été beaucoup augmentée. Ce n'est pas la troisieme partie de ce qu'on paie en France, en Angleterre, pour les dettes publiques ; mais aussi il y a dans ces deux royaumes une culture plus perfectionnée, une plus grande industrie, beaucoup plus de circulation, un commerce plus animé.

Ce qu'il y a d'affreux, c'est que dans le trésor particulier du sultan on compte les confiscations pour un grand objet : c'est une des plus anciennes tyrannies établies que le bien d'une famille appartienne au souverain quand le pere de famille a été

condamné. On porte à un sultan la tête de son visir, et cette tête lui vaut quelquefois plusieurs millions. Rien n'est plus horrible qu'un droit qui met un si grand prix à la cruauté, qui donne à un souverain la tentation continuelle de n'être qu'un voleur homicide.

Pour le mobilier des officiers de la Porte nous avons déja observé qu'il appartient au sultan, par une ancienne usurpation qui n'a été que trop longtemps en usage chez les chrétiens. Dans tout l'univers l'administration publique a été souvent un brigandage autorisé, excepté dans quelques états républicains, où les droits de la liberté et de la propriété ont été plus sacrés, et où les finances de l'état étant médiocres, ont été mieux dirigées, parceque l'œil embrasse les petits objets, et que les grands confondent la vue.

On peut donc présumer que les Turcs ont exécuté de très grandes choses à peu de frais. Les appointements attachés aux plus grandes dignités sont très médiocres : on en peut juger par la place du muphti ; il n'a que deux mille aspres par jour, ce qui fait environ cent cinquante mille livres par année : ce n'est que la dixieme partie du revenu de quelques églises chrétiennes. Il en est ainsi du grand-visiriat ; et sans les confiscations et les présents, cette dignité produirait plus d'honneur que de fortune, excepté en temps de guerre.

Les Turcs n'ont point fait la guerre comme les princes de l'Europe la font aujourd'hui, avec de l'argent et des négociations. La force du corps, l'impétuosité des janissaires, ont établi sans disci-

pline cet empire, qui se soutient par l'avilissement des peuples vaincus, et par les jalousies des peuples voisins.

Les sultans n'ont jamais mis en campagne cent quarante mille combattants à la fois, si on retranche les Tartares et la multitude qui suit leurs armées : mais ce nombre était toujours supérieur à celui que les chrétiens pouvaient leur opposer.

CHAPITRE CLX.

De la bataille de Lépante.

Les Vénitiens, après la perte de l'isle de Chypre, commerçant toujours avec les Turcs, et osant toujours être leurs ennemis, demandaient des secours à tous les princes chrétiens, que l'intérêt commun devait réunir. C'était encore l'occasion d'une croisade : mais vous avez déja vu qu'à force d'en avoir fait autrefois d'inutiles on n'en faisait point de nécessaires. Le pape Pie V fit bien mieux que de prêcher une croisade ; il eut le courage de faire la guerre à l'empire ottoman en se liguant avec les Vénitiens et le roi d'Espagne, Philippe II. Ce fut la premiere fois qu'on vit l'étendard des deux clefs déployé contre le croissant, et les galeres de Rome affronter les galeres ottomanes. Cette seule action du pape, par laquelle il finit sa vie, doit consacrer sa mémoire : il ne faut, pour connaître ce pontife, s'en

rapporter à aucun de ces portraits colorés par la flatterie, ou noircis par la malignité, ou crayonnés par le bel esprit. Ne jugeons jamais des hommes que par les faits. Pie V, dont le nom était *Ghislery*, fut un de ces hommes que le mérite et la fortune tirerent de l'obscurité pour les élever à la premiere place du christianisme. Son ardeur à redoubler la sévérité de l'inquisition, le supplice dont il fit périr plusieurs citoyens, montrent qu'il était superstitieux, cruel, et sanguinaire. Ses intrigues pour faire soulever l'Irlande contre la reine Elizabeth, la chaleur avec laquelle il fomenta les troubles de la France, la fameuse bulle *In cœna Domini* dont il ordonna la publication toutes les années, font voir que son zele pour la grandeur du saint-siege n'était pas conduit par la modération. Il avait été dominicain; la sévérité de son caractere s'était fortifiée par la dureté d'esprit qu'on puise dans le cloître : mais cet homme élevé parmi des moines, eut, comme Sixte-Quint, son successeur, des vertus royales. Ce n'est pas le trône, c'est le caractere qui les donne. Pie V fut le modele du fameux Sixte-Quint : il lui donna l'exemple d'amasser en peu d'années des épargnes assez considérables pour faire regarder le saint-siege comme une puissance; ces épargnes lui donnaient de quoi mettre en mer des galeres. Son zele sollicitait tous les princes chrétiens; mais il ne trouvait que tiédeur ou impuissance; il s'adressait en vain au roi de France, Charles IX; à l'empereur Maximilien; au roi de Portugal, don Sébastien; au roi de Pologne, Sigismond II.

Charles IX était allié des Turcs, et n'avait point de vaisseaux à donner; l'empereur Maximilien II craignait les Turcs; il manquait d'argent, et ayant fait une treve avec eux, il n'osait la rompre: le roi don Sébastien était encore trop jeune pour exercer ce courage qui depuis le fit périr en Afrique; la Pologne était épuisée par une guerre avec les Russes et Sigismond, son roi, était dans une vieillesse languissante. Il n'y eut donc que Philippe II qui entra dans les vues du pape; lui seul, de tous les rois catholiques, était assez riche pour faire les plus grands frais de l'armement nécessaire; lui seul pouvait, par les arrangements de son administration, parvenir à l'exécution prompte de ce projet: il y était principalement intéressé par la nécessité d'écarter les flottes ottomanes de ses états d'Italie et de ses places d'Afrique; et il se lignait avec les Vénitiens, dont il fut toujours l'ennemi secret en Italie contre les Turcs qu'il craignait davantage.

Jamais grand armement ne se fit avec tant de célérité: deux cents galeres, six grosses galéasses vingt-cinq vaisseaux de guerre, avec cinquante navires de charge, furent prêts dans les ports de Sicile en septembre, cinq mois après la prise de l'isle de Chypre. Philippe II avait fourni la moitié de l'armement; les Vénitiens furent chargés des deux tiers de l'autre moitié, et le reste était fourni par le pape. Don Juan d'Autriche, ce célebre bâtard de Charles-Quint, était le général de la flotte; Marc-Antoine Colonne commandait après lui au nom du pape: cette maison Colonne, si long-temps ennemie des pontifes, était devenue l'appui de leur

grandeur. Sébastien Veniero, que nous nommons Venier, était général de la mer pour les Vénitiens; il y avait eu trois doges dans sa maison, et aucun d'eux n'eut autant de réputation que lui. Barbarigo, dont la maison n'était pas moins célebre à Venise, était provéditeur, c'est-à-dire intendant de la flotte. Malte envoya trois de ses galeres, et ne pouvait en fournir davantage. Il ne faut pas compter Gènes, qui craignait plus Philippe II que Sélim, et qui n'envoya qu'une galere.

Cette armée navale portait, disent les historiens, cinquante mille combattants. On ne voit guere que des exagérations dans des récits de bataille : deux cent six galeres et vingt-cinq vaisseaux ne pouvaient être armés tout au plus que de vingt mille hommes de combat. La seule flotte ottomane était plus forte que les trois escadres chrétiennes: on y comptait environ deux cent cinquante galeres. Les deux armées se rencontrerent dans le golfe de Lépante, l'ancien Naupactus, non loin de Corinthe : jamais, depuis la bataille d'Actium, les mers de la Grece n'avaient vu ni une flotte si nombreuse, ni une bataille si mémorable : les galeres ottomanes étaient manœuvrées par des esclaves chrétiens, et les galeres chrétiennes par des esclaves turcs, qui tous servaient malgré eux contre leur patrie.

Les deux flottes se choquerent avec toutes les armes de l'antiquité et toutes les modernes; les fleches, les longs javelots, les lances à feu, les grapins, les canons, les mousquets, les piques, et les sabres; on combattit corps à corps sur la plupart des galeres accrochées comme sur un champ de bataille. (1571) Les

chrétiens remporterent une victoire d'autant plus illustre que c'était la premiere de cette espece.

Don Juan d'Autriche et Veniero, l'amiral des Vénitiens, attaquerent la capitane ottomane que montait l'amiral des Turcs, nommé Ali. Il fut pris avec sa galere, et on lui fit trancher la tête, qu'on arbora sur son propre pavillon. C'était abuser du droit de la guerre; mais ceux qui avaient écorché Bragadino dans Famagouste ne méritaient pas un autre traitement. Les Turcs perdirent plus de cent cinquante bâtiments dans cette journée: il est difficile de savoir le nombre des morts; on le faisait monter à près de quinze mille: environ cinq mille esclaves chrétiens furent délivrés. Venise signala cette victoire par des fêtes qu'elle seule savait alors donner; Constantinople fut dans la consternation. Le pape Pie V, en apprenant cette grande victoire, qu'on attribuait sur-tout à don Juan le généralissime, mais à laquelle les Vénitiens avaient eu la plus grande part, s'écria: « Il fut un homme envoyé « de Dieu, nommé Jean »; paroles qu'on appliqua depuis à Jean Sobieski, roi de Pologne, quand il délivra Vienne.

Don Juan d'Autriche acquit tout d'un coup la plus grande réputation dont jamais capitaine ait joui. Chaque nation moderne ne compte que ses héros, et néglige ceux des autres peuples: don Juan, comme vengeur de la chrétienté, était le héros de toutes les nations; on le comparait à Charles-Quint, son pere, à qui d'ailleurs il ressemblait plus que Philippe. Il mérita sur-tout cette idolâtrie des peuples lorsque deux ans après il prit Tunis,

comme Charles-Quint, et fit comme lui un roi africain tributaire d'Espagne. Mais quel fut le fruit de la bataille de Lépante et de la conquête de Tunis? Les Vénitiens ne gagnerent aucun terrain sur les Turcs, et l'amiral de Sélim II reprit sans peine le royaume de Tunis (1574): tous les chrétiens y furent égorgés. Il semblait que les Turcs eussent gagné la bataille de Lépante.

CHAPITRE CLXI.

Des côtes d'Afrique.

Les côtes d'Afrique, depuis l'Egypte jusqu'aux royaumes de Fez et de Maroc, accrurent encore l'empire des sultans; mais elles furent plutôt sous leur protection que sous leur gouvernement. Le pays de Barca et ses déserts, si fameux autrefois par le temple de Jupiter Ammon, dépendirent du bacha d'Egypte. La Cirénaïque eut un gouverneur particulier. Tripoli, qu'on rencontre ensuite en allant vers l'occident, ayant été pris par Pierre de Navarre, sous le regne de Ferdinand-le-Catholique, en 1510, fut donnée par Charles-Quint aux chevaliers de Malte; mais les amiraux de Soliman s'en emparerent; et avec le temps elle s'est gouvernée comme une république, à la tête de laquelle est un général qu'on nomme dey, et qui est élu par la milice.

Plus loin vous trouverez le royaume de Tunis,

l'ancien séjour des Carthaginois. Vous avez vu Charles-Quint donner un roi à cet état, et le rendre tributaire de l'Espagne ; don Juan le reprendre encore sur les Maures avec la même gloire que Charles-Quint son pere ; mais enfin l'amiral de Sélim II remettre Tunis sous la domination mahométane, et y exterminer tous les chrétiens trois ans après cette fameuse bataille de Lépante qui produisit tant de gloire à don Juan et aux Vénitiens avec si peu d'avantage. Cette province se gouverna depuis comme Tripoli.

Alger, qui termine l'empire des Turcs en Afrique, est l'ancienne Numidie, la Mauritanie césarienne, si fameuse par les rois Juba, Syphax, et Massinissa. Il reste à peine des ruines de Cirte, leur capitale, ainsi que de Carthage, de Memphis, et même d'Alexandrie, qui n'est plus au même endroit où Alexandre l'avait bâtie. Le royaume de Juba était devenu si peu de chose, que Cheredin Barberousse aima mieux être amiral du grand seigneur que roi d'Alger. Il céda cette province à Soliman ; et de roi qu'il était il se contenta d'en être bacha. Depuis ce temps jusqu'au commencement du dix-septieme siecle, Alger fut gouverné par les bachas que la Porte y envoyait : mais enfin la même administration qui s'établit à Tripoli et à Tunis se forma dans Alger, devenue une retraite de corsaires. Aussi un de leurs derniers deys disait au consul de la nation anglaise qui se plaignait de quelques prises : Cessez de vous plaindre au capitaine des voleurs quand vous avez été volé.

Dans toute cette partie de l'Afrique on trouve

encore des monuments des anciens Romains, et on n'y voit pas un seul vestige de ceux des chrétiens, quoiqu'il eût beaucoup plus d'évêchés que dans l'Espagne et dans la France ensemble. Il y en a deux raisons; l'une que les plus anciens édifices, bâtis de pierre dure, de marbre, et de ciment, dans les climats secs résistent à la destruction plus que les nouveaux; l'autre que des tombeaux avec l'inscription *Diis Manibus*, que les barbares n'entendent point, ne les révoltent pas, et que la vue des symboles du christianisme excite leur fureur.

Dans les beaux siecles des Arabes les sciences et les arts fleurirent chez ces Numides: aujourd'hui ils ne savent pas même régler leur année, et en faisant sans cesse le métier de pirates, ils n'ont pas même un pilote qui sache prendre hauteur, pas un bon constructeur de vaisseau; ils achetent des chrétiens, et sur-tout des Hollandais, les agrès, les canons, la poudre dont ils se servent pour s'emparer de nos vaisseaux marchands; et les puissances chrétiennes, au lieu de détruire ces ennemis communs, sont occupées à se ruiner mutuellement.

Constantinople fut toujours regardée comme la capitale de tant de régions: sa situation semble faite pour leur commander; elle a l'Asie devant elle, l'Europe derriere; son port, aussi sûr que vaste, ouvre et ferme l'entrée de la mer Noire à l'orient, et de la Méditerranée à l'occident. Rome, bien moins avantageusement située, dans un terrain ingrat, et dans un coin de l'Italie où la nature n'a fait aucun port commode, semblait bien moins

propre à dominer sur les nations; cependant elle devint la capitale d'un empire deux fois plus étendu que celui des Turcs : c'est que les anciens Romains ne trouverent aucun peuple qui entendît comme eux la discipline militaire, et que les Ottomans, après avoir conquis Constantinople, ont trouvé presque tout le reste de l'Europe aussi aguerri et mieux discipliné qu'eux.

CHAPITRE CLXII.

Du royaume de Fez et de Maroc.

La protection du grand seigneur ne s'étend point jusqu'à l'empire de Maroc, vaste pays qui comprend une partie de la Mauritanie tingitane. Tanger était la capitale de la colonie romaine; c'est de là que partirent depuis ces Maures qui subjuguerent l'Espagne. Tanger fut conquise elle-même sur la fin du quinzieme siecle par les Portugais, et donnée dans nos derniers temps à Charles II, roi d'Angleterre, pour la dot de l'infante de Portugal sa femme; et enfin Charles II l'a cédée aux rois de Maroc. Peu de villes ont éprouvé plus de révolutions.

Cet empire s'étend jusqu'aux frontieres de la Guinée, sous les plus beaux climats : il n'y a point de territoire plus fertile, plus varié, plus riche; plusieurs branches du mont Atlas sont remplies de mines, et les campagnes produisent les plus abon-

dantes moissons et les meilleurs fruits de la terre. Ce pays fut cultivé autrefois comme il méritait de l'être; et il fallait bien qu'il le fût du temps des premiers califes, puisque les sciences y étaient en honneur, et que c'est toujours la dernière chose dont on prend soin. Les Arabes et les Maures de ces contrées porterent en Espagne leurs armes et leurs arts; mais tout a dégénéré depuis; tout est tombé dans la plus épaisse barbarie. Les Arabes de Mahomet avaient policé le pays; ils se sont retirés dans les déserts, où ils ont repris l'ancienne vie pastorale: et le gouvernement a été abandonné aux Maures, espece d'hommes moins favorisée de la nature que leur climat, moins industrieuse que les Arabes, nation cruelle à la fois et esclave: c'est là que le despotisme se montre dans toute son horreur. L'ancienne coutume établie que les miramolins ou empereurs de Maroc soient les premiers bourreaux du pays n'a pas peu contribué à faire des habitants de ce vaste empire des sauvages fort au-dessous des Mexicains. Ceux qui habitent Tétuan sont un peu plus civilisés; les autres déshonorent la nature humaine. Beaucoup de Juifs, chassés d'Espagne par Ferdinand et Isabelle, se sont réfugiés à Tétuan, à Méquinez, à Maroc, et y vivent misérablement. Les habitants des provinces septentrionales se sont mêlés avec les noirs qui sont vers le Niger. On voit dans tout l'empire, dans les maisons, dans les armées, un mélange de noirs, de blancs, et de métis. Ces peuples trafiquerent de tout temps en Guinée; ils allaient par les déserts aux côtes où les Portugais vinrent par

l'océan ; jamais ils ne connurent la mer que comme l'élément des pirates : enfin toute cette vaste côte de l'Afrique, depuis Damiette jusqu'au mont Atlas, était devenue barbare, tandis que plusieurs de nos peuples septentrionaux, autrefois beaucoup plus barbares, atteignaient à la politesse des Grecs et des Romains.

Il y eut des querelles de religion dans ce pays comme ailleurs, et une secte de musulmans qui se prétendait plus orthodoxe que les autres disposa du trône : c'est ce qui n'est jamais arrivé à Constantinople. Il y eut aussi, comme ailleurs, des guerres civiles, et ce n'est qu'au dix-septieme siecle que tous les états de Fez, de Maroc, de Tafilet, ont été réunis, et n'ont composé qu'un empire, après la fameuse victoire que les Maures remporterent sur le malheureux Sébastien, roi de Portugal.

Dans quelque abrutissement que ces peuples soient tombés, jamais l'Espagne et le Portugal n'ont pu se venger sur eux de leur ancien esclavage, et les asservir à leur tour. Oran, frontiere de leur empire, pris par le cardinal Ximenès, perdu ensuite, et repris depuis par le duc de Montemar sous Philippe V, en 1732, n'a pu ouvrir le chemin à d'autres conquêtes. Tanger, qui pouvait être une clef de cet empire, fut toujours inutile. Ceuta, que les Portugais prirent en 1409, que les Espagnols eurent sous Philippe II, et qu'ils ont conservé toujours, n'a été qu'un objet de dépense. Les Maures avaient accablé toute l'Espagne, et les Espagnols n'ont pu encore que harceler les Maures. Ils ont passé la mer Atlantique, et conquis un nou-

veau monde sans pouvoir se venger à cinq lieues de chez eux. Les Maures, mal armés, indisciplinés, esclaves sous un gouvernement détestable, n'ont pu être subjugués par les chrétiens : la véritable raison est que les chrétiens se sont toujours mutuellement déchirés. Comment les Espagnols auraient-ils pu passer en Afrique avec de grandes armées, et domter les musulmans, quand ils avaient la France à combattre? ou lorsqu'étant unis avec la France, les Anglais leur prenaient Gibraltar et Minorque?

Ce qui est singulier, c'est le nombre de renégats espagnols, français, anglais, qu'on a trouvés dans les états de Maroc. On a vu un Espagnol nommé Pérès, amiral sous l'empire de Mulei Ismaël; un Français nommé Pilet, gouverneur de Salé; une Irlandaise, concubine du tyran Ismaël; quelques marchands anglais établis à Tétuan. L'espérance de faire fortune chez les nations ignorantes conduit toujours des Européans en Afrique, en Asie, surtout en Amérique; la raison contraire retient loin de nous les peuples de ces climats.

CHAPITRE CLXIII.

De Philippe II, roi d'Espagne.

Après le regne de Charles-Quint, quatre grandes puissances balancèrent les forces de l'Europe chrétienne; l'Espagne par ses richesses du nouveau monde; la France par elle-même, par sa situation

qui empêchait les vastes états de Philippe II de se communiquer; l'Allemagne par la multitude même de ses princes, qui, quoique divisés entre eux, se réunissaient pour la défense de la patrie; l'Angleterre, après la mort de Marie, par la conduite seule d'Élisabeth; car son terrain était très peu de chose: l'Écosse, loin de faire un corps avec elle, était son ennemie; et l'Irlande lui était à charge.

Les royaumes du nord n'entraient point encore dans le système politique de l'Europe, et l'Italie ne pouvait être une puissance prépondérante. Philippe II semblait la tenir sous sa main. Philibert, duc de Savoie, gouverneur des Pays-bas, dépendait entièrement de lui. Charles-Emmanuel, fils de ce Philibert, et gendre de Philippe II, ne fut pas moins dans sa dépendance. Le Milanès, les deux Siciles qu'il possédait, et sur-tout ses trésors, firent trembler les autres états d'Italie pour leur liberté. Enfin Philippe II joua le premier rôle sur le théâtre de l'Europe, mais non le plus admiré: de moins puissants princes, ses contemporains, ont laissé un plus grand nom, comme Elisabeth, et sur-tout Henri IV. Ses généraux et ses ennemis ont été plus estimés que lui: le nom de don Juan d'Autriche, d'Alexandre Farnese, celui des princes d'Orange, est bien au-dessus du sien. La postérité fait une grande différence entre la puissance et la gloire.

Pour bien connaître les temps de Philippe II, il faut d'abord connaître son caractere, qui fut en partie la cause de tous les grands évènements de son siecle; mais on ne peut appercevoir son caractere

que par les faits. On ne peut trop redire qu'il faut se défier du pinceau des contemporains, conduit presque toujours par la flatterie ou par la haine. Et pour ces portraits recherchés, que tant d'historiens modernes font des anciens personnages, on doit les renvoyer aux romans.

Ceux qui ont comparé depuis peu Philippe II à Tibere, n'ont certainement vu ni l'un ni l'autre : d'ailleurs quand Tibère commandait les légions et les faisait combattre, il était à leur tête; et Philippe était dans une chapelle, entre deux récollets, pendant que le prince de Savoie, et ce comte d'Egmont qu'il fit périr depuis sur l'échafaud, lui gagnaient la bataille de Saint-Quentin. Tibere n'était ni superstitieux ni hypocrite; et Philippe prenait souvent un crucifix en main quand il ordonnait des meurtres. Les débauches du Romain et les voluptés de l'Espagnol ne se ressemblent pas : la dissimulation même qui les caractérise l'un et l'autre semble différente; celle de Tibere paraît plus fourbe, celle de Philippe plus taciturne. Il faut distinguer entre parler pour tromper, et se taire pour être impénétrable. Tous deux paraissent avoir eu une cruauté tranquille et réfléchie; mais combien de princes et d'hommes publics ont mérité le même reproche!

Pour se faire une idée juste de Philippe, il faut se demander ce que c'est qu'un souverain qui affecte de la piété, et à qui le prince d'Orange, Guillaume, reproche publiquement dans son manifeste un mariage secret avec dona Isabella Osorio, quand il épousa sa premiere femme Marie de Portugal. Il est accusé à la face de l'Europe par ce même Guil-

laume du parricide de son fils, et de l'empoisonnement de sa troisieme épouse, Isabelle de France; on lui impute d'avoir forcé le prince d'Ascoli à épouser une femme qui était enceinte de ce roi même. On ne doit pas s'en rapporter au témoignage d'un ennemi : mais cet ennemi était un prince respecté dans l'Europe; il envoya son manifeste et ses accusations dans toutes les cours. Etait-ce l'orgueil, était-ce la force de la vérité qui empêchait Philippe de répondre? pouvait-il mépriser ce terrible manifeste du prince d'Orange, comme on méprise ces libelles obscurs composés par d'obscurs vagabonds, auxquels les particuliers mêmes ne répondent pas plus que Louis XIV n'y a répondu? Qu'on joigne à ces accusations trop authentiques les amours de Philippe avec la femme de son favori, Ruï Gomès, l'assassinat d'Escovedo, la persécution contre Antonio Pérès qui avait assassiné Escovedo par son ordre; qu'on se souvienne que c'est là ce même homme qui ne parlait que de son zele pour la religion, et qui immolait tout à ce zele.

C'est sous ce masque infâme de la religion qu'il trama une conspiration dans le Béarn, en 1564, pour enlever Jeanne de Navarre, mere de Henri IV, avec son fils encore enfant, la mettre comme hérétique entre les mains de l'inquisition, la faire brûler, et se saisir du Béarn en vertu de la confiscation que ce tribunal d'assassins aurait prononcée. On voit une partie de ce projet au trente-sixieme livre du président de Thou; et cette anecdote importante a trop été négligée par les historiens suivants.

Qu'on mette en opposition à cette conduite le

soin de faire rendre la justice en Espagne, soin qui ne coûte que la peine de vouloir, et qui affermit l'autorité, une activité de cabinet, un travail assidu aux affaires générales; la surveillance continuelle sur ses ministres, toujours accompagnée de défiance; l'attention de voir par soi-même autant que le peut un roi; l'application suivie à entretenir le trouble chez ses voisins, et à maintenir l'Espagne en paix; des yeux toujours ouverts sur une grande partie du globe, depuis le Mexique jusqu'au fond de la Sicile; un front toujours composé et toujours sévere au milieu des chagrins de la politique et du trouble des passions: alors on pourra se former un portrait de Philippe II.

Mais il faut voir quel ascendant il avait dans l'Europe. Il était maître de l'Espagne, du Milanès, des deux Siciles, de tous les Pays-bas; ses ports étaient garnis de vaisseaux; son pere lui avait laissé les troupes de l'Europe les mieux disciplinées et les plus fieres, commandées par les compagnons de ses victoires. Sa seconde femme, Marie, reine d'Angleterre, ne se gouvernant que par ses inspirations, faisait brûler les protestants, et déclarait la guerre à la France sur une lettre de Philippe. Il pouvait compter l'Angleterre parmi ses royaumes: les moissons d'or et d'argent, qui lui venaient du nouveau monde, le rendaient plus puissant que Charles-Quint, qui n'en avait eu que les prémices.

L'Italie tremblait d'être asservie. C'est ce qui détermina le pape Paul IV, Caraffa, né sujet d'Espagne, à se jeter du côté de la France, comme Clément VII. Il voulut, ainsi que tous ses prédé-

cesseurs, établir une balance que leurs mains trop faibles ne purent jamais tenir. Ce pape proposa à Henri II de donner Naples et Sicile à un fils de France.

C'était toujours l'ambition des Valois de conquérir le Milanès et les deux Siciles. Le pape croit avoir une armée : il demande au roi Henri II le célèbre François de Guise pour la commander; mais la plupart des cardinaux étaient pensionnaires de Philippe. Paul était mal obéi ; il n'eut que peu de troupes, qui ne servirent qu'à exposer Rome à être prise et saccagée par le duc d'Albe sous Philippe II, comme elle l'avait été sous Charles-Quint. Le duc de Guise arrive par le Piémont, où les Français avaient encore Turin ; il marche vers Rome avec quelque gendarmerie : à peine est-il arrivé qu'il apprend le désastre de la bataille de Saint-Quentin en Picardie, perdue par les Français (1557).

Marie d'Angleterre avait donné contre la France huit mille Anglais à Philippe, son époux, qui vint à Londres pour les faire embarquer, mais non pas pour les conduire à l'ennemi. Cette armée jointe à l'élite des troupes espagnoles commandées par le duc de Savoie, Philibert-Emmanuel, l'un des grands capitaines de ce siecle, défit si entièrement l'armée française à Saint-Quentin qu'il ne resta rien de l'infanterie ; tout fut tué ou pris : les vainqueurs ne perdirent que quatre-vingts hommes ; le connétable de Montmorenci et presque tous les officiers généraux furent prisonniers, un duc d'Enghien blessé à mort, la fleur de la noblesse détruite, la France dans le deuil et dans l'alarme. Les défaites de Créci,

de Poitiers, d'Azincourt, n'avaient pas été plus funestes; et cependant la France, tant de fois près de succomber, se releva toujours. Charles-Quint et Philippe II, son fils, parurent près de la détruire.

Tous les projets de Henri II sur l'Italie s'évanouissent; on rappelle le duc de Guise: cependant le vainqueur, Philibert-Emmanuel de Savoie, prend Saint-Quentin. Il pouvait marcher jusqu'à Paris, que Henri II faisait fortifier à la hâte, et qui par conséquent était mal fortifié; mais Philippe se contenta d'aller voir son camp victorieux. Il prouva que les grands événements dépendent souvent du caractere des hommes: le sien était de donner peu à la valeur, et tout à la politique. Il laissa respirer son ennemi, dans le dessein de gagner, par une paix qu'il aurait dictée, plus que par des victoires qui ne pouvaient être son ouvrage. Il donne au duc de Guise le temps de revenir, de rassembler une armée, de rassurer le royaume.

Il semblait qu'alors les rois ne se crussent pas faits pour se secourir eux-mêmes. Henri II déclare le duc de Guise vice-roi de France, sous le nom de lieutenant-général du royaume: il était en cette qualité au-dessus du connétable.

Prendre Calais et tout son territoire au milieu de l'hiver, et au milieu de la consternation où la bataille de Saint-Quentin jetait la France, chasser pour jamais les Anglais qui avaient possédé Calais durant deux cents treize ans, fut une action qui étonna l'Europe, et qui mit François de Guise au-dessus de tous les capitaines de son temps. Cette conquête fut plus éclatante et plus profitable que

difficile : la reine Marie n'avait laissé dans Calais qu'une garnison trop faible ; la flotte n'arriva que pour voir les étendards de France arborés sur le port. Cette perte, causée par la faute de son ministère, acheva de la rendre odieuse aux Anglais.

Mais tandis que le duc de Guise rassurait la France par la prise de Calais (1558), et ensuite par celle de Thionville, l'armée de Philippe II gagna encore une assez grande bataille contre le maréchal de Termes, auprès de Gravelines, sous le commandement du comte d'Egmont, à qui Philippe fit depuis trancher la tête pour avoir défendu les droits et la liberté de sa patrie.

Tant de batailles rangées perdues par les Français, et tant de villes prises d'assaut par eux, donnent lieu de croire que ces peuples étaient, comme du temps de Jules-César, plus propres pour l'impétuosité des assauts, que pour cette discipline et ces manœuvres de ralliement qui décident de la victoire dans un champ de bataille.

Philippe ne profita pas plus en guerrier de la victoire de Gravelines que de celle de Saint-Quentin ; mais il fit la paix glorieuse de Câteau-Cambresis (1559), dans laquelle, pour Saint-Quentin et les deux bourgs de Ham et du Catelet qu'il rendit, il gagna les places fortes de Thionville, de Marienbourg, de Montmédi, de Hesdin, et le comté de Charolais en pleine souveraineté. Il fit raser Térouane et Ivoi, fit rendre Bouillon à l'évêque de Liege, le Montferrat au duc de Mantoue, la Corse aux Génois, la Savoie, le Piémont et la Bresse, au duc de Savoie ; se réservant d'entretenir des troupes

dans Verceil et dans Asti, jusqu'à ce que les droits prétendus par la France sur le Piémont fussent réglés, et que Turin, Pignerol, Quiers et Chivas fussent évacués par Henri II.

Pour Calais et son territoire, Philippe n'y prit pas un grand intérêt. Sa femme, Marie d'Angleterre, venait de mourir: Elisabeth commençait à régner. Cependant le roi de France s'obligea de rendre Calais dans huit années, et à payer huit cent mille écus d'or au bout de ces huit ans si Calais n'était pas alors rendu; spécifiant de plus expressément que, soit que les huit cent mille écus d'or fussent payés ou non, Henri et ses successeurs demeureraient toujours obligés à rendre Calais et son territoire (1). On a toujours regardé cette paix comme le triomphe de Philippe II. Le P. Daniel y cherche en vain des avantages pour la France; en vain il compte Metz, Toul et Verdun conservés par cette paix: il n'en fut point du tout question dans le traité de Câteau-Cambresis. Philippe ne faisait aucune attention aux intérêts de l'Allemagne, et il prenait fort peu à cœur ceux de Ferdinand, son oncle, auquel il ne pardonna jamais le refus de se démettre de l'empire en sa faveur. Si ce traité produisit quelque avantage à la France ce fut celui de la dégoûter pour toujours du dessein de conquérir Milan et Naples. A l'égard de Calais, cette clef de la France ne fut jamais rendue à ses anciens ennemis, et les huit cent mille écus d'or ne furent jamais payés.

(1) Ni Mézerai ni Daniel n'ont rapporté fidèlement ce traité.

Cette guerre finit encore, comme tant d'autres, par un mariage. Philippe prit pour troisieme femme Isabelle, fille de Henri II, qui avait été promise à don Carlos; mariage infortuné, qui fut, dit-on, la cause de la mort prématurée de don Carlos et de la princesse.

Philippe, après de si glorieux commencements, retourna triomphant en Espagne sans avoir tiré l'épée. Tout favorisait sa grandeur; le pape Paul IV avait été forcé de lui demander la paix, et il la lui avait donnée; Henri II, son beau-pere et son ennemi naturel, venait d'être tué dans un tournoi, et laissait la France pleine de factions, gouvernée par des étrangers sous un roi enfant. Philippe, du fond de son cabinet, était le seul roi en Europe puissant et redoutable: il n'avait qu'une inquiétude, c'était que la religion protestante ne se glissât dans quelqu'un de ses états, sur-tout dans les Pays-bas, voisins de l'Allemagne; pays où il ne commandait point à titre de roi, mais à titre de duc, de comte, de marquis, de simple seigneur; pays où les lois fondamentales bornaient plus qu'ailleurs l'autorité du souverain.

Son grand principe fut de gouverner le saint-siege en lui prodiguant les plus grands respects, et d'exterminer par-tout les protestants. Il y en avait un très petit nombre en Espagne: il promit solennellement devant un crucifix de les détruire tous, et il accomplit son vœu: l'inquisition le seconda bien; on brûla à petit feu dans Valladolid tous ceux qui étaient soupçonnés; et Philippe, des fenetres de son palais, contemplait leur supplice, et entendait

leurs cris. L'archevêque de Tolede et le P. Constantin Ponce, prédicateur et confesseur de Charles-Quint, furent resserrés dans les prisons du saint-office, et Ponce fut brûlé en effigie après sa mort, ainsi qu'on l'a déja remarqué.

Philippe sut que dans une vallée du Piémont, voisine du Milanès, il y avait quelques hérétiques; il mande au gouverneur de Milan d'y envoyer des troupes, et lui écrit ces deux mots, *tous au gibet.* Il apprend que dans la Calabre il y a quelques cantons où les opinions nouvelles ont pénétré; il ordonne qu'on passe les novateurs au fil de l'épée, et qu'on en réserve soixante, dont trente doivent périr par la corde, et trente par les flammes : l'ordre est exécuté avec ponctualité.

Cet esprit de cruauté, et l'abus de son pouvoir, affaiblirent enfin ce pouvoir immense : car s'il avait ménagé les esprits des Flamands, il n'eût pas vu la république des sept Provinces se former par ses seules persécutions; cette révolution ne lui eût pas coûté ses trésors; et lorsqu'ensuite le Portugal et les possessions des Portugais dans l'Afrique et dans les Indes accrurent ses vastes états; quand la France déchirée fut sur le point de recevoir des lois de lui, et d'avoir sa fille pour reine, il eût pu venir à bout de ces grands desseins, sans cette funeste guerre que ses rigueurs allumaient dans les Pays-Bas.

CHAPITRE CLXIV.

Fondation de la république des Provinces-unies.

Si on consulte tous les monuments de la fondation de cet état, auparavant presque inconnu, devenu bientôt si puissant, on verra qu'il s'est formé sans dessein et contre toute vraisemblance. La révolution commença par les belles et grandes provinces de terre ferme, le Brabant, la Flandre, et le Hainaut; elles qui pourtant restèrent sujettes; et un petit coin de terre presque noyé dans l'eau, qui ne subsistait que de la pêche du hareng, est devenu une puissance formidable, a tenu tête à Philippe II, a dépouillé ses successeurs de presque tout ce qu'ils avaient dans les Indes orientales, et a fini enfin par les protéger.

On ne peut nier que ce soit Philippe II lui-même qui ait forcé ces peuples à jouer un si grand rôle, auquel ils ne s'attendaient certainement pas : son despotisme sanguinaire fut la cause de leur grandeur.

Il est important de considérer que tous les peuples ne se gouvernent pas sur le même modele; que les Pays-bas étaient un assemblage de plusieurs seigneuries appartenantes à Philippe à des titres différents; que chacune avait ses lois et ses usages; que dans la Frise et dans le pays de Groningue un tribut de six mille écus était tout ce qu'on devait

au seigneur ; que dans aucune ville on ne pourait mettre d'impôts, ni donner les emplois à d'autres qu'à des régnicoles, ni entretenir des troupes étrangeres, ni enfin rien innover sans le consentement des états. Il était dit par les anciennes constitutions du Brabant : « Si le souverain par violence ou par « artifice veut enfreindre les privileges, les états « seront déliés du serment de fidélité, et pourront « prendre le parti qu'ils croiront convenable ». Cette forme de gouvernement avait prévalu long-temps dans une très grande partie de l'Europe ; nulle loi n'était portée, nulle levée de deniers n'était faite, sans la sanction des états assemblés : un gouverneur de la province présidait à ces états au nom du prince, et ce gouverneur s'appelait *stadt-holder*, teneur d'états, ou tenant l'état, ou lieutenant dans toute la basse Allemagne.

Philippe II, en 1559, donna le gouvernement de Hollande, de Zélande, de Frise, et d'Utrecht, à Guillaume de Nassau, prince d'Orange. On peut observer que ce titre de prince ne signifiait pas prince de l'empire ; la principauté de la ville d'Orange, tombée de la maison de Châlons dans la sienne par une donation, était un ancien fief du royaume d'Arles, devenu indépendant. Guillaume tirait une plus grande illustration de la maison impériale dont il était ; mais quoique cette maison, aussi ancienne que celle d'Autriche, eût donné un empereur à l'Allemagne, elle n'était pas au rang des princes de l'empire. Ce titre de prince, qui ne commença à être en usage que vers le temps de Frédéric II, ne fut pris que par les plus grands terriens :

le sang impérial ne donnait aucun droit, aucun honneur; et le fils d'un empereur qui n'aurait possédé aucune terre, n'était qu'empereur s'il était élu, et simple gentilhomme s'il ne succédait pas à son pere. Guillaume de Nassau était comte dans l'empire, comme le roi Philippe II était comte de Hollande et seigneur de Malines; mais il était sujet de Philippe en qualité de son stadt-holder, et comme possédant des terres dans les Pays-bas.

Philippe voulut être souverain absolu dans les Pays-bas ainsi qu'il l'était en Espagne. Il suffisait d'être homme pour avoir ce projet, tant l'autorité cherche toujours à renverser les barrieres qui la restreignent; mais Philippe trouvait encore un autre avantage à être despotique dans un vaste et riche pays voisin de la France: il pouvait en ce cas démembrer au moins la France pour jamais, puisqu'en perdant sept provinces, et étant souvent très gêné dans les autres, il fut encore sur le point de subjuguer ce royaume, sans même être jamais à la tête d'aucune armée.

(1565) Il voulut donc abroger toutes les lois, imposer des taxes arbitraires, créer de nouveaux évêques, et établir l'inquisition, qu'il n'avait pu faire recevoir ni dans Naples ni dans Milan. Les Flamands sont naturellement de bons sujets et de mauvais esclaves; la seule crainte de l'inquisition fit plus de protestants que tous les livres de Calvin chez ce peuple, qui n'est assurément porté par son caractere ni à la nouveauté ni aux remuements. Les principaux seigneurs s'unissent d'abord à Bruxelles pour représenter leurs droits à la gouvernante des

Pays-bas, Marguerite de Parme, fille naturelle de Charles-Quint : leurs assemblées s'appelaient une conspiration à Madrid ; c'était dans les Pays-bas l'acte le plus légitime. Il est certain que les confédérés n'étaient point des rebelles, qu'ils envoyèrent le comte de Berg et le seigneur de Montmorenci-Montigny porter en Espagne leurs plaintes au pied du trône. Ils demandaient l'éloignement du cardinal de Granvelle, premier ministre, dont ils craignaient les artifices : la cour leur envoya le duc d'Albe avec des troupes espagnoles et italiennes, et avec l'ordre d'employer les bourreaux autant que les soldats. Ce qui peut ailleurs étouffer aisément une guerre civile, fut précisément ce qui la fit naître en Flandre. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, surnommé le Taciturne, songea presque seul à prendre les armes, tandis que tous les autres pensaient à se soumettre.

Il y a des esprits fiers, profonds, d'une intrépidité tranquille et opiniâtre, qui s'irritent par les difficultés : tel était le caractere de Guillaume le Taciturne, et tel a été depuis son arriere petit-fils le prince d'Orange, roi d'Angleterre. Guillaume le Taciturne n'avait ni troupes ni argent pour résister à un monarque tel que Philippe II ; les persécutions lui en donnerent. Le nouveau tribunal établi à Bruxelles jeta les peuples dans le désespoir. Les comtes d'Egmont et de Horn, avec dix-huit gentilshommes, ont la tête tranchée : leur sang fut le premier ciment de la république des Provinces-unies.

Le prince d'Orange, retiré en Allemagne, condamné à perdre la tête, ne pouvait armer que les

protestants en sa faveur; et pour les animer il fallait l'être. Le calvinisme dominait dans les provinces maritimes des Pays-bas. Guillaume étoit né luthérien: Charles-Quint, qui l'aimait, l'avait rendu catholique; la nécessité le fit calviniste: car les princes qui ont ou établi ou protégé les religions en ont rarement eu. Il était très difficile à Guillaume de lever une armée; ses terres en Allemagne étaient peu de chose: le comté de Nassau appartenait à l'un de ses freres; mais ses freres, ses amis, son mérite, et ses promesses, lui firent trouver des soldats. Il les envoie d'abord en Frise sous les ordres de son frere, le comte Louis; son armée est détruite. Il ne se décourage point; il en forme une autre d'Allemands et de Français que l'enthousiasme de la religion et l'espoir du pillage engagent à son service: la fortune lui est rarement favorable; il est réduit à aller combattre dans l'armée des huguenots de France, ne pouvant pénétrer dans les Pays-bas. Les sévérités espagnoles donnerent encore de nouvelles ressources; l'imposition du dixieme de la vente des biens meubles, du vingtieme des immeubles, et du centieme des fonds, acheva d'irriter les Flamands. Comment le maître du Mexique et du Pérou était-il forcé à ces exactions? et comment Philippe n'était-il pas venu lui-même dans le pays, comme son pere, étouffer tous ces troubles?

(1570) Le prince d'Orange entra enfin dans le Brabant avec une petite armée: il se retira en Zélande et en Hollande. Amsterdam, aujourd'hui si fameuse, était alors peu de chose, et n'osa pas même se déclarer pour le prince d'Orange. Cette ville était

alors occupée d'un commerce nouveau et bas en apparence, mais qui fut le fondement de sa grandeur. La pêche du hareng et l'art de le saler ne paraissent pas un objet bien important dans l'histoire du monde ; c'est cependant ce qui a fait d'un pays méprisé et stérile une puissance respectable : Venise n'eut pas des commencements plus brillants. Tous les grands empires ont commencé par des hameaux, et les puissances maritimes par des barques de pêcheurs.

Toute la ressource du prince d'Orange était dans des pirates : l'un d'eux surprend la Brille ; un curé fait déclarer Flessingue ; enfin les états de Hollande et de Zélande assemblés à Dordrecht, et Amsterdam elle-même, s'unissent avec lui, et le reconnaissent pour stadthouder : il tint alors des peuples cette même dignité qu'il avait tenue du roi. On abolit la religion romaine, afin de n'avoir plus rien de commun avec le gouvernement espagnol.

Ces peuples depuis long-tems n'avaient point passé pour guerriers, et ils le devinrent tout d'un coup. Jamais on ne combattit de part et d'autre ni avec plus de courage, ni avec tant de fureur. Les Espagnols, au siège de Harlem (1573), ayant jeté dans la ville la tête d'un de leurs prisonniers, les habitants leur jeterent onze têtes d'Espagnols, avec cette inscription : « *dix têtes pour le paiement du douzieme denier, et l'onzieme pour l'intérêt* ». Harlem s'étant rendu à discrétion, les vainqueurs font pendre tous les magistrats, tous les pasteurs et plus de quinze cents citoyens. C'était traiter les Pays-bas comme on avait traité le nouveau monde.

La plume tombe des mains quand on voit comment les hommes en usent avec les hommes.

Le duc d'Albe, dont les inhumanités n'avaient servi qu'à faire perdre deux provinces au roi son maître, est enfin rappelé. On dit qu'il se vantait en partant d'avoir fait mourir dix-huit mille personnes par la main du bourreau. Les horreurs de la guerre n'en continuerent pas moins sous le nouveau gouverneur des Pays-bas, le grand commandeur de Requescens. L'armée du prince d'Orange est encore battue (1574), ses freres sont tués; et son parti se fortifie par l'animosité d'un peuple né tranquille, qui ayant une fois passé les bornes ne savait plus reculer.

(1574, 1575) Le siege et la défense de Leyde sont un des plus grands témoignages de ce que peuvent la constance et la liberté. Les Hollandais firent précisément la même chose qu'on leur a vu hasarder depuis, en 1672, lorsque Louis XIV était aux portes d'Amsterdam: ils percerent les digues; les eaux de l'Issel, de la Meuse et de l'Océan inonderent les campagnes; et une flotte de deux cents bateaux apporta du secours dans la ville par-dessus les ouvrages des Espagnols. Il y eut un autre prodige; c'est que les assiégeants oserent continuer le siege et entreprendre de saigner cette vaste inondation. Il n'y avait point d'exemple dans l'histoire ni d'une telle ressource dans des assiégés, ni d'une telle opiniâtreté dans les assiégeants; mais cette opiniâtreté fut inutile, et Leyde célebre encore aujourd'hui tous les ans le jour de sa délivrance. Il ne faut pas oublier que les habitants se servirent de pigeons

dans ce siege pour donner des nouvelles au prince d'Orange; c'est une pratique commune en Asie.

Quel était donc ce gouvernement si sage et si vanté de Philippe II, lorsqu'on voit dans ce temps-là même ses troupes se mutiner en Flandre, faute de paiement, saccager la ville d'Anvers (1576), et que toutes les provinces des Pays-bas, sans consulter ni lui ni son gouverneur, font un traité de pacification avec les révoltés, publient une amnistie, rendent les prisonniers, font démolir les forteresses, et ordonnent qu'on abattra la fameuse statue du duc d'Albe, trophée que son orgueil avait élevé à sa cruauté, et qui était encore debout dans la citadelle d'Anvers, dont le roi était le maître?

Après la mort du grand commandeur de Requescens, Philippe, qui pouvait encore essayer de remettre le calme dans les Pays-bas par sa présence, y envoie don Juan d'Autriche, son frere, ce prince célebre dans l'Europe par sa fameuse victoire de Lépante, remportée sur les Turcs, et par son ambition qui lui avait fait tenter d'être roi de Tunis. Philippe n'aimait pas don Juan; il craignait sa gloire, et se défiait de ses desseins: cependant il lui donne malgré lui le gouvernement des Pays-bas, dans l'espérance que les peuples, qui aimaient dans ce prince le sang et la valeur de Charles-Quint, pourraient revenir à leur devoir. Il se trompa; le prince d'Orange fut reconnu gouverneur du Brabant dans Bruxelles, lorsque don Juan en sortait (1577), après y avoir été installé gouverneur-général. Cet honneur qu'on rendit à Guillaume-le-Taci-

turnè fut cependant ce qui empêcha le Brabant et la Flandre d'être libres comme le furent les Hollandais. Il y avoit trop de seigneurs dans ces deux provinces : ils furent jaloux du prince d'Orange, et cette jalousie conserva dix provinces à l'Espagne. Ils appellent l'archiduc Mathias pour être gouverneur-général en concurrence avec don Juan. On a peine à concevoir qu'un archiduc d'Autriche, proche parent de Philippe II, et catholique, vienne se mettre à la tête d'un parti presque tout protestant contre le chef de sa maison ; mais l'ambition ne connaît point ces liens, et Philippe n'était aimé ni de l'empereur ni de l'empire.

Tout se divise alors, tout est en confusion : le prince d'Orange nommé par les états lieutenant-général de l'archiduc Mathias, est nécessairement le rival secret de ce prince. Tous deux sont opposés à don Juan : les états se défirent de tous les trois. Un autre parti, également mécontent et des états et des trois princes, déchire la patrie : les états publient la liberté de conscience (1578) ; mais il n'y avait plus de remede à la frénésie incurable des factions. Don Juan ayant gagné une bataille inutile à Gemblours meurt à la fleur de son âge au milieu de ces troubles (1578).

A ce fils de Charles-Quint succede un petit-fils non moins illustre ; c'est cet Alexandre Farnese, duc de Parme, descendant de Charles par sa mere, et du pape Paul III par son pere ; le même qui vint depuis en France délivrer Paris, et combattre Henri-le-Grand. L'histoire ne célebre point de plus grand

homme de guerre ; mais il ne put empêcher ni la fondation des sept Provinces-unies, ni les progrès de cette république qui naquit sous ses yeux.

Ces sept provinces, que nous appelons aujourd'hui du nom général de La Hollande, contractent (1579) par les soins du prince d'Orange cette *union* qui paraît si fragile, et qui a été si constante, de sept provinces toujours indépendantes l'une de l'autre, ayant toujours des intérêts divers, et toujours aussi étroitement jointes par le grand intérêt de la liberté que l'est ce faisceau de fleches qui forme leurs armoiries et leur emblême.

Cette union d'Utrecht, le fondement de la république, l'est aussi du stadthouderat. Guillaume est déclaré chef des sept provinces sous le nom de capitaine, d'amiral-général, de stadthouder. Les dix autres provinces, qui pouvaient avec la Hollande former la république la plus puissante du monde, ne se joignent point aux sept petites Provinces-unies. Celles-ci se protegent elles-mêmes ; mais le Brabant, la Flandre et les autres, veulent un prince étranger pour les protéger. L'archiduc Mathias était devenu inutile : les états-généraux renvoient avec une pension modique ce fils et ce frere d'empereurs, qui fut depuis empereur lui-même. Ils font venir François, duc d'Anjou, frere du roi de France Henri III, avec lequel ils négociaient depuis long-temps. Toutes ces provinces étaient partagées entre quatre partis ; celui de Mathias, si faible qu'on le renvoie, celui du duc d'Anjou, qui devint bientôt funeste, celui du duc de Parme, qui, n'ayant pour lui que quelques seigneurs et son armée, sut enfin conserver dix pro-

vinces au roi d'Espagne, et celui de Guillaume de Nassau, qui lui en arracha sept pour jamais.

C'est dans ce temps que Philippe, toujours tranquille à Madrid, proscrivit le prince d'Orange (1580), et mit sa tête à vingt-cinq mille écus. Cette méthode de commander des assassinats, inouie depuis le triumvirat, avait été pratiquée en France contre l'amiral de Coligni, beau-pere de Guillaume, et on avait promis cinquante mille écus pour son sang. Celui du prince son gendre ne fut estimé que la moitié par Philippe, qui pouvait payer plus chèrement.

Quel était le préjugé qui régnait encore! Le roi d'Espagne dans son édit de proscription avoue qu'il a violé le serment qu'il avait fait aux Flamands, et dit « que le pape l'a dispensé de ce serment ». Il croyait donc que cette raison pouvait faire une forte impression sur les esprits des catholiques? Mais combien devait-elle irriter les protestants, et les affermir dans leur défection?

La réponse de Guillaume est un des plus beaux monuments de l'histoire. De sujet qu'il avait été de Philippe, il devient son égal dès qu'il est proscrit. On voit dans son apologie un prince d'une maison impériale non moins ancienne, non moins illustre autrefois que la maison d'Autriche, un stadthouder qui se porte pour accusateur du plus puissant roi de l'Europe au tribunal de toutes les cours, et de tous les hommes. Il est enfin supérieur à Philippe, en ce que, pouvant le proscrire à son tour, il abhorre cette vengeance, et n'attend sa sûreté que de son épée.

Philippe dans ce temps-là même était plus redoutable que jamais; car il s'emparait du Portugal sans sortir de son cabinet, et pensait réduire de même les Provinces-unies. Guillaume avait à craindre d'un côté les assassins, et de l'autre un nouveau maître dans le duc d'Anjou, frère de Henri III, arrivé dans les Pays-bas, et reconnu par les peuples pour duc de Brabant, et comte de Flandre. Il fut bientôt défait du duc d'Anjou, comme de l'archiduc Mathias.

(1580) Ce duc d'Anjou voulut être souverain absolu d'un pays qui l'avait choisi pour son protecteur. Il y a eu de tout temps des conspirations contre les princes: ce prince en fit une contre les peuples; il voulut surprendre à la fois Anvers, Bruges et d'autres villes qu'il était venu défendre. Quinze cents Français furent tués dans la surprise inutile d'Anvers: ses mesures manquèrent sur les autres places. Pressé d'un côté par Alexandre Farnese, de l'autre haï des peuples, il se retira en France couvert de honte, et laissa le duc de Parme et le prince d'Orange se disputer les Pays-bas, qui devinrent le théâtre le plus illustre de la guerre en Europe, et l'école militaire où les braves de tous les pays allèrent faire leur apprentissage.

Des assassins vengèrent enfin Philippe du prince d'Orange. Un Français, nommé Salcede, trama sa mort; Jaurigni, Espagnol, le blessa d'un coup de pistolet dans Anvers (1583); enfin Balthasar Gerard, Franc-Comtois, le tua dans Delft (1584), aux yeux de son épouse, qui vit ainsi assassiner son second mari, après avoir perdu le premier, ainsi que son père l'amiral, à la journée de la Saint-Barthe-

lemi. Cet assassinat du prince d'Orange ne fut point commis par l'envie de gagner les vingt-cinq mille écus qu'avait promis Philippe, mais par l'enthousiasme de la religion. Le jésuite Strada rapporte que Gerard soutint toujours dans les tourments « qu'il avait été poussé à cette action par un instinct « divin ». Il dit encore expressément que « Jaurigni « n'avait auparavant entrepris la mort du prince « d'Orange qu'après avoir purgé son ame par la « confession, aux pieds d'un dominicain, et après « l'avoir fortifiée par le pain céleste ». C'était le crime du temps. Les anabaptistes avaient commencé: une femme en Allemagne, pendant le siege de Munster, avait voulu imiter Judith; elle sortit de la ville dans le dessein de coucher avec l'évêque qui l'assiégeait, et de le tuer dans son lit. Poltrot de Meré avait assassiné François, duc de Guise, par les mêmes principes: les massacres de la Saint-Barthelemi avaient mis le comble à ces horreurs. Le même esprit fit répandre ensuite le sang de Henri III et de Henri IV, et forma la *conspiration des poudres* en Angleterre. Les exemples tirés de l'écriture, prêchés d'abord par les réformés ou les novateurs, et trop souvent ensuite par les catholiques, faisaient impression sur des esprits faibles et féroces, imbécillement persuadés que Dieu leur ordonnait le meurtre. Leur aveugle fureur ne leur laissait pas comprendre que si Dieu demandait du sang dans l'ancien testament, on ne pouvait obéir à cet ordre que quand Dieu lui-même descendait du ciel pour dicter de sa bouche d'une maniere claire et précise ses arrêts sur la vie des hommes dont il est le maître.

Et qui sait encore si Dieu n'eût pas été plus content de ceux qui auraient fait des remontrances à sa clémence que de ceux qui auraient obéi à sa justice?

Philippe II fut très content de l'assassinat: il récompensa la famille Gerard; il lui accorda des lettres de noblesse pareilles à celles que Charles VII donna à la famille de la Pucelle d'Orléans, lettres par lesquelles le ventre ennoblissait. Les descendants d'une sœur de l'assassin Gerard jouirent tous de ce singulier privilege, jusqu'au temps où Louis XIV s'empara de la Franche-Comté: alors on leur disputa un honneur que les maisons les plus illustres n'ont point en France, et dont même les descendants des freres de Jeanne d'Arc avaient été privés. On mit à la taille la famille de Gerard; elle osa présenter ses lettres de noblesse à M. de Vanolles, intendant de la province, il les foula aux pieds: le crime cessa d'être honoré, et la famille resta roturiere.

Quand Guillaume-le-Taciturne fut assassiné il était près d'être déclaré comte de Hollande; les conditions de cette nouvelle dignité avaient déja été stipulées par toutes les villes, excepté Amsterdam et Gouda. On voit par-là qu'il avait travaillé pour lui-même autant que pour la république.

Maurice, son fils, ne put prétendre à cette principauté; mais les sept Provinces le déclarerent stadthouder (1584), et il affermit l'édifice de la liberté fondé par son pere. Il fut digne de combattre Alexandre Farnese. Ces deux grands hommes s'immortalisaient sur ce théâtre resserré où la scene de la guerre attirait les regards des nations. Quand le duc de Parme, Farnese, ne serait illustre que par le siege

d'Anvers, il serait compté parmi les plus grands capitaines : les Anversois se défendirent comme autrefois les Tyriens ; et il prit Anvers comme Alexandre, dont il portait le nom, avait pris la ville de Tyr, en faisant une digue sur le fleuve rapide de l'Escaut, et en renouvelant un exemple que le cardinal de Richelieu suivit aussi au siege de la Rochelle.

La nouvelle république fut obligée d'implorer le secours de la reine d'Angleterre, Elisabeth. Elle lui envoya, sous le comte de Leicestre, un secours de quatre mille soldats : c'était assez alors. Le prince Maurice eut quelque temps dans Leicestre un supérieur, comme son pere en avait eu un dans le duc d'Anjou et dans l'archiduc Mathias. Leicestre prit le titre et le rang de gouverneur-général ; mais il fut bientôt désavoué par sa reine. Maurice ne laissa pas entamer son stadthouderat des sept Provinces-unies ; heureux s'il n'avait pas voulu aller au-delà !

Toute cette guerre si longue et si pleine de vicissitudes, ne put enfin ni rendre sept provinces à Philippe, ni lui ôter les autres. La république devenait chaque jour si formidable sur mer qu'elle ne servit pas peu à détruire cette flotte de Philippe II, surnommée l'*invincible*. Ce peuple, pendant plus de quarante ans, ressembla aux Lacédémoniens, qui repousserent toujours le grand roi. Les mœurs, la simplicité, l'égalité, étaient les mêmes dans Amsterdam qu'à Sparte, et la sobriété plus grande. Ces provinces tenaient encore quelque chose des premiers âges du monde : il n'y a point de Frison un peu instruit qui ne sache qu'alors l'usage des clefs et des serrures était inconnu en Frise. On n'avait

que le simple nécessaire, et ce n'était pas la peine de l'enfermer : on ne craignait point ses compatriotes ; on défendait ses troupeaux et ses grains contre l'ennemi. Les maisons, dans tous ces cantons maritimes, n'étaient que des cabanes où la propreté fit toute la magnificence. Jamais peuple ne connut moins la délicatesse : quand Louise de Coligni vint épouser à la Haie le prince Guillaume, on envoya au-devant d'elle une charrette de poste découverte, où elle fut assise sur une planche. Mais la Haie devint, sur la fin de la vie de Maurice, et dans le temps de Frédéric-Henri, un séjour agréable, par l'affluence des princes, des négociateurs, et des guerriers. Amsterdam fut par le seul commerce une des plus florissantes villes de la terre ; et la bonté des pâturages d'alentour fit la richesse des habitants des campagnes.

FIN DU SIXIEME VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS

DANS LE SIXIEME VOLUME.

CHAP. CXXVIII. De Luther. Des indulgences. Page 1

CHAP. CXXIX. De Zuingle, et de la cause qui rendit la religion romaine odieuse dans une partie de la Suisse. 13

CHAP. CXXX. Progrès du luthéranisme en Suede, en Danemarck, et en Allemagne. 20

CHAP. CXXXI. Des anabaptistes. 25

CHAP. CXXXII. Suite du luthéranisme et de l'anabaptisme. 27

CHAP. CXXXIII. De Geneve et de Calvin. 31

CHAP. CXXXIV. De Calvin et de Servet. 35

CHAP. CXXXV. Du roi Henri VIII. De la révolution de la religion en Angleterre. 43

CHAP. CXXXVI. Suite de la religion d'Angleterre. 56

CHAP. CXXXVII. De la religion en Ecosse. 64

CHAP. CXXXVIII. De la religion en France sous François I et ses successeurs. 66

CHAP. CXXXIX. Des ordres religieux. 78

CHAP. CXL. De l'inquisition. 98

CHAP. CXLI. Des découvertes des Portugais. 110

CHAP. CXLII. Du Japon. 121

CHAP. CXLIII. De l'Inde en-deçà et de-là le Gange. Des especes d'hommes différentes, et de leurs coutumes. 128

CHAP. CXLIV. De l'Ethiopie ou Abissinie. 138

CHAP. CXLV. De Colombo et de l'Amérique. 142

CHAP. CXLVI. Vaines disputes. Comment l'Amérique a été peuplée. Différences spécifiques entre

l'Amérique et l'ancien monde. Religion. Anthropophages. Raisons pourquoi le nouveau monde est moins peuplé que l'ancien. Page 155
CHAP. CXLVII. De Fernand Cortez. 164
CHAP. CXLVIII. De la conquête du Pérou. 173
CHAP. CXLIX. Du premier voyage autour du monde. 183
CHAP. CL. Du Brésil. 187
CHAP. CLI. Des possessions des Français en Amérique. 190
CHAP. CLII. Des isles françaises et des flibustiers. 199
CHAP. CLIII. Des possessions des Anglais et des Hollandais en Amérique. 207
CHAP. CLIV. Du Paraguai. De la domination des jésuites dans cette partie de l'Amérique; de leurs querelles avec les Espagnols et les Portugais. 215
CHAP. CLV. Etat de l'Asie au temps des découvertes des Portugais. 224
CHAP. CLVI. Des Tartares. 251
CHAP. CLVII. Du Mogol. 253
CHAP. CLVIII. De la Perse, et de sa révolution au seizieme siecle. De ses usages, de ses mœurs, etc. 240
CHAP. CLIX. De l'empire ottoman au seizieme siecle. Ses usages, son gouvernement, ses revenus. 247
CHAP. CLX. De la bataille de Lépante. 257
CHAP. CLXI. Des côtes d'Afrique. 262
CHAP. CLXII. Du royaume de Fez et de Maroc. 265
CHAP. CLXIII. De Philippe II, roi d'Espagne. 268
CHAP. CLXIV. Fondation de la république des Provinces-unies. 279

FIN DE LA TABLE.

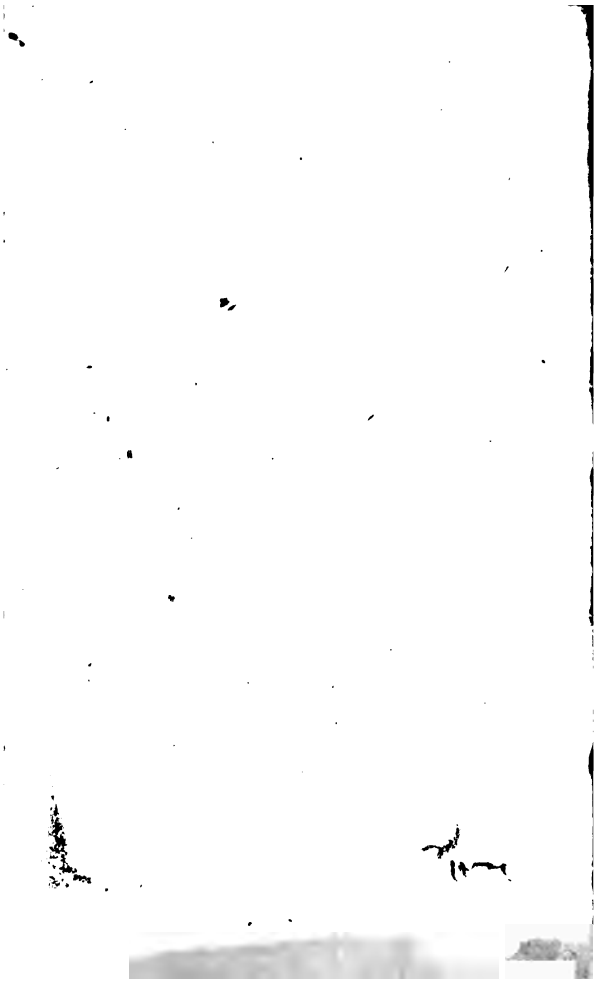
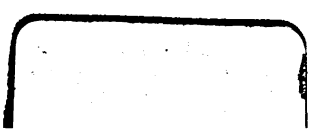
OCT 2 1 1943